



3 1761 09939184 9

M^{ME} DE SÉVIGNÉ

LETTRES

CHOISIES

HACHETTE ET C^{ie}



Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by

The Estate of the late
G. Percival Best, Esq.

LETTRES CHOISIES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ

A LA MÊME LIBRAIRIE

Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, nouvelle édition, par M. Monmerqué. 14 vol. et un album, in-8, brochés. 120 fr.

Le prix de l'album est de 15 fr. sur papier ordinaire.

Lettres inédites de Madame de Sévigné, publiées pour la première fois par M. Ch. Capmas, recteur honoraire d'Académie. 2 vol. in-8, brochés. 15 fr.

Lettres choisies de Madame de Sévigné, publiées par Ad. Regnier. 1 vol. avec 8 portraits sur acier, les armes de la maison de Sévigné en chromolithographie, 6 gravures sur bois et des fac-similés, in-8, broché. 20 fr.

Choix de lettres du XVII^e siècle, publié avec une introduction, des notices et des notes par M. G. Lanson, professeur au lycée Charlemagne. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr. 50

Choix de lettres du XVIII^e siècle, publié avec une introduction, des notices et des notes, par le même auteur. 1 vol. petit in-16, cartonné. 2 fr. 50

LETTRES CHOISIES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

///

EXTRAITES DE L'ÉDITION

DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

PAR

AD. RÉGNIER



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1891

LF
S511keRe

606258
21.4.55

AVERTISSEMENT

Il est peu d'écrivains qui, comme Mme de Sévigné, autant qu'elle du moins, offrent de quoi intéresser, instruire et charmer tous les âges. Tout entière, elle convient et agrée à l'âge mûr, et même encore, pour ma part je le sais et le sens vivement, à qui l'a franchi; et, d'un autre côté, telle est la diversité de ses sujets et de la manière de les traiter qu'on peut faire aisément dans ses lettres un choix agréable et utile à la jeunesse, à l'adolescence, et bien à leur portée. D'où vient qu'elle est faite pour plaire ainsi à tous? C'est qu'il y a de tout chez elle, donc de quoi satisfaire tous les goûts; qu'elle voit admirablement les choses telles qu'elles sont, telles que chacun, je ne dis pas les verrait de soi-même, mais aussitôt les reconnaît; qu'elle trouve à toutes de l'intérêt et en sait prêter et donner à celles qui n'en ont pas ou du moins en manquent pour le commun des hommes.

Dans un morceau tout récemment découvert et publié, écrit vers 1739, c'est-à-dire peu de temps après qu'avait paru la première grande édition donnée par le chevalier de Perrin, Saint-Simon, dont nous avons déjà un rapide, mais exquis jugement sur Mme de Sévigné¹, lui consacre quelques mots qu'il y a plaisir à copier, tant ils sont vrais et disent bien ce qu'ont d'attrayant et la femme et l'auteur : C'est un « torrent d'esprit naturel, aisé, facile, agréable et gai, (d'un esprit) qui ne se piquoit de rien et qui s'ignoroit soi-même (*n'est-ce pas pourtant un peu trop dire?*), d'ailleurs juste, sage et plein de bonté, quand l'intérêt de sa fille lui laissoit sa liberté, de sa fille, dit-il un peu plus haut, si idolâtriquement célébrée par ces lettres.... que tout le monde a lues avec tant d'avidité et de plaisir². » Comme tout cela est vrai pour quiconque l'a pratiquée ! et qui peut l'avoir pratiquée sans l'aimer, et pour elle-même et pour le bien que son commerce fait à l'esprit et au cœur ? Elle a dit quelque part³, en parlant de sa petite-fille, la future Mme de Simiane : « Pauline a de l'esprit ; nous lui en donnons encore. » Prenons *esprit* dans son large sens d'autrefois, non pas seulement cette finesse qui saisit les rapports subtils et

1. Voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, tome I de l'édition de 1873, p. 307 et 308.

2. *Fragments inédits de Saint-Simon*, communiqués à

l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de France, par M. de Boislisle. *Extrait de l'Annuaire-Bulletin* de 1880, p. 17.

3. Voyez ci-après, p. 369.

déliçats, qui étincelle, étonne par l'imprévu (et pourtant cet esprit-là même qui l'aiguise mieux qu'elle?); entendons, comme elle, par ce mot l'intelligence même avec ses qualités essentielles, ouverture et facilité, pénétration, justesse, sûr bon sens, vue du vrai et des aspects divers des choses, aptitude à vite trouver et sentir et rendre : cette intelligence-là, chez qui en a, n'attendant que culture et perfectionnement, le commerce de l'incomparable épistolière la forme, la développe, l'enrichit à coup sûr.

C'a donc été une bonne pensée du nouveau Conseil supérieur de l'Instruction publique de donner place sur la liste des livres classiques à un choix des *Lettres de Mme de Sévigné*, de joindre cet aimable exemple et modèle de grâce, de bon goût et en même temps de solide raison, à tous ces bons et beaux esprits avec lesquels vivent et se familiarisent, durant les années du collège, l'adolescence et la jeunesse. D'elle, je crois, plus que d'aucun autre, est vrai le mot si souvent répété : « Plus on sent qu'elle vous plaît, plus on a profité. »

La part considérable que j'ai prise à l'édition complète des *Lettres* publiée, du vivant de feu M. L. Hachette, dans la collection des *Grands écrivains de la France* a suggéré à ses successeurs la pensée de s'adresser à moi pour ce choix classique. Je me suis rendu volontiers à leur désir, par amour et de celle qui le devait fournir et des

lecteurs à qui surtout il était destiné. Je leur ai consacré les meilleures années de ma vie ; rien ne peut m'être plus cher que d'essayer encore de leur être utile. Ce qui, dans ma tâche, m'a peiné, c'est d'avoir à élaguer, à laisser de côté tant de choses charmantes, excellentes. Puissé-je avoir réussi à garder non pas tout le meilleur (dans les bornes qui m'étaient fixées, ce n'était pas possible), mais avoir bien choisi dans ce meilleur, salubre et profitable, à la fois, comme je l'ai dit, pour l'esprit et pour le cœur !

Louant les lettres de sa fille, Mme de Sévigné lui dit : « Il y a du tour et de l'esprit partout¹. » Qu'on parle ou qu'on écrive, trouver le tour, le vrai tour des idées grandes ou petites, graves ou plaisantes, nobles ou communes, des moindres riens comme des plus hautes inspirations, c'est là certes un des talents les plus rares et les plus désirables. A nulle école on ne l'apprend mieux qu'à la sienne ; la variété du tour, jointe à sa parfaite propriété, est une de ses qualités les plus attrayantes. Ce charme de variété, c'eût été l'amoin-drir, et je m'en suis bien gardé, que de retrancher toutes les incisives et additions, insignifiantes pour nous, mais souvent exquisés par la forme, dont elle sème ses lettres, parfois même les plus intéressantes ou les plus solides par le sujet. Savoir tout dire et tout bien dire est son grand art, disons mieux, son grand don, et un des exemples

1. Voyez p. 324.

dont il importe le plus de ne pas priver qui la lit.

Je n'ai pas besoin d'avertir que, sauf çà et là d'inévitables suppressions, j'ai donné à la pureté du texte des lettres, demeuré si longtemps inexact dans les anciennes éditions, le même soin que si le livre était œuvre d'érudition et destiné à d'exigeants philologues. Mon avis est que le précepte : *Maxima debetur puero reverentia*, s'étend à tout. Du manuscrit découvert et si bien mis à profit par M. Capmas, je n'ai tiré aucune lettre, aucun morceau pour le choix classique, mais, en un petit nombre d'endroits, j'y ai puisé, pour des détails de style, quelques améliorations.

Le commentaire est très sobre ; je me suis borné à ce que la clarté m'a paru demander ; je n'ai pas mis, par exemple, de notes à certains noms propres désignant des personnes dont l'histoire n'importe qu'aux érudits et qui, pour la classe de lecteurs auxquels ce choix s'adresse, ne diminuent guère assurément, en demeurant des inconnus, l'intérêt des lettres où elles sont nommées.

J'ai ajouté au volume une table alphabétique, non point complète, ce serait inutile pour un livre de classe, mais n'ayant d'autre objet que d'en rendre l'usage plus commode, en facilitant la recherche du sujet des lettres.

La *Notice sur Mme de Sévigné* qui suit cet *Avertissement*, et qui est le principal et indispensable commentaire des *Lettres*, a déjà été

imprimée en 1870. Elle a été extraite par un très estimable professeur de l'Université, feu M. Cattant, de la belle et complète étude que M. Paul Mesnard a composée pour la collection des *Grands écrivains*.

Octobre 1880.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MADAME DE SÉVIGNÉ

Mme de Sévigné naquit à Paris, sous le règne de Louis XIII, le 5 février 1626, dans un hôtel de la place Royale. Elle était fille de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges, et fut inscrite sur les registres de la paroisse Saint-Paul sous les noms de Marie de Rabutin Chantal.

Son origine paternelle était très noble, mais elle ne paraît pas avoir attaché à l'antiquité et à la noblesse de sa race la même importance que son cousin Bussy, qui lui écrivait un jour : « Je le cède à Montmorency pour les honneurs, non pour l'ancienneté. » Elle se montra surtout glorieuse d'avoir pour aïeule cette Mme de Chantal qui, restée veuve jeune encore, renonça au monde et à sa famille, et partit pour Annecy, où elle allait, sous la conduite de François de Sales, commencer l'établissement de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie.

Bussy Rabutin, dans son *Histoire généalogique*, nous a laissé le portrait du fils de sainte Chantal, qui devait être le père de Mme de Sévigné. Élevé dans la

maison du président Frémyot, son grand-père maternel, « il devint, dit Bussy, un des cavaliers les plus accomplis de France, soit pour le corps, soit pour l'esprit, soit pour le courage. Il dansoit avec une grâce non pareille; il faisoit très bien des armes.... Il étoit extrêmement enjoué. Il y avoit un tour à tout ce qu'il disoit qui réjouissoit les gens: mais ce n'étoit pas seulement par là qu'il plaisoit: c'étoit encore par l'air et par la grâce dont il disoit les choses; tout jouoit en lui. »

Philippe de Coulanges et Marie de Bèze, aïeux maternels de Mme de Sévigné, ne pouvaient pas se vanter d'une origine aussi noble; mais Bussy les qualifie de gens *pleins d'honneur et de vertu*, genre de noblesse qui en vaut bien un autre. Ce qui, du reste, semble attester le mérite de Philippe de Coulanges, c'est qu'il parvint au rang de conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé.

Marie de Chantal, la future Mme de Sévigné, n'avait que dix-huit mois quand son père fut forcé, pour échapper au mauvais vouloir de Richelieu, de se retirer dans l'île de Ré, où il prit du service dans l'armée de son ami Toiras, qui en étoit gouverneur. Il y périt glorieusement, le 22 juillet 1627, dans un combat contre les Anglais, à l'âge de trente et un ans.

De la branche aînée des Rabutin, qui venait de perdre le dernier de ses descendants mâles, il ne restait plus que la troisième fille de sainte Chantal, mariée au comte de Toulangeon, et la petite Marie de Chantal, destinée à dépasser la gloire de ses ancêtres et à jeter sur sa maison un éclat impérissable.

Quoique retirée du monde, sainte Chantal avait conservé une grande tendresse pour son fils, tendresse qu'elle reporta ensuite sur sa petite-fille, ainsi que le prouvent ses lettres, toutes remplies de touchante sollicitude.

Quand Marie de Coulanges, la veuve du baron de Chantal, mourut, la petite Marie n'avait que sept ans

et demi : l'enfant fut élevée chez son grand-père et sa grand'mère, M. et Mme de Coulanges, qui l'entourèrent des soins les plus affectueux et les plus éclairés. Elle fit sa première communion en l'année 1634, lorsqu'elle venait d'avoir huit ans, ce qui ne laisse aucun doute sur la précocité de sa raison, de son intelligence et de sa sagesse.

Peu de temps après, elle devint plus orpheline encore qu'elle n'était : la mort lui enleva sa grand'mère, Mme de Coulanges, et elle resta sous la garde d'un vieillard de soixante-treize ans, dont l'appui lui manqua bientôt aussi.

Un conseil de famille, dans lequel Bussy, alors âgé de dix-huit ans, représenta son père, retenu loin de Paris, déféra la tutelle au second fils de Philippe de Coulanges, qui était abbé de Livry. Jamais tutelle ne fut remise en des mains plus dévouées. Depuis ce jour jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant cinquante années, le *bien Bon* (c'est le nom que Mme de Sévigné lui donnait) ne quitta pour ainsi dire plus sa pupille. C'était un ami sûr et fidèle, un caractère honnête et solide, un homme d'affaires exact, et Mme de Sévigné apprécia toujours avec une vive reconnaissance les soins qu'il donna à sa fortune et la prudence de ses conseils. Si, avec tant de vivacité, elle eut un si ferme esprit de conduite, on peut croire qu'elle lui en fut en partie redevable. Dans ce bel équilibre de tant d'imagination et de tant de sagesse, ce fut lui peut-être qui mit le lest de la froide raison. Elle apprit à son école à payer ses dettes, à se faire de cette probité bourgeoise un point d'honneur, comme si elle n'eût pas été si grande dame, à gérer elle-même ses biens, à régler ses dépenses, à ménager le patrimoine de ses enfants.

L'abbé de Coulanges donna pour maîtres à sa pupille Chapelain, mauvais poète, mais critique judicieux, et le savant Ménage, si érudit dans les langues

anciennes et modernes. Tous deux étaient fort capables de donner à Mlle de Chantal d'excellentes leçons d'italien. Ménage lui enseigna aussi l'espagnol, qui, en ce temps-là, était, avec l'italien, la langue à la mode parmi les femmes d'un esprit cultivé ; elle lui dut une connaissance du latin suffisante pour que, plus tard, elle pût, comme nous le voyons dans une de ses lettres, lire Virgile *dans toute la majesté* du texte. Quant à cet art charmant qui a fait sa gloire, elle n'avait sans doute besoin de l'apprendre de personne. Si elle y eut d'autres maîtres qu'une heureuse nature, elle les trouva dans la brillante société au milieu de laquelle elle vécut.

Il faut penser que ce fut au temps de son adolescence que Mlle de Chantal se livra aux études dont nous venons de parler. Il y a quelques années de son enfance sur lesquelles nous ne savons rien, si ce n'est qu'elles s'écoulèrent, en grande partie, sous les frais ombrages de l'abbaye de Livry, dont les jardins se trouvaient au milieu de la forêt de Bondy.

Au premier rang de ceux qui avaient pu connaître Marie de Chantal, l'aimer pour tous ses agréments, goûter le charme de son esprit, apprécier même la riche dot qu'elle possédait, et le plus facilement lui plaire, était son cousin Roger, comte de Bussy, qui appartenait à une branche cadette de la famille de Rabutin, et que nous avons déjà nommé plusieurs fois. Mais si, comme il est assez probable, quoi qu'il ait voulu dire depuis, il songea à une alliance avec sa cousine, ce projet n'eut pas de suite. Elle épousa, le 4 août 1644, le marquis Henri de Sévigné, gentilhomme breton, petit-cousin par sa mère de Paul de Gondi, coadjuteur de Paris et plus tard cardinal de Retz. La bénédiction nuptiale fut donnée dans l'église de Saint-Gervais et Saint-Protais, à Paris, par Jacques de Neuchèse, évêque et comte de Châlon-sur-Saône, fils d'une sœur de sainte Chantal. Ce prélat avait fait à

Mme de Sévigné, dans le contrat de mariage, une donation de dix mille écus.

Le marquis de Sévigné emmena sa femme à sa terre des Rochers, qui est à une lieue et demie de Vitré. Ils y passèrent deux années, faisant de courtes apparitions à Paris, où ils ne revinrent pour un long séjour qu'au commencement de l'automne de 1646. Le 10 octobre, Mme de Sévigné mit au monde une fille : ce fut, on peut le dire, le plus grand événement de sa vie, puisque, dans cette vie, une fille si chèrement aimée devait prendre la première place. M. et Mme de Sévigné restèrent à Paris tout l'hiver qui suivit cette naissance. Un procès les y retenait, et vraisemblablement aussi les plaisirs d'une société brillante, qu'ils étaient faits tous deux pour goûter. Mme de Sévigné entra dans le monde justement quand l'état des mœurs et de la langue se trouvait en France le plus favorable à l'agrément et à la délicatesse des entretiens. L'hôtel de Rambouillet était encore dans tout son éclat. Pour avoir fréquenté cet hôtel, et en général les plus célèbres réduits, Mme de Sévigné avait droit à la place que Saumaise lui a donnée dans son *Dictionnaire des Précieuses*. La *préciosité*, qui dégénéra quelques années plus tard en ridicule affectation, se pouvait alors définir surtout : la délicatesse du goût et des sentiments, l'urbanité des manières et du langage, l'opposé de la grossièreté d'esprit et de la grossièreté des mœurs.

Mme de Sévigné était certainement de retour aux Rochers au commencement de l'année 1648. C'est là que naquit son second enfant, Charles de Sévigné, et c'est de là qu'elle écrivit, le 15 mars de cette même année, à son cousin Bussy cette charmante lettre qui commence ainsi : *Je vous trouve un plaisant mignon*, et où, le menaçant de *le réduire au lambel*¹,

1. Brisure qui indique dans les armoiries les branches cadettes.

elle lui annonce qu'elle est accouchée d'un garçon.

Les contemporains qui ont parlé du marquis Henri de Sévigné ne l'ont pas fait dans des termes très flatteurs : « Ce Sévigné, dit Tallemant, n'étoit pas un honnête homme : il ruinoit sa femme, qui est une des plus agréables et des plus honnêtes femmes de Paris. » Suivant Conrart, dans ses *Mémoires*, il y avait cette différence entre son mari et elle, « qu'il l'estimoit et ne l'aimoit point, au lieu qu'elle l'aimoit et ne l'estimoit point. » Ses grandes dépenses, ses prodigalités avaient commencé à mettre le désordre dans la fortune de sa femme. Les amis de celle-ci, et avant tous le bon abbé de Coulanges, l'avaient forcée à se séparer de biens. Cependant telles étaient sa bonté et son affection pour son mari, qu'on ne put, même après cette séparation, l'empêcher de lui venir en aide en s'engageant pour une somme de cinquante mille écus.

La vie de dissipation et de débauche que menait Sévigné eut l'issue qu'on pouvait prévoir. Le marquis s'étant permis, à ce qu'on prétendait, de railler le chevalier d'Albret, celui-ci lui fit demander des explications par un de ses amis nommé Soyecourt. Il nia les discours qu'on lui avait prêtés, mais seulement pour rendre hommage, dit-il, à la vérité, non pour se justifier, ce qu'il ne faisait jamais que l'épée à la main. On se battit. Après quelques instants de combat, Sévigné, s'étant enfermé lui-même, tomba grièvement blessé. Il expira le surlendemain, 6 février 1651, à l'âge de trente-deux ans.

Mme de Sévigné le pleura sincèrement, quoique dans le monde on crût « que sa douleur n'étoit que grimace ». Mme de Sévigné ne savait pas feindre : dans sa conduite comme dans ses sentiments, il est impossible de surprendre jamais aucune hypocrisie. Si d'ailleurs elle eût, en cette circonstance, joué une comédie, elle l'aurait, en vérité, fait durer longtemps,

car, deux ans après, dit Tallemant, ayant rencontré dans un bal Soyecourt, dont la vue lui rappela le funeste duel, elle pensa s'évanouir. Une autre fois, s'étant trouvée en face du chevalier d'Albret, elle éprouva le même saisissement et perdit connaissance.

Elle passa les premiers temps de son deuil dans sa solitude des Rochers. L'abbé de Coulanges était près d'elle. Il s'occupa de remettre l'ordre dans ses affaires, que l'inconduite du marquis avait laissées en fort mauvais état.

Revenue à Paris, elle reparut dans le monde, où elle avait déjà brillé du vivant de son mari, et ce fut proprement, nous l'avons dit, l'école où se forma son talent. Cette société, si bien faite, par sa politesse, pour cultiver et aiguïser l'esprit, offrait aussi bien des écueils à une jeune veuve n'ayant auprès d'elle d'autre protection, d'autre sauvegarde que ses deux très jeunes enfants.

Parmi les personnages qui, à cette époque, recherchèrent le plus Mme de Sévigné, il faut citer le surintendant des finances Fouquet. Elle venait souvent embellir de ses grâces et de son esprit les fêtes somptueuses et les brillantes réunions de la magnifique résidence de Vaux. Lorsque arriva la disgrâce du Surintendant, elle resta fidèle à son infortune. Les lettres à Pomponne, sur le procès de Fouquet, seront toujours au premier rang parmi celles qui la font aimer. Pomponne, suspect comme tous les amis de Fouquet, était exilé dans ses terres. Mme de Sévigné, qui était à Paris et pouvait suivre de près tous les incidents du procès, se chargea de les lui raconter jour par jour. Elle ne se contenta pas d'exprimer dans ses lettres ses angoisses, son indignation, sa sympathie; elle fit plus: avant même l'ouverture des débats, Olivier le Fèvre d'Ormesson, un des juges rapporteurs du procès, qui lui était attaché par des liens d'amitié et de parenté, l'entendit plus d'une fois plaider devant

lui la cause du Surintendant. Que d'Ormesson ait été tout à fait sourd aux larmes et à la charmante éloquence de cette généreuse amie, ou qu'il y ait, à son insu, accordé quelque chose, toujours est-il certain que ce fut lui qui sauva la tête de Foucquet. Il résista courageusement à Sainte-Hélène, l'autre juge rapporteur : il opina pour le bannissement perpétuel, et fit prévaloir son avis.

L'esprit de Bussy, que Mme de Sévigné goûtait beaucoup et par lequel elle sentait le sien excité, et ce faible de la parenté qu'elle appelait le *Rabutinage*, avaient toujours maintenu entre eux une très bonne intelligence. Mais, au mois de mai 1658, Bussy, qui se préparait à rejoindre Turenne à l'armée de Flandre, demanda à sa cousine de lui avancer une somme de mille pistoles. Elle parut très disposée à lui faire ce plaisir, mais le bonhomme Coulanges n'était pas d'avis qu'on prêtât de l'argent, même à des cousins, sans de solides garanties. Il fut donc répondu à l'emprunteur qu'il y avait préalablement des éclaircissements nécessaires à prendre en Bourgogne. Bussy, piqué de cette réponse, emprunta ailleurs deux mille écus, et partit pour l'armée plein de ressentiment contre Mme de Sévigné. Si même on admet que Bussy ait eu quelque raison de se plaindre, il ne tarda pas à mettre les torts de son côté par une vengeance indigne d'un galant homme. Il fit un portrait satirique de Mme de Sévigné, dont les copies se multiplièrent avec rapidité. Cette calomnieuse diffamation, venant d'un ami, d'un parent, ce tort impardonnable et que pourtant plus tard elle pardonna magnanimement, fut sans aucun doute un des plus sensibles chagrins de sa vie.

Jusqu'ici nous ne l'avons encore montrée que femme spirituelle et séduisante, amie sûre et dévouée. Il est temps de la faire connaître comme mère. L'abbé Arnauld, frère d'Arnauld de Pomponne, nous a laissé dans ses *Mémoires* un gracieux tableau : « Il me

semble que je la vois encore telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir , arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, au milieu de Monsieur son fils et de Mademoiselle sa fille : tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatait d'agrémens et de beauté dans la mère et dans les enfans. »

Françoise-Marguerite de Sévigné, la future Mme de Grignan, fut placée dans le couvent des filles de Sainte-Marie, à Nantes, mais elle n'y resta sans doute que fort peu de temps : l'élever, l'instruire elle-même devait être, pour Mme de Sévigné, la plus douce tâche. Ce fut elle qui lui apprit l'italien, probablement aussi le latin ; nous savons du moins qu'avant d'être mariée, Mlle de Sévigné lisait, aux Rochers, Tacite avec sa mère, qui lui en faisait admirer les belles périodes.

Pour la philosophie de Descartes, dans laquelle Mme de Grignan fut si versée, elle eut d'autres maîtres : sa mère ne se piquait point de cette science. Il paraît que celui qui lui en donna le goût et les premières leçons fut l'abbé de la Mousse, docteur en théologie, zélé cartésien, « qui étoit fort glorieux, nous dit quelque part Mme de Sévigné, d'avoir fait une si merveilleuse écolière. » Cet abbé de la Mousse est fréquemment nommé dans les lettres de la Marquise : c'étoit un des amis qu'elle emmenait avec elle aux Rochers. Quand Mme de Sévigné lisait si bien tant de livres sérieux et restait la plus charmante des femmes, Mme de Grignan pouvait assurément lire Descartes sans être pédante et sans offenser les Grâces. Mais ce don, vraiment féminin, de prendre à la fleur de la science ses plus doux parfums et même ses sucs les plus généreux, sans aller jusqu'aux sèches et rudes épines, Mme de Grignan l'eut-elle comme sa mère ? On en peut douter. Le soin que celle-ci prit toujours de se donner elle-même pour bien plus pro-

fane et ignorante qu'elle ne l'était en effet en matière de cartésianisme, ce nom de *philosophie* qu'elle prononce si souvent, quand elle fait allusion aux froideurs de sa fille, font soupçonner qu'elle l'aurait volontiers dispensée de tant de science, et que si, dans la brillante instruction de Mlle de Sévigné, le but fut dépassé, ce fut contre l'intention de sa mère. Que de bonnes leçons d'ailleurs elle dut recevoir de cette mère ! Quel maître elle eut là dans l'art de causer et dans celui d'écrire ! De ce côté Bussy n'a rien exagéré, quand il a dit : « La bonne nourriture qu'elle lui donna et son exemple sont des trésors que les rois mêmes ne peuvent toujours donner à leurs enfants. »

Il est à craindre que la *nourriture* morale n'ait pas été aussi excellente. Cette imprudente adoration de sa fille, continuelle dans les lettres de Mme de Sévigné, cette extase devant ses perfections, ces louanges données à sa beauté autant qu'à son esprit, comment croire que le dangereux abus n'en ait pas commencé de bonne heure ? Le vieil Arnauld d'Andilly était bien sage quand il grondait si fort Mme de Sévigné, quand il lui disait qu'elle était une jolie païenne, qu'elle faisait de sa fille une idole dans son cœur, et que cette sorte d'idolâtrie, quoiqu'elle la crût moins criminelle qu'une autre, était aussi dangereuse. Cette éducation, à laquelle les plus tendres soins furent prodigués, ne réussit, au moins complètement, qu'à orner de connaissances, de talents et d'agrémens très prisés dans le monde une enfant gâtée.

Mlle de Sévigné avait seize ans lorsqu'elle parut à la cour. Sa beauté était éblouissante. Blonde comme sa mère, elle avait la même fleur de teint ; sa bouche était petite, fine, parfaite ; son nez plus régulier que celui de sa mère ; sa taille était fort élégante. Il paraît que, dans sa première enfance, elle avait un peu louché. C'est Mme de la Fayette qui le dit : « Ma petite-fille est louche comme un chien, il n'importe : Mme de

Grignan l'a bien été, c'est tout dire. » Mais il ne lui était rien resté de ce défaut. Bussy l'avait baptisée *a plus jolie fille de France*. Mme de Sévigné a dit que sa fille tenait d'elle une extrême facilité à rougir. Elle n'en paraissaient sans doute moins belles ni l'une ni l'autre. On croit les voir toutes deux, avec cette charmante ressemblance, se prêtant un mutuel éclat, dans ces fêtes de la cour où les yeux de la mère, pleins de tendresse et d'admiration, ne se détachaient point de sa fille. Mme de Sévigné avait alors trente-six ans, mais elle avait gardé toute sa fraîcheur. Elle pouvait n'être pas trop éclipsée même par la jeunesse de Mlle de Sévigné dans son printemps; mais elle s'oubliait elle-même, et son seul orgueil était l'orgueil maternel.

Accueillies à la cour avec la plus grande faveur, elles ne purent manquer d'être, dans le même temps, répandues à la ville, dans le monde le plus brillant. Contentons-nous de les montrer au milieu de quelques amis de prédilection, disgraciés alors, mais qui avaient, dans cette disgrâce, sauvé de beaux restes de leur splendeur passée, et réunissaient une société aimable et lettrée.

Mme du Plessis Guénégaud, dont le mari, secrétaire d'État, prodigieusement riche, avait été impliqué dans les concussions de Fouquet, s'était beaucoup liée avec Mme de Sévigné depuis ce procès du Surintendant, qui les avait tant inquiétées et touchées l'une et l'autre, et pendant lequel elles s'étaient vues souvent et mutuellement consolées. Il s'était ainsi formé entre elles une amitié *par réverbération* : le mot est de Mme de Sévigné. Pomponne, leur ami commun, avait été aussi un trait d'union entre elles. Au commencement de 1665, l'hôtel de Nevers, splendide demeure de Mme de Guénégaud, s'était déjà rouvert aux agréables réunions des personnes distinguées et des beaux esprits qui, depuis longtemps, étaient habitués à s'y

rassembler à peu près comme à l'hôtel de Rambouillet. Mme et Mlle de Sévigné s'y rencontraient avec la Rochefoucauld et Mme de la Fayette. Boileau y venait réciter quelques-unes de ses *satires*, encore inédites et Racine sa tragédie d'*Alexandre*. Souvent aussi, pendant la belle saison, quand elles n'étaient pas aux Rochers, ou qu'elles quittaient pour quelques jours leur cher Livry, Mme du Plessis Guénégaud les recevait dans son château de Fresnes. Là, on jouait de petites pièces romanesques ou féeriques, sur un théâtre de société, où Mme de Sévigné remplissait son rôle avec un talent supérieur, dont elle se souvenait pour s'humilier, quand elle voyait jouer la Champmeslé, ne se trouvant plus digne alors d'*allumer les chandelles*.

Quelque peu pressée que fût la tendre mère de se séparer de sa fille, elle commença à trouver, quand elle la vit près d'atteindre sa vingt-troisième année, que son établissement se faisait longtemps attendre. Plusieurs partis s'étaient présentés, mais aucun n'avait paru convenir. Mlle de Sévigné finit par épouser un homme qui n'était ni très beau ni très jeune, un mari déjà deux fois veuf. « C'étoit, dit Saint-Simon, un fort honnête homme, fort poli, fort noble, sentant fort ce qu'il étoit. » François Adhémar, comte de Grignan, étoit l'aîné d'une très ancienne et très illustre famille de Provence. Il devait avoir près de quarante ans lorsqu'il épousa Mlle de Sévigné. Il étoit homme du monde et homme d'esprit, excellent musicien, et avoit aussi de plus solides qualités, qui le firent estimer dans les difficiles fonctions qu'il eut à remplir. Quand il épousa Mlle de Sévigné, il étoit un des lieutenants généraux en Languedoc. Sa première femme avoit été Angélique-Clarisse d'Angennes, de la famille de Rambouillet; de ce premier mariage M. de Grignan avoit deux filles. La seconde union, qu'il avoit contractée avec Angélique du Puy-du-Fou, ne lui avoit pas laissé d'enfants.

Mme de Sévigné donna une très belle dot à sa fille.

et M. de Grignan avait en Provence des biens considérables. Malheureusement cette fortune était dès lors obérée : on voit dans le contrat de mariage que, sur les deux cent mille livres, partie de la dot qui fut remise en deniers comptants, la veille des épousailles, cent quatre-vingt mille devaient être employées au payement des dettes du mari

Le mariage fut célébré le 29 janvier 1669, jour de saint François de Sales.

Cette alliance fut pour Bussy l'occasion d'un mécontentement qui contraria beaucoup Mme de Sévigné, et qu'elle ne parvint à adoucir que par un de ces prodiges d'adresse et de séduction aimable qui lui étaient familiers. Le comte de Grignan n'écrivit pas à Bussy pour lui faire part de son mariage. Bussy, parent et ami de *la plus jolie fille de France*, fut très vivement blessé et n'eut pas tort, ce semble, de juger que « cela n'étoit pas de la politesse de Rambouillet. »

Quand Mlle de Sévigné s'était mariée, on s'était flatté que M. de Grignan ne s'éloignerait guère de la cour ; mais le duc de Vendôme, qui avait succédé à son père comme gouverneur de la Provence, n'avait que treize ans. En son absence, le baron d'Oppède, premier président du parlement d'Aix, était chargé du gouvernement, et, à côté de son autorité, on avait laissé s'établir l'influence de l'évêque de Marseille. Cet état de choses avait de grands inconvénients ; pour le faire cesser, on nomma le comte de Grignan lieutenant général en Provence, et il eut ordre de s'y rendre au plus vite, sa présence pouvant seule mettre un terme à de fâcheuses contestations.

M. de Grignan partit pour son gouvernement vers la fin d'avril 1670. Sa femme alla le rejoindre le 5 février de l'année suivante. Ce fut un moment cruel pour Mme de Sévigné, qui ne devait plus revoir sa fille qu'à de longs intervalles. De ce moment commença cette correspondance presque de chaque jour

où l'on retrouve tout l'esprit, tous les agréments, tous les tons variés des autres correspondances de Mme de Sévigné, mais aussi, dans l'inépuisable expression de sa sensibilité, une éloquence passionnée qui n'est que là. Nous voulons croire, parce que cela est trop naturel, que Mme de Grignan aimait autant sa mère qu'elle pouvait aimer ; mais combien les lettres de celle-ci, presque au lendemain de la séparation, ne nous offrent-elles pas de traces de cruelles blessures faites au cœur maternel, trop exigeant peut-être, mais exigeant à si bon droit ! Faisons la part d'une susceptibilité inquiète, d'une tendresse insatiable et ombrageuse ; croyons qu'à force d'aimer sa fille, Mme de Sévigné la tourmentait beaucoup trop ; accusons-la bien fort, afin de ne pas trouver Mme de Grignan trop ingrate. Si, après cela, nous mettons la raison du côté de celle-ci, nous aurons toujours peur de cette raison froide et sèche, et, de ces deux femmes, nous aimerons mieux celle qui avait tort.

Le comte de Grignan, dès qu'il prit possession de son gouvernement, fut extrêmement offusqué par l'importance et le crédit de l'évêque de Marseille, Forbin Janson. Mme de Sévigné, qui avait su gagner la confiance de son gendre, lui donna d'utiles conseils. Avec son esprit sage et conciliant, elle lui écrivit pour le calmer. On est vraiment étonné de voir une femme qui n'aurait dû, ce semble, connaître du monde que les plaisirs frivoles ou les agréables récréations de l'esprit, une femme trop simple et trop aimable pour afficher aucune prétention messéante de régenter des hommes publics, tracer à un gouverneur de province, à l'aide des seules lumières de son bon sens et des inspirations de son amour maternel, des règles parfaites de conduite avec les personnes, lui dire si bien par quels ménagements on les gagne, comment on les engage dans de bons sentiments en ne leur en supposant pas trop aisément de contraires, et, avec une

justesse de coup d'œil que les politiques de profession n'ont pas toujours, reconnaître et signaler les écueils de la défiance et des préventions.

M. de Grignan eut également à s'applaudir d'avoir suivi les prudents conseils de Mme de Sévigné dans ses rapports avec le président d'Oppède. Beaucoup de lettres font allusion à ces démêlés.

D'autres furent écrites à l'époque où M. de Grignan reçut l'ordre de Colbert, de demander six cent mille livres aux états de Provence, au lieu des quatre cent mille des années précédentes. Dans cette circonstance encore, on ne saurait trop louer les conseils pleins de sagesse donnés par la belle-mère à son gendre.

Elle ne les épargnait pas non plus lorsqu'il s'agissait des affaires personnelles de ses enfants. « Il a, disait-elle en parlant de M. de Grignan, une religion et un zèle pour les intérêts du Roi, son maître, qui ne peut se comparer qu'à sa négligence pour les siens. » C'était là, en effet, la grande plaie de cette maison. La négligence et aussi le faste en commencèrent de bonne heure la ruine. Ce fut bien pis quand le jeu s'en mêla. Mme de Grignan n'était pas moins inattentive que son mari dans la gestion de sa fortune, ni moins excessive dans ses orgueilleuses dépenses.

Nous venons de parler assez longuement de la fille de Mme de Sévigné, et nous n'avons encore dit qu'un mot de son fils, qui pourtant mérite bien d'être connu. On a peu de détails sur son enfance, mais on ne peut douter que son éducation n'ait été entourée de beaucoup de soins et qu'il n'ait reçu une première instruction très solide. Tout ce que nous savons d'ailleurs de lui, par ses lettres et par celles de sa mère, atteste un esprit de bonne heure cultivé.

Ce fut lui qui fit le premier connaître à sa mère le chagrin des séparations. Il avait vingt ans lorsqu'il s'engagea dans l'aventureuse expédition de Candie, que le duc de la Feuillade conduisit au secours de

Venise contre les Turcs. N'eût-elle pas été aussi bonne mère qu'elle était, comment n'aurait-elle pas aimé ce fils? C'était de ses deux enfants celui qui lui ressemblait le plus par le caractère. Mais Charles de Sévigné avait d'autres titres à l'affection de sa mère qu'une certaine conformité de caractère et d'esprit. Son amour filial était touchant. Inépuisable auprès d'elle en gentilles prévenances, il cherchait toujours à l'égayer et à lui plaire. Amusant et plein d'esprit, il savait la faire rire aux larmes; il n'aimait rien mieux que sa compagnie et son entretien; il était son lecteur assidu dans sa solitude, son garde-malade, dévoué comme une fille, quand elle avait besoin de ses soins. Au lieu d'être jaloux de l'excessive tendresse qu'elle avait pour sa sœur, il se mettait de moitié dans ce sentiment, avec une générosité qui ne parut jamais forcée, et qui, dans aucun temps, ne s'est démentie. Il se contentait de quelques taquineries, en riant, sur une si visible prédilection.

Charles de Sévigné remplissait bien ses devoirs militaires, sans y avoir beaucoup de goût. Il fit la guerre en Allemagne, en Franche-Comté et en Flandre; mais il quitta de bonne heure le service, se retira en Bretagne, s'y maria, et put mener enfin la vie douce et paisible après laquelle il avait toujours soupiré.

Nous avons fait connaître les deux enfants de Mme de Sévigné; il nous reste à donner quelques détails sur ses petits-enfants. Mme de Grignan éleva deux filles, Marie-Blanche et Pauline, et un fils.

Marie-Blanche, née en 1670, que Mme de Sévigné avait gardée chez elle pendant les deux ou trois premières années de son enfance, qu'elle avait prise en grande affection, et qu'elle appelait *ses petites entrailles*, n'était âgée que de cinq ans et demi lorsque Mme de Grignan la fit entrer au couvent de Sainte-Marie de la Visitation, à Aix, où elle prit le voile à

seize ans et mourut religieuse en 1735. Mme de Sévigné ne parle jamais qu'avec une commisération profonde de cette pauvre enfant sacrifiée.

Pauline fut certainement plus en faveur auprès de sa mère que Marie-Blanche. Elle était jolie enfant ; elle annonça de bonne heure beaucoup d'esprit. Mme de Grignan eut, à ce qu'il semble, pour elle un moment de fantaisie. Mais peut-on appeler bien sérieuse, bien solide, vraiment maternelle, une affection qui fut si promptement rebutée par les difficultés de l'éducation, et qui eut sans cesse besoin d'être stimulée, réveillée par Mme de Sévigné et par tous les amis de Mme de Grignan ? Pauline échappa au couvent, mais ce ne fut pas sans peine. L'espérance, qui se réalisa, de la marier avec une médiocre dot l'aida beaucoup à s'y soustraire. Mais surtout elle fut soutenue par Mme de Sévigné, qui, bien plus que Mme de Grignan, l'aimait avec tendresse, et qui fut toujours, déplorable nécessité, son avocat auprès de sa mère.

Mme de Sévigné montra une tendresse non moins vive et non moins éclairée pour son petit-fils, Louis-Provence, marquis de Grignan, qu'elle nomme dans ses lettres *le petit marquis*. En 1677, il n'avait que six ans, et déjà elle voulait qu'il eût un précepteur : elle ne se rendait pas aux objections qu'on lui faisait sur son âge, parce qu'elle croyait son esprit fort précoce. Mme de Grignan paraissait alors fort inquiète de la timidité qu'elle remarquait dans cet enfant ; sa mère la rassurait avec beaucoup de bon sens à ce sujet, lui représentant qu'il ne serait pas raisonnable d'en tirer de fâcheux augures sur son courage dans l'avenir ; elle lui recommandait surtout, si elle voulait triompher de cette timidité, de ne point l'effaroucher, de ne point le rabaisser, mais « de le mener doucement, comme un cheval qui a la bouche délicate ». Plus tard, lorsque le petit marquis se fut dis-

tingué dans ses premières campagnes, Mme de Sévigné, pendant un séjour qu'il fit à Paris, se plut à le diriger par ses conseils, à lui enseigner, au moment où il entra dans le monde, ce qu'elle appelait le « manège des conversations. » Elle tâchait aussi de lui inspirer le goût de la lecture, et, à son grand regret, elle y réussissait assez peu. De son côté, le chevalier de Grignan, oncle du jeune capitaine, le nourrissait des plus solides maximes de l'honneur militaire, et lui apprenait, en même temps, ce dont il n'avait guère trouvé les leçons ni l'exemple dans la maison paternelle : l'habitude de compter, de ménager son argent. Ce fut lui qui le produisit à la cour, où il lui ménagea un accueil très flatteur.

Mme de Sévigné avait fait plusieurs voyages à Grignan. Elle s'y rendit encore en 1694, et assista au double mariage de Pauline et de Louis-Provence. Ces deux mariages, très avantageux du côté de la fortune, vinrent calmer les inquiétudes que depuis longtemps lui causaient les cruels embarras d'argent où se trouvaient sa fille et son gendre. Mais des soucis d'une autre nature ôtèrent le repos à ses derniers jours. La santé de Mme de Grignan devint extrêmement mauvaise. Les inquiétudes de sa mère furent si vives, que très vraisemblablement ses forces affaiblies et son sang échauffé la prédisposèrent à la maladie dont elle fut bientôt atteinte. Au mois d'avril 1696, elle fut atteinte de la petite vérole. Elle était au château de Grignan. Mlle de Martillac, demoiselle de compagnie de Mme de Grignan, lui donna des soins avec une affection et un dévouement que la crainte de la contagion n'effraya pas. Mme de Grignan était sous le même toit et ne parut pas au lit de mort de sa mère. Croyons pour son honneur que, trop malade elle-même et trahie par les forces du corps, elle fut dans l'impossibilité de s'y traîner. Au témoignage de M. de Grignan, Mme de

Sévigné montra, à l'heure de la mort, une fermeté et une soumission étonnantes. « Cette femme, dit-il, si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle. » Ce fut le 17 avril 1696 qu'elle fut emportée par le terrible fléau qui, neuf ans plus tard, devait aussi frapper sa fille. Elle avait soixante-dix ans et deux mois. Elle fut enterrée dans l'église collégiale de Grignan, à la gauche du grand autel.

Son esprit, comme son cœur, l'agrément de son commerce, sa bonté, sa fidélité dans ses amitiés, la rendaient infiniment regrettable à tous ceux de ses amis qui lui survivaient. Quelques jours après sa mort, Emmanuel de Coulanges, son cousin germain, écrivait à Mme de Simiane (Pauline) : « Quel coup pour nous tous, tant que nous sommes!... Mme de Coulanges est dans une désolation qu'on ne vous peut exprimer, et si grande que je crains qu'elle n'en tombe bien malade.... Mme la duchesse de Chaulnes s'en meurt. La pauvre Mme de la Troche!... Enfin, nous nous rassemblons pour pleurer. »

Qui pourrait douter qu'au milieu de ces douleurs une des plus vives n'ait été celle de Charles de Sévigné? Sa vie tout entière dit assez quels furent être ses regrets. Il donna d'ailleurs, après la mort de sa mère, des marques si touchantes de son respect pour toutes ses volontés et tous ses sentiments, que l'amour filial n'a point de larmes qui soient plus éloquentes. Mme de Sévigné, avant de quitter Paris pour son dernier voyage en Provence, avait laissé entre les mains du lieutenant civil le Camus une cassette qui renfermait des papiers où elle assurait des avantages à Mme de Grignan. Elle avait recommandé qu'elle en fit usage, si son frère élevait quelque prétention contre elle. Le Camus expliqua au marquis de Sévigné les intentions de sa mère, et

sur-le-champ obtint un acte de soumission. Sévigné écrivit à sa sœur une admirable lettre, qui le fait mieux connaître que tout ce que nous avons pu et pourrions dire de lui.

Mme de Grignan mourut le 16 août 1705, dans une terre aux environs de Marseille. Comme sa mère, nous l'avons dit, elle succomba à la petite vérole.

Son fils, au mois d'octobre de l'année précédente, lui avait été enlevé à Thionville par la même maladie, étrangement fatale à cette famille. Il était brigadier des armées du Roi, et s'était fort distingué à la bataille d'Hochstedt, si funeste à nos armes, et qui fut livrée deux mois avant sa mort, le 13 août 1704. Il ne laissa point de postérité.

Charles de Sévigné finit ses jours le 26 mars 1713, à Paris, dans sa maison sise grande rue du faubourg Saint-Jacques. Sa veuve, Jeanne-Marguerite de Brehan de Mauron, mourut plus de vingt ans après lui, en 1737.

Le comte de Grignan survécut plusieurs années à sa troisième femme : il mourut le 31 décembre 1714. Il revenait de Lambesc, où il avait été ouvrir l'assemblée des états, et se rendait à Marseille, lorsque la mort le surprit dans une hôtellerie. Il était fort âgé ; il gouvernait la Provence depuis quarante-cinq ans. Ce gouvernement, exercé pendant tant d'années, avait été souvent une lourde charge pour lui et pour sa maison ; mais il y avait rendu de très utiles services. Celui de tous qui a laissé le souvenir le plus glorieux pour lui est l'affaire de Toulon en 1707. Cette ville était menacée par le duc de Savoie et par le prince Eugène, qui avaient fait une pointe en Provence. Le maréchal de Tessé, qui était trop éloigné pour secourir la ville à temps, ordonna au comte de Grignan de la couvrir. Celui-ci forma rapidement un camp. Il avait fondu toute sa vaisselle d'argent pour en faire de la monnaie obsidionale. Son activité sauva

Toulon. « Le vieux Grignan, dit le duc de Savoie, nous a gagné de vitesse. » Lorsque le maréchal de Tessé fut arrivé, il y eut un combat contre les Impériaux, qui dura six heures, et pendant lequel, malgré son grand âge, Grignan, toujours à cheval, se battit comme un jeune officier.

Après la mort du comte de Grignan, le mari de sa fille Pauline, M. de Simiane, qui était premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, dut à la faveur de ce prince la lieutenance générale de Provence, dans laquelle il succéda à son beau-père. Il ne jouit que trois ans de sa charge : il mourut en 1718. Sa veuve passa plusieurs années à la cour, comme dame de compagnie de la duchesse d'Orléans; puis elle retourna en Provence, où elle vécut très retirée, dans une grande dévotion. Elle mourut à Aix, le 3 juillet 1737. Ce qui fera toujours profiter le nom de Mme de Simiane de l'immortalité de celui de Mme de Sévigné, c'est, avec toutes les pages charmantes que celle-ci a écrites sur l'enfance et sur la jeunesse de sa chère Pauline, la part que cette Pauline a prise aux premières publications des lettres de son aïeule.

Mme de Simiane eut trois filles, dont une seule, Mme de Villeneuve, a laissé une postérité qui existe encore.

LETTRES CHOISIES

DE

M^{ME} DE SÉVIGNÉ

1. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 14^e juillet (1655).

Voulez-vous toujours faire honte à vos parents? Ne vous lasserez-vous jamais de faire parler de vous toutes les campagnes? Pensez-vous que nous soyons bien aises d'entendre dire que M. de Turenne mande à la cour que vous n'avez rien fait qui vaille à Landrecy¹? En vérité, c'est avec un grand chagrin que nous entendons dire ces choses-là, et vous comprenez bien de quelle sorte je m'intéresse aux affronts que vous faites à notre maison.

1. Bussy, cousin de Mme de Sévigné, venait de se distinguer au siège de Landrecies, sous le

commandement du maréchal de Turenne, qui avait rendu de sa conduite un compte très favorable.

Mais je ne sais, mon cousin, pourquoi je m'amuse à faire la plaisante, car je n'en ai pas le loisir, et si peu que j'ai à vous dire, je le devrois dire sérieusement. Je vous dis donc que je suis ravie du bonheur que vous avez eu à tout ce que vous avez entrepris.

2. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 19^e juillet (1655).

Voici la troisième fois que je vous écris depuis que vous êtes parti : c'est assez pour vous faire voir que je n'ai rien sur le cœur contre vous. Je reçus l'adieu que vous me faisiez de Landrecy, pendant que j'étois à Livry, et je vous fis réponse en même temps. Je vois bien que vous ne l'avez pas reçue, et j'en suis fort fâchée; car, outre qu'elle étoit assez honnêtement tendre, c'est qu'elle étoit assez jolie, au moins à ce qu'il me sembloit; et comme elle vous étoit destinée, je suis en colère qu'un autre en ait eu le plaisir. Depuis cela, je vous ai encore écrit par un laquais que vous aviez envoyé ici, lequel étoit chargé de plusieurs lettres pour de belles dames. Je ne m'amusai pas à vous chicaner sur ce qu'il n'y en avoit point pour moi aussi, et je vous fis une petite lettre en galopant, qui vous faisoit connoître, quoique assez mal arrangée, la sensible joie que j'ai eue du bonheur que vous eûtes à vos gardes

de Landrecy, dont la nouvelle nous est venue ici le plus agréablement du monde, par des gens de la cour qui nous ont dit que Monsieur le Cardinal avoit dit beaucoup de bien de vous devant le Roi, qui en avoit dit lui-même, et ensuite toute la cour, qui avoit fort loué cette dernière action. Vous pouvez croire que ma joie n'a pas été médiocre d'entendre dire tout haut cela de vous. Mais pour en revenir à mon conte, ce fut sur cela que je vous écrivis ma seconde lettre, et cinq ou six jours après j'ai reçu celle où je vois que vous vous plaignez de moi. Cependant, mon pauvre cousin, vous voyez bien que vous n'en avez aucun sujet, et là-dessus on peut tirer une belle moralité : c'est qu'il ne faut jamais condamner personne sans l'entendre. Voilà ce que j'avois à vous dire pour ma justification. Quelque autre peut-être auroit pu réduire les mêmes choses en moins de paroles; mais il faut que vous supportiez mes défauts : chacun a son style; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique.

3. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 25^e novembre (1655).

On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver. Comme vous savez, mon pauvre cousin, que je vous aime un peu rustaument, je voudrois qu'on vous l'accordât; car on

dit qu'il n'y a rien qui avance tant les gens, et vous ne doutez pas de la passion que j'ai pour votre fortune. Mais, quoi qu'il puisse arriver, je serai contente. Si vous demeurez sur la frontière, l'amitié solide y trouvera son compte; et si vous revenez, l'amitié tendre sera satisfaite.

Le prince d'Harcourt et la Feuillade eurent querelle avant-hier chez Jeannin. Le prince disant que le chevalier de Gramont avoit l'autre jour ses poches pleines d'argent, il en prit à témoin la Feuillade, qui dit que cela n'étoit point, et qu'il n'avoit pas un sou. « Je vous dis que si. — Je vous dis que non. — Taisez-vous, la Feuillade. — Je n'en ferai rien. » Là-dessus le prince lui jeta une assiette à la tête, l'autre lui jeta un couteau : ni l'un ni l'autre ne porta. On se met entre-deux, on les fait embrasser; le soir ils se parlent au Louvre, comme si de rien n'étoit. Si vous avez jamais vu le procédé des académistes qui ont *campos*¹, vous trouverez que cette querelle y ressemble fort.

4. — A MÉNAGE

Vendredi 23^e juin (1656).

Votre souvenir m'a donné une joie sensible et m'a réveillé tout l'agrément de notre ancienne

1. On appeloit *académie* un lieu où les jeunes gens apprennent l'équitation et d'autres exercices du corps. — *Campos*, conge-

amitié. Vos vers m'ont fait souvenir de ma jeunesse¹, et je voudrois bien savoir pourquoi le souvenir de la perte d'un bien aussi irréparable ne donne point de tristesse. Au lieu du plaisir que j'ai senti, il me semble qu'on devoit pleurer; mais, sans examiner d'où peut venir ce sentiment, je veux m'attacher à celui que me donne la reconnaissance que j'ai de votre présent. Vous ne pouvez douter qu'il ne me soit agréable, puisque mon amour-propre y trouve si bien son compte, et que j'y suis célébrée par le plus bel esprit de mon temps. Il faudroit, pour l'honneur de vos vers, que j'eusse mieux mérité tout celui que vous me faites. Telle que j'ai été, et telle que je suis, je n'oublierai jamais votre véritable et solide amitié, et je serai toute ma vie la plus reconnoissante comme la plus ancienne de vos très humbles servantes.

5. — AU MARQUIS DE POMPONNE²

Lundi 17^e novembre (1664).

Aujourd'hui lundi 17^e novembre, M. Foucquet a été pour la seconde fois sur la sellette. Il s'est assis sans façon comme l'autre fois. Monsieur le

1. Ménage venait de faire paraître la 2^e édition de ses *Poésies*, où il y avait des vers en l'honneur de Mme de Sévigné, son ancienne élève, qui avait alors trente ans.

2. Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly, et qui devint ministre des affaires étrangères en 1671. Il avait été exilé, comme ami du surintendant Foucquet, en 1662.

Chancelier ¹ a recommencé à lui dire de lever la main : il a répondu qu'il avoit déjà dit les raisons qui l'empêchoient de prêter le serment ; qu'il n'étoit pas nécessaire de les redire. Là-dessus Monsieur le Chancelier s'est jeté dans de grands discours, pour faire voir le pouvoir légitime de la chambre ; que le Roi l'avoit établie, et que les commissions avoient été vérifiées par les compagnies souveraines. M. Foucquet a répondu que souvent on faisoit des choses par autorité, que quelquefois on ne trouvoit pas justes quand on y avoit fait réflexion. Monsieur le Chancelier a interrompu : « Comment ! vous dites donc que le Roi abuse de sa puissance ? » M. Foucquet a répondu . « C'est vous qui le dites, Monsieur, et non pas moi : ce n'est point ma pensée, et j'admire qu'en l'état où je suis, vous me vouliez faire une affaire avec le Roi ; mais, Monsieur, vous savez bien vous-même qu'on peut être surpris. Quand vous signez un arrêt, vous le croyez juste ; le lendemain vous le cassez : vous voyez qu'on peut changer d'avis et d'opinion. — Mais cependant, a dit Monsieur le Chancelier, quoique vous ne reconnoissiez pas la chambre, vous lui répondez, vous présentez des requêtes, et vous voilà sur la sellette. — Il est vrai, Monsieur, a-t-il répondu, j'y suis ; mais je n'y suis pas par ma volonté ; on m'y mène : il y a une puissance à laquelle il faut obéir, et c'est une mortification que Dieu me fait souffrir, et

1. C'est le 14 novembre 1664 que le surintendant Foucquet, après une instruction qui avait duré trois années, comparut,

pour la première fois, devant la chambre de justice de l'Arsenal, présidée par le chancelier Seguier.

que je reçois de sa main. Peut-être pouvoit-on bien me l'épargner, après les services que j'ai rendus, et les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer. » Après cela, Monsieur le Chancelier a continué l'interrogation de la pension des gabelles, où M. Foucquet a très bien répondu

6. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Mardi au soir 13^e novembre (1664).

Aujourd'hui notre cher ami est encore allé sur la sellette. L'abbé d'Effiat l'a salué en passant. Il lui a dit en lui rendant son salut : « Monsieur, je suis votre très humble serviteur, » avec cette mine riante et fine que nous connoissons. L'abbé d'Effiat en a été si saisi de tendresse, qu'il n'en pouvoit plus.

Aussitôt que M. Foucquet a été dans la chambre, Monsieur le Chancelier lui a dit de s'asseoir. Il a répondu : « Monsieur, vous prîtes hier avantage de ce que je m'étois assis : vous croyez que c'est reconnoître la chambre. Puisque cela est, je vous supplie de trouver bon que je ne me mette pas sur la sellette. » Sur cela, Monsieur le Chancelier a dit qu'il pouvoit donc se retirer. M. Foucquet a répondu : « Monsieur, je ne prétends point par là faire un incident nouveau. Je veux seulement, si vous le trouvez bon, faire ma protestation ordinaire, et en prendre acte : après quoi je

répondrai. » Il a été fait comme il a souhaité; il s'est assis, et on a continué la pension des gabelles, où il a parfaitement bien répondu. S'il continue, ses interrogations lui seront bien avantageuses. On parle fort à Paris de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a demandé une chose qui me fait frissonner : il conjure une de ses amies de lui faire savoir son arrêt par une certaine voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de se préparer à en recevoir la nouvelle par ceux qui viendront lui dire : ajoutant que, pourvu qu'il ait une demi-heure à se préparer, il est capable de recevoir sans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur.

Mercredi.

On n'a point entré aujourd'hui à la chambre, à cause de la maladie de la Reine, qui a été à l'extrémité : elle est un peu mieux. Elle reçut hier au soir Notre-Seigneur comme viatique. Ce fut la plus magnifique et la plus triste chose du monde, de voir le Roi et toute la cour, avec des cierges et mille flambeaux, aller querir et reconduire le saint sacrement. Il fut reçu avec une autre infinité de lumières. La Reine fit un effort pour se soulever, et le reçut avec une dévotion qui fit fondre en larmes tout le monde. Ce n'étoit pas sans peine qu'on l'avoit mise en cet état. Il n'y avoit eu que le Roi capable de lui faire entendre raison : à tous les autres elle avoit dit qu'elle

vouloit bien communier, mais non pas pour mourir : on avoit été deux heures à la résoudre.

L'extrême approbation que l'on donne à tout ce que répond M. Foucquet déplaît infiniment à Petit¹ : il craint qu'il ne gagne des cœurs. On croit même qu'il fera que Puis fera le malade pour interrompre le cours des admirations, et avoir le loisir de prendre un peu haleine des autres mauvais succès. Je suis très humble servante du cher solitaire², de Madame votre femme et de l'adorable Amalthée³.

7. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Le jeudi 20^e novembre (1664).

M^r Foucquet a été interrogé ce matin sur le marc d'or⁴ ; il y a très bien répondu. Plusieurs juges l'ont salué. Monsieur le Chancelier en a fait reproche, et dit que ce n'étoit point la coutume, et au conseiller breton⁵ : « C'est à cause que vous êtes de Bretagne que vous saluez si bas M. Foucquet. » En repassant par l'Arsenal, à pied, pour le promener, il a demandé quels ou-

1. *Petit* et, à la ligne suivante, *Puis*, sont deux noms de convention, dont le premier désigne Colbert et le second Seguier.

2. Le père de Pomponne, Arnauld d'Andilly, un des solitaires de Port-Royal.

3. Voyez p. 16, note 1.

4. Le *marc d'or* était un droit qu'on prélevait sur les offices à chaque changement de titulaire.

5. Hérault, conseiller au parlement de Rennes

vriers il voyoit : on lui a dit que c'étoient des gens qui travailloient à un bassin de fontaine. Il y est allé, et en a dit son avis, et puis s'est tourné en riant vers Artagnan¹, et lui a dit : « N'admirez-vous point de quoi je me mêle ? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces sortes de choses-là. » Ceux qui aiment M. Foucquet trouvent cette tranquillité admirable ; je suis de ce nombre. Les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde. Mme Foucquet la mère a donné un emplâtre à la Reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étoient à proprement parler des vapeurs. La plupart, suivant leur désir, se vont imaginant que la Reine prendra cette occasion pour demander au Roi la grâce de ce pauvre prisonnier ; mais pour moi, qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que Mme Foucquet, et qu'elle peut faire des miracles.

Vendredi 21^e novembre.

Aujourd'hui vendredi 21^e, on a interrogé M. Foucquet sur les cires et sucres. Il s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisoit, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné, a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera, car cette manière n'est pas bonne ; mais en vérité la patience échappe : il me semble que je ferois tout comme lui.

1. Capitaine des mousquetaires. C'étoit lui qui avait arrêté Foucquet.

Samedi au soir.

M. Foucquet a entré ce matin à la chambre. On l'a interrogé sur les octrois : il a été très mal attaqué, et il s'est très bien défendu. Ce n'est pas, entre nous, que ce ne soit un des endroits de son affaire le plus glissant. Je ne sais quel bon ange l'a averti qu'il avoit été trop fier ; mais il s'en est corrigé aujourd'hui, comme on s'est corrigé aussi de le saluer. On ne rentrera que mercredi à la chambre ; je ne vous écrirai aussi que ce jour-là. Au reste, si vous continuez à me tant plaindre de la peine que je prends de vous écrire, et à me prier de ne point continuer, je croirai que c'est vous qui vous ennuyez de lire mes lettres, et qui vous trouvez fatigué d'y faire réponse ; mais sur cela je vous promets encore de faire mes lettres plus courtes, si je puis ; et je vous quitte de la peine de me répondre, quoique j'aime infiniment vos lettres. Après ces déclarations, je ne pense pas que vous espériez d'empêcher le cours de mes gazettes. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions de témoigner son estime et son amitié, qu'il ne faut pas les perdre quand elles se présentent. Je vous supplie de faire tous mes compliments chez vous et dans votre voisinage.

8. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Le lundi 24^e novembre (1664)

Si j'en crois mon cœur, c'est moi qui vous suis véritablement obligée de recevoir si bien le soin que je prends de vous instruire. Croyez-vous que je ne trouve point de consolation en vous écrivant? Je vous assure que j'y en trouve beaucoup, et que je n'ai pas moins de plaisir à vous entretenir que vous en avez à lire mes lettres. Tous les sentiments que vous avez sur ce que je vous mande sont bien naturels; celui de l'espérance est commun à tout le monde, sans que l'on puisse dire pourquoi; mais enfin cela soutient le cœur.

Mercredi 26^e novembre.

Ce matin Monsieur le Chancelier a interrogé M. Foucquet; mais la manière a été différente: il semble qu'il soit honteux de recevoir tous les jours sa leçon par B***¹. Il a dit au rapporteur² de lire l'article sur quoi on vouloit interroger l'accusé; le rapporteur a lu, et cette lecture a duré si longtemps qu'il étoit dix heures et demie quand on a fini. Il a dit: « Qu'on fasse entrer Foucquet; »

1. Louis Berrier, créature et confident de Colbert.

2. Le rapporteur étoit Olivier le Fèvre d'Ormesson, maître des

requêtes, que son impartialité dans ce procès fit tomber en disgrâce. Il est désigné dans la lettre suivante par l'initiale de convention T***

et puis il s'est repris : « M. Foucquet ; » mais il s'est trouvé qu'il n'avoit point dit qu'on le fit venir, de sorte qu'il étoit encore à la Bastille. On l'est donc allé querir : il est venu à onze heures. On l'a interrogé sur les octrois : il a fort bien répondu ; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'auroit fort embarrassé, si on avoit été bien habile et bien éveillé ; mais au lieu d'être alerte, Monsieur le Chancelier sommeilloit doucement. On se regardoit, et je pense que notre pauvre ami en auroit ri s'il avoit osé. Enfin il s'est remis, et a continué d'interroger ; et M. Foucquet, quoiqu'il ait trop appuyé sur cet endroit où on le pouvoit pousser, il se trouve pourtant que par l'événement il aura bien dit ; car dans son malheur il a de certains petits bonheurs qui n'appartiennent qu'à lui. Si l'on travaille tous les jours aussi doucement qu'aujourd'hui, le procès durera encore un temps infini.

Je vous écrirai tous les soirs ; mais je n'enverrai ma lettre que le samedi au soir ou le dimanche, qui vous rendra compte du jeudi, vendredi et samedi ; et il faudroit quel'on pût vous en faire tenir encore une le jeudi, qui vous apprendroit le lundi, mardi et mercredi ; et ainsi les lettres n'attendroient point longtemps chez vous. Je vous conjure de faire mes compliments à notre cher solitaire et à votre chère moitié. Je ne vous dis rien de votre voisine¹ ; ce sera bientôt à moi à vous en mander des nouvelles.

1. Mme du Plessis Guénégau : voyez p. 16, note 1.

9. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Jeudi 27^e novembre (1664).

On a continué aujourd'hui les interrogations sur les octrois. Monsieur le Chancelier avoit bonne intention de pousser M. Foucquet aux extrémités, et de l'embarrasser; mais il n'en est pas venu à bout. M. Foucquet s'est fort bien tiré d'affaire. Il n'est entré qu'à onze heures, parce que Monsieur le Chancelier a fait lire le rapporteur, comme je vous l'ai mandé; et malgré toute cette belle dévotion, il disoit toujours tout le pis contre notre pauvre ami. Le rapporteur prenoit toujours son parti, parce que le Chancelier ne parloit que pour un côté. Enfin il a dit : « Voici un endroit sur quoi l'accusé ne pourra pas répondre. » Le rapporteur a dit : « Ah ! Monsieur, pour cet endroit-là, voici l'emplâtre qui le guérit, » et a dit une très forte raison, et puis il a ajouté : « Monsieur, dans la place où je suis, je dirai toujours la vérité, de quelque manière qu'elle se rencontre. » On a souri de l'*emplâtre*, qui a fait souvenir de celui qui a tant fait de bruit¹. Sur cela, on a fait entrer l'accusé, qui n'a pas été une heure dans la chambre, et en sortant plusieurs ont fait compliment à T*** de sa fermeté.

Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller

1. Voyez ci-dessus, p. 10.

dans une maison qui regarde droit dans l' Arsenal, pour voir revenir notre pauvre ami. J'étois masquée¹; je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan étoit auprès de lui; cinquante mousquetaires derrière, à trente ou quarante pas. Il paroissoit assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort, que je n'en pouvois plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé, et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées, et a pris cette mine riante que vous connoissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie, quand je l'ai vu rentrer dans cette petite porte. Si vous saviez combien on est malheureuse quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous auriez pitié de moi; mais je pense que vous n'en êtes pas quitte à meilleur marché, de la manière dont je vous connois.

10. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Lundi 1^{er} décembre (1664).

Il y a deux jours que tout le monde croyoit que l'on vouloit tirer l'affaire de M. Foucquet en longueur; présentement ce n'est plus la même chose, c'est tout le contraire : on presse extraor-

1. Les femmes alors portoient souvent des masques de velours noir que l'on appelloit *loups*.

dinairement les interrogations. Ce matin, Monsieur le Chancelier a pris son papier, et a lu, comme une liste, dix chefs d'accusation, sur quoi il ne donnoit pas le loisir de répondre. M. Foucquet a dit : « Monsieur, je ne prétends point tirer les choses en longueur, mais je vous supplie de me donner loisir de répondre. Vous m'interrogez, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse : il m'est important que je parle. Il y a plusieurs articles qu'il faut que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous ceux qui sont dans mon procès. » Il a donc fallu l'entendre, contre le gré des malintentionnés ; car il est certain qu'ils ne sauroient souffrir qu'il se défende si bien. Il a fort bien répondu sur tous les chefs. On continuera de suite, et la chose ira si vite que je crois que les interrogations finiront cette semaine.

Je viens de souper à l'hôtel de Nevers ; nous avons bien causé, la maîtresse du logis¹ et moi, sur ce chapitre. Nous sommes dans des inquiétudes qu'il n'y a que vous qui puissiez comprendre ; car pour toute la famille du malheureux, la tranquillité et l'espérance y règnent. On dit que M. de Nesmond² a témoigné en mourant que son plus grand déplaisir étoit de n'avoir pas été d'avis d.

1. Isabelle de Choiseul, femme du secrétaire d'État du Plessis Guénégaud. Elle venait de rentrer à l'hôtel de Nevers (sur le quai Conty d'à présent), du château de Fresnes (arrondissement de Meaux), à deux lieues de Pomponne. C'est elle qui est désignée, lettre 6, par le nom d'*Amalthée* :

son portrait sous ce nom se trouve dans la *Clélie* de Mlle de Scudéry.

2. Président au parlement de Paris, un des membres de la commission qui jugeait Foucquet. Il avait opiné contre la récusation que le Surintendant avait faite de Voisin et Pussort (voyez p. 19, note 2).

la récusation de ces deux juges ; que s'il eût été à la fin du procès, il auroit réparé cette faute ; qu'il prioit Dieu qu'il lui pardonnât celle qu'il avoit faite.

Je viens de recevoir votre lettre ; elle vaut mieux que tout ce que je puis jamais écrire. Vous mettez ma modestie à une trop grande épreuve, en me mandant de quelle manière je suis avec vous et avec notre cher solitaire. Il me semble que je le vois et que je l'entends dire ce que vous me mandez.

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie, et qui vous divertira. Le Roi se mêle depuis peu de faire des vers ; MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comme il s'y faut prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin, il dit au maréchal de Gramont : « Monsieur le Maréchal, je vous prie, lisez ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le Maréchal, après avoir lu, dit au Roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses : il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le Roi se mit à rire, et lui dit : « N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat ? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien ! dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement : c'est moi qui l'ai fait. — Ah ! Sire, quelle trahison ! Que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement. — Non, Monsieur le Maréchal

les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. » Le Roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrois que le Roi en fit là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connoître jamais la vérité.

Nous sommes sur le point d'en voir une bien cruelle, qui est le rachat de nos rentes sur un pied qui nous envoie droit à l'hôpital¹. L'émotion est grande, mais la dureté l'est encore plus. Ne trouvez-vous point que c'est entreprendre bien des choses à la fois? Celle qui me touche le plus n'est pas celle qui me fait perdre une partie de mon bien.

Mardi 2^e decembre.

Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement bien, que plusieurs n'ont pu s'empêcher de l'admirer. M. Renard² entre autres a dit : « Il faut avouer que cet homme est incomparable; il n'a jamais si bien parlé dans le Parlement, il se possède mieux qu'il n'a jamais fait. » C'étoit encore sur les six millions et sur ses dépenses. Il n'y a rien d'admirable comme tout ce qu'il a dit là-dessus. Je vous écrirai jeudi et vendredi, qui seront les deux derniers jours de l'interrogation, et je continuerai encore jusques au bout.

1 Un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel de Ville fut supprimé en 1664.

2. Conseiller de grand'chambre, un des membres de la commission.

Dieu veuille que ma dernière lettre vous apprenne la chose du monde que je souhaite le plus ardemment ! Adieu, mon cher Monsieur : priez notre solitaire¹ de prier Dieu pour notre pauvre ami. Je vous embrasse tous deux de tout mon cœur, et par modestie j'y joins Madame votre femme.

Mercredi 3^e décembre.

M. Foucquet a parlé aujourd'hui deux heures entières sur les six millions. Il s'est fait donner audience, il a dit des merveilles : tout le monde en étoit touché, chacun selon son sentiment. Pus-sort² faisoit des mines d'improbation et de négative, qui scandalisoient les gens de bien.

Quand M. Foucquet a eu cessé de parler, Pus-sort s'est levé impétueusement, et a dit : « Dieu merci, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son soûl. » Que dites-vous de ces belles paroles ? Ne sont-elles pas d'un fort bon juge ? On dit que le Chancelier est fort effrayé de l'érésipèle de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir : il craint que ce ne soit une répétition pour lui. Si cela pouvoit lui donner les sentiments d'un homme qui va paroître devant Dieu, encore seroit-ce quelque chose ; mais il faut craindre qu'on ne dise de lui comme d'Argant : *E mori come visse*³.

1. Voyez p. 9, note 2.

2. Conseiller au grand conseil, oncle de Colbert, et l'un des juges les plus acharnés contre Foucquet.

3. « Et il est mort comme il a vécu. » C'est une allusion à un vers de *la Jérusalem délivrée* du Tasse chant XIX, stance 26).

11 — AU MARQUIS DE POMPONNE

Jeudi 4^e décembre (1664).

Enfin les interrogations sont finies. Ce matin, M. Foucquet est entré dans la chambre; Monsieur le Chancelier a fait lire le projet¹ tout du long. M. Foucquet a repris la parole le premier, et a dit : « Monsieur, je crois que vous ne pouvez tirer autre chose de ce papier que l'effet qu'il vient de faire, qui est de me donner beaucoup de confusion. » Monsieur le Chancelier a dit : « Cependant vous venez d'entendre, et vous avez pu voir par là que cette grande passion pour l'État, dont vous nous avez parlé tant de fois, n'a pas été si considérable que vous n'avez pensé à le brouiller d'un bout à l'autre. — Monsieur, a dit M. Foucquet, ce sont des pensées qui me sont venues dans le fort du désespoir où me jetoit quelquefois Monsieur le Cardinal, principalement lorsque, après avoir plus contribué que personne du monde à son retour en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. J'ai une lettre de lui et une de la Reine mère, qui font foi de ce que je dis; mais on les a prises dans mes papiers, avec plusieurs autres. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, qui étoit tellement hors de ma mémoire et de mon esprit, que j'ai

1. C'était un projet vague de résistance à main armée, que Foucquet avait écrit quinze ans auparavant.

été plus de deux ans sans y penser, et sans croire l'avoir. Quoi qu'il en soit, je le désavoue de tout mon cœur, et vous supplie de croire, Monsieur, que ma passion pour la personne et le service du Roi n'en a pas été diminuée. » Monsieur le Chancelier a dit : « Il est bien difficile de le croire, quand on voit une pensée opiniâtrément exprimée en différents temps. » M. Foucquet a répondu : « Monsieur, dans tous les temps, et même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du Roi ; et dans ces temps-là vous étiez, Monsieur, le chef du conseil de ses ennemis, et vos proches donnoient passage à l'armée qui étoit contre lui¹. »

Monsieur le Chancelier a senti ce coup ; mais notre pauvre ami étoit échauffé, et n'étoit pas tout à fait le maître de son émotion. Ensuite on lui a parlé de ses dépenses ; il a dit : « Monsieur, je m'offre à faire voir que je n'en ai fait aucune que je n'aie pu faire, soit par mes revenus, dont Monsieur le Cardinal avoit connoissance, soit par mes appointements, soit par le bien de ma femme ; et si je ne pouvois prouver ce que je dis, je consens d'être traité aussi mal qu'on le peut imaginer. » Enfin cette interrogation a duré deux heures, où M. Foucquet a très bien dit, mais avec chaleur et colère, parce que la lecture de ce projet l'avoit extraordinairement touché.

Quand il a été parti, Monsieur le Chancelier a dit : « Voici la dernière fois que nous l'interro-

1. En 1652. Seguier avait décidé son gendre le duc de Sully à faire passer l'armée espagnole

conduite par Condé sur le pont de Mantes, dont Sully étoit alors gouverneur.

gerons. » M. Poncet¹ s'est approché, et lui a dit : « Monsieur, vous ne lui avez point parlé des preuves qu'il y a qu'il a commencé à exécuter le projet. » Monsieur le Chancelier a répondu : « Monsieur, elles ne sont pas assez fortes ; il y auroit répondu trop facilement. » Là-dessus Sainte-Hélène² et Pussort ont dit : « Tout le monde n'est pas de ce sentiment. » Voilà de quoi rêver et faire des réflexions. A demain le reste.

Vendredi 5^e décembre.

On a parlé ce matin des requêtes³, qui sont de peu d'importance, sinon autant que les gens de bien y voudront avoir égard en jugeant. Voilà qui est donc fait. C'est mardi à M. d'Ormesson à parler ; il doit récapituler toute l'affaire : cela durera encore toute la semaine qui vient, c'est-à-dire qu'entre ci et là ce n'est pas vivre que la vie que nous passerons. Pour moi, je ne suis pas connoissable, et je ne crois pas que je puisse aller jusque-là. M. d'Ormesson m'a priée de ne le plus voir que l'affaire ne soit jugée ; il est dans le conclave, et ne veut plus avoir de commerce avec le monde. Il affecte une grande réserve ; il ne parle point, mais il écoute, et j'ai eu le plaisir, en lui disant adieu, de lui dire tout ce que je pense. Je vous manderaï tout ce que j'apprendraï, et Dieu veuille que ma dernière nouvelle soit comme je la

1. Maître des requêtes, créature du Chancelier.

2. Le Cormier de Sainte-Hélène, conseiller au parlement de

Rouen. Il fut rapporteur conjointement avec d'Ormesson.

3. Des requêtes présentées par Fouquet.

desire! Je vous assure que nous sommes tous à plaindre : j'entends vous et moi, et ceux qui en font leur affaire comme nous. Adieu, mon cher Monsieur : je suis si triste et si accablée ce soir que je n'en puis plus.

12 — AU MARQUIS DE POMPONNE

Mardi 9^e décembre (1664).

Je vous assure que ces jours-ci sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose : c'est un mal que toute la famille du pauvre prisonnier ne connoît point. Je les ai vus, je les ai admirés. Il semble qu'ils n'aient jamais su ni lu ce qui est arrivé dans les temps passés. Ce qui m'étonne encore plus, c'est que Sapho¹ est tout de même, elle dont l'esprit et la pénétration n'a point de bornes. Quand je médite encore là-dessus, je me flatte, et je suis persuadée, ou du moins je me veux persuader qu'elles en savent plus que moi. D'autre côté, quand je raisonne avec d'autres gens moins prévenus, dont le sens est admirable, je trouve les mesures si justes, que ce sera un vrai miracle si la chose va comme nous la souhaitons. On ne perd jamais que d'une voix, et cette voix fait le tout. Je me souviens de ces récusations, dont ces pauvres femmes pen-

¹ Mlle de Scudéry, qui avait fait elle-même son portrait sous ce nom dans son roman intitulé *Artamene ou le Grand Cyrus*.

soient être assurées : il est vrai que nous ne les perdîmes que de cinq à dix-sept. Depuis cela, leur assurance m'a donné de la défiance. Cependant, au fond de mon cœur, j'ai un petit brin de confiance. Je ne sais d'où il vient ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. Je causois hier de toute cette affaire avec Mme du Plessis ; je ne puis voir ni souffrir que les gens avec qui j'en puis parler, et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère comme je fais, sans en savoir la raison. « Mais pourquoi espérez-vous ? — Parce que j'espère. » Voilà nos réponses : ne sont-elles pas bien raisonnables ? Je lui disois avec la plus grande vérité du monde que si nous avions un arrêt tel que nous le souhaitons, le comble de ma joie étoit de penser que je vous enverrois un homme à cheval, à toute bride, qui vous apprendroit cette agréable nouvelle, et que le plaisir d'imaginer celui que je vous ferois rendroit le mien entièrement complet. Elle comprit cela comme moi, et notre imagination nous donna plus d'un quart d'heure de *campos* ¹.

Cependant je veux rajuster la dernière journée de l'interrogatoire sur le crime d'État². Je vous l'avois mandé comme on me l'avoit dit ; mais la même personne s'en est mieux souvenue, et me l'a redit ainsi. Après que M. Foucquet eut dit que le seul effet qu'on pouvoit tirer du projet, c'étoit de lui avoir donné la confusion de l'entendre, Monsieur le Chancelier lui dit : « Vous

1 Voyez p. 4, note 1.

2 Voyez la lettre 11.

ne pouvez pas dire que ce ne soit là un crime d'État. » Il répondit : « Je confesse, Monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je supplie ces Messieurs, dit-il se tournant vers les juges, de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'État : ce n'est pas qu'ils ne soient plus habiles que moi, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du Prince, et que tout d'un coup on se met à la tête du conseil de ses ennemis ; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts ; qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son véritable maître ; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'État : voilà, Messieurs, ce qui s'appelle un crime d'État. » Monsieur le Chancelier ne savoit où se mettre, et tous les juges avoient fort envie de rire. Voilà au vrai comme la chose se passa. Vous m'avouerez qu'il n'y a rien de plus spirituel, de plus délicat, et même de plus plaisant.

Toute la France a su et admiré cette réponse. Ensuite il se défendit en détail, et dit ce que je vous ai mandé. J'aurois eu sur le cœur que vous n'eussiez point su cet endroit comme il est : notre cher ami y auroit beaucoup perdu. Ce matin, M. d'Ormesson a commencé à récapituler toute l'affaire ; il a fort bien parlé et fort nettement. Il dira jeudi son avis. Son camarade¹ parlera deux jours ; on prétend quelques jours encore pour les

1. Sainte-Hélène : voyez p 22, note 2.

autres opinions. Il y a des juges qui prétendent bien s'étendre, de sorte que nous avons encore à languir jusques à la semaine qui vient. En vérité, ce n'est pas vivre que d'être en l'état où nous sommes.

Mercredi 10^e décembre.

M. d'Ormesson a continué la récapitulation du procès ; il a fait des merveilles, c'est-à-dire il a parlé avec une netteté, une intelligence et une capacité extraordinaire. Pussort l'a interrompu cinq ou six fois, sans autre dessein que de l'empêcher de si bien dire. Il lui a dit sur un endroit qui lui paroissoit fort pour M. Foucquet : « Monsieur, nous parlerons après vous, nous parlerons après vous. »

13. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Jeudi 11^e décembre (1664).

M. d'Ormesson achèvera demain. Sainte-Hélène parlera samedi. Lundi, les deux rapporteurs diront leur avis, et mardi ils s'assembleront tous dès le matin, et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt. Je suis transi quand je pense à ce jour-là. Cependant la famille a de grandes espérances. Foucaut¹ va sollicitant par-

1. Le greffier de la chambre de l'Arsenal.

tout, et fait voir un écrit du Roi, où on lui fait dire qu'il trouveroit fort mauvais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustraction des papiers; que c'est lui qui les a fait prendre; qu'il n'y en a aucun qui serve à la défense de l'accusé; que ce sont des papiers qui touchent son État, et qu'il le déclare afin qu'on ne pense pas juger là-dessus. Que dites-vous de tout ce beau procédé? N'êtes-vous point désespéré qu'on fasse entendre les choses de cette façon-là à un prince qui aimeroit la justice et la vérité s'il les connoissoit? Il disoit l'autre jour, à son lever, que Foucquet étoit un homme dangereux : voilà ce qu'on lui met dans la tête. Enfin nos ennemis ne gardent plus aucunes mesures : ils vont présentement à bride abattue; les menaces, les promesses, tout est en usage. Si nous avons Dieu pour nous, nous serons les plus forts. Vous aurcz peut-être encore une de mes lettres, et si nous avons de bonnes nouvelles, je vous les manderai par un homme exprès à toute bride. Je ne saurois dire ce que je ferai si cela n'est pas. Je ne comprends moi-même ce que je deviendrai. Mille baisemains à notre solitaire et à votre chère moitié. Faites bien prier Dieu.

Samedi 13^e décembre.

On a voulu, après avoir bien changé et rechangé, que M. d'Ormesson dît son avis aujourd'hui, afin que le dimanche passât par-dessus, et que Sainte-Hélène, recommençant lundi sur nouveaux frais, fît plus d'impression. M. d'Ormesson

a donc opiné au bannissement perpétuel et à la confiscation de biens au Roi. M. d'Ormesson a couronné par là sa réputation. L'avis est un peu sévère, mais prions Dieu qu'il soit suivi. Il est toujours beau d'aller le premier à l'assaut.

14. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Mercredi 17^e Décembre (1664).

Vous languissez, mon pauvre Monsieur, mais nous languissons bien aussi. J'ai été fâchée de vous avoir mandé que l'on auroit mardi un arrêt, car, n'ayant point eu de mes nouvelles, vous aurez cru que tout est perdu ; cependant nous avons encore toutes nos espérances. Je vous mandai samedi comme M. d'Ormesson avoit rapporté l'affaire et opiné ; mais je ne vous parlai point assez de l'estime extraordinaire qu'il s'est acquise par cette action. J'ai ouï dire à des gens du métier que c'est un chef-d'œuvre que ce qu'il a fait, pour s'être expliqué si nettement, et avoir appuyé son avis sur des raisons si solides et si fortes ; il y mêla de l'éloquence, et même de l'agrément. Enfin jamais homme de sa profession n'a eu une plus belle occasion de se faire paroître, et ne s'en est jamais mieux servi. S'il avoit voulu ouvrir sa porte aux louanges, sa maison n'auroit pas désempi ; mais il a voulu être modeste, il s'est caché avec soin. Son camarade très indigne

Sainte-Hélène parla lundi et mardi : il reprit toute l'affaire pauvrement et misérablement, lisant ce qu'il disoit, et sans rien augmenter, ni donner un autre tour à l'affaire. Il opina, sans s'appuyer sur rien, que M. Foucquet auroit la tête tranchée, à cause du crime d'État ; et pour attirer plus de monde à lui, et faire un trait de Normand, il dit qu'il falloit croire que le Roi donneroît grâce ; que c'étoit lui seul qui le pouvoit faire. Ce fut hier qu'il fit cette belle action, dont tout le monde fut aussi touché qu'on avoit été aise de l'avis de M. d'Ormesson.

Ce matin, Pussort a parlé quatre heures, mais avec tant de véhémence, tant de chaleur, tant d'empportement, tant de rage, que plusieurs des juges en étoient scandalisés, et l'on croit que cette furie peut faire plus de bien que de mal à notre pauvre ami. Il a redoublé de force sur la fin de son avis, et a dit sur ce crime d'État, qu'un certain Espagnol nous devoit faire bien de la honte, qui avoit eu tant d'horreur d'un rebelle, qu'il avoit brûlé sa maison, parce que Charles de Bourbon¹ y avoit passé ; qu'à plus forte raison nous devons avoir en abomination le crime de M. Foucquet ; que pour le punir il n'y avoit que la corde et les gibets, mais qu'à cause des charges qu'il avoit possédées, et qu'il avoit plusieurs parents considérables, il se relâchoit à prendre l'avis de M. de Sainte-Hélène.

Que dites-vous de cette modération ? C'est à

1. Le connétable Charles de Bourbon, qui étoit allé servir | sous Charles-Quint contre la France.

cause qu'il est oncle de M. Colbert et qu'il a été récusé, qu'il a voulu en user si honnêtement. Pour moi, je saute aux nues quand je pense à cette infamie. Je ne sais demain si on jugera, ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine. Nous avons encore de grandes salves à essayer; mais peut-être que quelqu'un reprendra l'avis de ce pauvre M. d'Ormesson, qui jusqu'ici a été si mal suivi.

Il faut que je vous conte encore une action héroïque de Masnau¹. Il étoit malade à mourir, il y a huit jours, d'une colique néphrétique; il prit plusieurs remèdes, et se fit saigner à minuit. Le lendemain, à sept heures, il se fit traîner à la chambre de justice; il y souffrit des douleurs inconcevables. Monsieur le Chancelier le vit pâlir; il lui dit: « Monsieur, vous n'en pouvez plus, retirez-vous. » Il lui répondit: « Monsieur, il est vrai, mais il faut mourir ici. » Monsieur le Chancelier, le voyant quasi s'évanouir, lui dit, le voyant s'opiniâtrer: « Eh bien! Monsieur, nous vous attendrons. » Sur cela, il sortit pour un quart d'heure, et dans ce temps il fit deux pierres d'une grosseur si considérable, qu'en vérité cela pourroit passer pour un miracle, si les hommes étoient dignes que Dieu en voulût faire. Ce bonhomme rentra gai et gaillard, et en vérité chacun fut surpris de cette aventure.

Voilà tout ce que je sais. Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire. On ne parle d'autre chose; on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts; on s'attendrit,

1. Conseiller au parlement de Metz, un des membres de la commission.

on espère, on craint, on peste, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé : enfin, mon pauvre Monsieur, c'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement ; mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux. Il sait tous les jours ce qui se passe, et tous les jours il faudroit faire des volumes à sa louange. Je vous conjure de bien remercier Monsieur votre père de l'aimable petit billet qu'il m'a écrit, et des belles choses qu'il m'a envoyées. Hélas ! je les ai lues, quoique j'aie la tête en quatre. Dites-lui que je suis ravie qu'il m'aime un peu, c'est-à-dire beaucoup, et que pour moi je l'aime encore davantage. J'ai reçu votre dernière lettre. Eh ! mon Dieu, vous me payez au delà de ce que je fais pour vous : je vous dois du reste.

15. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Vendredi 19^e decembre (1664).

Voici un jour qui nous donne de grandes espérances ; mais il faut reprendre de plus loin. Je vous ai mandé comme M. Pussort opina mercredi à la mort ; jeudi, Noguez, Gisaucourt, Fériol, Hérault, à la mort encore. Roquesante finit la matinée, et, après avoir parlé une heure admirablement bien, il reprit l'avis de M. d'Ormesson. Ce matin nous avons été au-dessus du vent, car

deux ou trois incertains ont été fixés, et tout d'un article nous avons eu la Toison, Masnau, Verdier, la Baume et Catinat, de l'avis de M. d'Ormesson. C'étoit à Poncet à parler ; mais, jugeant que ceux qui restent sont quasi tous à la vie, il n'a pas voulu parler, quoiqu'il ne fût qu'onze heures. On croit que c'est pour consulter ce qu'on veut qu'il dise, et qu'il n'a pas voulu se décrier et aller à la mort sans nécessité. Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux que la joie n'en est point entière ; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous mettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre Monsieur, nous aurons le plaisir et la joie de voir notre ami, quoique bien malheureux, au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire. Nous verrons demain ce qui arrivera. Nous en avons sept, ils en ont six. Voici ceux qui restent : le Feron, Moussy, Brillac, Benard, Renard, Voisin, Pontchartrain et le Chancelier. Il y en a plus qu'il ne nous en faut de bons à ce reste-là.

Samedi 20^e décembre.

Louez Dieu, Monsieur, et le remerciez : notre pauvre ami est sauvé. Il a passé de treize à l'avis de M. d'Ormesson, et neuf à celui de Sainte-Hélène. Je suis si aise que je suis hors de moi.

16. -- AU MARQUIS DE POMPONNE

Dimanche au soir, 21^e décembre (1664).

Je mourois de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle. Mon courrier n'avoit pas fait une grande diligence : il avoit dit en partant qu'il n'iroit coucher qu'à Livry¹. Enfin il est arrivé le premier, à ce qu'il m'a dit. Mon Dieu ! que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'esprit d'une si terrible peine, font sentir un inconcevable plaisir ! De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier ; tout de bon, elle étoit trop complète ; j'avois peine à la soutenir. Le pauvre homme apprit cette bonne nouvelle par l'air², peu de moments après, et je ne doute point qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. Ce matin, le Roi a envoyé le chevalier du guet à Mmes Foucquet³, leur commander de s'en aller toutes deux à Montluçon en Auvergne, le marquis et la marquise de Charost⁴ à Ancenis, et le jeune Foucquet⁵ à Joinville en Champagne. La bonne femme a

1. Petit village, près de la forêt de Bondy, avec une abbaye dont l'oncle et tuteur de Mme de Sévigné, Christophe de Coulanges, étoit abbé.

2. Par des signaux.

3. La mère du Surintendant, Marie de Maupeou, et sa seconde fem-

me, Marie de Castille Ville-Mareuil

4. Legendre de Foucquet, et sa fille, d'un premier mariage.

5. Sans doute le dernier frère du Surintendant, Gilles, que Mme de Sévigné nomme ailleurs l'écuyer ; il fut premier écuyer de la grande écurie du Roi.

mandé au Roi qu'elle avoit soixante et douze ans, qu'elle supplioit Sa Majesté de lui donner son dernier fils, pour l'assister sur la fin de sa vie, qui apparemment ne seroit pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol¹, car le Roi change l'exil en une prison.

Lundi au soir.

Ce matin, à dix heures, on a mené M. Foucquet à la chapelle de la Bastille. Foucaut tenait son arrêt à la main. Il lui a dit : « Monsieur, il faut me dire votre nom, afin que je sache à qui je parle. » M. Foucquet a répondu : « Vous savez bien qui je suis, et pour mon nom je ne le dirai non plus ici que je ne l'ai dit à la chambre; et pour suivre le même ordre, je fais mes protestations contre l'arrêt que vous m'allez lire. » On a écrit ce qu'il disoit, et en même temps Foucaut s'est couvert et a lu l'arrêt. M. Foucquet l'a écouté découvert. Ensuite on a séparé de lui Pecquet et Lavalée², et les cris et les pleurs de ces pauvres gens ont pensé fendre le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer. Ils faisoient un bruit si étrange que M. d'Artagnan a été contraint de les aller consoler; car il sembloit que ce fût un arrêt de mort qu'on vint de lire à leur maître. On les a mis tous deux dans une chambre à la Bastille : on ne sait ce qu'on en fera.

1. A Pignerol, sur la frontière du département des Hautes-Alpes, ville alors française (jusqu'en 1696), avec un château fort qui a

longtemps servi de prison d'État.

2. Pecquet étoit le médecin du Surintendant; Lavalée étoit son valet de chambre.

Cependant M. Foucquet est allé dans la chambre d'Artagnan. Pendant qu'il y étoit, il a vu par la fenêtre passer M. d'Ormesson, qui venoit de reprendre quelques papiers qui étoient entre les mains de M. d'Artagnan. M. Foucquet l'a aperçu; il l'a salué avec un visage ouvert et plein de joie et de reconnoissance. Il lui a même crié qu'il étoit son très humble serviteur. M. d'Ormesson lui a rendu son salut avec une très grande civilité, et s'en est venu, le cœur tout serré, me raconter ce qu'il avoit vu.

A onze heures, il y avoit un carrosse prêt, où M. Foucquet est entré avec quatre hommes; M. d'Artagnan à cheval avec cinquante mousquetaires. Il le conduira jusques à Pignerol, où il le laissera en prison sous la conduite d'un nommé Saint-Mars, qui est fort honnête homme, et qui prendra cinquante soldats pour le garder. Je ne sais si on lui a donné un autre valet de chambre. Si vous saviez comme cette cruauté paroît à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes, Pecquet et Lavalée! c'est une chose inconcevable; on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préservera, comme il a fait jusqu'ici. Il faut mettre sa confiance en lui, et le laisser sous sa protection, qui lui a été si salutaire.

J'ai vu cette nuit la comète: sa queue est d'une fort belle longueur; j'y mets une partie de mes espérances. Mille baisemains à votre chère femme.

17. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Vendredi au soir (26^e décembre 1664).

Il semble par vos beaux remerciements que vous me donniez mon congé, mais je ne le prends pas encore. Je prétends vous écrire quand il me plaira. Notre cher ami est par les chemins. Il a couru un bruit ici qu'il étoit bien malade. Tout le monde disoit : « Quoi? déjà? » On disoit encore que M. d'Artagnan avoit envoyé demander à la cour ce qu'il feroit de son prisonnier malade, et qu'on lui avoit répondu durement qu'il le menât toujours, en quelque état qu'il fût. Tout cela est faux ; mais on voit par là ce que l'on a dans le cœur, et combien il est dangereux de donner des fondements sur quoi on augmente tout ce qu'on voit. Pecquet et Lavalée sont toujours à la Bastille. En vérité, cette conduite est admirable. On recommence la chambre après les Rois.

Je crois que les pauvres exilées sont arrivées présentement à leur gîte. Quand notre ami sera au sien, je vous le manderai ; car il le faut mettre jusqu'à Pignerol, et plutôt à Dieu que de Pignerol nous le pussions faire revenir où nous voudrions bien ! Et vous, mon pauvre Monsieur, combien durera encore votre exil¹? J'y pense bien souvent. Mille baisemains à Monsieur votre père. On m'a dit que Madame votre femme est ici, je l'irai voir.

1. Voyez p. 5, note 2. Pom- | venir à Paris au mois de fé-
ponne eut la permission de re- | vrier 1665.

18. — AU MARQUIS DE POMPONNE

Mardi (30^e décembre 1684).

Je crois que notre cher ami est arrivé; je n'en sais pas de nouvelles certaines. On a su seulement que M. d'Artagnan, continuant ses manières obligantes, lui a donné toutes les fourrures nécessaires pour passer les montagnes sans incommodité. J'ai su aussi qu'il avoit reçu des lettres du Roi, et qu'il avoit dit à M. Foucquet qu'il falloit se réjouir et avoir toujours bon courage, que tout alloit bien. On espère toujours des adoucissements, je les espère aussi : l'espérance m'a trop bien servie pour l'abandonner. Ce n'est pas que toutes les fois qu'à nos ballets je regarde notre maître, ces deux vers du Tasse ne me reviennent à la tête :

*Goffredo ascolta, e in rigida sembianza
Porge più di timor che di speranza*¹.

Cependant je me garde bien de me décourager : il faut suivre l'exemple de notre pauvre prisonnier; il est gai et tranquille, soyons-le aussi. J'aurai une sensible joie de vous revoir ici. Je ne crois pas que votre exil puisse encore être long. Assurez bien Monsieur votre père de ma tendresse.

1. « Godefroi écoute, et son air | d'espérance. » (Tasse, *la Jérusalem délivrée* chant V, st. 35)

19. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 20^e mai 1667.

Vous savez qu'il n'est plus question que de guerre. Toute la cour est à l'armée, et toute l'armée est à la cour. Paris est un désert, et, désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été,

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers.

Voilà deux vers. Cependant je ne sais si je les savois déjà, ou si je les viens de faire. Comme la chose n'est pas d'une fort grande conséquence, je reprendrai le fil de ma prose.

J'ai bien senti mon cœur pour vous depuis que j'ai vu tant de gens empressés à commencer, ou à recommencer, un métier que vous avez fait avec tant d'honneur, dans le temps que vous avez pu vous en mêler¹. C'est une chose douloureuse à un homme de courage, d'être chez soi quand il y a tant de bruit en Flandre. Comme je ne doute point que vous ne sentiez sur cela tout ce qu'un homme d'esprit, et qui a de la valeur, peut sentir, il y a de l'imprudence à moi de repasser sur un endroit si sensible. J'espère que vous me pardonnerez par le grand intérêt que j'y prends. On dit que vous avez écrit au Roi : envoyez-moi la

1. Bussy avait été exilé, au mois d'août 1666, et il se trouvait alors, condamné à l'inaction,

dans son château de Bussy, situé en Bourgogne, près de Sainte-Reine et de Flavigny (Côte-d'Or)

copie de votre lettre, et me mandez un peu des nouvelles de votre vie, quelles sortes de choses vous peuvent amuser, et si l'ajustement de votre maison n'y contribue pas beaucoup. Pour moi, j'ai passé l'hiver en Bretagne, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres, et un labyrinthe, d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit à la manière accoutumée : « Je vous fais parc ; » de sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. Ma fille vous fait mille amitiés. J'en fais autant à toute votre famille.

20. -- AU MARQUIS DE POMPONNE

A Fresnes¹, ce 1^{er} d'août (1667).

N'en déplaise au service du Roi, je crois, Monsieur l'Ambassadeur², que vous seriez tout aussi aise d'être ici avec nous, que d'être à Stockholm à ne regarder le soleil que du coin de l'œil. Il faut que je vous dise comme je suis présentement. J'ai M. d'Andilly à ma main gauche, c'est-à-dire du côté de mon cœur ; j'ai Mme de la Fayette à ma droite ; Mme du Plessis devant moi, qui s'amuse à barbouiller de petites images ; Mme de Motteville un peu plus loin, qui rêve

1. Voyez ci-dessus, p. 16, note 1.

2. Pomponne, rentré en grâce auprès du Roi (voyez p. 36, note 1),

avait été envoyé à Stockholm, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, au commencement de 1666.

profondément; notre oncle de Cessac¹, que je crains parce que je ne le connois guère; Mme de Caderousse²; sa sœur, qui est un fruit nouveau que vous ne connoissez pas, et Mlle de Sévigné³ sur le tout, allant et venant par le cabinet comme de petits frelons. Je suis assurée, Monsieur, que toute cette compagnie vous plairoit fort, et surtout si vous voyiez de quelle manière on se souvient de vous, combien l'on vous aime, et le chagrin que nous commençons d'avoir contre Votre Excellence, ou pour mieux dire contre votre mérite, qui vous tient longtemps à quatre ou cinq cents lieues de nous.

La dernière fois que je vous écrivis, j'avois toute ma tristesse et toute celle de mes amis. Présentement, sans que rien soit changé, nous avons toutes repris courage : ou l'on s'est accoutumé à son malheur, ou l'espérance nous soutient le cœur.

Cependant le Roi s'amuse à prendre la Flandre, et Castel Rodrigue⁴ à se retirer de toutes les villes que Sa Majesté veut avoir. Presque tout le monde est en inquiétude ou de son fils, ou de son frère, ou de son mari; car, malgré toutes nos prospérités, il y a toujours quelque blessé ou quelque tué. Pour moi, qui espère y avoir quelque gendre, je souhaite en général la conservation de toute la chevalerie.

1. Le marquis de Cessac. Ce ne peut être que par plaisanterie que Mme de Sévigné l'appelle « notre oncle ». Il était peut-être parent de Mme du Plessis Guénégaud, chez qui elle se trouvait alors.

2. Fille de Mme du Plessis Guénégaud.

3. Dont la *lettre* 21 annonce le mariage.

4. Gouverneur de la Flandre pour les Espagnols.

21. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 4^e décembre 1668.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle, qui sans doute vous donnera de la joie : c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du Royaume : c'est M. de Grignan, que vous connoissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes¹ pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire, de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvons souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paroît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paroît content : c'est beaucoup ; car on est si sot que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

1. Le comte de Grignan avait | Angélique-Clarisse d'Angennes
perdu deux premières femmes . | et Angélique du Puy-du-Fou.

22 — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 7^e janvier 1669

Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de Grignan : il est vrai que c'est un très bon et un très honnête garçon, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage ? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que par mon goût vous seriez tout le beau premier à la fête. Bon Dieu ! que vous y tiendriez bien votre place ! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois redis en moi-même : « Bon Dieu, quelle différence ! »

23. — AU COMTE DE GRIGNAN ¹A Paris, mercredi 6^e août 1670.

Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme du monde ? Peut-on être plus

1. Le comte de Grignan, nommé, en novembre 1669, lieutenant général en Provence, était parti pour son gouvernement en avril 1670. Sa femme resta, jusqu'au 5 février 1671, auprès de sa mère,

à Paris, où naquit, le 15 novembre 1670, sa fille aînée, Marie-Blanche, élevée d'abord près de Mme de Sévigné, et morte religieuse au couvent de la Visitation d'Aix

honnête, plus régulière? Peut-on vous aimer plus tendrement? Peut-on avoir des sentiments plus chrétiens? Peut-on souhaiter plus passionnément d'être avec vous? et peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs? Cela est assez ridicule que je dise tant de bien de ma fille; mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres; et d'autant plus que je la vois de plus près, et qu'en vérité, quelque bonne opinion que j'eusse d'elle sur les choses principales, je ne croyois point du tout qu'elle dût être exacte sur toutes les autres au point qu'elle l'est. Je vous assure que le monde aussi lui rend bien justice, et qu'elle ne perd aucune des louanges qui lui sont dues. Voilà mon ancienne thèse, qui me fera lapider un jour : c'est que le public n'est ni fou ni injuste; Mme de Grignan en doit être trop contente pour disputer contre moi présentement. Elle a été dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables; je me réjouis que vous soyez guéri, pour l'amour de vous, et pour l'amour d'elle. Je vous prie que si vous avez encore quelque bourrasque à essayer de votre bile, vous obteniez d'elle d'attendre que ma fille soit accouchée. Elle se plaint encore tous les jours de ce qu'on l'a retenue ici, et dit tout sérieusement que cela est bien cruel de l'avoir séparée de vous. Il semble que ce soit par plaisir que nous vous ayons mis à deux cents lieues d'elle. Je vous prie sur cela de calmer son esprit, et de lui témoigner la joie que vous avez d'espérer qu'elle accouchera heureusement ici. Rien n'étoit plus impossible que de l'emmener dans l'état où elle étoit; et rien ne sera si bon

pour sa santé, et même pour sa réputation, que d'y accoucher au milieu de ce qu'il y a de plus habile, et d'y être demeurée avec la conduite qu'elle a. Si elle vouloit après cela devenir folle et coquette, elle le seroit plus d'un an avant qu'on le pût croire, tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse. Je prends à témoin tous les Grignans qui sont ici, de la vérité de tout ce que je dis. Lajoie que j'en ai a bien du rapport à vous ; car je vous aime de tout mon cœur, et suis ravie que la suite ait si bien justifié votre goût. Je ne vous dis aucune nouvelle : ce seroit aller sur les droits de ma fille. Je vous conjure seulement de croire qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement que je fais à ce qui vous touche.

24. — AU COMTE DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 28^e novembre (1670).

Ne parlons plus de cette femme : nous l'aimons au delà de toute raison. Elle se porte très bien, et je vous écris en mon propre et privé nom. Je veux vous parler de Monsieur de Marseille¹, et vous conjurer, par toute la confiance que vous pouvez avoir en moi, de suivre mes conseils sur votre conduite avec lui. Je connois les manières des provinces, et je sais le plaisir

1. Toussaint de Forbin Janson, évêque de Marseille depuis 1658.

qu'on y prend à nourrir les divisions : en sorte qu'à moins que d'être toujours en garde contre les discours de ces Messieurs, on prend insensiblement leurs sentiments ; et très souvent c'est une injustice. Je vous assure que le temps ou d'autres raisons ont changé l'esprit de Monsieur de Marseille. Depuis quelques jours il est fort adouci ; et pourvu que vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles, jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire. Rien n'est plus capable d'ôter tous les bons sentiments, que de marquer de la défiance ; il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi, pour le devenir : la dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire : on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas. Je ne puis croire qu'il y ait du venin caché dans son cœur, avec toutes les démonstrations qu'il nous fait, et dont il seroit honnête d'être la dupe, plutôt que d'être capable de le soupçonner injustement. Suivez mes avis, ils ne sont pas de moi seule : plusieurs bonnes têtes vous demandent cette conduite, et vous assurent que vous n'y serez pas trompé. Votre famille en est persuadée : nous voyons les choses de plus près que vous ; tant de personnes qui vous aiment, et qui ont un peu de bon sens, ne peuvent guère s'y méprendre.

25. — A COULANGES ¹A Paris, ce lundi 15^e décembre (1670).

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie : enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste ; une chose que l'on ne peut pas croire à Paris (comment la pourroit-on croire à Lyon² ?) ; une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde ; une chose qui comble de joie Mme de Rohan et Mme d'Hauteville ; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue ; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire ; devinez-la : je vous le donne en trois. Jetez-vous votre langue aux chiens ? Eh bien ! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, devinez qui ? je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent.

1. Emmanuel de Coulanges, cousin germain de Mme de Sévigné.

2. Coulanges était à Lyon avec sa femme, chez l'intendant du Gué Bagnols, son beau-père.

Mme de Coulanges dit : « Voilà qui est bien difficile à deviner ; c'est Mme de la Vallière. — Point du tout, Madame. — C'est donc Mlle de Retz ? — Point du tout, vous êtes bien provinciale. — Vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est Mlle Colbert. — Encore moins. — C'est assurément Mlle de Créquy. — Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse, dimanche, au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de..., Mademoiselle..., devinez le nom : il épouse Mademoiselle, ma foi ! par ma foi ! ma foi jurée ! Mademoiselle, la grande Mademoiselle ; Mademoiselle, fille de feu Monsieur¹ ; Mademoiselle, petite-fille de Henri IV ; Mademoiselle d'Eu, Mademoiselle de Dombes, Mademoiselle de Montpensier, Mademoiselle d'Orléans ; Mademoiselle, cousine germaine du Roi ; Mademoiselle, destinée au trône ; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur². Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer ; si enfin vous nous dites des injures : nous trouverons que vous avez raison ; nous en avons fait autant que vous.

Adieu : les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

1. Gaston, duc d'Orléans, frère
de Louis XIII, mort en 1660.

2. Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

26. — A COULANGES

A Paris, ce vendredi 19^e décembre (1670).

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries ; mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et de son bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme vous avez su. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommés dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France et qui donne le premier rang ; le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée ; le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut fait ensuite, où il prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui étoit hier, Mademoiselle espéra que le Roi signeroit, comme il l'avoit dit ; mais sur les sept heures du soir, Sa Majesté étant persuadée par la Reine, Monsieur et plusieurs barbons, que cette affaire faisoit tort à sa réputation, il se résolut de la rompre, et après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, il leur déclara, devant Monsieur

le Prince, qu'il leur défendoit de plus songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté, et tout le désespoir que méritoit une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives ; et tout le jour elle n'a pas sorti de son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe, voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais surtout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement : c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse. Nous espérons que vous en ferez autant, *e fra tanto vi bacio le mani*¹.

27. — A COULANGES

A Paris, ce mercredi 24^e décembre (1670).

Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre. Nous en réglions les actes et les scènes l'autre jour : nous prenions quatre jours au lieu de vingt-quatre heures, et c'étoit une pièce parfaite. Jamais il ne s'est vu de tels changements en si peu de temps ; jamais vous n'avez vu une émotion si générale ; jamais vous n'avez ouï une

1. En italien, « et sur cela je vous baise les mains. »

si extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué son personnage en perfection : il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix ; mais les bonnes grâces du Roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paroît pas déplorée. Mademoiselle a fort bien fait aussi : elle a bien pleuré ; elle a recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs au Louvre, dont elle avoit reçu toutes les visites. Voilà qui est fini. Adieu.

28. — A COULANGES

A Paris, ce mercredi 31^e décembre (1670).

J'ai reçu vos réponses à mes lettres. Je comprends l'étonnement où vous avez été de tout ce qui s'est passé depuis le 15^e jusqu'au 20^e de ce mois : le sujet le méritoit bien. J'admire aussi votre bon esprit, et combien vous avez jugé droit, en croyant que cette grande machine ne pourroit point aller depuis le lundi jusqu'au dimanche. La modestie m'empêche de vous louer à bride abattue là-dessus, parce que j'ai dit et pensé toutes les mêmes choses que vous. Je le dis à ma fille le lundi : « Jamais ceci n'ira à bon port jusqu'à dimanche ; » et je voulus parier, quoique tout respirât la noce, qu'elle ne s'achèveroit pas.

En effet, le jeudi le temps se brouilla, et la nuée creva le soir à dix heures, comme je vous l'ai mandé. Ce même jeudi, j'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu avis qu'elle s'en alloit se marier à la campagne, et que le coadjuteur de Reims¹ faisoit la cérémonie. Cela étoit ainsi résolu le mercredi au soir ; car pour le Louvre, cela fut changé dès le mardi. Mademoiselle écrivoit ; elle me fit entrer, elle acheva sa lettre, et puis me fit mettre à genoux auprès de son lit. Elle me dit à qui elle écrivoit, et pourquoi, et les beaux présents qu'elle avoit faits la veille, et le nom qu'elle avoit donné ; qu'il n'y avoit point de parti pour elle en Europe, et qu'elle vouloit se marier. Elle me conta une conversation mot à mot qu'elle avoit eue avec le Roi ; elle me parut transportée de joie de faire un homme bienheureux ; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnoissance de M. de Lauzun ; et sur tout cela je lui dis : « Mon Dieu, Mademoiselle, vous voilà bien contente ; mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès le lundi ? Savez-vous bien qu'un si grand retardement donne le temps à tout le Royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le Roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire ? » Elle me dit que j'avois raison ; mais elle étoit si pleine de confiance, que ce discours ne lui fit alors qu'une légère impression. Elle retourna sur la maison et sur les bonnes qualités de M. de Lauzun. Je lui dis ces vers de Sévère dans *Polyeucte* :

1. Charles-Maurice le Tellier, fils du Chancelier. Il fut nommé

archevêque de Reims l'année suivante.

Du moins ne la peut-on blâmer d'un mauvais choix :
Polyeucte a du nom, et sort du sang des rois¹.

Elle m'embrassa fort. Cette conversation dura une heure : il est impossible de la redire toute ; mais j'avois été assurément fort agréable durant ce temps, et je le puis dire sans vanité ; car elle étoit aise de parler à quelqu'un : son cœur étoit trop plein. A dix heures, elle se donna au reste de la France, qui venoit lui faire sur cela son compliment. Elle attendoit tout le matin des nouvelles, et n'en eut point. L'après-dînée, elle s'amusa à faire ajuster elle-même l'appartement de M. de Montpensier. Le soir, vous savez ce qui arriva. Le lendemain, qui étoit vendredi, j'allai chez elle : je la trouvai dans son lit ; elle redoubla ses cris en me voyant ; elle m'appela, m'embrassa, et me mouilla toute de ses larmes. Elle me dit : « Hélas ! vous souvient-il de ce que vous me dites hier ? Ah ! quelle cruelle prudence ! ah ! la prudence ! » Elle me fit pleurer à force de pleurer. J'y suis encore retournée deux fois ; elle est fort affligée, et m'a toujours traitée comme une personne qui sentoit ses douleurs : elle ne s'est pas trompée. J'ai retrouvé dans cette occasion des sentiments qu'on ne sent guère pour des personnes d'un tel rang. Ceci entre nous deux et Mme de Coulanges ; car vous jugez bien que cette causerie seroit entièrement ridicule avec d'autres. Adieu.

1. Acte II, scène 1. Le premier vers est légèrement modifié. — Madame de Coulanges dit dans ses *Mémoires* (tome IV, p. 213) que

c'étoit la chimère de la maison de Caumont, dont Lauzun étoit cadet, de vouloir descendre des rois d'Écosse.

29. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 6^e février (1671).

Ma douleur seroit bien médiocre si je pouvois vous la dépeindre : je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie¹, toujours pleurant et toujours mourant : il me sembloit qu'on m'arrachoit le cœur et l'âme ; et, en effet, quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être seule ; on me mena dans la chambre de Mme du Housset, on me fit du feu ; Agnès me regardoit sans me parler, c'étoit notre marché ; j'y passai jusqu'à cinq heures sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisoient mourir. J'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton. J'allai ensuite chez Mme de la Fayette, qui redoubla mes douleurs par la part qu'elle y prit. Elle étoit seule, et malade, et triste de la mort d'une sœur religieuse : elle étoit comme je la pouvois désirer. M. de la Rochefoucauld y vint ; on ne parla que de vous, de la raison que j'avois d'être touchée. Je revins enfin à huit heures de chez Mme de la Fayette ; mais en entrant ici, bon Dieu ! comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré ? Cette chambre où j'entrois toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes ; mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre pauvre petite fille²

1. Au couvent de la Visitation
du faubourg Saint-Jacques.

2. Marie-Blanche de Grignan :
voyez p. 42, note 1.

qui me représentoit la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souffris ? Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étois point avancée d'un pas pour le repos de mon esprit. L'après-dînée se passa avec Mme de la Troche à l'Arsenal. Le soir, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports, et ce soir j'achèverai celle-ci chez M. de Coulanges, où j'apprendrai des nouvelles ; car pour moi, voilà ce que je sais, avec les douleurs de tous ceux que vous avez laissés ici. Toute ma lettre seroit pleine de compliments, si je voulois.

30. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, le mercredi 18^e février (1671).

Ah ! ma bonne, que je voudrois bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop que le reste ! Eh bien, par exemple, voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas. Je sens qu'il m'ennuie de ne vous plus avoir : cette séparation m'a fait une douleur au cœur et à l'âme, que je sens comme un mal du corps. Je ne puis assez vous remercier de toutes les lettres que vous m'avez écrites sur le chemin : ces soins sont trop aimables, et font bien leur effet aussi ; rien n'est perdu avec moi. Vous m'avez écrit de partout ; j'ai admiré votre bonté : cela ne se fait point sans beaucoup d'amitié ; sans cela on seroit plus

aise de se reposer et de se coucher ; ce m'a été une consolation grande. L'impatience que j'ai d'en avoir encore et de Roanne et de Lyon, et de votre embarquement, n'est pas médiocre ; et si vous avez descendu au Pont ¹, et de votre arrivée à Arles, et comme vous avez trouvé ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à qui vous avez tant fait de civilités. Que vous êtes honnête de vous en être souvenue comme d'une de vos anciennes amies ! Hélas ! de quoi ne me souviens-je point ? Les moindres choses me sont chères ; j'ai mille dragons ². Quelle différence ! je ne revenois jamais ici sans impatience et sans plaisir : présentement j'ai beau chercher, je ne vous trouve plus ; mais comment peut-on vivre quand on sait que, quoi qu'on fasse, on ne retrouvera plus une si chère enfant ? Je vous ferai bien voir si je la souhaite, par le chemin que je ferai pour la retrouver. J'ai reçu une lettre de M. de Grignan. Il n'y en a point pour vous. Il me mande qu'il reviendra cet hiver : vous quittera-t-il, ou le suivrez-vous ? Mais, dans cette incertitude, louerai-je votre appartement ? On est tous les jours sur le point d'en conclure le marché. Faites-moi réponse.

Je vois tous les jours votre fille, ce qui s'appelle à l'âtre ³. Je veux qu'elle soit droite, voilà mon soin : cela seroit plaisant d'être votre fille et de

1. Au Pont-Saint-Esprit, petite ville, sur la rive droite du Rhône.

2. Expression familière, souvent employée entre la mère et la fille, pour dire « des tour-

ments d'esprit, des chagrins, des fantômes inquiétants. »

3. Au foyer, au moment où on la *remue*, la lave, lui met d'autres lauges.

M. de Grignan, et qu'elle ne fût pas bien faite. Je suis habile, j'ai même des précautions inutiles.

31. — A MADAME DE GRIGNAN

Vendredi 20^e février (1671).

Je vous avoue que j'ai une extraordinaire envie de savoir de vos nouvelles : songez, ma chère bonne, que je n'en ai point eu depuis la Palice. Je ne sais rien du reste de votre voyage jusqu'à Lyon, ni de votre route jusqu'en Provence : je me dévore, en un mot ; j'ai une impatience qui trouble mon repos. Je suis bien assurée qu'il me viendra des lettres : je ne doute point que vous n'ayez écrit ; mais je les attends, et je ne les ai pas : il faut se consoler, et s'amuser en vous écrivant.

Vous saurez, ma petite, qu'avant-hier, mercredi, après être revenue de chez Mme de Coulanges, où nous faisons nos paquets les jours d'ordinaire, je songeai à me coucher. Cela n'est pas extraordinaire ; mais ce qui l'est beaucoup, c'est qu'à trois heures après minuit j'entendis crier au voleur, au feu, et ces cris si près de moi et si redoublés, que je ne doutai point que ce fût ici ; je crus même entendre qu'on parloit de ma petite-fille ; je ne doutai pas qu'elle ne fût brûlée. Je me levai dans cette crainte, sans lumière, avec un tremblement qui m'empêchoit quasi de me soutenir. Je courus à son appartement, qui est le vôtre : je trouvai

tout dans une grande tranquillité ; mais je vis la maison de Guitaut¹ toute en feu ; les flammes passoient par-dessus la maison de Mme de Vauvineux. On voyait dans nos cours, et surtout chez M. de Guitaut, une clarté qui faisoit horreur : c'étoient des cris, c'étoit une confusion, c'étoient des bruits épouvantables, des poutres et des solives qui tomboient. Je fis ouvrir ma porte, j'envoyai mes gens au secours. M. de Guitaut m'envoya une cassette de ce qu'il a de plus précieux ; je la mis dans mon cabinet, et puis je voulus aller dans la rue pour bayer comme les autres ; j'y trouvai M. et Mme de Guitaut quasi nus, Mme de Vauvineux, l'ambassadeur de Venise, tous ses gens, la petite Vauvineux qu'on portoit tout endormie chez l'ambassadeur, plusieurs meubles et vaisselles d'argent qu'on sauvoit chez lui. Mme de Vauvineux faisoit démeubler. Pour moi, j'étois comme dans une île, mais j'avois grand'pitié de mes pauvres voisins. Mme Guéton et son frère donnoient de très bons conseils. Nous étions tous dans la consternation. Le feu étoit si allumé qu'on n'osoit en approcher, et l'on n'espéroit la fin de cet embrasement qu'avec la fin de la maison de ce pauvre Guitaut. Il faisoit pitié : il vouloit aller sauver sa mère, qui brûloit au troisième étage ; sa femme s'attachoit à lui, qui le retenoit avec violence ; il étoit entre la douleur de ne pas secourir sa mère, et la crainte de blesser sa femme,

1. Guillaume de Pechpeyrou Comminges, comte de Guitaut et, par sa première femme, marquis d'Époisse, étoit un des plus inti-

mes amis de Mme de Sévigné et son seigneur en Bourgogne, pour la terre de Bourbilly, près de Semur.

grosse de cinq mois : il faisoit pitié. Enfin il me pria de tenir sa femme, je le fis ; il trouva que sa mère avoit passé au travers de la flamme, et qu'elle étoit sauvée. Il voulut aller retirer quelques papiers ; il ne put approcher du lieu où ils étoient. Enfin il revint à nous dans cette rue où j'avois fait asseoir sa femme. Des capucins, pleins de charité et d'adresse, travaillèrent si bien, qu'ils coupèrent le feu. On jeta de l'eau sur les restes de l'embrasement, et enfin

Le combat finit faute de combattants ¹ :

c'est-à-dire, après que le premier et second étage de l'antichambre et de la petite chambre et du cabinet, qui sont à main droite du salon, eurent été entièrement consumés. On appela bonheur ce qui restoit de la maison, quoiqu'il y ait pour le pauvre Guitaut pour plus de dix mille écus de perte ; car on compte de faire rétablir cet appartement, qui étoit peint et doré. Il y avoit aussi plusieurs beaux tableaux à M. le Blanc, à qui est la maison ; il y avoit aussi plusieurs tables, et miroirs, miniatures, meubles, tapisseries. Ils ont grand regret à des lettres : je me suis imaginé que c'étoient des lettres de Monsieur le Prince². Cependant, vers les cinq heures du matin, il fallut songer à Mme de Guitaut : je lui offris mon lit ; mais Mme Guéton la mit dans le sien, parce qu'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la

¹ C'est, avec *finis* pour *cessa*, la fin du fameux récit du Cid (acte IV, scène III).

² Du grand Condé, dont le comte de Guitaut avoit été aide de camp, puis premier chambellan.

fimes saigner ; nous envoyâmes querir Boucher : il craint bien que cette grande émotion ne la fasse accoucher devant les neuf jours. Elle est donc chez cette pauvre Mme Guéton : tout le monde les vient voir, et moi je continue mes soins, parce que je l'ai trop bien commencé pour ne pas achever.

Vous m'allez demander comment le feu s'étoit mis à cette maison : on n'en sait rien ; il n'y en avoit point dans l'appartement où il a pris. Mais si on avoit pu rire dans une si triste occasion, quels portraits n'auroit-on point faits de l'état où nous étions tous ? Guitaut étoit nu en chemise, avec des chausses ; Mme de Guitaut étoit nu-jambes, et avoit perdu une de ses mules de chambre ; Mme de Vauvineux étoit en petite jupe, sans robe de chambre ; tous les valets, tous les voisins, en bonnets de nuit. L'ambassadeur étoit en robe de chambre et en perruque, et conserva fort bien la gravité de la Sérénissime¹. Voilà les tristes nouvelles de notre quartier. Je prie M. Deville² de faire tous les soirs une ronde pour voir si le feu est éteint partout : on ne sauroit avoir trop de précautions pour éviter ce malheur. Je souhaite, ma bonne, que l'eau vous ait été favorable ; en un mot, je vous souhaite tous les biens, et prie Dieu qu'il vous garantisse de tous les maux.

1. De la Sérénissime république de Venise.

2. Maître d'hôtel de Mme de Grignan.

32. -- A MADAME DE GRIGNAN

Vendredi au soir, 27^e février (1671).

Le Rhône, ma chère fille, me tient fort au cœur. Je crois que vous êtes arrivée heureusement ; mais j'aimerois bien à le savoir par vous : j'attends cette nouvelle avec une impatience digne de tout le reste. Il nous semble que vous arrivâtes samedi à Arles ; il nous semble que M. de Grignan est venu au-devant de vous au Saint-Esprit¹ ; il nous semble qu'il a été ravi de vous revoir et de vous ravoïr ; il nous semble que vous avez fait comme mercredi votre entrée à Aix ; et puis il nous semble que vous êtes bien lasse, ma chère enfant. Reposez-vous, au nom de Dieu ; tenez-vous au lit, restaurez-vous, et contez-moi bien l'état où vous êtes. Savez-vous que votre souvenir fait ici la fortune de ceux que vous en favorisez ? Les autres languissent après. Le petit mot pour ma tante² ne se peut payer. On est encore fort loin de vous oublier. On m'a tantôt dit mille horreurs de cette montagne de Tarare : que je la hais ! Il y a un autre certain chemin où la roue est en l'air, et l'on tient le carrosse par l'impériale : je ne soutiens pas cette idée ; mais il n'est plus question de tout cela.

Je ferai vos compliments à Mme de Villars. Il y a presse à être nommé dans mes lettres. Je vous remercie d'avoir fait mention de Brancas. Vous

1. Voyez p. 55, note 1.

2. Henriette de Coulanges

| marquise de la Trousse, sœur
| de la mère de Mme de Sevigné.

aurez vu votre tante ¹ au Saint-Esprit, et vous aurez été reçue comme une reine. Ma fille, je vous conjure de me bien mander tout cela, et de me parler de M. de Grignan, et de Monsieur d'Arles ². Vous savez que nous avons réglé que l'on hait autant les détails des gens que l'on n'aime guère, qu'on les aime de ceux que l'on aime beaucoup : c'est à vous à deviner de quel nombre vous êtes auprès de moi.

Mascaron, Bourdaloue me donnent tour à tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent pour le moins me rendre sainte. Dès que j'entends quelque chose de beau, je vous souhaite ; vous avez part à tout ce que je pense : j'admire en moi tous les jours les effets naturels d'une extrême amitié. Je vous embrasse tendrement, embrassez-moi aussi. Une petite amitié à mon Coadjuteur ³ ; pour M. de Grignan, il me semble qu'il est si glorieux de vous avoir, qu'il n'écoute plus personne.

33. — A MADAME DE GRIGNAN

Mardi 3^e mars (1671).

Si vous étiez ici, ma chère bonne, vous vous moqueriez de moi ; j'écris de provision, mais c'est

1. Anne d'Ornano, femme du comte d'Harcourt et sœur de la mère du comte de Grignan.

2. François de Grignan, archevêque d'Arles. l'aîné des

oncles du comte de Grignan.

3. Jean-Baptiste de Grignan, frère du Comte, coadjuteur de son oncle, l'archevêque d'Arles : voyez p. 114, note 1.

par une raison bien différente de celle que je vous donnois un jour, pour m'excuser d'écrire à quelqu'un une lettre qui ne devoit partir que dans deux jours : c'étoit parce que dans deux jours je n'aurois pas autre chose à lui dire. Voici tout le contraire : c'est que j'aime à vous entretenir à toute heure, et que c'est la seule consolation que je puisse avoir présentement. Je suis aujourd'hui toute seule dans ma chambre, par l'excès de ma mauvaise humeur. Je suis lasse de tout ; je me suis fait un plaisir de dîner ici, et je m'en fais un de vous écrire hors de propos ; mais, hélas ! vous n'avez pas de ces loisirs-là. J'écris tranquillement, et je ne comprends pas que vous puissiez lire de même : je ne vois pas un moment où vous soyez à vous. Je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et qui peut à peine comprendre son bonheur. Je vois des harangues, des infinités de compliments, de civilités, des visites ; on vous fait des honneurs extrêmes : il faut répondre à tout cela, vous êtes accablée ; moi-même, sur ma petite bonté, je n'y suffirois pas. Que fait votre paresse pendant tout ce tracas ? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place ; elle vous attend dans quelque moment perdu pour vous faire au moins souvenir d'elle, et vous dire un mot en passant. « Hélas ! dit-elle, mais vous m'oubliez : songez que je suis votre plus ancienne amie, celle qui ne vous ai jamais abandonnée, la fidèle compagne de vos plus beaux jours ; celle qui vous consolais de tous les plaisirs, et quelquefois vous les faisois haïr :

celle qui vous ai empêchée de mourir d'ennui et en Bretagne et dans votre grossesse. Quelquefois votre mère troubloit nos plaisirs; mais je savois bien où vous reprendre, et elle avoit des égards pour moi; présentement je ne sais plus où j'en suis; la dignité et l'éclat de votre mari me fera périr, si vous n'avez soin de moi.» Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot d'amitié, vous lui donnez quelque espérance de la posséder à Grignan; mais vous passez vite, et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le devoir et la raison sont autour de vous, qui ne vous donnent pas un moment de repos. Moi-même, qui les ai toujours tant honorés, je leur suis contraire, et ils me le sont : le moyen qu'ils vous donnent le temps de lire de telles lanterneries? Je vous assure, ma chère bonne, que je songe à vous continuellement, et je sens tous les jours ce que vous me dites une fois, qu'il ne falloit point appuyer sur ces pensées. Si l'on ne glissoit pas dessus, on seroit toujours en larmes, c'est-à-dire moi. Il n'y a lieu dans cette maison qui ne me blesse le cœur. Toute votre chambre me tue; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu, pour rompre un peu la vue d'une fenêtre sur ce degré par où je vous vis monter dans le carrosse de d'Hacqueville¹, et par où je vous rappelai. Je me fais peur quand je pense combien alors j'étois capable de me jeter par la fenêtre, car je suis folle quelquefois : ce cabinet, où je vous embrassai sans savoir ce que je faisais; ces Capucins, où j'allai entendre

1. D'Hacqueville, conseiller du Roi, le plus empressé et le plus obligeant des amis, très souvent nommé dans la Correspondance.

la messe ; ces larmes qui tomboient de mes yeux à terre, comme si c'eût été de l'eau qu'on eût répandue ; Sainte-Marie, Mme de la Fayette, mon retour dans cette maison, votre appartement, la nuit et le lendemain ; et votre première lettre, et toutes les autres, et encore tous les jours, et tous les entretiens de ceux qui entrent dans mes sentiments : ce pauvre d'Hacqueville est le premier ; je n'oublierai jamais la pitié qu'il eut de moi. Voilà donc où j'en reviens : il faut glisser sur tout cela, et se bien garder de s'abandonner à ses pensées et aux mouvements de son cœur. J'aime mieux m'occuper de la vie que vous faites présentement ; cela me fait une diversion, sans m'éloigner pourtant de mon sujet et de mon objet, qui est ce qui s'appelle poétiquement l'objet aimé. Je songe donc à vous, et je souhaite toujours de vos lettres ; quand je viens d'en recevoir, j'en voudrois bien encore. J'en attends présentement, et reprendrai ma lettre, quand j'en aurai reçu. J'abuse de vous, ma chère bonne ; j'ai voulu aujourd'hui me permettre cette lettre d'avance : mon cœur en avoit besoin, je n'en ferai pas une coutume.

Mercredi.

Ah ! ma bonne, quelle peinture de l'état où vous avez été ! et que je vous aurois mal tenu ma parole, si je vous avois promis de n'être point effrayée d'un si grand péril ! Mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin, sans frémir. Ce Rhône qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon où l'on a tort de pas-

ser même après avoir pris toutes ses mesures ! un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche. Par quel miracle n'avez-vous pas été brisés et noyés dans un moment ? Et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage ; et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous ; au lieu de vous faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer. Ah, mon Dieu ! qu'il eût été bien mieux d'être timide, et de vous dire que si vous n'aviez point de peur, il en avoit, lui, et de ne point souffrir que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisoit ! Que j'ai de peine à comprendre sa tendresse en cette occasion ! Je ne soutiens pas cette pensée, j'en frissonne, et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau ? De bonne foi, n'avez-vous point été effrayée d'une mort si proche et si inévitable ? Mais encore serois-je un peu consolée si cela vous rendoit moins hasardeuse à l'avenir, et si une aventure comme celle-là vous faisoit voir les dangers comme ils sont. Je vous prie de m'avouer ce qui vous en est resté : je crois du moins que vous aurez rendu grâces à Dieu de vous avoir sauvée. Pour moi, je suis persuadée que les messes que j'ai fait dire tous les jours pour vous ont fait ce miracle, et je suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée dans cette occasion, que de m'avoir fait naître.

C'est à M. de Grignan que je m'en prends. Le Coadjuteur ¹ a bon temps : il n'a été grondé que

1. Voyez p. 61, note 3.

pour la montagne de Tarare; elle me paroît présentement comme les pentes de Nemours.

34. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 11^e mars (1671).

Vous savez comme nous avons toujours trouvé qu'on se passoit bien des gens : on ne se passe point de vous. Je passe ma vie à parler de vous ; ceux qui m'écoutent le mieux sont ceux que je cherche le plus. N'allez point craindre que je sois ridicule ; car outre que le sujet ne l'est pas, c'est que je connois parfaitement bien et les gens et le lieu, et ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. Je dis un peu de bien de moi en passant ; j'en demande pardon au Bourdaloue et au Mascaron. J'entends tous les matins ou l'un ou l'autre : un demi-quart des merveilles qu'ils disent devoit faire une sainte. Présentement que vous n'êtes plus ici pour me faire conserver mon pauvre corps, je ne lui donne ni paix ni trêve, non plus qu'à mon esprit.

Je vous avoue, de bonne foi, ma petite, que je ne puis du tout m'accoutumer à vous savoir à deux cents lieues de moi. Je suis plus touchée que je ne l'étois lorsque vous étiez en chemin ; je re-pleure sur nouveaux frais ; je ne vois goutte dans votre cœur ; je me représente cent choses désagréables que je ne vous puis dire ; je ne vois pas

même ce que pense M. de Grignan ; et tout est brouillé, je ne sais comment, dans ma tête. Je vous vois accablée d'honneurs, et d'honneurs qui tiennent fort au nom que vous portez : rien n'est plus grand ni plus considéré ; nulle famille ne peut être plus aimable : vous y êtes adorée, à ce que je crois, car le Coadjuteur ne m'écrit plus ; mais j'ignore comment vous vous portez dans tout ce tracas ; c'est une sorte de vie étrange que celle des provinces : on fait des affaires de tout. Je me représente que vous faites des merveilles, mais il faut savoir ce que ces merveilles vous coûtent, pour vous plaindre, ou pour ne vous plaindre pas.

Je reçois votre lettre, ma chère enfant, et j'y fais réponse avec précipitation parce qu'il est tard : cela me fait approuver les avances de provision. Je vois bien que tout ce qu'on m'a dit de vos aventures à votre arrivée n'est pas vrai : j'en suis très aise. Ces sortes de petits procès dans un lieu où l'on n'a rien autre chose dans la tête, font une éternité d'éclaircissements qui font mourir d'ennui. Je sais assez la manière des provinces pour ne vous point souhaiter ce tracas.

Mais vous êtes bien plaisante, Madame la Comtesse, de montrer mes lettres. Où est donc ce principe de cachoterie pour ce que vous aimez ? Vous souvient-il avec quelle peine nous attrapions les dates de celles de M. de Grignan ? Vous pensez m'apaiser par vos louanges, et me traiter toujours comme la *Gazette de Hollande* ; je m'en vengerai. Vous cachez les tendresses que je vous mande, friponne ; et moi je montre quelquefois, et à certaines gens, celles que vous m'écrivez. Je

ne veux pas qu'on croie que j'ai pensé mourir, et que je pleure tous les jours, *pour qui? pour une ingrate*. Je veux qu'on voie que vous m'aimez, et que si vous avez mon cœur tout entier, j'ai une place dans le vôtre. Je ferai tous vos compliments. Chacun me demande : « Ne suis-je point nommé ? » Et je dis : « Non, pas encore ; mais vous le serez. » Par exemple, nommez-moi un peu M. d'Ormesson¹, et les Mesmes² ; il y a presse à votre souvenir ; ce que vous envoyez ici est tout aussitôt enlevé : ils ont raison, ma fille, vous êtes aimable, et rien n'est comme vous. Voilà du moins ce que vous cacherez ; car, depuis Niobé, jamais une mère n'a parlé comme je fais. Pour M. de Grignan, il peut bien s'assurer que si je puis quelque jour avoir sa femme, je ne la lui rendrai pas. Comment ? ne me pas remercier d'un tel présent, ne me point dire qu'il est transporté ! Il m'écrit pour me la demander, et ne me remercie point quand je la lui donne. Je comprends pourtant qu'il peut fort bien être accablé ainsi que vous ; ma colère ne tient à guère, et ma tendresse pour vous deux tient à beaucoup.

Tout ce que vous me mandez est très plaisant ; c'est dommage que vous n'avez eu le temps d'en dire davantage. Mon Dieu ! que j'ai d'envie de recevoir de vos lettres ! il y a déjà près d'une demi-heure que je n'en ai reçu. Je ne sais aucune nouvelle. Le Roi se porte fort bien ; il va de Versailles à Saint-Germain, de Saint-Germain à Ver-

1. Voyez p. 12, note 2.

2. Le président à mortier Jean-Antoine de Mesmes, mort en

1673, et ses deux fils, Jean-Jacques, alors comte d'Avaux, et Jean-Antoine, seigneur d'Irval

sailles. Tout est comme il étoit. La Reine fait souvent ses dévotions, et va au salut du saint sacrement. Le P. Bourdaloue prêche : bon Dieu ! tout est au-dessous des louanges qu'il mérite. L'autre jour, notre abbé¹ y eut un démêlé avec Monsieur de Noyon², qui lui dit qu'il devoit bien quitter sa place à un homme de la maison de Clermont. On a fort ri de ce titre, pour avoir la place d'un abbé à l'église. On a bien raconté là-dessus toutes les clefs de la maison de Tonnerre, et toute la science sur la pairie.

Je dîne tous les vendredis chez le Mans³ avec M. de la Rochefoucauld, Mme de Brissac et Benserade, qui toujours y fait la joie de la compagnie. Votre santé y est toujours bue, et votre absence toujours regrettée. Si la Provence m'aime, je suis fort sa servante aussi. Conservez-moi l'honneur de ses bonnes grâces ; je lui ferai mes compliments quand vous voudrez. Je vous ai donné un voyage : c'est à vous de le placer. Je ne dis rien à M. de Vardes ni à mon ami Corbinelli⁴ ; je les crois retournés en Languedoc. J'aime votre fille à cause de vous : mes entrailles n'ont point encore pris le train des tendresses d'une grand'mère.

1. Voyez p. 70, note 1.

2. L'évêque de Noyon étoit, depuis 1661, François de Clermont-Tonnerre. Il étoit très vain de sa noblesse, et avoit rempli toute sa maison de ses armes, qui étoient *de gueules*, c'est-à-dire de couleur rouge, à *deux clefs*

d'argent adossées et passées en sautoir.

3. L'évêque du Mans, Philibert-Emmanuel de Beaumanoir de Lavardin.

4. Parent du cardinal de Retz et un des amis les plus intimes de Mme de Sévigné et de Bussy.

35. — A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, mardi saint 24^e mars (1671).

Voici une terrible causerie, ma chère bonne. Il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec l'Abbé ¹, Hélène, Hébert et Marphise ², dans le dessein de me retirer ici du monde et du bruit jusqu'à jeudi au soir. Je prétends être en solitude ; je fais de ceci une petite Trappe ; je veux y prier Dieu, y faire mille réflexions. J'ai dessein d'y jeûner beaucoup ³ par toutes sortes de raisons ; marcher pour tout le temps que j'ai été dans ma chambre, et sur le tout m'ennuyer pour l'amour de Dieu. Mais, ma pauvre bonne, ce que je ferai beaucoup mieux que tout cela, c'est de penser à vous. Je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arrivée, et ne pouvant contenir tous mes sentiments sur votre sujet, je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siège de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu ! où ne vous ai-je point vue ici ? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur ? Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la

1. *L'Abbé, mon ou notre abbé, le bon abbé, le bien bon*, sont les divers noms par lesquels Mme de Sévigné désigne son oncle et tuteur Christophe de Coulanges, abbé de Livry : voyez p. 33, note 1.

2. Hélène était femme de chambre de Mme de Sévigné. — Hébert faisait partie de sa maison, nous ne savons pas au juste à quel titre. — Marphise était le nom de la chienne de la Marquise.

3. C'est la semaine sainte.

maison, ni dans l'église, ni dans ce pays, ni dans ce jardin, où je ne vous aie vue; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose; et de quelque façon que ce soit aussi, cela me perce le cœur. Je vous vois, vous m'êtes présente; je pense et repense à tout; ma tête et mon esprit se creusent; mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher: cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues, je ne l'ai plus. Sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher; je n'en puis plus, ma chère bonne: voilà qui est bien foible, mais pour moi, je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle. Je ne sais en quelle disposition vous serez en lisant cette lettre. Le hasard peut faire qu'elle viendra mal à propos, et qu'elle ne sera peut-être pas lue de la manière qu'elle est écrite. A cela je ne sais point de remède: elle sert toujours à me soulager présentement; c'est tout ce que je lui demande. L'état où ce lieu-ci m'a mise est une chose incroyable. Je vous prie de ne me point parler de mes foiblesses; mais vous devez les aimer, et respecter mes larmes, qui viennent d'un cœur tout à vous.

Judi saint 26^e mars.

Si j'avois autant pleuré mes péchés que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serois fort bien disposée pour faire mes pâques et mon jubilé¹. J'ai passé ici le temps que j'avois résolu, de la manière dont je l'avois imaginé, à la réserve

1 Le jubilé avait été ouvert à Notre-Dame de Paris, le 23 mars, | trois jours avant la date de cette partie de la lettre.

de votre souvenir, qui m'a plus tourmentée que je ne l'avois prévu. C'est une chose étrange qu'une imagination vive, qui représente toutes choses comme si elles étoient encore : sur cela on songe au présent, et quand on a le cœur comme je l'ai, on se meurt. Je ne sais où me sauver de vous : notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève. Pour vous, c'est par un effet de mémoire que vous pensez à moi : la Provence n'est point obligée de me rendre à vous, comme ces lieux-ci doivent vous rendre à moi. J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici : une grande solitude, un grand silence, un office triste, des ténèbres chantées avec dévotion (je n'avois jamais été à Livry la semaine sainte), un jeûne canonique, et une beauté dans ces jardins, dont vous seriez charmée : tout cela m'a plu. Hélas ! que je vous y ai souhaitée ! Quelque difficile que vous soyez sur les solitudes, vous auriez été contente de celle-ci ; mais je m'en retourne à Paris par nécessité. J'y trouverai de vos lettres, et je veux demain aller à la Passion du P. Bourdaloue ou du P. Mascaron ; j'ai toujours honoré les belles Passions. Adieu, ma chère Comtesse : voilà ce que vous aurez de Livry ; j'achèverai cette lettre à Paris. Si j'avois eu la force de ne vous point écrire d'ici, et de faire un sacrifice à Dieu de tout ce que j'y ai senti, cela vaudroit mieux que toutes les pénitences du monde ; mais, au lieu d'en faire un bon usage, j'ai cherché de la consolation à vous en parler : ah ! ma bonne, que cela est foible et misérable !

36 — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 1^{er} avril (1671).

Je revins hier de Saint-Germain. J'étois avec Mme d'Arpajon. Le nombre de ceux qui me demandèrent de vos nouvelles est aussi grand que celui de tous ceux qui composent la cour. Je pense qu'il est bon de distinguer la Reine, qui fit un pas vers moi, et me demanda des nouvelles de ma fille, et qu'elle avoit ouï dire que vous aviez pensé vous noyer. Je la remerciai de l'honneur qu'elle vous faisoit de se souvenir de vous. Elle reprit la parole, et me dit : « Conte-moi comme elle a pensé périr. » Je me mis à lui conter cette belle hardiesse de vouloir traverser le Rhône par un grand vent, et que ce vent vous avoit jetée rapidement sous une arche, à deux doigts du pilier, où vous auriez péri mille fois, si vous y aviez touché. Elle me dit : « Et son mari étoit-il avec elle? — Oui, Madame, et Monsieur le Coadjuteur aussi. — Vraiment ils ont grand tort, » et fit des hélas! et dit des choses très obligeantes pour vous. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très belle et jolie. On fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret¹. Je me tournaï

1. On sait que les duchesses avoient le droit de s'asseoir sur un tabouret en présence du Roi et de la Reine. — Le duc de

Ventadour étoit laid et contre-fait. Le grand maître (de l'artillerie) étoit le comte, puis duc du Lude.

vers le grand maître, et je dis : « Hélas ! que l'on le lui donne ; il lui coûte assez cher. » Il fut de mon avis.

Au milieu du silence du cercle, la Reine se tourne, et me dit : « A qui ressemble votre petite-fille ? — Madame, lui dis-je, elle ressemble à M. de Grignan. » Elle fit un cri : « J'en suis fâchée, » et me dit doucement : « Elle auroit mieux fait de ressembler à sa mère ou à sa grand'mère. » Voilà comme vous me faites faire ma cour, ma pauvre bonne.

Ah, le Bourdaloue ! Il fit, à ce qu'on m'a dit, une Passion plus parfaite que tout ce qu'on peut imaginer : c'étoit celle de l'année passée, qu'il avoit rajustée, selon ce que ses amis lui avoient conseillé, afin qu'elle fût inimitable. Comment peut-on aimer Dieu, quand on n'en entend jamais bien parler ? Il vous faut des grâces plus particulières qu'aux autres.

Mme de Vauvineux vous rend mille grâces ; sa fille a été très mal. Mme d'Arpajon vous embrasse mille fois, et surtout M. le Camus vous adore ; et moi, ma pauvre bonne, que pensez-vous que je fasse ? Vous aimer, penser à vous, m'attendrir à tout moment plus que je ne voudrois, m'occuper de vos affaires, m'inquiéter de ce que vous pensez ; sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il étoit possible ; écumer votre cœur, comme j'écumois votre chambre des fâcheux dont je la voyois remplie ; en un mot, ma bonne, comprendre vivement ce que c'est d'aimer quelqu'un plus que soi-même : voilà comme je suis. C'est une chose qu'on dit souvent en l'air ;

on abuse de cette expression. Moi, je la répète, et sans la profaner jamais, je la sens tout entière en moi, et cela est vrai.

37. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce dimanche 26^e avril (1671).

Il est dimanche 26^e avril ; cette lettre ne partira que mercredi ; mais ceci n'est pas une lettre, c'est une relation que vient de me faire Moreuil, à votre intention, de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel¹. Je vous écrivis vendredi qu'il s'étoit poignardé : voici l'affaire en détail. Le Roi arriva jeudi au soir ; la chasse, les lanternes, le clair de la lune, la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa : il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners où l'on ne s'étoit point attendu. Cela saisit Vatel ; il dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur. voici un affront que je ne supporterai pas. » Il dit à Gourville : « La tête me tourne ; il y a douze nuits que je n'ai dormi ; aidez-moi à donner des ordres. » Gourville le soulagea en ce qu'il put. Ce rôti qui avoit manqué, non pas à la table du Roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenoit toujours à la tête. Gourville le dit à Monsieur le

1. Contrôleur et intendant dans la maison de Condé ; Gourville, | nommé plus loin, en était le factotum.

Prince. Monsieur le Prince alla jusque dans sa chambre, et lui dit : « Vatel, tout va bien, rien n'étoit si beau que le souper du Roi. » Il lui dit : « Monseigneur, votre bonté m'achève : je sais que le rôti a manqué à deux tables. — Point du tout, dit Monsieur le Prince, ne vous fâchez point, tout va bien. » La nuit vient : le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage ; il coûtoit seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi, il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportoit seulement deux charges de marée ; il lui demanda : « Est-ce là tout ? » Il lui dit : « Oui, Monsieur. » Il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les ports de mer. Il attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne viennent point ; sa tête s'échauffoit, il croit qu'il n'aura point d'autre marée ; il trouve Gourville, et lui dit : « Monsieur, je ne survivrai pas à cet affront-ci ; j'ai de l'honneur et de la réputation à perdre. » Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étoient pas mortels : il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer ; on va à sa chambre ; on heurte, on enfonce la porte ; on le trouve noyé dans son sang ; on court à Monsieur le Prince, qui fut au désespoir. Monsieur le Duc¹ pleura : c'étoit sur Vatel que rou-

1. Le duc d'Enghien, fils du grand Condé. Il devait bientôt après se rendre aux états de Bour-

gogne, pour les présider à la place de son père, gouverneur de la province.

loit tout son voyage de Bourgogne. Monsieur le Prince le dit au Roi fort tristement : on dit que c'étoit à force d'avoir de l'honneur en sa manière ; on le loua fort, on loua et blâma son courage. Le Roi dit qu'il y avoit cinq ans qu'il retardoit de venir à Chantilly, parce qu'il comprenoit l'excès de cet embarras. Il dit à Monsieur le Prince qu'il ne devoit avoir que deux tables, et ne se point charger de tout le reste. Il jura qu'il ne souffriroit plus que Monsieur le Prince en usât ainsi ; mais c'étoit trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant Gourville tâche de réparer la perte de Vatel ; elle le fut : on dîna très bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout étoit parfumé de jonquilles, tout étoit enchanté. Hier, qui étoit samedi, on fit encore de même ; et le soir, le Roi alla à Liancourt¹, où il avoit commandé un *médianoche*² ; il y doit demeurer aujourd'hui. Voilà ce que m'a dit Moreuil, pour vous mander. Je jette mon bonnet par-dessus le moulin, et je ne sais rien du reste. M. d'Hacqueville, qui étoit à tout cela, vous fera des relations sans doute ; mais comme son écriture n'est pas si lisible que la mienne, j'écris toujours. Voilà bien des détails, mais parce que je les aimerois en pareille occasion, je vous les mande.

1. A quelques lieues de Chantilly.

2. Terme emprunté de l'espagnol, pour signifier un repas en

gras, qui se fait après minuit sonné, particulièrement dans le passage d'un jour maigre à un jour gras.

38. — A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, ce mercredi 29^e avril (1671).

J'ai fait hier, ma chère bonne, un fort joli voyage. Je partis assez matin de Paris; j'allai dîner à Pomponne; j'y trouvai notre bonhomme¹, qui m'attendoit; je n'aurois pas voulu manquer à lui dire adieu. Je le trouvai dans une augmentation de sainteté qui m'étonna : plus il approche de la mort, et plus il s'épure. Il me gronda très sérieusement; et transporté de zèle et d'amitié pour moi, il me dit que j'étois folle de ne point songer à me convertir; que j'étois une jolie païenne; que je faisais de vous une idole dans mon cœur; que cette sorte d'idolâtrie étoit aussi dangereuse qu'une autre, quoiqu'elle me parût moins criminelle; qu'enfin je songeasse à moi. Il me dit tout cela si fortement que je n'avois pas le mot à dire. Enfin, après six heures de conversation très agréable, quoique très sérieuse, je le quittai, et vins ici, où je trouvai tout le triomphe du mois de mai. Le rossignol, le coucou, la fauvette,

Dans nos forêts ont ouvert le printemps.

Je m'y suis promenée tout le soir toute seule; j'y ai trouvé toutes mes tristes pensées; mais je ne veux plus vous en parler. Ce matin on m'a apporté vos lettres du 4^e de ce mois : qu'elles viennent de

1. Arnauld d'Andilly, alors âgé de quatre-vingt-deux ans.

loin quand elles arrivent à Paris! J'ai destiné une partie de cet après-dîner à vous écrire dans ce jardin, où je suis étourdie de trois ou quatre rossignols qui sont sur ma tête. Ce soir je m'en retourne à Paris, pour faire mon paquet et vous l'envoyer.

Il est vrai, ma bonne, qu'il manqua un degré de chaleur à mon amitié, quand je rencontrai la chaîne des galériens : je devois aller avec eux vous trouver, au lieu de ne songer qu'à vous écrire; je m'en fais des reproches à moi-même. Que vous eussiez été agréablement surprise à Marseille de me trouver en si bonne compagnie! Mais vous y allez donc en litière? quelle fantaisie! J'ai vu que vous ne les aimiez que quand elles étoient arrêtées : vous êtes bien changée.

Mme de la Fayette vous cède sans contestation la première place auprès de moi, à cause de vos perfections; quand elle est douce, elle dit que ce n'est pas sans peine; mais enfin cela est réglé et approuvé: cette justice la rend digne de la seconde, elle l'a aussi; la Troche¹ s'en meurt. Je vais toujours mon train, et mon train aussi pour la Bretagne. Il est vrai que nous ferons des vies bien différentes : je serai bien troublée dans la mienne par les états, qui me viendront tourmenter à Vitré sur la fin du mois de juillet; cela me déplaît fort. Votre frère n'y sera plus en ce temps-là. Vous souhaitez, ma bonne, que le temps marche pour nous revoir; vous ne savez ce que vous faites, vous y serez attrapée : il vous obéira trop exacte-

1. La marquise de la Troche, | ment de Rennes, une des princi-
femme d'un conseiller au parle- | pales amies de Mme de Sévigné

ment ; et quand vous voudrez le retenir, vous n'en serez plus la maîtresse. J'ai fait autrefois les mêmes fautes que vous, je m'en suis repentie, et quoiqu'il ne m'ait pas fait tout le mal qu'il fait aux autres, il ne laisse pas de m'avoir ôté mille petits agréments, qui ne laissent que trop de marques de son passage.

Vous trouvez donc que vos comédiens ont bien de l'esprit de dire des vers de Corneille ? En vérité, il y en a de bien transportants. J'en ai apporté ici un tome, qui m'amusa fort hier au soir. Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de la Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés ? Nous en étions l'autre jour ravis chez M. de la Rochefoucauld. Nous apprîmes par cœur celle *du Singe et du Chat* :

D'animaux malfaisants, c'étoit un très bon plat ;
 Ils n'y craignoient tous deux aucun, tel qu'il pût être
 Trouvoit-on quelque chose au logis de gâté,
 On ne s'en prenoit point à ceux du voisinage :
 Bertrand déroboit tout ; Raton, de son côté,
 Étoit moins attentif aux souris qu'au fromage ;

et le reste. Cela est peint ; et *la Citrouille*, et *le Rossignol*¹ : cela est digne du premier tome. Je suis bien folle de vous écrire de telles bagatelles ; c'est le loisir de Livry qui vous tue.

Vous avez écrit un billet admirable à Brancas ; il vous écrivit l'autre jour une main tout entière de papier : c'étoit une rapsodie assez bonne ; il nous la lut à Mme de Coulanges et à moi. Je lui dis : « Envoyez-le-moi donc tout achevé pour mercredi. » Il me dit qu'il n'en feroit rien, qu'il

1. *Le Gland et la Citrouille, le Mûre et le Rossignol.*

ne vouloit pas que vous le vissiez ; que cela étoit trop sot et misérable. « Pour qui nous prenez-vous ? vous nous l'avez bien lu. — Tant y a que je ne veux pas qu'elle le lise. » Jamais il ne fut si fou. Il sollicita l'autre jour un procès à la première des enquêtes ; c'étoit à la seconde qu'on le jugeoit : cette folie a fort réjoui les sénateurs ; je crois qu'elle lui a fait gagner son procès¹.

Ma chère enfant, que dites-vous de l'infinité de ma lettre ? Si je voulois, j'écrierois jusqu'à demain. Conservez-vous, ma chère bonne : c'est ma ritournelle continuelle ; ne tombez point ; gardez quelquefois le lit. Depuis que j'ai donné à la petite une nourrice comme du temps de François I^{er}, je crois que vous devez honorer tous mes conseils. Pensez-vous que je ne vous aille point voir cette année ? J'avois rangé tout cela d'une autre façon, et même pour l'amour de vous ; mais votre litière me redérange tout : le moyen de ne pas courir dès cette année, si vous le souhaitez un peu ? Hélas ! c'est bien moi qui dois dire qu'il n'y a plus de pays fixe pour moi, que celui où vous êtes. Votre portrait triomphe sur ma cheminée ; vous êtes adorée présentement en Provence, et à Paris, à la cour, et à Livry. Enfin, ma bonne, il faut bien que vous soyez ingrate : le moyen de rendre tout cela ? Je vous embrasse et vous aime, et vous le dirai toujours, parce que c'est toujours la même chose.

Maître Paul² mourut il y a huit jours ; notre jardin en est tout triste.

1 Le comte Charles de Brancas, déjà nommé plus haut (*lettre* 32, p. 50), était renommé pour ses

distractions ; c'est le *Ménalque* de la Bruyère.

2. Le jardinier de Livry.

39. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers¹, dimanche 31^e mai (1671).

Enfin, ma fille, nous voici dans ces pauvres Rochers. Quel moyen de revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse ? Il y a des souvenirs agréables ; mais il y en a de si vifs et de si tendres qu'on a peine à les supporter : ceux que j'ai de vous sont de ce nombre. Ne comprenez-vous point bien l'effet que cela peut faire dans un cœur comme le mien ?

Si vous continuez de vous bien porter, ma chère enfant, je ne vous irai voir que l'année qui vient : la Bretagne et la Provence ne sont pas compatibles. C'est une chose étrange que les grands voyages : si l'on étoit toujours dans le sentiment qu'on a quand on arrive, on ne sortiroit jamais du lieu où l'on est ; mais la Providence fait qu'on oublie.

Il me paroît que vous ne vous êtes point ennuyée à Marseille. Ne manquez pas de me mander comme vous aurez été reçue à Grignan. Ils avoient fait ici une manière d'entrée à mon fils. Vaillant² avoit mis plus de quinze cents hommes sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf à la cravate. Ils vont en très bon ordre nous attendre à une lieue des Rochers. Voici un bel incident : Monsieur l'Abbé avoit mandé que nous arriverions

1. Manoir et seigneurie du marquis de Sévigné, à une distance

d'une lieue et demie de Vitré.

2. Le régisseur des Rochers.

le mardi, et puis tout d'un coup il l'oublie ; ces pauvres gens attendent le mardi jusqu'à dix heures du soir ; et quand ils sont tous retournés chacun chez eux, bien tristes et bien confus, nous arrivons paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis une armée en campagne pour nous recevoir. Ce contre-temps nous a fâchés ; mais quel remède ? Voilà par où nous avons débuté.

Mlle du Plessis¹ est tout justement comme vous l'avez laissée ; elle a une nouvelle amie à Vitré, dont elle se pare, parce que c'est un bel esprit qui a lu tous les romans, et qui a reçu deux lettres de la princesse de Tarente². J'ai fait dire méchamment par Vaillant que j'étois jalouse de cette nouvelle amitié, que je n'en témoignerois rien, mais que mon cœur étoit saisi ; tout ce qu'elle a dit là-dessus est digne de Molière. C'est une plaisante chose de voir avec quel soin elle me ménage, et comme elle détourne adroitement la conversation pour ne point parler de ma rivale devant moi : je fais aussi fort bien mon personnage.

Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante. Pilois³ les élève jusques aux nues avec une probité admirable. Tout de bon, rien n'est si beau que ces allées que vous avez vues naître. Vous savez que je vous donnai une manière de devise qui vous convenoit. Voici un mot que j'ai écrit sur un arbre pour mon fils, qui est revenu de

1. Mlle du Plessis d'Argentré.
— Le château d'Argentré est à une demi-lieue des Rochers.

2. Fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, et femme de Henri-Charles de la Tré-

moille, prince de Tarente, fils du duc de la Trémoille. Elle demeurait souvent en Bretagne, tout près de Vitré, et se trouvait ainsi voisine de Mme de Sévigné.

3. Le jardinier des Rochers.

Candie¹ : *Vago di fama*² ; n'est-il point joli pour n'être qu'un mot ? Je fis écrire hier encore, en l'honneur des paresseux : *Bella cosa far niente*³.

Hélas ! ma fille, que mes lettres sont sauvages ! Où est le temps que je parlois de Paris comme les autres. C'est purement de mes nouvelles que vous aurez ; et voyez ma confiance, je suis persuadée que vous aimez mieux celles-là que les autres. La compagnie que j'ai ici me plaît fort : notre abbé est toujours plus admirable ; mon fils et la Mousse⁴ s'accoutument fort bien de moi, et moi d'eux ; nous nous cherchons toujours ; et quand les affaires me séparent d'eux ils sont au désespoir. Ils vous aiment tous passionnément ; je crois qu'ils vous écriront : pour moi, je prends les devants, et n'aime point à vous parler en tumulte. Ma fille, aimez-moi donc toujours : c'est ma vie, c'est mon âme que votre amitié ; je vous le disois l'autre jour, elle fait toute ma joie et toutes mes douleurs. Je vous avoue que le reste de ma vie est couvert d'ombre et de tristesse, quand je songe que je la passerai si souvent éloignée de vous.

1. Charles de Sévigné avait fait partie des volontaires qui étaient allés, en 1668, à l'île de Candie, l'ancienne Crète, secourir les Vénitiens contre les Turcs.

2. Mots italiens qui signifient : « avide de renommée ».

3. En italien, « c'est une belle chose de ne rien faire. »

4. Pierre de la Mousse, prieur de la Groslié, docteur en théologie, parent de MM. de Coulanges, et l'un des amis intimes de Mme de Sévigné.

40. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 14^e juin (1671).

Je comptois recevoir vendredi deux de vos lettres à la fois ; et comment se peut-il que je n'en aie seulement pas une ? Ah ! ma fille, de quelque endroit que vienne ce retardement, je ne puis vous dire ce qu'il me fait souffrir. J'ai mal dormi ces deux nuits passées ; j'ai renvoyé deux fois à Vitré, pour chercher à m'amuser de quelque espérance ; mais c'est inutilement. Je vois par là que mon repos est entièrement attaché à la douceur de recevoir de vos nouvelles.

Adieu : je suis chagrine, je suis de mauvaise compagnie ; quand j'aurai reçu de vos lettres, la parole me reviendra. Quand on se couche, on a des pensées qui ne sont que gris-brun, comme dit M. de la Rochefoucauld ; et la nuit elles deviennent tout à fait noires : je sais qu'en dire.

41. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, ce 15^e juillet (1671).

Si je vous écrivois toutes mes rêveries, je vous écrierois toujours les plus grandes lettres du monde ; mais cela n'est pas bien aisé : ainsi je me contente de ce qui se peut écrire, et je rêve tout ce qui se

doit rêver; j'en ai le temps et le lieu. La Mousse a une petite fluxion sur les dents, et l'Abbé une petite fluxion sur le genou, qui me laissent le champ libre dans mon mail, pour y faire tout ce qui me plaît. Il me plaît de m'y promener le soir jusqu'à huit heures; mon fils n'y est plus; cela fait un silence, une tranquillité et une solitude que je ne crois pas qu'il soit aisé de rencontrer ailleurs.

Oh! que j'aime la solitude!
 Que ces lieux sacrés à la nuit,
 Éloignés du monde et du bruit,
 Plaisent à mon inquiétude ¹!

Je ne vous dis point, ma bonne, à qui je pense, ni avec quelle tendresse : à qui devine il n'est pas besoin de parler. Si l'hippogriphe ² étoit encore au monde, ce seroit une chose galante, et à ne jamais l'oublier, que d'avoir la hardiesse de monter dessus pour me venir voir quelquefois. Hélas! ma bonne, ce ne seroit pas une affaire : il parcourt la terre en deux jours; vous pourriez même quelquefois venir dîner ici, et retourner souper avec M. de Grignan; ou souper ici à cause de la promenade, où je serois bien aise de vous avoir, et le lendemain vous arriveriez assez tôt pour être à la messe dans votre tribune.

Mon fils est à Paris; il y sera peu : la cour est de retour, il ne faut pas qu'il se montre. C'est une perte qui me paroît bien considérable que celle de M. le duc d'Anjou ³. On me mande que ma petite-

1. Ce sont les premiers vers de l'*Ode à la Solitude* de Saint-Amant.

2. Monstre ailé, moitié cheval et moitié griffon, qui, chez l'A-

rioste, transporte Astolphe dans la lune.

3. Le second fils de Louis XIV, mort le 10 juillet 1671, à l'âge de trois ans.

enfant est fort jolie ; que sa nourrice en a beaucoup de soin, et que ce petit ménage va en perfection. Je prétends le trouver tout établi chez moi à Paris ; c'est une chose ridicule que les petites entrailles que je sens déjà pour cette petite personne. Mme de Villars m'écrit assez souvent, et me parle toujours de vous : elle est tendre, elle sait bien aimer ; elle comprend les sentiments que j'ai pour vous : cela me donne de l'amitié pour elle. Elle me prie de vous faire mille douceurs de sa part : sa lettre est pleine d'estime et de tendresse ; répondez-y par une petite demi-feuille que je lui puisse envoyer. Ce détour est beau pour aller jusques à elle ; mais pour les affaires pressées que vous avez ensemble, il n'est pas besoin d'une plus grande diligence. La petite Saint-Géran¹ m'écrit des pieds de mouche que je ne saurois lire : je lui répons des rudesses et des injures, qui la divertissent, et moi aussi. Cette mauvaise plaisanterie n'est point encore usée ; quand elle le sera, je ne dirai plus rien, car je m'ennuierois fort d'un autre style avec elle.

Nous lisons toujours le Tasse avec plaisir ; je suis assurée que vous le souffririez, si vous étiez en tiers : il y a bien de la différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui entendent et relèvent les beaux endroits et qui par là réveillent l'attention. Cette *Morale* de Nicole est admirable ; et *Cléopâtre*² va son train, sans empresser

1. La comtesse de Saint-Géran, femme d'excellente compagnie, dit Saint-Simon, et extrêmement aimable. »

2. Les *Essais de morale* de Nicole, dont le 1^{er} volume parut en 1671, et *Cléopâtre*, roman de la Calprenède.

ment toutefois : c'est aux heures perdues. C'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent aussi, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui va bien, pourvu qu'on m'en garde le secret.

Mlle du Plessis nous honore souvent de sa présence ; elle disoit hier qu'en basse Bretagne on faisoit une chère admirable, et qu'aux noces de sa belle-sœur on avoit mangé pour un jour douze cents pièces de rôti : à cette exagération, nous demeurâmes tous comme des gens de pierre. Je pris courage, et lui dis : « Mademoiselle, pensez-y bien ; n'est-ce point douze pièces de rôti que vous voulez dire ? On se trompe quelquefois. — Non, Madame, c'est douze cents pièces ou onze cents ; je ne veux pas vous assurer si c'est onze ou douze, de peur de mentir ; mais enfin je sais bien que c'est l'un ou l'autre, » et le répéta vingt fois, et n'en voulut jamais rabattre un seul poulet. Nous trouvâmes qu'il falloit qu'ils fussent du moins trois cents piqueurs pour piquer menu, et que le lieu fût une grande prairie, où l'on eût tendu des tentes ; et que, s'ils n'eussent été que cinquante, il eût fallu qu'ils eussent commencé un mois devant. Ce propos de table étoit bon ; vous en auriez été contente. N'avez-vous point quelque exagéréeuse comme celle-là ?

42. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 19^e juillet (1671).

Je ne vois point, ma bonne, que vous ayez reçu mes lettres du 17^e et 21^e juin : je vous écris toujours deux fois la semaine, ce m'est une joie et une consolation ; je reçois le vendredi deux de vos lettres, qui me soutiennent le cœur toute la semaine. J'ai trouvé fort plaisant de recevoir celle que vous m'adressez dans la Capucine¹, justement dans le beau milieu de la Capucine. Il faisoit beau ; j'attendois mon laquais, qui devoit m'apporter vos lettres de Vitré. Après avoir bien fait des tours, je revenois au logis.

Je vous trouve bien en famille de tous côtés, et je vous vois très bien faire les honneurs de votre maison. Je vous assure que cette manière est plus noble et plus aimable qu'une froide insensibilité, qui sied très mal quand on est chez soi. Vous en êtes bien éloignée, ma bonne, et l'on ne peut pas mieux faire que ce que vous faites ; je vous souhaite seulement des matériaux ; car, pour de la bonne volonté, vous en avez de reste.

Je remercie M. de Grignan d'avoir soin de son adresse et de sa belle taille. Je vous trouve fort jolie² de vous être levée si matin pour le voir tirer vos lapins.

1. Maisonnnette du parc des Rochers.

2. Voyez p. 133, note 1.

Le soleil se hâtant pour la gloire des cieux
 Vint opposer sa flamme à l'éclat de vos yeux,
 Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore¹.

Ce qui m'embarrasse pour la fin du sonnet, c'est que le soleil fut pris pour l'Aurore, et qu'il me semble que vous ne fûtes simplement que l'Aurore, et qu'aussitôt qu'il eut pris tous ses rayons, vous lui quittâtes la place, et vous allâtes vous coucher. Je vous assure au moins, ma bonne, qu'il n'eut pas l'avantage de vous gâter votre beau teint : il ne demanderait pas mieux, de l'humeur dont il est en Provence. C'est à vous à vous en défendre ; je vous en conjure pour l'amour de moi, qui aime si chèrement votre personne aussi bien que tout le reste.

Il ne faut louer personne avant sa mort : c'est bien dit ; nous en avons tous les jours des exemples ; mais, après tout, mon ami le public fait toujours bien : il loue quand on fait bien ; et comme il a bon nez, il n'est pas longtemps la dupe, et blâme quand on fait mal. Quand on va du mal au bien, il ne répond pas de l'avenir : il parle de ce qu'il voit. La comtesse de Gramont et d'autres ont senti les effets de son inconstance ; mais ce n'est pas lui qui change le premier. Vous n'avez pas sujet de vous plaindre de lui, et ce ne sera pas

1. C'est le premier tercet d'un sonnet de Voiture. Mme de Sévigné a remplacé *ses yeux* par vos yeux. Voici quel est le second tercet, qui explique très bien la phrase suivante de la lettre :

L'onde, la terre et l'air s'allumoient à l'entour ;
 Mais auprès de Philis on le prit pour l'Aurore,
 Et l'on crut que Philis étoit l'astre du jour.

par vous qu'il commencera à faire de grandes injustices.

Notre abbé a pour vous une tendresse qui me le fait adorer ; il vous trouve d'une solidité qui le charme, et qui le fait brûler d'impatience de vous pouvoir soulager et vous être bon à quelque chose ; il a quasi autant d'envie que moi d'aller en Provence. Nous sommes occupés de notre chapelle ; elle sera achevée à la Toussaint. Nous sommes dans une parfaite solitude, et je m'en trouve bien. Ce parc est bien plus beau que vous ne l'avez vu, et l'ombre de mes petits arbres est une beauté qui n'étoit pas bien représentée par les bâtons d'alors. Je crains le bruit qu'on va faire en ce pays¹. On dit que Mme de Chaulnes² arrive aujourd'hui ; je l'irai voir demain, je ne puis pas m'en dispenser ; mais j'aimerois bien mieux être dans la Capucine, ou à lire le Tasse, où je suis d'une habileté qui vous surprendroit et qui me surprend moi-même.

Vous me dites trop de bien de mes lettres, ma bonne ; je compte sûrement sur toutes vos tendresses : il y a longtemps que je dis que vous êtes vraie ; cette louange me plaît ; elle est nouvelle et distinguée de toutes les autres ; mais quelquefois aussi elle pourroit faire du mal. Je sens au milieu de mon cœur tout le bien que cette opinion me fait présentement. Ah ! qu'il y a peu de personnes vraies ! Rêvez un peu sur ce mot, vous l'aimerez. Je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au delà de la signification ordinaire.

1. Les états de Bretagne devaient s'ouvrir au commencement du mois d'août.

2. La duchesse de Chaulnes, dont le mari était gouverneur de Bretagne.

La divine Plessis est justement et à point toute fausse; je lui fais trop d'honneur de daigner seulement en dire du mal. Elle joue toutes sortes de choses : elle joue la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde; mais surtout elle me contrefait, de sorte qu'elle me fait toujours le même plaisir que si je me voyois dans un miroir qui me fit ridicule, et que je parlasse à un écho qui me répondît des sottises. J'admire où je prends celles que je vous écris. Adieu, ma très aimable bonne. Vous qui voyez tout, ne voyez-vous point comme je suis belle les dimanches, et comme je suis négligée les jours ouvriers? Mandez-moi si vous avez toujours le courage de vous habiller, et ce que vous avez fait de provençal. Mon Dieu! qu'on est heureux, ma bonne, de vous voir en Provence! et quelle joie sensible quand je vous embrasserai! car enfin ce jour viendra.

Vous ai-je dit qu'il y avoit des demoiselles à Vitré dont l'une s'appelle Mlle de Croque-Oison, et l'autre de Kerborgne¹? J'appelle la Plessis, Mlle de Kerlouche. Ces noms me réjouissent.

Je suis toute à vous, ma bonne, et si vous m'aimez, ayez soin de votre santé.

1. Voyez p. 93 et note 1.

43. — A COULANGES

Aux Rochers, 22^e juillet 1671.

Ce mot sur la semaine est par-dessus le marché de vous écrire seulement tous les quinze jours, et pour vous donner avis, mon cher cousin, que vous aurez bientôt l'honneur de voir Picard; et comme il est frère du laquais de Mme de Coulanges, je suis bien aise de vous rendre compte de mon procédé. Vous savez que Mme la duchesse de Chaulnes est à Vitré; elle y attend le duc, son mari, dans dix ou douze jours, avec les états de Bretagne: vous croyez que j'extravague; elle attend donc son mari avec tous les états, et en attendant, elle est à Vitré toute seule, mourant d'ennui. Vous ne comprenez pas que cela puisse jamais revenir à Picard: elle meurt donc d'ennui; je suis sa seule consolation, et vous croyez bien que je l'emporte d'une grande hauteur sur Mlles de Kerbone et de Kerqueoison¹. Voici un grand circuit; mais pourtant nous arriverons au but. Comme je suis donc sa seule consolation, après l'avoir été voir, elle viendra ici, et je veux qu'elle trouve mon parterre net, et mes allées nettes, ces grandes allées que vous aimez. Vous ne comprenez pas encore où cela peut aller; voici une autre petite proposition incidente: vous savez qu'on fait les foins; je n'avois

1. C'est là probablement la vraie forme, ou à peu près, des deux noms bretons qui « réjouis-

sent » Mme de Sévigné, et qu'elle a plaisamment défigurés à la fin de la lettre précédente.

pas d'ouvriers; j'envoie dans cette prairie, que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travailloient, pour venir nettoyer ici : vous n'y voyez encore goutte; et, en leur place, j'envoie tous mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en bati-folant dans une prairie; dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaiement; le seul Picard me vint dire qu'il n'iroit pas, qu'il n'étoit pas entré à mon service pour cela, que ce n'étoit pas son métier, et qu'il aimoit mieux s'en aller à Paris. Ma foi! la colère me monte à la tête. Je songeai que c'étoit la centième sottise qu'il m'avoit faite; qu'il n'avoit ni cœur, ni affection; en un mot, la mesure étoit comble. Je l'ai pris au mot, et, quoi qu'on m'ait pu dire pour lui, je suis demeurée ferme comme un rocher, et il est parti. C'est une justice de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services. Si vous le revoyez, ne le recevez point, ne le protégez point, ne me blâmez point, et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner, et qui est le plus indigne qu'on le traite bien.

Voilà l'histoire en peu de mots. Pour moi, j'aime les narrations où l'on ne dit que ce qui est nécessaire, où l'on ne s'écarte point ni à droite ni à gauche, où l'on ne reprend point les choses de si loin : enfin je crois que c'est ici, sans vanité, le modèle des narrations agréables.

44. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 26^e juillet (1671).

Je vous écris deux fois la semaine, ma bonne fille, soit dit en passant, et sans reproche, car j'y prends beaucoup de plaisir. Pour aujourd'hui, je commence ma lettre un peu par provision : elle ne partira que demain, et en la fermant j'y ajouterai encore un mot.

Vous saurez donc qu'hier vendredi j'étois toute seule dans ma chambre avec un livre précieusement à la main. Je vois ouvrir ma porte par une grande femme de très bonne mine ; cette femme s'étouffoit de rire, et cachoit derrière elle un homme, qui rioit encore plus fort qu'elle ; cet homme étoit suivi d'une femme fort bien faite, qui rioit aussi ; et moi, je me mis à rire sans les reconnoître et sans savoir ce qui les faisoit rire. Comme j'attendois aujourd'hui Mme de Chaulnes, qui doit passer deux jours ici, j'avois beau regarder, je ne pouvois comprendre que ce fût elle. C'étoit elle pourtant, qui m'amenoit Pomenars¹, qui, en arrivant à Vitré, lui avoit mis dans la tête de venir me surprendre. La Murinette beauté² étoit de la partie, et la gaieté de Pomenars étoit si extrême, qu'il aurait réjoui la tristesse même.

1. Le marquis de Pomenars, gentilhomme breton, est, dans les lettres de Mme de Sévigné, l'objet de continuelles plaisanteries pour ses procès criminels, qu'il

n'y avait pas lieu évidemment de prendre fort au sérieux.

2. Marie-Anne de Murinais, qui épousa, en 1674, le marquis de Kerman ou Carman.

D'abord ils ont joué au volant ; Mme de Chaulnes joue comme vous ; et puis une légère collation , et puis nos belles promenades , et partout il a été question de parler de vous. J'ai dit à Pomenars que vous étiez fort en peine de ses affaires , et que vous m'aviez mandé que , pourvu qu'il n'y eût que le courant , vous ne seriez point en inquiétude ; mais que tant de nouvelles injustices qu'on lui faisoit vous donnoient beaucoup de chagrin pour lui. Nous avons fort poussé cette plaisanterie , et puis cette grande allée nous a fait souvenir de la chute que vous y fîtes un jour. On parle longtemps là-dessus , et puis du dialogue bohême , et puis enfin de Mlle du Plessis , et des sottises qu'elle disoit , et qu'un jour vous en ayant dit une , et trouvant son visage auprès du vôtre , vous n'aviez pas marchandé , et lui aviez donné un soufflet pour la faire reculer ; et que moi , pour adoucir les affaires , j'avois dit : « Mais voyez comme ces petites filles se jouent rudement ; » et ensuite à sa mère : « Madame , ces jeunes créatures étoient si folles , qu'elles se battoient ; Mlle du Plessis agaçoit ma fille , ma fille la battoit ; c'étoit la plus plaisante chose du monde ; » et qu'avec ce tour , j'avois ravi Mme du Plessis de voir nos petites filles se réjouir ainsi. Cette camaraderie de vous et de Mlle du Plessis , dont je ne faisois qu'une même chose pour faire avaler le soufflet , les a fait rire à mourir. La Murinette vous approuve fort , et jure que la première fois qu'elle viendra lui parler dans le nez , comme elle fait toujours , elle vous imitera , et lui donnera sur sa vilaine joue. Je les attends tout présentement. Pomenars tien-

dra bien sa place ; Mlle du Plessis viendra aussi, et ils me montreront une lettre de Paris, faite à plaisir, où on mandera cinq ou six soufflets donnés entre femmes, afin d'autoriser ceux qu'on lui veut donner aux états, et même les y faire souhaiter afin d'être à la mode. Enfin je n'ai jamais vu un homme si fou que Pomenars : sa gaieté augmente en même temps que ses affaires criminelles ; s'il lui en vient encore une, il mourra de joie.

Je suis chargée de mille compliments pour vous : nous vous avons célébrée à tout moment. Mme de Chaulnes dit qu'elle vous souhaiteroit une Mme de Sévigné en Provence, comme celle qu'elle a trouvée en Bretagne : c'est cela qui rend son gouvernement beau ; car quelle autre chose pourroit-ce être ? Quand son mari sera venu, je la remettrai entre ses mains, et ne me mettrai plus en peine de son divertissement ; mais vous, ma bonne, mon Dieu ! que je vous plains avec votre tante d'Harcourt¹ ! quelle crainte ! quel embarras ! quel ennui ! Voilà qui me feroit plus de mal mille fois qu'à personne du monde, et vous seule au monde seriez capable de me faire avaler ce poison. Oui, mon enfant, je vous le jure ; et si j'étois à Grignan, j'écumerois votre chambre pour vous faire plaisir, comme j'ai fait mille fois. Après cette marque d'amitié, ne m'en demandez plus ; car je hais l'ennui plus que la mort, et j'aimerois fort à rire avec vous, Vardes et le Seigneur Corbeau². Ah ! défaites-vous de cette trompette du

1. Voyez ci-dessus, p. 61, note 4

2. Ce nom peu respectueux désigne le coadjuteur d'Arles.

jugement : il y a vingt ans qu'elle me déplaît, et que je lui dois une visite.

Ma tante m'écrit mille choses de Catau¹, qui est arrivée en neuf jours : elle dit des merveilles de vous et de votre château et de votre grandeur. Pourquoi ne m'avez-vous point mandé que vous l'eussiez envoyée ? Elle est bien malheureuse ; son certificat qu'on vous envoyoit a été perdu. Je crains que vous ne soyez incommodée de ne l'avoir plus. Pour ma petite-enfant, elle est aimable, et sa nourrice au point de la perfection sans qu'il y manque rien. Mon habileté est une espèce de miracle, et me fait comprendre en amitié la merveille de ce maréchal qui devint peintre². Il faut habiller la petite, et assurément je lui donnerai sa première robe, et parce qu'elle est ma filleule, et parce qu'elle ne me coûtera que quatre sous : laissez-moi faire et ne me remerciez point.

45. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 5^e août (1671)

Il faut un peu que je vous dise des nouvelles de nos états pour votre peine d'être Bretonne. M. de Chaulnes arriva dimanche au soir, au bruit de tout ce qu'on en put faire à Vitré. Le lundi matin,

1. Femme de chambre de
Mme de Grignan.

2. Quentin Matsys ou Massys,

né vers 1460, communément appelé le maréchal ou forgeron d'Anvers.

il m'écrivit une lettre, et me l'envoya par un gentilhomme. J'y fis réponse par aller dîner avec lui. On mangea à deux tables dans le même lieu ; il y a quatorze couverts à chaque table ; Monsieur en tient une, Madame l'autre : cela fait une assez grande mangerie. La bonne chère est excessive, on remporte les plats de rôti comme si on n'y avoit pas touché ; mais pour les pyramides de fruit, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyoient pas ces sortes de machines, puisque même ils n'imaginoient pas qu'il fallût qu'une porte fût plus haute qu'eux. Une pyramide veut entrer (ces pyramides qui font qu'on est obligé de s'écrire d'un côté de la table à l'autre ; mais ce n'est pas ici qu'on a eu du chagrin ; au contraire, on est fort aise de ne plus voir ce qu'elles cachent) : cette pyramide, avec vingt porcelaines, fut si parfaitement renversée à la porte, que le bruit en fit taire les violons, les hautbois, les trompettes. Après le dîner, MM. de Locmaria et de Coëtlogon, avec deux Bretonnes, dansèrent des passe-pieds merveilleux, et des menuets, d'un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près : ils y font des pas de Bohémiens et de bas Bretons, avec une délicatesse et une justesse qui charment. Je pense toujours à vous, et j'avois un souvenir si tendre de votre danse et de ce que je vous avois vue danser, que ce plaisir me devint une douleur. On parla fort de vous. Je suis assurée que vous auriez été ravie de voir danser Locmaria : les violons et les passe-pieds de la cour font mal au cœur au prix de ceux-là ; c'est quelque chose d'extraordinaire : ils font cent pas différents, mais toujours cette cadence

courte et juste ; je n'ai point vu d'homme danser comme lui cette sorte de danse. Après ce petit bal, on vit entrer tous ceux qui arrivoient en foule pour ouvrir les états. Le lendemain, Monsieur le premier président, Messieurs les procureurs et avocats généraux du parlement, huit évêques, MM. de Molac, la Coste et Coëtlogon le père, M. Boucherat, qui vient de Paris, cinquante bas Bretons, dorés jusqu'aux yeux, cent communautés. Le soir devoient venir Mme de Rohan d'un côté, et son fils de l'autre, et M. de Lavardin¹, dont je suis étonnée. Je ne vis point ces derniers ; car je voulus venir coucher ici, après avoir été à la Tour de Sévigné² voir M. d'Harouys³ et MM. Fourché et Chésières⁴, qui arrivoient. M. d'Harouys vous écrira ; il est comblé de vos honnêtetés : il a reçu deux de vos lettres à Nantes, dont je vous suis encore plus obligée que lui. Sa maison va être le Louvre des états : c'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attirent tout le monde. Je n'avois jamais vu les états : c'est une assez belle chose. Je ne crois pas qu'il y en ait qui aient un plus grand air que ceux-ci. Cette province est pleine de noblesse : il n'y en a pas un à la guerre ni à la cour ; il n'y a que ce petit guidon⁵, qui

1. Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, fils d'une des principales amies de Mme de Sévigné, était lieutenant général aux huit évêchés de Bretagne, et commissaire du Roi aux états.

2. On nommait ainsi la maison de Mme de Sévigné à Vitré ; une tour des fortifications en dépendait.

3. Trésorier des états de Bretagne, veuf d'une sœur d'Emmanuel de Coulanges.

4. Louis de Coulanges, seigneur de Chésières, oncle maternel de Mme de Sévigné et bel-oncle de d'Harouys.

5. Le fils de la Marquise, Charles de Sévigné, guidon des gendarmes-Dauphin.

peut-être y reviendra un jour comme les autres. J'irai tantôt voir Mme de Rohan ; il viendrait bien du monde ici, si je n'allois à Vitré. C'étoit une grande joie de me voir aux états, où je ne fus de ma vie ; je n'ai pas voulu en voir l'ouverture : c'étoit trop matin. Les états ne doivent pas être longs ; il n'y a qu'à demander ce que veut le Roi ; on ne dit pas un mot : voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il y trouve, je ne sais comment, plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité d'autres présents, des pensions, des réparations des chemins et des villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie¹ : voilà les états. J'oublie quatre cents pièces de vin qu'on y boit ; mais si j'oubliois ce petit article, les autres ne l'oublieroient pas, et c'est le premier. Voilà ce qui s'appelle, ma bonne, des contes à dormir debout ; mais ils viennent au bout de la plume, quand on est en Bretagne et qu'on n'a pas autre chose à dire. J'ai mille baisemains à vous faire de M. et de Mme de Chaulnes. Je suis toujours toute à vous, et j'attends le vendredi, où je reçois vos lettres, avec une impatience digne de l'extrême amitié que j'ai pour vous. Notre abbé vous embrasse ; et moi, mon cher Grianan, et ce que vous voudrez.

1. Magnificence, surtout dans les habits.

46. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 19^e août (1671).

Vous avez une assez bonne quantité de Grignans. Les manches du chevalier¹ font un bel effet à table : quoiqu'elles entraînent tout, je doute qu'elles m'entraînent aussi ; quelque foiblesse que j'aie pour les modes, j'ai une grande aversion pour cette saleté : elles feroient une belle provision à Vitré ; je n'ai jamais vu une si grande chère. Nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze qui y sont : aussi est-ce pour nourrir trois cents personnes qui n'ont que cette ressource pour manger. Je partis lundi de cette bonne ville, après avoir dîné chez Mme de Chaulnes. Toute la Bretagne étoit ivre ce jour-là : nous avions dîné à part. Quarante gentilshommes avoient dîné en bas, et avoient bu chacun quarante santés : celle du Roi avoit été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue ; le prétexte étoit une joie et une reconnoissance extrême de cent mille écus que le Roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir, par cet effet de sa libéralité. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres, au lieu de cinq cents. Le Roi a écrit de sa propre main

1. Charles-Philippe de Grignan, chevalier de Malte, troisième frère du Comte. Il mourut

en février 1672. Il est nommé plus bas, p. 144, « le beau Chevalier ».

mille bontés pour sa bonne province de Bretagne. Le gouverneur a lu la lettre aux états; après en avoir demandé la copie pour l'enregistrer, il s'est élevé un cri jusqu'au ciel de *Vive le Roi!* et ensuite on s'est mis à boire, mais à boire, Dieu sait! M. de Chaulnes n'a pas oublié, dans une si belle occasion, la santé de la gouvernante de Provence, et un Breton ayant voulu nommer votre nom et ne le sachant pas, s'est levé et a dit tout haut : « C'est donc à la santé de Mme de *Carignan.* » Cette sottise a fait rire MM. de Chaulnes et d'Harouys jusqu'aux larmes. Les Bretons ont continué, croyant bien dire; et vous ne serez d'ici à plus de huit jours que Mme de *Carignan*; quelques-uns disent la *comtesse de Carignan*: voilà en quel état j'ai laissé les choses.

Il y avoit dimanche un bal. Il y avoit une basse Brette qu'on nous avoit assuré qui levoit la paille¹: ma foi, elle étoit ridicule, et faisoit des haut-le-corps qui nous faisoient éclater de rire; mais il y avoit d'autres danseuses et d'autres danseurs qui nous ravissoient. Si vous me demandez comme je me trouve ici, après tout ce bruit, je vous dirai que j'y suis transportée de joie. J'y serai pour le moins huit jours, quelque façon qu'on me fasse pour me faire retourner. J'ai un besoin de repos qui ne se peut dire, j'ai besoin de dormir, j'ai besoin de manger (car je meurs de faim à ces festins), j'ai besoin de me rafraîchir, j'ai besoin de me taire : tout le monde m'attaquoit et mon poumon étoit usé. Enfin, ma bonne, j'ai trouvé mon

1. « Lever, enlever, emporter la paille » se dit, pour certaines choses, au sens d'*exceller, être excellent.*

abbé, ma Mousse¹, ma chienne, mon mail, Pilois, mes maçons : tout cela m'est uniquement bon, en l'état où je suis. Quand je commencerai à m'ennuyer, je m'en retournerai. Il y a dans cette immensité de Bretons des gens qui ont de l'esprit ; il y en a qui sont dignes de me parler de vous.

47. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 23^e août (1671).

Depuis longtemps je me promène toute seule jusqu'à la nuit, et Dieu sait à quoi je ne pense point. Ne craignez point pour moi l'ennui que me peut donner la solitude ; hors les maux qui viennent de mon cœur, contre lesquels je n'ai point de forces, je ne suis à plaindre sur rien : mon humeur est heureuse, et s'accommode et s'amuse de tout ; et je me trouve mieux d'être ici toute seule que du fracas de Vitré. Il y a huit jours que je suis ici, dans une paix qui m'a guérie d'un rhume épouvantable ; j'ai bu de l'eau, je n'ai point parlé, je n'ai point soupé ; et quoique je n'en aie point raccourci mes promenades, je me suis guérie. Mme de Chaulnes, Mlle de Murinais, Mme Fourché et une fille de Nantes fort bien faite vinrent ici jeudi. Mme de Chaulnes entra en me disant qu'elle ne pouvoit être plus longtemps sans me voir, que

1. *La Mousse*, l'abbé de la Mousse : voyez ci-dessus, p. 84, note 4.

toute la Bretagne lui pesoit sur les épaules, et qu'enfin elle se mouroit. Là-dessus elle se jette sur mon lit; on se met autour d'elle, et en un moment la voilà endormie de pure fatigue : nous causons toujours, enfin elle se réveille, trouvant plaisante et adorant l'aimable liberté des Rochers. Nous allâmes nous promener, nous nous assîmes dans le fond de ces bois. Pendant que les autres jouoient au mail, je lui faisois conter Rome¹, et par quelle aventure elle avoit épousé M. de Chaulnes; car je cherche toujours à ne me point ennuyer. Pendant que nous en étions là, voilà une pluie traîtresse, comme une fois à Livry, qui, sans se faire craindre, se met d'abord à nous noyer, mais noyer à faire couler l'eau de partout nos habits. Les feuilles furent percées dans un moment, et nos habits percés dans un autre moment. Nous voilà toutes à courir; on crie, on tombe, on glisse; enfin on arrive, on fait grand feu; on change de chemise, de jupe; je fournis à tout; on se fait essuyer ses souliers, on pâme de rire. Voilà comme fut traitée la gouvernante de Bretagne dans son propre gouvernement. Après cela, on fit une jolie collation, et puis cette pauvre femme s'en retourna, plus fâchée sans doute du rôle ennuyeux qu'elle alloit reprendre que de l'affront qu'elle avoit reçu ici. Elle me fit promettre de vous mander cette aventure, et d'aller demain lui aider à soutenir le reste des états, qui finiront dans huit jours. Je lui promis l'un et l'autre; je m'acquitte aujourd'hui de l'un, et de-

1. Elle avoit habité Rome, avec le duc de Chaulnes, qui y alla | plusieurs fois comme ambassadeur : voyez p. 333, note 3.

main de l'autre, ne trouvant pas que je me puisse dispenser de cette complaisance.

48. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 23^e septembre (1671).

Enfin, ma bonne, nous voilà retombés dans le plus épouvantable temps qu'on puisse imaginer : il y a quatre jours qu'il fait un orage continuel ; toutes nos allées sont noyées, on ne s'y promène plus. Nos maçons, nos charpentiers gardent la chambre ; enfin j'en hais ce pays, et je souhaite à tout moment votre soleil : peut-être que vous souhaitez ma pluie ; nous faisons bien toutes deux.

Du reste, je suis dans ma chambre à lire, sans oser mettre le nez dehors. Mon cœur est content, parce que je crois que vous vous portez bien. Cela me fait souffrir les tempêtes, car ce sont des tempêtes continuelles. Sans ce repos que me donne mon cœur, je ne souffrirois pas impunément l'affront que me fait le mois de septembre ; c'est une trahison, dans la saison où nous sommes, au milieu de vingt ouvriers : je ferois un beau bruit. *Quos ego*¹ !

Je poursuis cette *Morale* de Nicole², que je

1. Réticence fameuse, tirée de | menace adressé aux Vents par
l'*Énéide* de Virgile (livre I, vers | Neptune.
135). C'est un commencement de | 2. Voyez p. 87, note 2.

trouve délicate ; elle ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends, car j'y trouve tout ; et la conformité à la volonté de Dieu me pourroit suffire, si je ne voulois un remède spécifique. Enfin je trouve ce livre admirable. Personne n'a écrit sur ce ton que ces Messieurs ; car je mets Pascal de moitié à tout ce qui est de beau. On aime tant à entendre parler de soi et de ses sentiments, que, quoique ce soit en mal, nous en sommes charmés. J'ai même pardonné l'*enflure du cœur*¹ en faveur du reste, et je maintiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil, qui sont proprement du vent : cherchez un autre mot. J'achèverai cette lecture avec plaisir.

Nous lisons aussi l'histoire de France depuis le roi Jean : je veux la débrouiller dans ma tête, au moins autant que l'histoire romaine, où je n'ai ni parents, ni amis ; encore trouve-t-on ici des noms de connoissance. Enfin, tant que nous aurons des livres, nous ne nous pendrons point. Vous jugez bien qu'avec cette humeur je ne suis point désagréable à notre Mousse. Voilà, ma bonne, tout ce que vous peut dire une vraie solitaire.

On me mande que Mme de Verneuil est très malade. Le Roi causa une demi-heure avec le bonhomme d'Andilly, aussi plaisamment, aussi bonnement, aussi agréablement qu'il est possible. il étoit aise de faire voir son esprit à ce bon vieillard, et d'attirer sa juste admiration ; il té-

1. Le traité de *la Foiblesse de l'homme*, de Nicole, commence | par ces mots : « L'orgueil est une *enflure du cœur*, etc. »

moigna qu'il étoit plein du plaisir d'avoir choisi M. de Pomponne¹, qu'il l'attendoit avec impatience, qu'il auroit soin de ses affaires, qu'il savoit qu'il n'étoit pas riche. Il dit au bonhomme qu'il y avoit de la vanité à lui d'avoir mis dans la préface de Josèphe² qu'il avoit quatre-vingts ans, que c'étoit un péché : on rioit, on avoit de l'esprit, le Roi disant qu'il ne crût pas qu'il le laissât en repos dans son désert, qu'il l'enverroit querir, qu'il le vouloit voir comme un homme illustre par toutes sortes de raisons. Comme le bonhomme l'assuroit de sa fidélité, il dit qu'il n'en doutoit point, et qu'il savoit trop bien tous ses devoirs pour manquer à celui-là; que quand on servoit bien Dieu, on servoit bien son roi. Enfin ce furent des merveilles; il eut soin de l'envoyer dîner, de le faire promener dans une calèche : il en a parlé un jour entier en l'admirant. Pour le bonhomme, il est transporté, et dit de moment en moment, sentant qu'il en a besoin : « Il faut s'humilier. » Vous pouvez penser la joie que tout cela me donne, et la part que j'y prends.

Je voudrois bien que mes lettres vous donnassent autant de joie que les vôtres m'en donnent. Ma chère enfant, je vous embrasse mille fois.

1. Le Roi venait de nommer ministre et secrétaire d'État, à la place de Lyonne, mort le 1^{er} septembre, le marquis de Pomponne

(fils d'Arnauld d'Andilly), ambassadeur en Suède.

2. Arnauld d'Andilly a traduit en français l'historien grec Josèphe.

49. -- A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 30^e septembre (1671).

Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève ; surtout je suis charmée du troisième¹ traité : *des Moyens de conserver la paix avec les hommes*. Lisez-le, je vous prie, avec attention, et voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin. Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait : il nous découvre ce que nous sentons tous les jours, et que nous n'avons pas l'esprit de démêler, ou la sincérité d'avouer ; en un mot, je n'ai jamais vu écrire comme ces Messieurs-là. Sans la consolation de la lecture, nous mourrions d'ennui présentement ; il pleut sans cesse : il ne vous en faut pas dire davantage pour vous représenter notre tristesse. Mais vous qui avez un soleil que j'envie, je vous plains, ma bonne, d'avoir quitté votre Grignan : il y fait beau, vous y étiez en liberté avec une bonne compagnie, et au milieu de l'automne vous le quittez pour vous enfermer dans une petite ville² ; cela me blesse l'imagination. M. de Grignan ne pouvoit-il pas différer son Assemblée ? N'en est-il pas le maître ? Et ce

1. Le 4^e, dans l'édition de 1671.

2. A Lambesc (au nord-ouest d'Aix), où se tenaient les états

de Provence, qu'on nommait d'ordinaire l'assemblée des communautes.

pauvre Coulanges, qu'est-il devenu ? Notre solitude nous fait la tête si creuse, que nous nous faisons des affaires de tout. Les lettres et les réponses font de l'occupation ; mais il y a du temps de reste ; je lis et relis les vôtres avec un plaisir et une tendresse que je souhaite que vous puissiez imaginer, car je ne vous la saurois dire ; il y en a une dans vos dernières que j'ai le bonheur de croire, et qui soutient ma vie.

On me mande toujours des merveilles de ma petite mie¹ ; elle a grand'part à l'impatience que j'ai de retourner à Paris.

Notre abbé est trop glorieux de toutes les douceurs que vous lui mandez. Je suis contente de lui sur votre sujet.

50. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 7^e octobre (1671).

Vous savez que je suis toujours un peu entêtée de mes lectures. Ceux à qui je parle ou à qui j'écris ont intérêt que je lise de bons livres. Celui dont je veux parler présentement, c'est toujours de Nicole, et c'est du traité *d'entretenir la paix entre les hommes*. Ma bonne, j'en suis charmée : je n'ai jamais rien vu de plus utile, ni si plein d'esprit et de lumière. Si vous ne l'avez lu,

1. De ma petite-fille, Marie Blanche de Grignan.

lisez-le ; et si vous l'avez lu, relisez-le avec une nouvelle attention. Je crois que tout le monde s'y trouve ; pour moi, je crois qu'il a été fait à mon intention ; j'espère aussi d'en profiter, j'y ferai mes efforts. Vous savez que je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : « Je suis trop vieux pour me corriger. » Je pardonnerois plutôt à une jeune personne de tenir ce discours. La jeunesse est si aimable qu'il faudroit l'adorer, si l'âme et l'esprit étoient aussi parfaits que le corps ; mais quand on n'est plus jeune, c'est alors qu'il faut se perfectionner, et tâcher de regagner du côté des bonnes qualités ce qu'on perd du côté des agréables. Il y a longtems que j'ai fait ces réflexions, et par cette raison je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mon cœur, à mes sentiments. Voilà de quoi je suis pleine et de quoi je remplis cette lettre, n'ayant pas beaucoup d'autres sujets.

Je vous crois à Lambesc, ma bonne ; mais je ne vous vois pas bien d'ici : il y a des ombres dans mon imagination, qui vous couvrent à ma vue. Je m'étois fait le château de Grignan, je voyois votre appartement, je me promenois sur votre terrasse, j'allois à la messe dans votre belle église ; mais je ne sais plus où j'en suis. J'attends avec grande impatience des nouvelles de ce lieu-là. Adieu, ma très chère et très aimable : je ne veux point vous écrire davantage aujourd'hui, quoique mon loisir soit grand. Je n'ai que des riens à vous mander ; c'est abuser d'une lieutenantante générale qui tient les états, et qui n'est pas sans affaires. Cela est bon quand vous êtes dans votre

palais d'Apollidon¹. Notre abbé, notre Mousse sont toujours tout à vous ; pour moi, ma bonne, vous êtes mon cœur et ma vie.

51. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 4^e novembre (1671).

Parlons un peu de M. Nicole : il y a long-temps que nous n'en avons rien dit. Je trouve votre réflexion fort bonne et fort juste sur ce que vous dites de l'indifférence qu'il veut que l'on ait pour l'approbation ou l'improbation du prochain. Je crois, comme vous, qu'il faut un peu de grâce, et que la philosophie seule ne suffit pas. Il nous met à un si haut point la paix et l'union avec le prochain, et nous conseille de l'acquérir aux dépens de tant de choses, qu'il n'y a pas moyen après cela d'être indifférente sur ce qu'il pense de nous. Devinez ce que je fais : je recommence ce traité ; je voudrois bien en faire un bouillon et l'avalier. Ce qu'il dit de l'orgueil, et de l'amour-propre qui se trouve dans toutes les disputes, et que l'on couvre du beau nom de l'amour de la vérité, est une chose qui me ravit. Enfin ce traité est fait pour bien du monde ; mais je crois principalement qu'on n'a eu que moi en

1. C'est-à-dire dans votre château de Grignan. Le palais d'Apollidon est un palais magique

construit par l'enchanteur de ce nom et décrit dans le roman d'*Amadis de Gaule*.

vue. Il dit que l'éloquence et la facilité de parler donnent un certain *éclat* aux pensées; cette expression m'a paru belle et nouvelle; le mot d'*éclat* est bien placé, ne le trouvez-vous pas? Il faut que nous relisions ce livre à Grignan; si j'étois votre garde pendant votre couche, ce seroit notre fait: hélas! que puis-je vous faire de si loin? Je fais dire tous les jours la messe pour vous: voilà mon emploi, et d'avoir bien des inquiétudes qui ne vous serviront de rien, mais qu'il est impossible de n'avoir pas.

Cependant j'ai dix ou douze charpentiers en l'air, qui lèvent ma charpente, qui courent sur les solives, qui ne tiennent à rien, qui sont à tout moment sur le point de se rompre le cou, qui me font mal au dos à force de leur aider d'en bas. On songe à ce bel effet de la Providence que fait la cupidité; et l'on remercie Dieu qu'il y ait des hommes qui, pour douze sous, veuillent bien faire ce que d'autres ne feroient pas pour cent mille écus. « O trop heureux ceux qui plantent des choux! quand ils ont un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. » Je tiens ceci d'un bon auteur.

Nous avons aussi des planteurs qui font des allées nouvelles, et dont je tiens moi-même les arbres, quand il ne pleut pas à verse; mais le temps nous désole, et fait qu'on souhaiteroit un sylphe pour nous porter à Paris.

Adieu, ma chère enfant: je suis à vous sans aucune exagération, ni fin de lettre, *hasta la muerte*¹ inclusivement. J'embrasse Monsieur de

1. Devise espagnole: « jusqu'à la mort. »

Claudiopolis, le colonel Adhémard et le beau Chevalier ¹. Pour M. de Grignan, il a son fait à l'art.

52. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 29^e novembre (1671).

Il m'est impossible, très impossible de vous dire, ma chère fille, la joie que j'ai reçue en ouvrant ce bienheureux paquet qui m'a appris votre heureux accouchement. En voyant une lettre de M. de Grignan, je me suis doutée que vous étiez accouchée; mais de ne point voir de ces aimables dessus de lettre de votre main, c'étoit une étrange affaire. Il y en avoit pourtant une de vous du 15^e; mais je la regardois sans la voir, parce que celle de M. de Grignan me troubloit la tête. Enfin je l'ai ouverte avec un tremblement extraordinaire, et j'ai trouvé tout ce que je pouvois souhaiter au monde. Que pensez-vous qu'on fasse dans ces excès de joie? Demandez au Coadjuteur; vous ne vous y êtes jamais trouvée. Savez-vous donc ce que l'on fait? Le cœur se serre, et l'on pleure sans pouvoir s'en empêcher; c'est ce que j'ai fait, ma très belle, avec beaucoup de plaisir : ce sont des larmes d'une douceur qu'on ne peut comparer à rien, pas même aux joies les

1. Trois frères du comte de Grignan. Le coadjuteur d'Arles | était évêque *in partibus* de Claudiopolis, ville de l'Asie Mineure.

plus brillantes. Comme vous êtes philosophe, vous savez les raisons de tous ces effets. Pour moi, je les sens, et je m'en vais faire dire autant de messes pour remercier Dieu de cette grâce, que j'en faisais dire pour la lui demander. Si l'état où je suis duroit longtemps, la vie seroit trop agréable; mais il faut jouir du bien présent, les chagrins reviennent assez tôt. La jolie chose d'accoucher d'un garçon, et de l'avoir fait nommer par la Provence¹! Voilà qui est à souhait. Ma fille, je vous remercie plus de mille fois des trois lignes que vous m'avez écrites : elles m'ont donné l'achèvement d'une joie complète. Mon abbé est transporté comme moi, et notre Mousse est ravi. Adieu, mon ange : j'ai bien d'autres lettres à écrire que la vôtre.

53. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mardi 5^e janvier (1672)

Le Roi donna hier 4^e janvier audience à l'ambassadeur de Hollande² : il voulut que Monsieur le Prince, M. de Turenne, M. de Bouillon et M. de Créquy fussent témoins de ce qui se

1. Le nouveau-né, qui eut le titre de marquis de Grignan, fut tenu sur les fonts par les procureurs du pays de Provence, et nommé *Louis-Provence*

2. Pierre Grotius, fils du célèbre auteur du *Droit de la guerre et de la paix*. — La guerre fut déclarée aux États de Hollande le 6 avril suivant.

passeroit. L'ambassadeur présenta sa lettre au Roi, qui ne la lut pas, quoique le Hollandois proposât d'en faire la lecture. Le Roi lui dit qu'il savoit ce qu'il y avoit dans la lettre, et qu'il en avoit une copie dans sa poche. L'ambassadeur s'étendit fort au long sur les justifications qui étoient dans sa lettre, et que Messieurs les États s'étoient examinés scrupuleusement, pour voir ce qu'ils avoient pu faire qui déplût à Sa Majesté; qu'ils n'avoient jamais manqué de respect, et que cependant ils entendoient dire que tout ce grand armement n'étoit fait que pour fondre sur eux; qu'ils étoient prêts de satisfaire Sa Majesté dans tout ce qu'il lui plairoit ordonner, et qu'ils la supplioient de se souvenir des bontés que les rois ses prédécesseurs avoient eues pour eux, auxquelles ils devoient toute leur grandeur. Le Roi prit la parole, et avec une majesté et une grâce merveilleuse dit « qu'il savoit qu'on excitoit ses ennemis contre lui; qu'il avoit cru qu'il étoit de sa prudence de ne se pas laisser surprendre, et que c'est ce qui l'avoit obligé de se rendre si puissant sur la mer et sur la terre, afin qu'il fût en état de se défendre; qu'il lui restoit encore quelques ordres à donner, et qu'au printemps il feroit ce qu'il trouveroit le plus avantageux pour sa gloire et pour le bien de son État; » et fit un signe de tête à l'ambassadeur, qui lui fit comprendre qu'il ne vouloit pas de réplique. La lettre s'est trouvée conforme au discours de l'ambassadeur, hormis qu'elle finissoit par assurer Sa Majesté qu'ils feroient tout ce qu'Elle ordonneroit, pourvu qu'il ne

leur en coûtât point de se brouiller avec leurs alliés.

54. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 3^e février (1672).

J'ai eu une heure de conversation avec M. de Pomponne. Il faudroit plus de papier qu'il n'y en a dans mon cabinet pour vous dire la joie que nous eûmes de nous revoir, et comme nous passions à la hâte sur mille chapitres que nous n'avions pas le temps de traiter à fond. Enfin je ne l'ai point trouvé changé : il est toujours parfait ; il croit toujours que je vaud plus que je ne vaud effectivement. Son père lui a fait comprendre qu'il ne pouvoit l'obliger plus sensiblement qu'en m'obligeant en toutes choses. Mille autres raisons, à ce qu'il dit, lui donnent ce même desir ; et surtout il se trouve que j'ai le gouvernement de Provence sur les bras ; c'est un prétexte admirable pour avoir bien des affaires ensemble : voilà le seul chapitre qui ne fut point étranglé. Je lui parlai à loisir de l'évêque¹. Il sait écouter aussi bien que répondre, et crut aisément tout le plan que je lui fis des manières du prélat ; il ne me parut pas qu'il approuvât qu'un homme de sa profession voulût faire le gouverneur. Il me sem-

1. L'évêque de Marseille : voyez p. 43, note 1.

ble que je n'oubliai rien de ce qu'il falloit dire. Il me donne toujours de l'esprit; le sien est tellement aisé, qu'on prend sans y penser une confiance qui fait qu'on parle heureusement de tout ce qu'on pense : je connois mille gens qui font le contraire. Enfin, ma fille, sans vouloir m'attirer de nouvelles douceurs, dont vous êtes prodigue pour moi, je sortis avec une joie incroyable, dans la pensée que cette liaison avec lui vous seroit très utile. Nous sommes demeurés d'accord de nous écrire; il aime mon style naturel et dérangé, quoique le sien soit comme celui de l'éloquence même.

Je vous mandai l'autre jour de tristes nouvelles du pauvre Chevalier¹ : on venoit de me les donner de même. J'appris le soir qu'il n'étoit pas si mal; et enfin il est encore en vie, quoiqu'il ait été au delà de l'extrême-onction et qu'il soit encore très mal. Sa petite vérole sort et sèche en même temps; il me semble que c'est comme celle de Mme de Saint-Simon². Rippert vous en écrira plus sûrement que moi; j'en sais pourtant tous les jours des nouvelles, et j'en suis dans une très véritable inquiétude : je l'aime encore plus que je ne pensois.

Cette nuit, Mme la princesse de Conti est tombée en apoplexie. Elle n'est pas encore morte, mais elle n'a aucune connoissance; elle est sans pouls et sans parole; on la martyrise pour la faire revenir. Il y a cent personnes dans sa chambre,

1. Voyez p. 102, note 1.

2. Première femme du père de l'auteur des *Mémoires*, qui est ne

d'un second mariage. Elle était morte à la fin de l'année précédente.

trois cents dans sa maison ; on pleure, on crie : voilà tout ce que j'en sais jusqu'à l'heure qu'il est. Pour Monsieur le Chancelier¹, il est mort très assurément, mais mort en grand homme. Son bel esprit, sa prodigieuse mémoire, sa naturelle éloquence, sa haute piété se sont rassemblés aux derniers jours de sa vie. La comparaison du flambeau qui redouble sa lumière en finissant est juste pour lui. Le Mascaron l'assistoit, et se trouvoit confondu par ses réponses et par ses citations. Il paraphrasoit le *Miserere*, et faisoit pleurer tout le monde ; il citoit la sainte Écriture et les Pères, mieux que les évêques dont il étoit environné : enfin sa mort est une des plus extraordinaires choses du monde. Ce qui l'est encore plus, c'est qu'il n'a point laissé de grands biens : il étoit aussi riche en entrant à la cour qu'il l'étoit en mourant. Il est vrai qu'il a établi sa famille ; mais si l'on prenoit chez lui, ce n'étoit pas lui. Enfin il ne laisse que soixante et dix mille livres de rente : est-ce du bien pour un homme qui a été quarante ans chancelier, et qui étoit riche naturellement ? La mort découvre bien des choses ; ce n'est point de sa famille que je tiens tout ceci on le voit. Nous avons fait aujourd'hui nos stations², Mme de Coulanges et moi. Mme de Verneuil³ est si mal qu'elle n'a pu voir le monde. On ne sait encore qui aura les sceaux.

Je vous conjure d'écrire au Coadjuteur qu'il songe à faire réponse sur l'affaire dont lui écrit

1. Le chancelier Seguier, dont il a été souvent parlé dans le procès de Fouquet.

2. Nos visites à la parente du Chancelier.

3. Fille du chancelier Seguier.

Monsieur d'Agen¹ ; j'en suis tourmentée : cela est mal d'être paresseux avec un évêque de réputation. Je remets tous les jours à écrire à ce Coadjuteur ; son irrégularité me débauche ; je le condamne, et je l'imité.

J'embrasse M. de Grignan ; ne vous adore-t-il pas toujours ? Est-il encore question des grives ? Il y avoit l'autre jour une dame² qui confondit ce qu'on dit d'une grive, et au lieu de dire : « Elle est soûle comme une grive, » elle dit que la première présidente³ étoit sourde comme une grive : cela fit rire.

Adieu, ma chère enfant : je vous aime, ce me semble, bien plus que moi-même. Votre fille est aimable ; je m'en amuse de bonne foi ; elle embellit tous les jours ; ce petit ménage me donne la vie.

55. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 5^e février (1672).
Il y a aujourd'hui mille ans que je suis née⁴.

Je suis ravie, ma chère bonne, que vous aimiez mes lettres. Je ne crois pas pourtant qu'elles soient aussi agréables que vous dites ; mais il est

1. Claude Joly, évêque d'Agen depuis 1665.

2. Mme de Louvois : voyez la lettre suivante, p. 123.

3. Mme de Lamoignon.

4. Mme de Sévigné avait quarante-six ans : elle était née le 5 février 1626.

vrai que pour figées, elles ne le sont pas. Notre bon cardinal¹ est dans la solitude; son départ m'a donné de la tristesse; mais croyez, ma très chère, que rien ne peut être comparé aux douleurs de votre départ.

On m'a assuré ce matin que le Chevalier se portoit un peu mieux : j'espère en sa jeunesse; la jeunesse revient de loin. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il nous le redonne. Pour Mme la princesse de Conti, elle mourut sept ou huit heures après que j'eus fermé mon paquet, c'est-à-dire jeudi à quatre heures du matin, sans aucune connoissance, ni sans avoir jamais dit une seule parole de bon sens. Elle appeloit quelquefois Céphise, une femme de chambre, et disoit : « Mon Dieu ! » On croyoit que son esprit allât revenir, mais elle ne disoit pas davantage. Elle expira en faisant un grand cri, et au milieu d'une convulsion qui lui fit imprimer ses doigts dans les bras d'une femme qui la tenoit. La désolation qui fut dans sa chambre ne se peut représenter. Monsieur le Duc², MM. les princes de Conti, Mme de Longueville, Mme de Gamaches pleuroient de tout leur cœur. La Gèvres avoit pris le parti des évanouissements; la Brissac³ de crier les hauts cris, et de se jeter par la place : il fallut la chasser, parce qu'on ne savoit plus ce qu'on faisoit. Ces deux personnages n'ont pas réussi : qui prouve trop ne prouve rien, dit un certain je ne sais qui. Enfin la douleur est universelle. Le Roi a paru touché,

1. Le cardinal de Retz.

2. Voyez p. 76, note 1.

3. La duchesse de Gèvres et la duchesse de Brissac.

et a fait son panégyrique, en disant qu'elle étoit considérable plus par sa vertu que par la grandeur de sa fortune. Elle laisse par son testament l'éducation de ses enfants à Mme de Longueville. Je disois qu'il n'y avoit que le diable qui gagnoit à cette mort, et qui alloit reprendre de l'autorité dans l'esprit de ces deux petits princes ; mais afin qu'en nul lieu on ne s'en réjouisse, les voilà retombés en main sûre et chrétienne. Monsieur le Prince est tuteur. Il y a vingt mille écus aux pauvres, autant aux domestiques. Elle veut être enterrée à sa paroisse, simplement, comme la moindre femme. Je ne sais si ce détail est à propos : tant y a, ma bonne, le voilà. Vous voulez et vous souffrez que mes lettres soient longues : voilà le hasard que vous courez. Je vis hier sur son lit cette sainte princesse. Elle étoit défigurée par les martyres qu'on lui avoit fait souffrir pour tâcher de la faire revenir ; on lui avoit rompu les dents, et brûlé la tête : c'est-à-dire que si on ne mouroit point de l'apoplexie, on seroit à plaindre dans l'état où l'on met les pauvres patients. Il y a de belles réflexions sur cette mort, cruelle pour sa famille et ses amis, mais très heureuse pour elle, qui ne l'a point sentie, et qui y étoit toujours préparée. Brancas en est pénétré.

J'oubliai avant-hier de vous mander que j'avois rencontré Canaples, à Notre-Dame, qui me dit mille amitiés pour M. de Grignan ; que le maréchal de Villeroi avoit dit que les lettres de M. de Grignan étoient admirées dans le Conseil, qu'on les lisoit avec plaisir, et que le Roi avoit dit qu'il n'en avoit jamais vu de mieux écrites : je lui pro-

mis de vous le mander. Montaigu me pria fort aussi de lui faire des compliments. Cette dame que je ne vous nommai point dans ma dernière lettre¹, c'étoit Mme de Louvois. A propos de cela, M. de Louvois est entré et assis au Conseil depuis quatre jours, en qualité de ministre. Le Roi scellera demain avec dix conseillers d'État et quatre maîtres des requêtes; on ne sait combien cela durera : voilà une belle charge dont Sa Majesté s'acquittera fort bien. Il me vient des pensées folles sur le Chancelier; mais hélas! où puis-je les avoir prises, dans le chagrin où je suis depuis deux ou trois jours? Cette veille, ce jour, ce lendemain, ce temps de votre départ de l'année passée², m'a tellement touché le cœur et l'esprit, que j'en avois sans cesse les larmes aux yeux malgré moi; car rien n'est moins utile que les douleurs d'une chose sur laquelle on n'a plus aucun pouvoir : on se tue, on se dévore hors de propos, aussi bien qu'à faire des souhaits et des châteaux en Espagne : vous êtes trop sage pour les aimer; et moi, je les aime.

Je vous envoie quatre rames de papier : vous savez à quelle condition. J'espère en revoir la plus grande partie entre ci et Pâques. Après cela j'aspirerai à d'autres plaisirs. Si vous avez quelque peau d'Espagne ou des gants, mettez-les dans le même trésor. Je fournirai de poudre de calambau³.

Voilà tout ce que je sais. Adieu, ma bonne : je

1. Voyez ci-dessus, p. 120

2. Voyez la lettre du 6 février 1671, p. 53.

3. Calambau ou calambour,

sorte de bois odorant, appelé encore calembouc, calambac, calambart ou calamba, dont la poudre servait pour sécher l'écriture

vous embrasse avec la dernière tendresse. Il me semble que la vie ne m'est point plus chère et plus nécessaire que votre amitié. Que de baisemains j'ai à vous faire ! J'embrasse ce grand politique Grignan. M. de la Rochefoucauld vous mande qu'il a une souris blanche qui est aussi belle que vous : c'est la plus jolie bête qu'on ait jamais vue ; elle est dans une cage. Voilà Mme de Coulanges qui veut que je vous dise et ceci, et cela, et de l'amitié ; mais je ne suis pas à ses gages.

56. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 11^e mars (1672).

J'ai entrepris de vous écrire aujourd'hui la plus petite lettre du monde : nous verrons. Ce qui rend celles du mercredi un peu infinies, c'est que je reçois le lundi une de vos lettres ; j'y fais un commencement de réponse à la chaude ; le mardi, s'il y a quelque affaire ou quelque nouvelle, je reprends ma lettre, et je vous mande ce que j'en sais ; le mercredi, je reçois encore une lettre de vous ; j'y fais réponse, et je finis par là : vous voyez bien que cela compose un volume. Quelquefois même il arrive une singulière chose : c'est qu'oubliant ce que je vous ai mandé au commencement de ma lettre, j'y reviens encore à la fin, parce que je ne relis ma lettre qu'après qu'elle est faite ; et quand je m'aperçois de ces répétitions, je fais

une grimace épouvantable ; mais il n'en est autre chose, car il est tard : je ne sais point raccommoder, et je fais mon paquet. Je vous mande cela une fois pour toutes, afin que vous excusiez cette radoterie.

Mlle de Méri¹ vous envoie les plus jolis souliers du monde ; j'en ai remarqué surtout une paire qui me paroît si mignonne, que je la crois propre à garder le lit : vous souvient-il combien cette folie vous fit rire un soir ? Au reste, ma fille, ne vous avisez point de me remercier pour toutes mes bonnes intentions, pour tous les riens que je vous donne. Songez au principe qui me fait agir : on ne remercie point d'être aimée passionnément ; votre cœur vous apprendra d'autres sortes de reconnoissances. J'ai vu le chevalier et l'abbé de Valbelle. Je suis Provençale, je l'avoue ; les Bretons en sont jaloux. Adieu, ma très aimable : il me semble que vous savez combien je suis à vous, c'est pourquoi je ne vous en dirai rien ; aussi bien j'ai résolu de ne pas faire une grande lettre : si pourtant je savois quelque chose de réjouissant, je vous le manderois assurément ; car je ne m'amuserois pas à soutenir cette sottise gageure.

1. Fille de Mme de la Trousse
(voyez ci-dessus, p. 60, note 2),

et, par conséquent, cousine germaine de Mme de Sévigne.

57. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 16^e mars (1672).

Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie. Je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort : je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvois retourner en arrière, je ne demanderois pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement; il faut que j'en sorte, cela m'assomme; et comment en sortirai-je? Par où? par quelle porte? quand sera-ce? en quelle disposition? Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée? aurai-je un transport au cerveau? mourrai-je d'un accident? Comment serai-je avec Dieu? qu'aurai-je à lui présenter? la crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui? N'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur? Que puis-je espérer? suis-je digne du paradis? suis-je digne de l'enfer? Quelle alternative! Quel embarras! Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude; mais rien n'est si naturel, et la sotte vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre. Je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène, que par les épines qui s'y rencontrent. Vous me direz que je veux vivre éternellement. Point du

tout ; mais si on m'avoit demandé mon avis, j'aurois bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice : cela m'auroit ôté bien des ennuis, et m'auroit donné le Ciel bien sûrement et bien aisément ; mais parlons d'autre chose.

58. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 6^e mai (1672).

Ma bonne, il faut que je vous conte une rado-
 terie que je ne puis éviter. Je fus hier à un ser-
 vice de Monsieur le Chancelier à l'Oratoire. Ce
 sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et
 les orateurs qui en ont fait la dépense : en un
 mot, les quatre arts libéraux. C'étoit la plus belle
 décoration qu'on puisse imaginer : le Brun¹ avoit
 fait le dessin. Le mausolée touchoit à la voûte,
 orné de mille lumières et de plusieurs figures
 convenables à celui qu'on vouloit louer. Quatre
 squelettes en bas étoient chargés des marques de
 sa dignité, comme lui ôtant les honneurs avec la
 vie. L'un portoit son mortier, l'autre sa couronne
 de duc, l'autre son ordre, l'autre ses masses de
 chancelier. Les quatre Arts étoient éplorés et dés-
 solés d'avoir perdu leur protecteur : la Peinture,
 la Musique, l'Éloquence et la Sculpture. Quatre
 Vertus soutenoient la première représentation : la
 Force, la Justice, la Tempérance et la Religion.

1. Le célèbre peintre, recteur | peinture et de la sculpture, né
 et chancelier de l'académie de la | à Paris en 1619. mort en 1690.

Quatre anges ou quatre génies recevoient au-dessus cette belle âme. Le mausolée étoit encore orné de plusieurs anges, qui soutenoient une chapelle ardente, qui tenoit à la voûte. Jamais il ne s'est rien vu de si magnifique, ni de si bien imaginé : c'est le chef-d'œuvre de le Brun. Toute l'église étoit parée de tableaux, de devises, d'emblèmes qui avoient rapport à la vie ou aux armes du Chancelier. Plusieurs actions principales y étoient peintes. Mme de Verneuil vouloit acheter toute cette décoration un prix excessif. Ils ont tous, en corps, résolu d'en parer une galerie, et de laisser cette marque de leur reconnoissance et de leur magnificence à l'éternité. L'assemblée étoit grande et belle, mais sans confusion. J'étois auprès de Monsieur de Tulle¹, de M. Colbert, de M. de Monmouth², beau comme du temps du Palais-Royal, qui, par parenthèse, s'en va à l'armée trouver le Roi. Il est venu un jeune Père de l'Oratoire pour faire l'oraison funèbre. J'ai dit à Monsieur de Tulle de le faire descendre, et de monter à sa place, et que rien ne pouvoit soutenir la beauté du spectacle et la perfection de la musique, que la force de son éloquence. Ma bonne, ce jeune homme a commencé en tremblant ; tout le monde trembloit aussi. Il a débuté par un accent provençal ; il est de Marscille ; il s'appelle Laisné, mais en sortant de son trouble, il est entré dans un chemin lumineux. Il a si bien établi son discours ; il a donné au défunt des louanges si mesurées ; il a passé par tous les endroits délicats

1. Mascaren, de l'Oratoire, évêque de Tulle depuis 1671

2. Fils de Charles II, roi d'Angleterre : il fut décapité en 1685.

avec tant d'adresse ; il a si bien mis dans son jour tout ce qui pouvoit être admiré ; il a fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce, que tout le monde, je dis tout le monde, sans exception, s'en est écrié, et chacun étoit charmé d'une action si parfaite et si achevée. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de Monsieur de Tulle, qui s'en va avec lui. Nous le voulions nommer le chevalier Mascaron ; mais je crois qu'il surpassera son aîné.

Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. Baptiste¹ avoit fait un dernier effort de toute la musique du Roi. Ce beau *Miserere* y étoit encore augmenté ; il y a eu un *Libera* où tous les yeux étoient pleins de larmes. Je ne crois point qu'il y ait une autre musique dans le Ciel.

Il y avoit beaucoup de prélats ; j'ai dit à Guittaut : « Cherchons un peu notre ami Marseille² ; » nous ne l'avons point vu. Je lui ai dit tout bas : « Si c'étoit l'oraison funèbre de quelqu'un qui fût vivant, il n'y manqueroit pas. » Cette folie l'a fait rire, sans aucun respect de la pompe funèbre.

1. Jean-Baptiste Lulli, célèbre compositeur, surintendant de la musique du Roi.

2 L'évêque de Marseille : voyez ci-dessus la lettre 24, p. 44 et 45.

59. -- AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 16^e mai 1672.

Il faudroit que je fusse bien changée pour ne pas entendre vos turlupinades, et tous les bons endroits de vos lettres. Vous savez bien, Monsieur le Comte, qu'autrefois nous avions le don de nous entendre avant que d'avoir parlé. L'un de nous répondoit fort bien à ce que l'autre avoit envie de dire; et si nous n'eussions point voulu nous donner le plaisir de prononcer assez facilement des paroles, notre intelligence auroit quasi fait tous les frais de la conversation. Quand on s'est si bien entendu, on ne peut jamais devenir pesants. C'est une jolie chose à mon gré que d'entendre vite : cela fait voir une vivacité qui plaît, et dont l'amour-propre sait un gré nompareil. M. de la Rochefoucauld dit vrai dans ses *Maximes* : « Nous aimons mieux ceux qui nous entendent bien, que ceux qui se font écouter. »

Nous devons nous aimer à la pareille, pour nous être toujours si bien entendus.

Nous ne savons ici aucunes nouvelles. Le Roi marche on ne sait où. Les desseins de Sa Majesté sont cachés, comme il le souhaite. Un officier d'armée mandoit l'autre jour à un de ses amis qui est ici : « Je vous prie de me mander si nous allons assiéger Maestricht, ou si nous allons passer l'Yssel. »

Je vous assure que cette campagne me fait peur.

Ceux qui ne sont point à la guerre, par leur malheur plutôt que par leur volonté, ne me paroissent point malheureux.

Adieu, Comte : je suis fort aise que vous aimiez mes lettres ; c'est signe que vous ne me haïssez pas.

60. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 20^e mai (1672)

J'ai vu Mme de Martel¹ chez elle, et je lui ai dit tout ce que vous pouvez penser. Son mari lui a écrit des ravissements de votre beauté ; il est comblé de vos politesses ; il vous loue et vous admire. Sa femme m'étoit venue chercher pour me montrer cette lettre ; je la trouvai enfin, et je vous acquittai de tout. Rien n'est plus romanesque que vos fêtes sur la mer, et vos festins dans le *Royal-Louis*, ce vaisseau d'une si grande réputation.

Le véritable Louis est en chemin avec toute son armée ; les lettres ne disent rien de positif, parce qu'on ne sait rien. Il n'est plus question de Maestricht ; on dit qu'on va prendre trois places, l'une sur le Rhin, l'autre sur l'Yssel, et la troisième tout auprès : je vous manderai leurs noms, quand je les saurai. Rien n'est plus confus que toutes les nouvelles de l'armée : ce n'est pas faire sa cour que d'en mander, ni de se mêler de deviner et de

1. Son mari commandait la marine à Toulon

raisonner. Les lettres sont plaisantes à voir. Vous jugez bien que je passe ma vie avec des gens qui ont des fils assez bien instruits ; mais il est vrai que le secret est grand sur les intentions de Sa Majesté. L'autre jour, un homme de très bonne maison écrivoit à un de ses amis ici : « Je vous prie, mandez-moi où nous allons, si nous passerons l'Yssel, ou si nous assiégerons Maestricht. » Vous pouvez juger par là des lumières que nous avons ici. Je vous assure que le cœur est en presse. Vous êtes heureuse d'avoir votre cher mari en sûreté, qui n'a d'autre fatigue que de voir toujours votre chien de visage dans une litière vis-à-vis de lui : *le pauvre homme!* Il avoit raison de monter à cheval pour l'éviter : le moyen de le regarder si longtemps ? Hélas ! il me souvient qu'une fois, en revenant de Bretagne, vous étiez vis-à-vis de moi. Quel plaisir ne sentoient-je point de voir toujours cet aimable visage ! Il est vrai que c'étoit dans un carrosse : il faut donc qu'il y ait quelque malédiction sur la litière.

Mme du Puy-du-Fou ne veut pas que je mène la petite enfant. Elle dit que c'est la hasarder, et là-dessus je rends les armes : je ne voudrois pas mettre en péril sa petite personne ; je l'aime tout à fait. Je lui ai fait couper les cheveux ; elle est coiffée hurlubrelu¹ : cette coiffure est faite pour elle. Son teint, sa gorge, tout son petit corps est admirable ; elle fait cent petites choses : elle parle, elle caresse, elle bat, elle fait le signe de la croix,

1. Coiffure alors à la mode que sa fille dans une de ses lettres
Mme de Sévigné avait décrite à de 1671.

elle demande pardon, elle fait la révérence, elle baise la main, elle hausse les épaules, elle danse, elle flatte, elle prend le menton; enfin elle est jolie¹ de tout point. Je m'y amuse les heures entières. Je ne veux point que cela meure. Je vous le disois l'autre jour, je ne sais point comme l'on fait pour ne pas aimer sa fille.

61. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 30^e mai (1672).

Voilà déjà la mode d'être blessé qui commence; j'ai le cœur fort triste dans la crainte de cette campagne. Mon fils m'écrit fort souvent; il se porte bien jusqu'à présent. Ma tante² est toujours dans un état déplorable; et cependant, ma chère bonne, nous avons le courage d'envisager un jour pour partir, en jouant une espérance que de bonne foi nous n'avons point. Je suis toujours à trouver certaines choses fort mal arrangées parmi les événements de notre vie : ce sont de grosses pierres dans le chemin, trop lourdes pour les déranger; je crois que nous passerons par-dessus; ce n'est pas sans peine : la comparaison est juste.

Je ne mènerai point ma petite-enfant : elle se porte très bien à Livry; elle y passera tout l'été.

1. *Joli*, dans le sens général, qui a vieilli, de *gentil*, *charmant*. Voyez deux autres emplois remarquables de ce mot, p. 149 et 174.

2. Mme de la Trousse (p. 60, note 1); voyez, p. 149, la nouvelle de sa mort.

La beauté de Livry est au-dessus de tout ce que vous avez vu : les arbres sont plus beaux et plus verts ; tout est plein de ces aimables chèvrefeuilles : cette odeur ne m'a point encore dégoûtée ; mais vous méprisez bien nos petits buissons, auprès de vos forêts d'orangers. Voici une histoire très tragique de Livry. Vous vous souvenez bien de ce prétendu très dévot, qui n'osoit tourner la tête ; je disois qu'il sembloit qu'il y portât un verre d'eau. La dévotion l'a rendu fou : une belle nuit, il s'est donné cinq ou six coups de couteau ; et tout nu, et tout en sang, il se mit à genoux au milieu de la chambre. On entre, on le trouve en cet état : « Eh mon Dieu ! mon frère, que faites-vous ? et qui vous a accommodé ainsi ? — Mon Père, dit-il froidement, c'est que je fais pénitence. » Il tombe évanoui, on le couche, on le panse, on le trouve très blessé ; on le guérit après trois mois de soins, et puis ils l'ont renvoyé à Lyon à ses parents.

Mme de la Fayette est toujours languissante ; M. de la Rochefoucauld toujours éclopé ; nous faisons quelquefois des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à nous enterrer. Le jardin de Mme de la Fayette est la plus jolie chose du monde : tout est fleuri, tout est parfumé ; nous y passons bien des soirées, car la pauvre femme n'ose pas aller en carrosse. Nous vous souhaiterions bien quelquefois derrière une palissade pour entendre certains discours de certaines terres inconnues que nous croyons avoir découvertes. Enfin, ma fille, en attendant ce jour heureux de mon départ, je passe du faubourg au

coin du feu de ma tante, et du coin du feu de ma tante à ce pauvre faubourg.

Je vous prie, ma chère, n'oubliez pas tout à fait M. d'Harouys, dont le cœur est un chef-d'œuvre de perfection et qui vous adore.

Adieu, ma très aimable enfant : j'ai bien envie de savoir de vos nouvelles, et de votre fils. Il fait bien chaud chez vous autres ; je crains cette saison pour lui, et pour vous beaucoup plus, car je n'ai pas encore pensé qu'on pût aimer quelque chose plus que vous.

J'embrasse mon cher Grignan. Vous aime-t-il toujours bien ? Je le prie de m'aimer aussi.

62. — A MADAME ET A MONSIEUR
DE GRIGNAN

A Livry, jeudi 2^e juin (1672).

Je l'ai reçu, cet aimable volume ¹ : jamais je n'en ai vu un si divertissant, ni si bien écrit, ni où je prisse tant d'intérêt. Je ne puis assez vous dire l'obligation que je vous en ai, aussi bien que de l'application que vous avez aux dates : c'est une marque assurée du plaisir et de l'intérêt qu'on prend à un commerce. Au contraire, quand les commerces pèsent, nous nous moquons bien de tant compter, nous voudrions que tout se per-

1. C'est-à-dire « votre longue lettre. »

dît ; mais vous êtes bien sur ce point comme je le puis souhaiter ; et ce ne m'est pas une médiocre joie, à moi qui mets au premier rang le commerce que j'ai avec vous.

Il est donc vrai, ma fille, qu'il y a eu une de mes lettres de perdue ; mais je ne jette les yeux sur personne. Celui seul qui pourroit s'en soucier n'a pas détourné celles qui lui devoient donner le plus de curiosité : elles ont toujours été jusqu'à vous ; des autres, il ne s'en soucie guère. Vous êtes contente de ce ministre, et vous le serez toujours très assurément ; vous entendez bien que c'est du grand Pomponne dont je parle, et c'est de lui que je croyois qu'on voudroit voir ce que j'en disois. Je ne sais donc qui peut faire ce misérable larcin ; il n'y a pas un grand goût à prendre des lettres, au degré de parenté où nous sommes : si elles sont agréables, c'est un miracle ; ordinairement elles ne le sont pas. Enfin voilà qui est fait, sans que je puisse imaginer à qui je m'en dois prendre. Dieu vous garde d'une plus grande perte !

Vous ne m'expliquez que trop bien les périls de votre voyage. Je ne les comprends pas, c'est-à-dire je ne comprends pas comment on s'y peut exposer. J'aimerois mieux aller à l'occasion : j'affronterois plus aisément la mort dans la chaleur du combat, avec l'émulation des autres, et le bruit des trompettes, que de voir de grosses vagues me marchander, et me mettre à loisir à deux doigts de ma perte ; et d'un autre côté, vos Alpes, dont les chemins sont plus étroits que vos litières, en sorte que votre vie dépend de la fermeté du pied de vos mulets. Ma fille, cette pen-

sée me fait transir depuis les pieds jusqu'à la tête. Je suis servante de ces pays-là, je n'irai de ma vie; et je tremble quand je songe que vous en venez.

Mme de Monaco est-elle bien désespérée de se voir au delà des Alpes? Est-elle dans l'attente de venir à Paris? Je comprends la grande joie qu'elle a eue de vous voir. Vos conversations doivent avoir été infinies, et l'obligation d'une telle visite ne se doit jamais oublier. Elle vous l'a rendue promptement; mais ce n'est pas avec les mêmes circonstances.

Vous me parlez très plaisamment de la princesse d'Harcourt. Brancas ¹ s'est inquiété, je ne sais pourquoi; il est à l'armée, volontaire, désespéré de mille choses, qui n'évitera pas trop de rêver ou de s'endormir vis-à-vis d'un canon: il ne voit guère d'autre porte pour sortir de tous ses embarras. Il écrivoit l'autre jour à Mme de Villars et à moi, et le dessus de la lettre étoit: *A Monsieur de Villars, à Madrid*. Mme de Villars le connoît, elle devina la vérité; elle ouvre la lettre, et y trouve d'abord: *Mes très chères*. Nous n'avons point encore fait réponse.

Vous dites que je ne vous dis rien de votre frère. Je ne sais pourquoi: j'y pense à tout moment, et j'en suis dans des inquiétudes extrêmes. Je l'aime fort, et il vit avec moi d'une manière charmante. Ses lettres sont aussi d'une manière que si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de

¹ Voyez p. 81, note 1.

mon temps : je ne crois pas qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à celui qu'il a pour moi. Cette guerre me touche donc au dernier point ; il est présentement dans l'armée du Roi, c'est-à-dire à la gueule au loup, comme les autres.

On ne sera pas longtemps sans apprendre de grandes nouvelles : le cœur bat en attendant. Le marquis de Castelnau a la petite vérole. On disoit hier que des Marets, le fils du Grand Fauconnier, et Bouligneux étoient morts de maladie : si je ne vous mande point le contraire avant que de fermer demain ma lettre à Paris, c'est signe que cela est vrai. Je suis venue ici ce matin toute seule dans une calèche, afin de remener ma petite ; il faut qu'elle essaye un bonnet et une robe ; je m'en jouerai jusqu'à ce que je parte, et je ne la ramènerai ici que trois jours devant. Elle se porte très bien ; elle est aimable sans être belle ; elle fait cent petites sottises qui plaisent.

63. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 17^e juin, à 11 heures du soir (1672).

Aussitôt que j'ai eu envoyé mon paquet, j'ai appris, ma bonne, une triste nouvelle, dont je ne vous dirai pas le détail, parce que je ne le sais pas ; mais je sais qu'au passage de l'Yssel, sous les ordres de Monsieur le Prince, M. de Longue-

ville ¹ a été tué : cette nouvelle accable. Nous étions chez Mme de la Fayette avec M. de la Rochefoucauld, quand on nous l'a apprise, et en même temps la blessure de M. de Marsillac ² et la mort du chevalier de Marsillac ³, qui est mort de sa blessure. Enfin cette grêle est tombée sur lui en ma présence. Il a été très vivement affligé ; ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater.

Après ces nouvelles, je ne me suis pas donné la patience de rien demander. J'ai couru chez Mme de Pomponne, qui m'a fait souvenir que mon fils est dans l'armée du Roi, laquelle n'a eu nulle part à l'action. Elle étoit réservée à Monsieur le Prince : on dit qu'il est blessé ; on dit qu'il a passé la rivière dans un petit bateau ; on dit que Nogent a été noyé ; on dit que Guitry est tué ; on dit que M. de Roquelaure et M. de la Feuillade sont blessés, qu'il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion. Quand je saurai le détail de cette nouvelle, je vous le manderai.

Voilà Guitaut ⁴ qui m'envoie un gentilhomme qui vient de l'hôtel de Condé : il me dit que Monsieur le Prince a été blessé à la main. M. de Longueville avoit forcé la barrière, où il s'étoit présenté le premier ; il a été aussi le premier tué sur-le-champ ; tout le reste est assez pareil : M. de

1. Charles-Paris d'Orléans, d'abord comte de Saint-Paul, duc de Longueville en 1671, fils de la sœur du grand Condé.

2. Le prince de Marsillac, fils aîné du duc de la Rochefoucauld, du célèbre auteur des *Maximes*

qui avait d'abord, lui aussi, porté le titre de prince de Marsillac jusqu'à la mort de son père.

3. Jean-Baptiste de la Rochefoucauld, chevalier de Malte, quatrième fils du duc.

4. Voyez p. 57, note 1.

Guitry noyé, et M. de Nogent aussi; M. de Marsillac blessé, comme j'ai dit, et une grande quantité d'autres qu'on ne sait pas encore. Mais enfin l'Yssel est passé. Monsieur le Prince l'a passé trois ou quatre fois en bateau, tout paisiblement, donnant ses ordres partout avec ce sang-froid et cette valeur divine que vous connoissez. On assure qu'après cette première difficulté on ne trouve plus d'ennemis : ils sont retirés dans leurs places. La blessure de M. de Marsillac est un coup de mousquet dans l'épaule, et dans la mâchoire, qui n'offense pas l'os. Adieu, ma chère enfant : j'ai l'esprit un peu hors de sa place, quoique mon fils soit dans l'armée du Roi; il y aura tant d'occasions que cela fait mourir.

64. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 19^e juin 1672

J'ai présentement dans ma chambre votre grand garçon. Je l'ai envoyé querir dans mon carrosse pour venir dîner avec moi. Mon oncle l'abbé, qui y étoit aussi, a présenté d'abord à mon neveu un grand papier plié, et l'ayant ouvert, il a trouvé que c'étoit une généalogie de Rabutin. Il en a été tout réjoui; et il s'amuse présentement à regarder d'où il vient. Si, tout d'un train, il s'amuse à méditer où il va, nous ne dînerons pas sitôt : mais je lui épargnerai la peine de faire cette mé-

dition, en l'assurant qu'il va droit à la mort, et à une mort assez prompte, s'il fait votre métier (comme il y a beaucoup d'apparence). Je suis certaine que cette pensée ne l'empêchera pas de dîner : il est d'une trop bonne race pour être surpris d'une si triste nouvelle. Mais enfin je ne comprends pas qu'on puisse s'exposer mille fois (comme vous avez fait), et qu'on ne soit pas tué mille fois aussi. Je suis aujourd'hui bien remplie de cette réflexion. La mort de M. de Longueville, celle de Guitry, de Nogent, et de plusieurs autres; les blessures de Monsieur le Prince, de Marsillac, de Vivonne, de Montrevel, de Revel, du comte de Sault, de Termes, et de mille gens inconnus, me donnent une idée bien funeste de la guerre. Je ne comprends point le passage du Rhin à nage. Se jeter dedans à cheval, comme des chiens après un cerf, et n'être ni noyé, ni assommé en abordant, tout cela passe tellement mon imagination que la tête m'en tourne. Dieu a conservé mon fils jusques ici; mais peut-on compter sur ceux qui sont à la guerre?

Adieu, mon cher cousin : je m'en vais dîner. Je trouve votre fils bien fait et aimable. Je suis fort aise que vous aimiez mes lettres : on ne peut être à votre goût sans beaucoup de vanité.

65. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, 20^e juin (1672).

Il m'est impossible de me représenter l'état où vous avez été, ma bonne, sans une extrême émotion; et quoique je sache que vous en êtes quitte, Dieu merci, je ne puis tourner les yeux sur le passé sans une horreur qui me trouble. Hélas! que j'étois mal instruite d'une santé qui m'est si chère! Qui m'eût dit en ce temps-là : « Votre fille est plus en danger que si elle étoit à l'armée »? Hélas! j'étois bien loin de le croire, ma pauvre bonne. Faut-il donc que je trouve cette tristesse avec tant d'autres qui se trouvent présentement dans mon cœur? Le péril extrême où se trouve mon fils, la guerre qui s'échauffe tous les jours, les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis ou de nos connoissances et qui peuvent apporter pis, la crainte qu'on a des mauvaises nouvelles et la curiosité qu'on a de les apprendre, la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, avec qui je passe une partie de ma vie, l'inconcevable état de ma tante, et l'envie que j'ai de vous voir : tout cela me déchire et me tue, et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister.

Vous n'avez jamais vu Paris comme il est. Tout le monde pleure, ou craint de pleurer. L'esprit tourne à la pauvre Mme de Nogent

Mme de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit : je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais. Mlle de Vertus étoit retournée depuis deux jours au Port-Royal, où elle est presque toujours. On est allé la querir, avec M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle. Mlle de Vertus n'avoit qu'à se montrer : ce retour si précipité marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : « Ah ! Mademoiselle ! comme se porte Monsieur mon frère ? » Sa pensée n'osa aller plus loin. « Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat. Et mon fils ? » On ne lui répondit rien. « Ah ! Mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort ? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah ! mon cher fils ! est-il mort sur-le-champ ? N'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah mon Dieu ! quel sacrifice ! » Et là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur put faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le Ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens. Elle prend des bouillons, parce que Dieu le veut. Elle n'a aucun repos. Sa santé, déjà très mauvaise, est visiblement altérée. Pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

Un courrier d'hier au soir apporte la mort du comte du Plessis, qui faisoit faire un pont. Un coup de canon l'a emporté. On assiège Arnheim :

on n'a pas attaqué le fort de Schenk, parce qu'il y a huit mille hommes dedans. Ah! que ces beaux commencements seront suivis d'une fin tragique pour bien des gens! Dieu conserve mon pauvre fils! Il n'a pas été de ce passage. S'il y avoit quelque chose de bon à un tel métier, ce seroit d'être attaché à une charge, comme il est¹. Mais la campagne n'est point finie.

Voilà des relations; il n'y en a pas de meilleures. Vous verrez dans toutes que M. de Longueville est cause de sa mort et de celle des autres, et que Monsieur le Prince a été père uniquement dans cette occasion, et point du tout général d'armée. Je disois hier, et l'on m'approuva, que si la guerre continue, Monsieur le Duc² sera la cause de la mort de Monsieur le Prince: son amour pour lui passe toutes ses autres passions.

Les nouvelles que je vous mande sont d'original: c'est de Gourville³, qui étoit avec Mme de Longueville quand elle a reçu la nouvelle. Tous les courriers viennent droit à lui. Savez-vous où l'on mit le corps de M. de Longueville? Dans le même bateau où il avoit passé tout vivant. Deux heures après, Monsieur le Prince le fit mettre près de lui, couvert d'un manteau, dans une douleur sensible. Il étoit blessé aussi, et plu-

1. La charge de guidon des gendarmes-Dauphin: voyez p. 100, note 5.

2. Le duc d'Enghien: voyez p. 76, note 1. Dès que le prince de Condé s'aperçut de l'absence

de son fils et de son neveu, le duc de Longueville, il se hâta d'accourir pour les empêcher de s'engager à la légère, ou, s'il étoit trop tard, les secourir.

3. Voyez p. 75, note 1.

sieurs autres, de sorte que ce retour est la plus triste chose du monde. Ils sont dans une ville au deçà du Rhin, qu'ils ont passé pour se faire panser. On dit que le chevalier de Montchevreuil, qui étoit à M. de Longueville, ne veut pas qu'on le panse d'une blessure qu'il a eue auprès de lui.

J'ai reçu une lettre de mon fils. Il n'étoit pas à cette première expédition ; mais il sera d'une autre : peut-on trouver quelque sûreté dans un tel métier ? Il est sensiblement touché de M. de Longueville. Je vous conseille d'écrire à M. de la Rochefoucauld sur la mort de son chevalier et sur la blessure de M. de Marsillac. J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure : il est au premier rang de ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison. Je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amuserai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime. J'embrasse M. de Grignan et le Coadjuteur.

A dix heures du soir.

Il y a deux heures que j'ai fait mon paquet, et, en revenant de la ville, je trouve la paix faite, selon une lettre qu'on m'a envoyée. Il est aisé de croire que toute la Hollande est en alarme et soumise : le bonheur du Roi est au-dessus de tout ce qu'on a jamais vu. On va commencer à respirer ; mais quel redoublement de douleur à Mme de Longueville, et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants ! J'ai vu le maréchal du

Plessis¹ : il est très affligé, mais en grand capitaine. La Maréchale pleure amèrement; et la Comtesse est fâchée de n'être point duchesse, et puis c'est tout. Ah! ma fille, sans l'emportement de M. de Longueville, songez que nous aurions la Hollande sans qu'il nous en eût rien coûté

66. — A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, ce dimanche au soir 3^e juillet (1672).

Vous devez avoir reçu des relations fort exactes, qui vous auront fait voir que le Rhin étoit mal défendu; le grand miracle, c'est de l'avoir passé à la nage. Monsieur le Prince et ses Argonautes étoient dans un bateau, et l'escadron qu'ils attaquèrent demandoit quartier, lorsque le malheur voulut que M. de Longueville, qui sans doute ne l'entendit pas, poussé d'une bouillante ardeur, monté sur son cheval, qu'il avoit traîné après lui, et voulant être le premier, ouvre la barricade derrière quoi ils étoient retranchés, et tue le premier qui se trouve sous sa main : en même temps on le perce de cinq ou six coups. Monsieur le Duc le suit, Monsieur le Prince suit son fils, et tous les autres suivent Monsieur le Prince :

1. Le père du comte du Plessis, dont la mort est annoncée plus haut, p. 143, dans cette même lettre. Sa veuve, la comtesse du

Plessis, dont il est parlé une ligne plus loin, se remarqua, dès l'année suivante, avec le marquis de Clèrembault.

voilà où se fit la tuerie, qu'on auroit, comme vous voyez, très bien évitée, si l'on eût su l'envie que ces gens-là avoient de se rendre; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence.

M. le comte de Guiche¹ a fait une action dont le succès le couvre de gloire; car, si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. On l'envoie reconnoître si la rivière est guéable; il dit qu'oui: elle ne l'est pas; des escadrons entiers passent à la nage sans se déranger; il est vrai qu'il est le premier: cela ne s'est jamais hasardé; cela réussit, il enveloppe des escadrons, et les force à se rendre: vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés; mais vous devez avoir de grandes relations de tout cela.

Un chevalier de Nantouillet étoit tombé de cheval: il va au fond de l'eau, il revient, il retourne, il revient encore; enfin il trouve la queue d'un cheval, s'y attache; ce cheval le mène à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard: voilà qui est d'un sang-froid qui me fait souvenir d'Oronte, prince des Massagètes².

Au reste, il n'est rien de plus vrai que M. de Longueville avoit été à confesse avant que de partir. Comme il ne se vançoit jamais de rien, il n'en avoit pas même fait sa cour à Madame sa mère; mais ce fut une confession conduite par nos amis, dont l'absolution fut différée plus de deux

1. Voyez p. 154, note 1.

| 2. Personnage de roman.

mois. Cela s'est trouvé si vrai que Mme de Longueville n'en peut pas douter : vous pouvez penser quelle consolation. Il faisoit une infinité de libéralités et de charités que personne ne savoit, et qu'il ne faisoit qu'à condition qu'on n'en parlât point. Jamais un homme n'a eu tant de solides vertus ; il ne lui manquoit que des vices, c'est-à-dire un peu d'orgueil, de vanité, de hauteur ; mais, du reste, jamais on n'est approché si près de la perfection : *Pago lui, pago il mondo*¹ ; il étoit au-dessus des louanges ; pourvu qu'il fût content de lui, c'étoit assez. Je vois souvent des gens qui sont encore fort éloignés de se consoler de cette perte ; mais pour tout le gros du monde, ma pauvre bonne, cela est passé : cette triste nouvelle n'a assommé que trois ou quatre jours ; la mort de Madame² dura bien plus longtemps. Les intérêts particuliers de chacun pour ce qui se passe à l'armée empêchent la grande application pour les malheurs d'autrui. Depuis ce premier combat, il n'a été question que de villes rendues et de députés qui viennent demander la grâce d'être reçus au nombre des sujets nouvellement conquis de Sa Majesté.

N'oubliez pas d'écrire un petit mot à la Troche, sur ce que son fils s'est distingué et a passé à la nage : on l'a loué devant le Roi, comme un des plus hardis. Il n'y a nulle apparence qu'on se défende contre une armée si victorieuse. Les

1. *Lui content, (il fallait que) le monde (fut) content.* Locution italienne proverbiale.

2. De Madame Henriette d'An-

gleterre, première femme du duc d'Orléans, morte le 30 juin 1670 et dont Bossuet a fait l'oraison funèbre

François sont jolis assurément : il faut que tout leur cède pour les actions d'éclat et de témérité ; enfin il n'y a plus de rivière présentement qui serve de défense contre leur excessive valeur.

Si mes lettres sont perdues présentement, vous y perdez plus qu'en un autre temps.

Pourquoi croyez-vous que je ne parte que cet hiver ? Je prétends revenir en ce temps-là avec vous et M. de Grignan. Notre abbé a le courage de vouloir bien affronter les chaleurs ; je ne crains que pour lui. Ne nous empêchez point de partir par dire que vous ne nous attendez plus. Hélas ! il n'est plus question de ma pauvre tante¹ : nous lui avons rendu les derniers devoirs avec bien des larmes ; dispensez-moi de lui faire tous vos compliments.

Je crois que nous mettrons la pauvre Mlle de la Trousse aux Filles de la Croix qui sont au faubourg Saint-Antoine, et qui ne sont pas si suffisantes que nos sœurs². La pauvre fille ne cherche plus que la mort et le paradis. Elle a raison.

Au reste, voici bien des nouvelles : j'avois amené ici mon petit chat³ pour y passer l'été ; j'ai trouvé qu'il y fait sec, il n'y a point d'eau ; la nourrice craint de s'y ennuyer : que fais-je à votre avis ? Je la ramènerai après-demain chez moi tout paisiblement. Elle sera avec la mère Jeanne, qui fera leur petit ménage. Mme de Sanzei⁴ sera à Paris ; elle ira se promener dans

1. Elle était morte le 30 juin. Voyez p. 133, note 2.

2. Les Filles de la Visitation, ordre fondé par saint François de Sales et sainte Chantal.

3. Ma petite-fille Marie-Blanche.

4. La comtesse de Sanzei, sœur d'Emmanuel de Coulanges, cousine germaine de Mme de Sévigné.

son jardin ; elle aura mille visites ; j'en saurai des nouvelles très souvent. Voilà qui est fait : je change d'avis ; ma maison est jolie ; elle ne manquera de rien. Il ne faut pas croire que Livry soit charmant pour une nourrice comme pour moi. Adieu, ma divine enfant : pardonnez le chagrin que j'avois d'avoir été deux ordinaires sans recevoir de vos lettres. Je n'en ai eu qu'une, c'est bien assez pour moi. Je vous embrasse très tendrement. Vos lettres me sont si agréables qu'il n'y a que vous qui me puissiez consoler de n'en avoir plus.

67. — A MADAME DE GRIGNAN

A Marseille ¹, mercredi (1672 ou 1673).

Je vous écris entre la visite de Madame l'intendante et une harangue très belle. J'attends un présent, et le présent attend ma pistole. Je suis charmée de la beauté singulière de cette ville. Hier le temps fut divin, et l'endroit d'où je découvris la mer ², les *bastides*, les montagnes et la ville, est une chose étonnante ; mais surtout je suis ravie de Mme de Montfuron ³ : elle est aimable, et on l'aime sans balancer. La foule des

1. Mme de Sévigné alla à Marseille pendant un séjour qu'elle fit auprès de sa fille en 1672 et 1673.

2. Cet endroit s'appelle, en langage du pays, *la Visto*, « la Vue ».

3. Cousine germaine du comte de Grignan.

chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan à son arrivée; des noms connus, des Saint-Hérem, etc.; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, des gens faits à peindre une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité : moi qui aime les romans, tout cela me ravit et j'en suis transportée. Monsieur de Marseille vint hier au soir; nous dînons chez lui; c'est l'affaire des deux doigts de la main. Il fait aujourd'hui un temps de diantre, j'en suis triste; nous ne verrons ni mer, ni galères, ni port. Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien plus joli, et est plus peuplé que Paris à proportion : il y a cent mille âmes. De vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter. L'air en gros y est un peu scélérat; et parmi tout cela je voudrois être avec vous. Je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre : c'est un vol que je regretterai. Remerciez Dieu d'avoir plus de courage que moi, mais ne vous moquez pas de mes faiblesses ni de mes chaînes.

68 — A MADAME DE GRIGNAN

A Montélimart, jeudi 5^e octobre (1673).

Voici un terrible jour¹, ma chère fille; je vous voue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites² et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte, nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous : c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible, et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons : je les ai senties et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours : de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable; comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus. Le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que j'y sois un peu accou-

1. Mme de Sévigné venait de passer quatorze mois auprès de sa fille. Elle lui écrit le jour même de son départ de Grignan pour Paris. Montélimart, d'où la lettre est datée, est à vingt-sept kilo-

mètres au nord du château de Grignan.

2. En même temps que sa mère partait pour Paris, Mme de Grignan était partie pour Salon, petite ville à cinq lieues d'Aix.

tumée ; mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de vous revoir et de vous embrasser. Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé. Je sais ce que votre absence m'a fait souffrir ; je serai encore plus à plaindre, parce que je me suis fait imprudemment une habitude nécessaire de vous voir. Il me semble que je ne vous ai point assez embrassée en partant : qu'avois-je à ménager ? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse ; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan ; je ne l'ai point assez remercié de toutes ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi ; j'en attendrai les effets sur tous les chapitres : il y en a où il a plus d'intérêt que moi, quoique j'en sois plus touchée que lui. Je suis déjà dévorée de curiosité ; je n'espère de consolation que de vos lettres, qui me feront encore bien soupirer. En un mot, ma fille, je ne vis que pour vous. Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime ! Je songe aux *pichons*¹ ; je suis toute pétrie de Grignans ; je tiens partout. Jamais un voyage n'a été si triste que le nôtre : nous ne disons pas un mot.

Adieu, ma chère enfant : aimez-moi toujours. Hélas ! nous revoilà dans les lettres. Assurez Monsieur l'Archevêque de mon respect très tendre, et embrassez le Coadjuteur : je vous recommande à lui. Nous avons encore dîné à vos dépens. Voilà M. de Saint-Geniez qui vient me consoler. Ma fille, plaignez-moi de vous avoir quittée.

1. Mot provençal, « aux petits, aux enfants. »

69. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 8^e décembre (1673).

Il faut commencer, ma très bonne, par la mort du comte de Guiche¹ : voilà de quoi il est question présentement. Ce pauvre garçon est mort de maladie et de langueur dans l'armée de M. de Turenne. La nouvelle en vint mardi matin. Le P. Bourdaloue l'a annoncée au maréchal de Gramont, qui s'en douta, sachant l'extrémité de son fils. Il fit sortir tout le monde de sa chambre. Il étoit dans un petit appartement qu'il a au dehors des Capucines². Quand il fut seul avec ce Père, il se jeta à son cou, lui disant qu'il devinoit bien ce qu'il avoit à lui dire; que c'étoit le coup de sa mort, qu'il la recevoit de la main de Dieu; qu'il perdoit le seul et véritable objet de toute sa tendresse et de toute son inclination naturelle; que jamais il n'avoit eu de sensible joie ou de violente douleur que par ce fils, qui avoit des choses admirables : il se jeta sur un lit, n'en pouvant plus, mais sans pleurer, car on ne pleure point. Le Père pleuroit, et n'avoit encore rien dit; enfin il lui parla de Dieu, comme vous savez qu'il en parle. Ils furent six heures ensemble; et puis le Père, pour lui faire faire ce sacrifice entier, le mena à l'église de ces bonnes Capucines, où l'on

1. Fils aîné du maréchal de Gramont, mort, le 28 novembre, dans le Palatinat.

2. Le couvent des Capucines occupait une partie de l'emplacement de la place Vendôme.

disoit vigiles pour ce fils. Il y entra en tombant, en tremblant, plutôt traîné et poussé que sur ses jambes. Son visage n'étoit plus connoissable. Monsieur le Duc le vit en cet état; et en nous le contant chez Mme de la Fayette, il pleuroit. Le pauvre maréchal revint enfin dans sa petite chambre. Il est comme un homme condamné. Le Roi lui a écrit. Personne ne le voit.

70. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 15^e janvier (1674).

J'allai donc dîner samedi chez M. de Pomponne, comme je vous avois dit; et puis, jusqu'à cinq heures, il fut enchanté, enlevé, transporté de la perfection des vers de *la Poétique* de Despréaux. D'Hacqueville y étoit; nous parlâmes deux ou trois fois du plaisir que j'aurois de vous la voir entendre. M. de Pomponne se souvient d'un jour que vous étiez petite fille chez mon oncle de Sévigné¹. Vous étiez derrière une vitre avec votre frère, plus belle, dit-il, qu'un ange; vous disiez que vous étiez prisonnière, que vous étiez une princesse chassée de chez son père. Votre frère étoit beau comme vous : vous aviez neuf ans. Il me fit souvenir de cette journée; il

1. Renaud de Sévigné, oncle | s'était retiré à Port-Royal, en
par alliance de la Marquise. Il | 1669 et y mourut en 1676.

n'a jamais oublié aucun moment où il vous ait vue. Il se fait un plaisir de vous revoir, qui me paroît le plus obligeant du monde. Je vous avoue, ma très aimable chère, que je couve une grande joie; mais elle n'éclatera point que je ne sache votre résolution.

M. de Villars¹ est arrivé d'Espagne; il nous a conté mille choses des Espagnoles, fort amusantes.

Mais enfin, ma très chère, j'ai vu la Marans² dans sa cellule; je disois autrefois dans sa loge. Je la trouvai fort négligée: pas un cheveu; une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe. Elle fut aise de me voir; nous nous embrassâmes tendrement; elle n'est pas fort changée. Nous parlâmes de vous d'abord: elle vous aime autant que jamais, et me paroît si humiliée, qu'il n'y a pas moyen de ne la pas aimer. Nous parlâmes de sa dévotion: elle me dit qu'il étoit vrai que Dieu lui avoit fait des grâces, dont elle a une sensible reconnoissance. Ces grâces ne sont rien du tout qu'une grande foi, un tendre amour de Dieu, et une horreur pour le monde: tout cela joint à une si grande défiance d'elle-même et de ses foiblesses, qu'elle est persuadée que si elle prenoit l'air un moment, cette grâce si divine s'évaporerait. Je trouvai que c'étoit une fiole d'essence qu'elle conservoit chèrement dans la

1. Pierre, marquis de Villars, ambassadeur en Espagne, père du maréchal.

2. Françoise de Montallais, veuve depuis 1665, de Jean de

Bueil, comte de Marans. Avant sa conversion, il est souvent question dans les *Lettres* et de ses ridicules et des mauvais propos qu'elle tient sur Mme de Grignan.

solitude : elle croit que le monde lui feroit perdre cette liqueur précieuse, et même elle craint le tracas de la dévotion. Mme de Schomberg¹ dit qu'elle est une vagabonde au prix de la Marans. Cette humeur sauvage que vous connoissiez s'est tournée en retraite ; le tempérament ne se change pas. Elle va à pied à sa paroisse, et lit tous nos bons livres ; elle travaille, elle prie Dieu ; ses heures sont réglées ; elle mange quasi toujours dans sa chambre ; elle voit Mme de Schomberg à de certaines heures ; elle hait autant les nouvelles du monde qu'elle les aimoit ; elle excuse autant son prochain qu'elle l'accusoit ; elle aime autant Dieu qu'elle aimoit le monde. Nous rîmes fort de ses manières passées : nous les tournâmes en ridicule. Elle n'a point le style des sœurs colettes : elle parle fort sincèrement et fort agréablement de son état. J'y fus deux heures : on ne s'ennuie point avec elle ; elle se mortifie de ce plaisir, mais c'est sans affectation : enfin elle est bien plus aimable qu'elle n'étoit. Je ne pense pas, ma fille, que vous vous plaigniez que je ne vous mande pas des détails.

1. Marie de Hautefort, veuve du maréchal Charles de Schomberg. Elle était parente de Mme de Marans.

1. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 26^e janvier (1674).

Je revins hier du Mesnil ¹, où j'étois allée pour voir le lendemain M. d'Andilly ². Je fus six heures avec lui, avec toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable. Je vis aussi mon oncle de Sévigné ³, mais un moment. Ce Port-Royal ⁴ est une Thébaidé; c'est le paradis; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée; c'est une sainteté répandue dans tout ce pays à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connoît point, qui vivent comme les pénitents de saint Jean Climaque ⁵. Les religieuses sont des anges sur terre. Mlle de Vertus ⁶ y achève sa vie avec une résignation extrême et des douleurs inconcevables : elle ne sera pas en vie dans un mois. Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est saint, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine soli-

1. Du Mesnil-Saint-Denis, à quatre kilomètres à l'ouest de Port-Royal.

2. Voyez p. 9 et note 2.

3. Renaud de Sévigné : voyez p. 155 et note 1.

4. Port-Royal des Champs, abbaye de religieuses bernardines, et surtout célèbre comme séjour de pieux et savants solitaires, était situé près de Che-

vreuse (Seine-et-Oise), à vingt-cinq kilomètres (S. O.) de Paris.

5. Saint Jean Climaque, solitaire du mont Sinaï au sixième siècle, auteur d'un ouvrage intitulé *Climax* ou l'*Échelle (sainte)*, traduit par Arnauld d'Andilly.

6. Mlle de Vertus, de l'illustre maison de Bretagne, ne mourut qu'en 1692, après vingt et un ans de retraite à Port-Royal.

tude, dont j'avois tant ouï parler ; c'est un vallon affreux, tout propre à faire son salut. Je revins coucher au Mesnil, et hier nous revînmes ici, après avoir encore embrassé M. d'Andilly en passant. Je crois que je dînerai demain chez M. de Pomponne ; ce ne sera pas sans parler de son père et de ma fille : voilà deux chapitres qui nous tiennent à cœur.

72 — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 5^e février (1674).

Il y a aujourd'hui bien des années, ma chère bonne, qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses¹ ; je prie votre imagination de n'aller ni à droite, ni à gauche :

Cet homme-là, Sire, c'étoit moi-même².

Il y eut hier trois ans³ que j'eus une des plus sensibles douleurs de ma vie : vous partîtes pour la Provence, et vous y êtes encore. Ma lettre seroit longue, si je voulois vous expliquer toute l'amertume que je sentis, et toutes celles que j'ai senties depuis en conséquence de cette première.

1. Voyez p. 120 et note 4.

2. C'est, avec *ce monsieur*, qui est ici remplacé par *cet homme*, un vers de l'épître bien connue de

Marot *au Roi*, pour avoir été dérobé.

3. Voyez la lettre du 6 février 1671, ci-dessus, p. 53.

Mais revenons : je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, je ne sais s'il m'en viendra ; je ne le crois pas, il est trop tard : cependant j'en attendois avec impatience ; je voulois vous voir partir d'Aix, et pouvoir supputer un peu juste votre retour ; tout le monde m'en assassine, et je ne sais que répondre. M. de Pomponne vous souhaite fort et voit plus que nous la nécessité de votre présence. Je ne pense qu'à vous et à votre voyage : si je reçois de vos lettres, après avoir envoyé celle-ci, soyez en repos ; je ferai assurément tout ce que vous me manderez.

Le P. Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde ; il étoit d'une force qu'il faisoit trembler les courtisans, et jamais un prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes : il étoit question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au Temple ; enfin, ma bonne, cela fut poussé au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les auroit poussés l'apôtre saint Paul.

L'archevêque de Reims¹ revenoit hier fort vite de Saint-Germain, comme un tourbillon. S'il croit être grand seigneur, ses gens le croient encore plus que lui. Ils passoient au travers de Nanterre, *tra, tra, tra* ; ils rencontrent un homme à cheval, *gare, gare !* ce pauvre homme se veut ranger, son cheval ne le veut pas ; enfin le car-

1. Voyez p. 51, note 1.

rosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus que le carrosse en fut versé et renversé : en même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, et remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais et le cocher, et l'Archevêque même, se mettent à crier : « Arrête, arrête le coquin, qu'on lui donne cent coups. » L'Archevêque, en racontant ceci, disoit : « Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras et coupé les oreilles. »

Adieu, ma très chère et très aimable : je ne vous puis dire à quel point je vous souhaite.

73. — A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, lundi 27^e mai (1675).

Quel jour, ma fille, que celui qui ouvre l'absence ¹ ! Comment vous a-t-il paru ? Pour moi, je l'ai senti avec toute l'amertume et toute la douleur que j'avois imaginées, et que j'avois appréhendées depuis si longtemps. Quel moment que celui où nous nous séparâmes ! quel adieu, et quelle tristesse d'aller chacune de son côté

1. Mme de Grignan était restée avec sa mère depuis février 1674 jusqu'en mai 1675. Elle venait de la quitter le 24 mai.

quand on se trouve si bien ensemble ! Je ne veux point vous en parler davantage, ni célébrer, comme vous dites, toutes les pensées qui me pressent le cœur : je veux me représenter votre courage, et tout ce que vous m'avez dit sur ce sujet, qui fait que je vous admire. Il me parut pourtant que vous étiez un peu touchée en m'embrassant. Pour moi, je revins à Paris comme vous pouvez vous l'imaginer. M. de Coulanges se conforma à mon état. J'allai descendre chez M. le cardinal de Retz, où je renouvelai tellement toute ma douleur, que je fis prier M. de la Rochefoucauld, Mme de la Fayette et Mme de Coulanges, qui vinrent pour me voir, de trouver bon que je n'eusse point cet honneur : il faut cacher ses faiblesses devant les forts. Monsieur le Cardinal entra dans les miennes : la sorte d'amitié qu'il a pour vous le rend fort sensible à votre départ. Il se fait peindre par un religieux de Saint-Victor ; je crois que, malgré Caumartin¹, il vous donnera l'original. Il s'en va dans peu de jours². Son secret est répandu ; ses gens sont fondus en larmes. Je fus avec lui jusqu'à dix heures. Ne blâmez point, mon enfant, ce que je sentis en rentrant chez moi. Quelle différence ! quelle solitude ! quelle tristesse ! votre chambre, votre cabinet, votre portrait ! ne plus trouver cette aimable personne ! M. de Grignan comprend bien ce que je veux dire et ce que je sentis. Le lendemain, qui étoit hier, je me trouvai tout éveillée à cinq

1. Ami intime du cardinal.

2. Pour vivre dans la retraite

à Saint-Mihiel, dans sa seigneurie de Commerci.

heures; j'allai prendre Corbinelli pour venir ici avec l'Abbé. Il y pleut sans cesse, et je crains fort que vos chemins de Bourgogne ne soient rompus. Nous lisons ici des maximes que Corbinelli m'explique; il voudroit bien m'apprendre à gouverner mon cœur; j'aurois beaucoup gagné à mon voyage, si j'en rapportois cette science. Je m'en retourne demain; j'avois besoin de ce moment de repos pour remettre un peu ma tête et reprendre une espèce de contenance.

74. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 19^e juin (1675)

Je vous assure, ma très chère enfant, qu'après l'adieu que je vous dis à Fontainebleau, auquel rien ne peut être comparé, je n'en pouvois faire un plus douloureux que celui que je fis hier à M. le cardinal de Retz, chez M. de Caumartin, à quatre lieues d'ici. J'y fus lundi dîner; je le trouvai au milieu de ses trois fidèles amis; leur contenance triste me fit venir les larmes aux yeux; et quand je vis Son Éminence avec sa fermeté, mais avec sa tendresse et sa bonté pour moi, je ne pus soutenir cette vue. Après le dîner, nous allâmes causer dans les plus agréables bois du monde; nous y fûmes jusqu'à six heures dans plusieurs sortes de conversations, si bonnes, si tendres, si aimables, si obligeantes, et pour vous

et pour moi, que j'en suis pénétrée; et je vous redis encore, mon enfant, que vous ne sauriez trop l'aimer ni l'honorer.

Mme de Caumartin arriva de Paris, et, avec tous les hommes qui étoient restés au logis, elle vint nous trouver dans ce bois. Je voulus m'en retourner à Paris; ils m'arrêtèrent, et sans beaucoup de peine. J'ai mal dormi; le matin, j'ai embrassé notre cher cardinal avec beaucoup de larmes, et sans pouvoir dire un mot aux autres. Je suis revenue tristement ici, où je ne puis me remettre de cette séparation : elle a trouvé la fontaine assez en train; mais en vérité elle l'auroit ouverte, quand elle auroit été fermée. Celle de Madame de Savoie doit ouvrir tous ses robinets¹. N'êtes-vous pas bien étonnée de cette mort du duc de Savoie, si prompte et si peu attendue, à quarante ans?

Monsieur le Duc fait le siège de Limbourg. Monsieur le Prince est demeuré auprès du Roi; vous pouvez juger de son horrible inquiétude. Je ne crois pas que mon fils soit à ce siège, non plus qu'à celui de Huy. Il vous embrasse mille fois : j'attends toujours de ses lettres; mais des vôtres, ma chère enfant, avec une extrême impatience. Je trouve, comme vous, ma bonne, et peut-être plus que vous, qu'il y a loin d'un ordinaire à l'autre : ce temps, qui me fâche quelquefois de courir si vite, s'arrête tout court, comme vous dites; et enfin nous ne sommes jamais contents.

1. La duchesse de Savoie, fille du duc de Nemours et d'Élisabeth de Vendôme, venait de perdre

son mari, Charles-Emmanuel II, le 12 juin. Elle fut regente pendant la minorité de son fils.

Je ne puis encore m'accoutumer à ne vous point voir, ni trouver, ni rencontrer, ni espérer : je suis accablée de votre absence, et je ne sais point bien détourner mes idées. Notre cardinal vous auroit un peu effacée ; mais vous êtes tellement mêlée dans notre commerce, qu'après y avoir bien regardé, il se trouve que c'est vous qui me le rendez si cher : ainsi je profite mal de votre philosophie ; je suis ravie que vous vous sentiez aussi quelquefois de la foiblesse humaine.

75. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 24^e juillet (1675).

Je revins hier au soir de Pomponne, où Mme de Pomponne nous avoit engagés d'aller, d'Hacqueville, Mme de Vins et moi, avec tant d'empressement, que nous n'avons pu ni voulu y manquer. M. de Pomponne, en vérité, fut aise de nous voir et m'a su un gré nompareil de cette petite équipée. Vous avez été célébrée, dans ce peu de temps, avec l'amitié et toute l'estime imaginables. Je trouvai que la joie faisoit parler parisien, c'est un effet que vous n'avez peut-être jamais remarqué ; nous avons fort causé. Une de nos folies a été de souhaiter de découvrir tous les dessous de cartes de toutes les choses que nous croyons voir et que nous ne voyons point, tout ce qui se passe dans les familles, où nous trouverions de la haine,

de la jalousie, de la rage, du mépris, au lieu de toutes les belles choses qu'on met au-dessus du panier, et qui passent pour des vérités. Je souhaitai un cabinet tout tapissé de dessous de cartes au lieu de tableaux. Cette folie nous mena bien loin et nous divertit fort : nous voulions casser la tête de d'Hacqueville pour en avoir, et nous trouvions plaisant d'imaginer que, de la plupart des choses que nous croyons voir, on nous détromperoit. Vous pensez donc que cela est ainsi dans une maison ; vous pensez que l'on s'adore en cet endroit-là ; tenez, voyez : on s'y hait jusqu'à la fureur, et ainsi de tout le reste ; vous pensez que la cause d'un tel événement est une telle chose : c'est le contraire ; en un mot, le petit démon qui nous tireroit le rideau nous divertirait extrêmement. Vous voyez bien, ma très chère, qu'il faut avoir bien du loisir pour s'amuser à vous dire de telles bagatelles. Voilà ce que c'est que de s'éveiller matin.

76. — A MADAME ET A MONSIEUR
DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 31^e juillet (1675).

Voici une petite histoire qui s'est passée il y a trois jours. Un pauvre passementier, dans ce faubourg Saint-Marceau, étoit taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises. Il ne les avoit pas : on le presse et represse ; il demande du temps,

on lui refuse ; on prend son pauvre lit et sa pauvre écuelle. Quand il se vit en cet état, la rage s'empara de son cœur ; il coupa la gorge à trois enfants qui étoient dans sa chambre ; sa femme sauva le quatrième, et s'enfuit. Le pauvre homme est au Châtelet ; il sera pendu dans un jour ou deux. Il dit que tout son déplaisir, c'est de n'avoir pas tué sa femme et l'enfant qu'elle a sauvé. Songez que cela est vrai comme si vous l'aviez vu, et que depuis le siège de Jérusalem¹, il ne s'est point vu une telle fureur.

On devoit partir aujourd'hui pour Fontainebleau, où les plaisirs devoient devenir des peines par leur multiplicité. Tout étoit prêt ; il arrive un coup de massue qui rabaisse la joie. Vous parlez des plaisirs de Versailles ; et dans le temps qu'on alloit à Fontainebleau pour s'abîmer dans la joie, voilà M. de Turenne tué ; voilà une consternation générale ; voilà Monsieur le Prince qui court en Allemagne ; voilà la France désolée. Au lieu de voir finir les campagnes, et d'avoir votre frère, on ne sait plus où l'on en est. Voilà le monde dans son triomphe, et des événements surprenants, puisque vous les aimez. Je suis assurée que vous serez bien touchée de celui-ci. Peut-on douter de la Providence, et que le canon qui a choisi de loin M. de Turenne entre dix hommes qui étoient autour de lui, ne fût chargé depuis une éternité ?

Tout le monde se cherche pour parler de M. de

1. Par Titus. Mme de Sévigné avoit lu dans la traduction de Joseph, par Arnauld d'Andilly, le

récit de ce siège et des affreux épisodes de la famine à laquelle Jérusalem fut en proie.

Turenne ; on s'attroupe ; tout étoit hier en pleurs dans les rues ; le commerce de toute autre chose étoit suspendu.

C'est à vous que je m'adresse, mon cher Comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France : c'est la mort de M. de Turenne. Si c'est moi qui vous l'apprends, je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles : le Roi en a été affligé, comme on doit l'être de la perte du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde ; toute la cour fut en larmes, et Monsieur de Condom ¹ pensa s'évanouir. On étoit prêt d'aller se divertir à Fontainebleau : tout a été rompu. Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement : tout ce quartier où il a logé ², et tout Paris, et tout le peuple étoit dans le trouble et dans l'émotion ; chacun parloit et s'attroupoit pour regretter ce héros. Je vous envoie une très bonne relation de ce qu'il a fait les derniers jours de sa vie. C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse, et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avoit le plaisir de voir décamper l'armée ennemie devant lui ; et le 27^e, qui étoit samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche : il avoit dessein de donner sur l'arrière-garde, et mandoit au Roi, à

¹ Bossuet. Il s'étoit démis de l'évêché de Condom dès 1671 ; mais on continua de lui donner ce titre jusqu'à sa nomination

à l'évêché de Meaux, en 1681.
² Son hôtel étoit rue Saint-Louis, aujourd'hui rue de Turenne, au coin de la rue St-Claude.

midi, que, dans cette pensée, il avoit envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt, et qu'il enverra un courrier apprendre au Roi la suite de cette entreprise : il cache sa lettre et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes : on tire de loin à l'aventure un malheureux coup de canon, qui le coupe par le milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée. Le courrier part à l'instant ; il arriva lundi, comme je vous ai dit : de sorte qu'à une heure l'une de l'autre, le Roi eut une lettre de M. de Turenne, et la nouvelle de sa mort. Il est arrivé depuis un gentilhomme de M. de Turenne, qui dit que les armées sont assez près l'une de l'autre ; que M. de Lorge commande à la place de son oncle, et que rien ne peut être comparable à la violente affliction de toute cette armée. Le Roi a ordonné en même temps à Monsieur le Duc d'y courir en poste, en attendant Monsieur le Prince, qui doit y aller ; mais comme sa santé est assez mauvaise, et que le chemin est long, tout est à craindre dans cet entre-temps : c'est une cruelle chose que d'imaginer cette fatigue à Monsieur le Prince ; Dieu veuille qu'il en revienne ! M. de Luxembourg demeure en Flandre pour y commander en chef ; les lieutenants généraux de Monsieur le Prince sont MM. de Duras et de la Feuillade. Le maréchal de Créquy demeure où il est.

Voilà, Monsieur le Comte, tout ce que nous savons jusqu'à l'heure qu'il est. En récompense d'une très aimable lettre, je vous en écris une

qui vous donnera du déplaisir ; j'en suis en vérité aussi fâchée que vous. Nous avons passé tout l'hiver à entendre conter les divines perfections de ce héros : jamais un homme n'a été si près d'être parfait ; et plus on le connoissoit, plus on l'aimoit, et plus on le regrette.

Adieu, Monsieur et Madame : je vous embrasse mille fois. Je vous plains de n'avoir personne à qui parler de cette grande nouvelle ; il est naturel de communiquer tout ce qu'on pense là-dessus. Si vous êtes fâchés, vous êtes comme nous sommes ici.

77. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 2^e août (1675)

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon ¹ est inconsolable : il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment ; il arrêta son carrosse, comme il revenoit de Pontoise à Versailles : le Cardinal ne comprit rien à ce discours. Comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il s'enfuit ; le Cardinal fit courre après, et sut cette terrible mort ; il s'évanouit ; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs

1. Neveu de Turenne, abbé de Saint-Martin de Pontoise.

et dans des cris continuels. Mme de Guénégaud et Cavoie l'ont été voir, qui ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par son intérêt, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire; il me paroît que vous écrivez très bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa plume. On paroît fort touché dans Paris, et dans plusieurs maisons, de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne. Montecuculi¹, qui s'en alloit, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisoient des cris qui s'entendoient de deux lieues; nulle considération ne les pouvoit retenir : ils crioient qu'on les menât au combat; qu'ils vouloient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur; qu'avec lui ils ne craignoient rien, mais qu'ils vengeroient bien sa mort; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui étoit à M. de Turenne, et qui est venu parler au Roi; il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis, et la mort de son maître, à tous ses amis. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps : vous pouvez penser s'il tomba et s'il mourut. Cependant le reste des esprits² fit qu'il se traîna la longueur d'un pas,

1. Le général qui commandait l'armée ennemie.

2. Les esprits vitaux, les corps

légers et subtils qu'on nommait ainsi parce qu'on les regardait comme le principe de la vie.

et que même il serra la main par convulsion ; et puis on jeta un manteau sur son corps. Le Bois-Guyot (c'est ce gentilhomme) ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus proche maison. M. de Lorge étoit à une demi-lieue de là ; jugez de son désespoir. C'est lui qui perd tout, et qui demeure chargé de l'armée et de tous les événements jusqu'à l'arrivée de Monsieur le Prince, qui a vingt-deux jours de marche. Pour moi, je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et ne puis pas m'imaginer qu'il puisse soutenir cette perte sans perdre la raison. Tous ceux que M. de Turenne aimoit sont fort à plaindre.

M. de Turenne avoit dit à M. le cardinal de Retz en lui disant adieu (et d'Hacqueville ne l'a dit que depuis deux jours) : « Monsieur, je ne suis point un diseur ; mais je vous prie de croire sérieusement que sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me retirerois comme vous ; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre¹, et je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort. » Notre cardinal sera sensiblement touché de cette perte. Il me semble, ma fille, que vous ne vous laissez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails.

J'embrasse M. de Grignan : je vous souhaiterois quelqu'un à tous deux avec qui vous pussiez parler de M. de Turenne. Ne soyez point en peine de moi, ma très chère, ni de ma santé ; je me

1. Au service du maître, à la cour, dans les antichambres (où

l'on ne trouvoit souvent à s'asseoir que sur des coffres).

purgerai après le plein de la lune, et quand on aura des nouvelles d'Allemagne

78. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 6^e août 1675.

Vous êtes un très bon almanach : vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne; mais vous n'avez pas vu la mort de M. de Turenne, ni ce coup de canon tiré au hasard, qui le prend seul entre dix ou douze. Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité; je vois que tout y conduit M. de Turenne, et je n'y trouve rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état.

Que lui faut-il? Il meurt au milieu de sa gloire. Sa réputation ne pouvoit plus augmenter : il jouissoit même en ce moment du plaisir de voir retirer les ennemis, et voyoit le fruit de sa conduite depuis trois mois. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées. Si le comte d'Harcourt fût mort après la prise des îles Sainte-Marguerite ou le secours de Casal, et le maréchal du Plessis Praslin après la bataille de Rethel, n'auroient-ils pas été plus glorieux? M. de Turenne n'a point senti la mort; comptez-vous encore cela pour rien?

Vous savez la douleur générale pour cette perte, et les huit maréchaux de France nouveaux. Le comte de Gramont, qui est en possession de dire toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher, écrit à Rochefort le lendemain :

Monseigneur,

La faveur l'a pu faire autant que le mérite¹.

Monseigneur,

Je suis

Votre très humble serviteur,

Le comte DE GRAMONT.

Mon père est l'original de ce style : quand on fit maréchal de France Schomberg², celui qui fut surintendant des finances, il lui écrivit :

Monseigneur,

Qualité, barbe noire, familiarité.

CHANTAL³

Vous entendez bien qu'il vouloit lui dire qu'il avoit été fait maréchal de France, parce qu'il avoit de la qualité, la barbe noire comme Louis XIII^e, et qu'il avoit de la familiarité avec lui. Il étoit joli⁴, mon père !

1. Vers, bien connu, du 1^{er} acte du *Cid* (scène VII).

2. Henri de Schomberg, maréchal en 1625.

3. Celse-Bénigne de Rabutin baron de Chantal.

4. Sur ce sens de l'adjectif *joli* voyez p. 133, note 1.

9. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 9^e août (1675).

Parlons un peu de M. de Turenne : il y a longtemps que nous n'en avons parlé. N'admirez-vous point que nous trouvons heureux d'avoir repassé le Rhin, et que ce qui auroit été un dégoût s'il étoit au monde, nous paroît une prospérité parce que nous ne l'avons plus? Voyez ce que fait la perte d'un seul homme. Écoutez, je vous prie, ma bonne, une chose qui me paroît belle : il me semble que je lis l'histoire romaine. Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, fit donc arrêter M. de Turenne, qui avoit toujours galopé, pour lui faire voir une batterie ; c'étoit comme s'il eût dit : « Monsieur, arrêtez-vous un peu, car c'est ici que vous devez être tué. » Le coup de canon vint donc, et emporta le bras de Saint-Hilaire, qui montrait cette batterie, et tua M. de Turenne. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier et à pleurer. « Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il ; voyez (en lui montrant M. de Turenne roide mort), voilà ce qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est irréparable. » Et, sans faire aucune attention sur lui, se met à crier et à pleurer cette grande perte. M. de la Rochefoucauld pleure lui-même, en admirant la noblesse de ce sentiment.

Le gentilhomme de M. de Turenne, qui étoit retourné et qui est revenu, dit qu'il a vu faire

des actions héroïques au chevalier de Grignan¹ : il a été jusqu'à cinq fois à la charge, et sa cavalerie a si bien repoussé les ennemis, que ce fut cette vigueur extraordinaire qui décida du combat. Le Boufflers a fort bien fait aussi, et le duc de Sault, et surtout M. de Lorge, qui parut neveu du héros en cette occasion ; mais le gentilhomme avoit tellement le chevalier de Grignan dans la tête qu'il ne pouvoit s'en taire : n'admirez-vous point qu'il n'ait pas été blessé, à se mêler comme il a fait, et essayer tant de fois le feu des ennemis ? Le duc de Villeroy ne se peut consoler de M. de Turenne ; il croit que la fortune ne peut plus lui faire de mal, après lui avoir fait celui de lui ôter M. de Turenne et le plaisir d'être aimé et estimé d'un tel homme. Il avoit rhabillé à ses dépens tout un régiment anglois, et l'on n'a trouvé dans son coffre que neuf cents francs. Son corps est porté à Turenne² ; plusieurs de ses gens et même de ses amis l'ont suivi. Le duc de Bouillon est revenu ; le chevalier de Coislin, parce qu'il est malade ; mais le chevalier de Vendôme, à la veille du combat : voilà sur quoi on crie. J'embrasse M. de Grignan, et vous, ma bonne.

1. Joseph d'Adhémar, le plus jeune des quatre frères du comte de Grignan.

2. Dans le département de la Corrèze. arrondissement de

Brives ; mais ce n'est pas là qu'on porta le corps ; le Roi ordonna qu'il fût enterré à Saint-Denis : voyez les *lettres* 82 et 83.

80. — A MADAME ET A MONSIEUR
DE GRIGNANA Paris, lundi 12^e août (1675).

Je vous envoie la plus belle et la meilleure relation qu'on ait eue ici de la mort de M. de Turenne : elle est du jeune marquis de Feuquières à Mme de Vins, pour M. de Pomponne. Ce ministre me dit qu'elle étoit meilleure et plus exacte que celle du Roi. Il est vrai que ce petit Feuquières a un coin d'Arnauld dans sa tête¹, qui le fait mieux écrire que les autres courtisans.

Je viens de voir le cardinal de Bouillon : il est changé à n'être pas connoissable. Il m'a fort parlé de vous : il ne doute pas de vos sentiments. Il m'a conté mille choses de M. de Turenne, qui font mourir Son âme apparemment étoit en état de paroître devant Dieu, car sa vie étoit parfaitement innocente. Il demandoit à son neveu, à la Pentecôte, s'il ne pourroit pas communier sans se confesser. Il lui dit que non, et que depuis Pâques il ne pouvoit guère s'assurer de n'avoir pas offensé Dieu. Il lui conta son état ; il étoit à mille lieues d'un péché mortel. Il alla pourtant à confesse, pour la coutume ; il disoit : « Mais faut-il dire à ce récollet comme à Monsieur de Saint-Gervais² ? Est-ce tout de même ? » En vérité, une telle âme est bien digne du Ciel ; elle venoit trop droit de

1. Il étoit petit-fils d'une cousine germaine d'Arnauld d'Andilly.

2. Au curé de l'église Saint-Gervais.

Dieu pour n'y pas retourner, s'étant si peu gâtée par la corruption du monde. Il aimoit tendrement le fils de M. d'Elbeuf¹; c'est un prodige de valeur à quatorze ans. Il l'envoya l'année passée saluer Monsieur de Lorraine, qui lui dit : « Mon petit cousin, vous êtes trop heureux de voir et d'entendre tous les jours M. de Turenne; vous n'avez que lui de parent et de père : baissez les pas par où il passe, et vous faites tuer à ses pieds. » Le pauvre enfant se meurt de douleur : c'est une affliction de raison et d'enfance, à quoi l'on craint qu'il ne résiste pas. M. le comte d'Auvergne² l'a pris avec lui, car il n'a rien à attendre de son père. Le duc de Villeroy a écrit ici des lettres dans le transport de sa douleur, qui sont d'une telle force qu'il les faut cacher. Il met au premier rang de toute la fortune, d'avoir été aimé de ce héros, et déclare qu'il méprise toute autre sorte d'estime après celle-là : sauve qui peut. M. de Marsillac s'est signalé en parlant de M. de Lorge comme d'un sujet digne d'une autre récompense que celle de la dépouille de M. de Vaubrun. Jamais rien n'auroit été d'une si grande édification et d'un si bon exemple, que de l'honorer du bâton après un si grand succès³.

La Garde vous a mandé ce que M. de Louvois a dit à la bonne Langlée, et comme le Roi est content des merveilles que le chevalier de Grignan a faites. S'il y a quelque chose d'agréable

1. Henri de Lorraine, depuis duc d'Elbeuf, petit-neveu de Turenne.

2. Neveu de Turenne.

3. Il venait de se couvrir de gloire au combat d'Altenheim, où le marquis de Vaubrun avait été tué.

dans la vie, c'est la gloire qu'il s'est acquise dans cette occasion : il n'y a pas une relation ni pas un homme qui ne parle de lui avec éloge. Sans sa cuirasse il étoit mort : il a eu plusieurs coups dans cette bienheureuse cuirasse ; il n'en avoit jamais porté : Providence ! Providence !

On vint éveiller Monsieur de Reims à cinq heures du matin, pour lui dire que M. de Turenne avoit été tué. Il demanda si l'armée étoit défaite ; on lui dit que non : il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet coquin, fit retirer son rideau, et se rendormit. Adieu, mon enfant : que voulez-vous que je vous dise ?

Je vous envoie cette relation à cinq heures du soir ; je fais mon paquet toute seule : M. de Coulanges viendrait ce soir, qui la voudrait copier, et je hais cela comme la mort.

Adieu, ma très chère et très aimée. Mme de Verneuil et la maréchale de Castelnau viennent d'admirer votre portrait : on l'aime tendrement, et il n'est pas si beau que vous. C'est à M. de Grignan, que j'embrasse, à qui j'envoie la relation aussi bien qu'à vous

81. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, du 16^e août (1675).

Je voudrais mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre : vrai-

ment votre lettre est d'une énergie et d'une beauté extraordinaire; vous étiez dans ces bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne croyez point, ma bonne, que son souvenir fût fini ici quand votre lettre est arrivée : ce fleuve qui entraîne tout, n'entraîne pas sitôt une telle mémoire; elle est consacrée à l'immortalité, et même dans le cœur d'une infinité de gens dont les sentiments sont fixés sur ce sujet. J'étois l'autre jour chez M. de la Rochefoucauld. Monsieur le Premier¹ y vint; Mme de Lavardin, M. de Marsillac, Mme de la Fayette et moi. La conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros; tous les yeux étoient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte est profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien par-dessus nous que le soulagement de soupirer tout haut et d'écrire son panégyrique. Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire la grandeur de son cœur, l'étendue de ses lumières et l'élévation de son âme : tout le monde en étoit plein pendant sa vie; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-dessus ce qu'on étoit déjà; enfin, ma bonne, ne croyez point que cette mort soit ici comme les autres. Vous faisiez trop d'honneur au comte de Guiche²; mais pour l'un des deux héros de ce siècle³, vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que vous ayez une dose de douleur plus que les autres. Pour son âme, c'est encore un miracle qui

1. Henri de Beringhen, premier écuyer de la petite écurie du Roi.

2. Voyez p. 154 et note 1.

3. Condé et Turenne.

vient de l'estime parfaite qu'on avoit pour lui ; il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne sauroit comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur. Sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême. Chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité, éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il étoit plein, sans faste et sans ostentation, aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes ; une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je pas conté comme il rhabilla ce régiment anglois (il lui en coûta quatorze mille francs), et resta sans argent ? Les Anglois ont dit à M. de Lorge qu'ils achèveroit de servir cette campagne pour le venger ; mais qu'après cela ils se retireroient, ne pouvant obéir à d'autres qu'à M. de Turenne. Il y avoit de jeunes soldats qui s'impatientoient un peu dans les marais, où ils étoient dans l'eau jusqu'aux genoux ; et les vieux soldats leur disoient : « Quoi ? vous vous plaignez ? on voit bien que vous ne connoissez pas M. de Turenne : il est plus fâché que nous quand nous sommes mal ; il ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici ; il veille quand nous dormons ; c'est notre père ; on voit bien que vous êtes bien jeunes ; » et les rassuroient ainsi. Tout ce que je vous mande est vrai ; je ne me charge point des fadaïses dont on croit faire plaisir aux gens éloignés : c'est abuser d'eux, et je choisis bien plus ce que je vous écris que ce que je vous dirois si vous étiez ici. Je reviens à son âme :

c'est donc une chose à remarquer, nul dévot ne s'est avisé de douter que Dieu ne l'eût reçue à bras ouverts, comme une des plus belles et des meilleures qui soient jamais sorties de lui. Méditez sur cette confiance générale de son salut, et vous trouverez que c'est une espèce de miracle qui n'est que pour lui : enfin personne n'a osé douter de son repos éternel. Vous verrez dans les nouvelles les effets de cette perte.

Écoutez, je vous prie, encore un mot de M. de Turenne. Il avoit fait connoissance avec un berger qui savoit très bien les chemins et le pays ; il alloit seul avec lui, et faisoit poster ses troupes selon la connoissance que cet homme lui donnoit : il aimoit ce berger, et le trouvoit d'un sens admirable, et disoit que le général Beck¹ étoit venu comme cela, et qu'il croyoit que ce berger feroit sa fortune comme lui. Quand il eut fait passer ses troupes à loisir, il se trouva content, et dit à M. de Roye² : « Tout de bon, il me semble que cela n'est pas trop mal ; je crois que M. de Montecuculi trouveroit assez bien ce que l'on vient de faire. » Il est vrai que c'étoit un chef-d'œuvre d'habileté. Mme de Villars a vu encore une relation depuis le jour du combat : on lui dit que, dans le passage du Rhin, le chevalier de Grignan fit encore des merveilles de valeur et de prudence : il est impossible de s'être plus distingué qu'il

1. De postillon, selon d'autres (Turenne, par exemple) de berger, Beck, devenu soldat, s'était élevé, dans l'armée allemande, à la dignité de maréchal de camp général.

ral. Il mourut, en 1648, des blessures reçues à la bataille de Lens.

2. Fils d'une sœur et mari d'une nièce de Turenne.

a fait. Dieu le conserve ! car le courage de M. de Turenne est passé à nos ennemis : ils ne trouvent plus rien d'impossible depuis la défaite du maréchal de Créqui.

M. de la Feuillade¹ a pris la poste, et s'en est venu droit à Versailles, où il surprit le Roi ; il lui dit : « Sire, les uns font venir leurs femmes (c'est Rochefort), les autres les viennent voir ; pour moi, je viens voir une heure Votre Majesté, et la remercier mille et mille fois ; je ne verrai que Votre Majesté, car ce n'est qu'à elle que je dois tout . » Il causa assez longtemps, et puis prit congé, et dit : « Sire, je m'en vais, je vous supplie de faire mes compliments à la Reine, à Monsieur le Dauphin, à ma femme et à mes enfants, » et s'en alla remonter à cheval, et en effet, n'a vu âme vivante. Cette petite équipée a fort plu au Roi : il a raconté en riant comme il étoit chargé de compliments. Il n'y a qu'à être heureux, tout réussit.

82. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 28^e août (1675).

Si l'on pouvoit écrire tous les jours, je le trouverois fort bon ; et souvent je trouve le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas. Le plaisir d'écrire est uniquement pour vous ; car a

1. Un des huit maréchaux nommés après la mort de Turenne.

tout le reste du monde, on voudroit avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encore de M. de Turenne. Mme d'Elbeuf¹, qui demeure pour quelques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour parler de leur affliction. Mme de la Fayette y étoit. Nous fîmes bien précisément ce que nous avions résolu : les yeux ne nous séchèrent pas. Elle avoit un portrait divinement bien fait de ce héros, et tout son train étoit arrivé à onze heures : tous ces pauvres gens étoient fondus en larmes, et déjà tous habillés de deuil. Il vint trois gentilshommes, qui pensèrent mourir de voir ce portrait : c'étoient des cris qui faisoient fendre le cœur ; ils ne pouvoient prononcer une parole ; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout étoit fondu en larmes et faisoit fondre les autres. Le premier qui put prononcer une parole répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il vouloit se confesser le soir, et en se cachotant il avoit donné les ordres pour le soir, et devoit communier le lendemain, qui étoit le dimanche. Il croyoit donner la bataille, et monta à cheval à deux heures le samedi, après avoir mangé. Il avoit bien des gens avec lui ; il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller. Il dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me seriez reconnoître. » Il trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il alloit, qui lui dit :

1. Nièce de Turenne.

« Monsieur, venez par ici ; on tirera où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, je m’y en vais : je ne veux point du tout être tué aujourd’hui ; cela sera le mieux du monde. » Il tournoit son cheval, il aperçut Saint-Hilaire, qui lui dit, le chapeau à la main : « Jetez les yeux sur cette batterie que j’ai fait mettre là. » Il retourne deux pas, et, sans être arrêté, il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenoient le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps après avoir fracassé le bras de ce héros. Ce gentilhomme le regardoit toujours ; il ne le voit point tomber ; le cheval l’emporta où il avoit laissé le petit d’Elbeuf ; il n’étoit point encore tombé, mais il étoit penché le nez sur l’arçon : dans ce moment, le cheval s’arrête ; il tomba entre les bras de ses gens ; il ouvrit deux fois de grands yeux et la bouche, et puis demeura tranquille pour jamais : songez qu’il étoit mort et qu’il avoit une partie du cœur emportée. On crie, on pleure ; M. d’Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d’Elbeuf, qui étoit jeté sur ce corps, qui ne le vouloit pas quitter et qui se pâmoit de crier. On jette un manteau ; on le porte dans une haie ; on le garde à petit bruit ; un carrosse vient ; on l’emporte dans sa tente : ce fut là où M. de Lorge, M. de Roye, et beaucoup d’autres pensèrent mourir de douleur ; mais il fallut se faire violence et songer aux grandes affaires qu’il avoit sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisoient le véritable deuil : tous les officiers pourtant avoient des écharpes de crêpe ; tous les tambours en étoient

couverts, qui ne frappaient qu'un coup ; les piques traînantes et les mousquets renversés ; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému. Ses deux véritables neveux¹ (car pour l'aîné², il faut le dégrader) étoient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser : M. de Roye tout blessé s'y fit porter ; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier étoit bien abîmé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation ; partout où il a passé, ç'a été des clameurs ; mais à Langres ils se sont surpassés : ils allèrent tous au-devant de lui, tous habillés de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple ; tout le clergé en cérémonie ; ils firent dire un service solennel dans la ville, et en un moment se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monte à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire ? Il arrive à Saint-Denis ce soir ou demain ; tous ses gens l'alloient reprendre à deux lieues d'ici ; il sera dans une chapelle en dépôt, en attendant qu'on prépare la chapelle. Il y aura un service, en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel.

Voici ce que me conta hier ce petit cardinal³. Vous connoissez bien Pertuis, et son adoration

1. Le comte de Lorge et le comte de Roye.

2. Le duc de Bouillon.

3. Le cardinal de Bouillon.

et son attachement pour M. de Turenne. Dès qu'il a su sa mort, il a écrit au Roi, et lui mande : « Sire, j'ai perdu M. de Turenne ; je sens que mon esprit n'est point capable de soutenir ce malheur ; ainsi, n'étant plus en état de servir Votre Majesté, je vous rends ma démission du gouvernement de Courtrai. » Le cardinal de Bouillon empêcha qu'on ne rendît cette lettre ; mais craignant qu'il ne vînt lui-même, il dit au Roi l'effet du désespoir de Pertuis. Le Roi entra fort bien dans cette douleur, et dit au cardinal de Bouillon qu'il en estimoit davantage Pertuis, et qu'il ne songeât point à se retirer, qu'il étoit trop honnête homme pour ne faire pas toujours son devoir, en quelque état qu'il pût être. Voilà comme sont ceux qui regrettent ce héros. Au reste, il avoit quarante mille livres de rente de partage ; et M. Boucherat a trouvé que, toutes ses dettes et ses legs payés, il ne lui restoit que dix mille livres de rente : c'est deux cent mille francs pour tous ses héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà comme il s'est enrichi en cinquante années de service.

Adieu, ma très chère et très aimable : je vous embrasse mille fois avec une tendresse qui ne se peut représenter.

83. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 30^e août (1675).

Je reviens, ma bonne, du service de M. de Turenne à Saint-Denis. Mme d'Elbeuf¹ m'est venue prendre, et m'a paru me souhaiter; le petit cardinal m'en a priée d'un ton à ne pouvoir le refuser. C'étoit une chose bien triste : son corps étoit là au milieu de l'église; il est arrivé cette nuit avec une cérémonie si lugubre, que M. Boucherat, qui l'a reçu, et qui l'a veillé, en a pensé mourir de pleurer. Il n'y avoit que cette famille désolée et tous les domestiques en deuil et en pleurs; on n'entendoit que des soupirs et des gémissements. Il n'y avoit d'amis que MM. Boucherat, de Harlay, de Barrillon, et Monsieur de Meaux²; Mmes Boucherat y étoient, et les nièces. Mme d'Elbeuf a pensé crever de douleur; sa vapeur s'y est mêlée, qui a fait un grand effet. C'a été une chose triste de voir tous ses gardes debout, la pertuisane sur l'épaule, autour de ce corps qu'ils ont si mal gardé, et à la fin de la messe porter la bière jusqu'à une chapelle au-dessus du grand autel, où il est en dépôt.

1. Voyez p. 184, note 1.

2. L'évêque de Meaux étoit alors M. de Ligny. Quoique Bossuet, qui lui succéda, ne fût nommé à ce siège qu'en 1681, il serait bien possible que Mme de Sévigné eût ici parlé de Bossuet

et écrit « Monsieur de Condom » (voyez p. 168, note 1); et qu'à ce titre le premier éditeur, sans égard à la date, eût étourdiment substitué celui sous lequel l'illustre prélat est surtout connu : « Monsieur de Meaux ».

Cette translation a été touchante, et tout étoit en pleurs, et plusieurs crioient sans pouvoir s'en empêcher. Enfin on a été dans cette chapelle ; Mme d'Elbeuf a crié les hauts cris. Il y avoit entre autres un petit page qui devenoit fontaine. Enfin nous sommes revenus dîner tristement chez le cardinal de Bouillon, qui a voulu nous avoir ; il m'a priée par pitié de retourner ce soir, à six heures, le prendre pour le mener à Vincennes, et Mme d'Elbeuf : ils m'ont fort parlé de vous.

84. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 13^e novembre (1675).

Vous êtes étonnée que j'aie un petit chien ; voici l'aventure. J'appelois, par contenance, une chienne courante d'une Madame qui demeure au bout de ce parc. Mme de Tarente¹ me dit : « Quoi ! vous savez appeler un chien ? je veux vous en envoyer un le plus joli du monde. » Je la remerciai, et lui dis la résolution que j'avois prise de ne me plus engager dans ces sortes d'attachements. Cela se passe, on n'y pense plus. Deux jours après, je vois entrer un valet de chambre avec une petite maison de chien, toute pleine de rubans, et sortir de cette jolie maison un petit chien tout parfumé, d'une beauté extra-

1. Voyez p. 83, note 2

ordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme Sylphide, blondin comme un blondin; jamais je ne fus plus étonnée, et plus embarrassée. Je voulois le renvoyer, on ne voulut jamais le reporter : c'étoit une femme de chambre qui en avoit soin, qui en a pensé mourir de douleur. C'est Marie ¹ qui l'aime ; il couche dans sa maison, dans la chambre de Beaulieu ²; il ne mange que du pain. Je ne m'y attache point, mais il commence à m'aimer ; je crains de succomber. Voilà l'histoire, que je vous prie de ne point mander à Marphise ³ à Paris, car je crains les reproches : au reste, une propreté extraordinaire ; il s'appelle *Fidèle*.

85. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rocners, lundi 3^e février (1676).

Devinez ce que c'est, ma fille, que la chose du monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lentement, qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et qui vous en retire le plus loin, qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable et qui vous empêche le plus d'en jouir, qui vous donne les plus belles espérances du monde et qui en éloigne le plus l'effet : ne sauriez-vous le deviner ? jetez-vous votre langue

1. Marie, une des femmes de
Mme de Sévigné.

2. Maître d'hôtel de la Marquise.

3. Voyez p. 70, note 2.

aux chiens? C'est un rhumatisme. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant être en état de marcher, qui est tout ce que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains, les bras; et cette enflure, qui s'appelle ma guérison, et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impatience, et feroit celui de mon mérite, si j'étois bonne. Cependant je crois que voilà qui est fait, et que dans deux jours je pourrai marcher. Larmechin¹ me le fait espérer : *o che spero*²! Je reçois de partout des lettres de réjouissance sur ma bonne santé, et c'est avec raison. Je me suis purgée une fois de la poudre de M. de l'Orme³, qui m'a fait des merveilles; je m'en vais encore en reprendre; c'est le véritable remède pour toutes ces sortes de maux : après cela on me promet une santé éternelle; Dieu le veuille! Le premier pas que je ferai sera d'aller à Paris : je vous prie donc, ma chère enfant, de calmer vos inquiétudes; vous voyez que nous vous avons toujours écrit sincèrement. Avant que de fermer ce paquet, je demanderai à ma grosse main si elle veut bien que je vous écrive deux mots⁴ : je ne trouve pas qu'elle le veuille; peut-être qu'elle le voudra dans deux heures.

1. Le valet de chambre de Charles de Sévigné, qui était alors aux Rochers avec sa mère.

2. En italien, « oh! que je l'espère! »

3. Médecin assez souvent nommé dans la Correspondance.

4. La lettre est écrite par Charles de Sévigné, sous la dictée de sa mère.

86. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 17^e juillet (1676).

Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air . son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu, et les cendres au vent : de sorte que nous la respirerons; et par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante, dont nous serons tout étonnés. Elle fut jugée dès hier; ce matin on lui a lu son arrêt, qui étoit de faire amende honorable à Notre-Dame, et d'avoir la tête coupée, son corps brûlé, les cendres au vent. On l'a présentée à la question : elle a dit qu'il n'en étoit pas besoin, et qu'elle diroit tout; en effet, jusqu'à cinq heures du soir elle a conté sa vie, encore plus épouvantable qu'on ne le pensoit. Elle a empoisonné dix fois de suite son père (elle ne pouvoit en venir à bout), ses frères et plusieurs autres. Après cette confession, on n'a pas laissé de lui donner, dès le matin, la question ordinaire et extraordinaire : elle n'en a pas dit davantage. Elle a demandé à parler à Monsieur le Procureur général; elle a été une heure avec lui : on ne sait point encore le sujet de cette conversation. A six heures on l'a menée, nue en chemise et la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable; et puis on l'a remise dans le même tombeau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, un

docteur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté : en vérité cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle a monté sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi, j'étois sur le pont Notre-Dame, avec la bonne d'Escars; jamais il ne s'est vu tant de monde, ni Paris si ému ni si attentif; et demandez-moi ce qu'on a vu; car pour moi, je n'ai vu qu'une cornette; mais enfin ce jour étoit consacré à cette tragédie. J'en saurai demain davantage, et cela vous reviendra.

87. — A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22^e juillet (1676).

Encore un petit mot de la Brinvilliers : elle est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire résolument. Elle entra dans le lieu où l'on devoit lui donner la question; et voyant trois seaux d'eau : « C'est assurément pour me noyer, dit-elle; car de la taille dont je suis, on ne prétend pas que je boive tout cela. » Elle écouta son arrêt, dès le matin, sans frayeur ni sans foiblesse; et sur la fin, elle le fit recommencer, disant que ce tombereau l'avoit frappée d'abord, et qu'elle en avoit perdu l'attention pour le reste. Elle dit à son confesseur, par le chemin, de faire mettre le bourreau devant elle, « afin de ne point voir, dit-elle, ce coquin de Desgrais qui m'a prise ¹ : » il étoit à cheval devant le

¹ L'exempt Desgrais l'avoit arrêtée à Liège et ramenée en France

tombereau. Son confesseur la reprit de ce sentiment; elle dit : « Ah mon Dieu ! je vous en demande pardon ; qu'on me laisse donc cette étrange vue ; » et monta seule et nu-pieds sur l'échelle et sur l'échafaud, et fut un quart d'heure mirodée ¹, rasée, dressée et redressée, par le bourreau : ce fut un grand murmure et une grande cruauté

88. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 5^e août (1676).

Je veux commencer aujourd'hui par ma santé : je me porte très bien, ma chère fille. J'ai vu le bon homme de l'Orme à son retour de Maisons ; il m'a grondée de n'avoir pas été à Bourbon, mais c'est une radoterie ; car il avoue que, pour boire, Vichy est aussi bon ; mais c'est pour suer, dit-il, et j'ai sué jusqu'à l'excès : ainsi je n'ai pas changé d'avis sur le choix que j'ai fait.

Cependant Aire est pris. Mon fils me mande mille biens du comte de Vaux, qui s'est trouvé le premier partout ; mais mille maux des ennemis, qui ont laissé prendre en une nuit la contrescarpe, le chemin couvert, passer le fossé plein d'eau, et prendre les dehors du plus bel ouvrage à corne, et ensuite se sont rendus le dernier jour du mois,

¹. *Miroder* est un mot qui se dit à Rennes et aux environs, et | paraît signifier ici « ajuster avec soin ».

sans que personne ait combattu. Ils ont été tellement frappés de la frayeur que leur a donnée notre canon, que les nerfs du dos qui servent à se tourner, et ceux qui font remuer les jambes pour s'enfuir, n'ont pu être arrêtés par la volonté d'acquérir de la gloire ; et voilà ce qui fait que nous prenons des villes. C'est M. de Louvois qui en a tout l'honneur ; il a un plein pouvoir, et a fait avancer ou reculer les armées, comme il l'a trouvé à propos. Pendant que tout cela se passoit, il y avoit une illumination à Versailles, qui annonçoit la victoire : ce fut samedi. On peut faire les fêtes et les opéras : sûrement le bonheur du Roi, joint à la capacité de ceux qui ont l'honneur de le servir, remplira toujours ce qu'ils promettent. J'ai l'esprit fort en liberté présentement du côté de la guerre.

Voici une petite histoire que vous pouvez croire comme si vous l'aviez entendue. Le Roi disoit un de ces matins : « En vérité, je crois que nous ne pourrons pas secourir Philisbourg ; mais enfin je n'en serai pas moins roi de France. » M. de Montausier¹,

Qui pour le Pape ne diroit
Une chose qu'il ne croiroit²,

lui dit : « Il est vrai, Sire, vous seriez encore fort bien roi de France, quand on vous auroit repris Metz, Toul et Verdun, et la Comté, et plusieurs

1. Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, mari de la célèbre Julie-Lucie d'Angennes, nommé, en l'année 1668, gouverneur du

Dauphin, avait une grande réputation de sincérité et de franchise.

2. Citation de Voiture.

autres provinces dont vos prédécesseurs se sont bien passés. » Chacun se mit à serrer les lèvres ; et le Roi dit de très bonne grâce : « Je vous entends bien, Monsieur de Montausier ; c'est-à-dire que vous croyez que mes affaires vont mal ; mais je trouve très bon ce que vous dites , car je sais quel cœur vous avez pour moi. » Cela est vrai, et je trouve que tous les deux firent parfaitement bien leur personnage.

89. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 18^e novembre (1676).

Je suis ici, ma chère bonne, depuis dimanche. J'ai voulu aller à Saint-Germain parler à M. Colbert de votre pension ; j'y étois très bien accompagnée : M. de Saint-Géran, M. d'Hacqueville, et plusieurs autres, me consoloient par avance de la glace que j'attendois. Je lui parlai donc de cette pension : je touchai un mot des occupations continuelles et du zèle pour le service du Roi, un autre mot des extrêmes dépenses à quoi l'on étoit obligé, qui ne permettoient pas de rien négliger pour les soutenir ; que c'étoit avec peine que M. de Grignan et moi l'importunions de cette affaire : tout cela étoit plus court et mieux rangé ; mais je n'aurai nulle fatigue à vous dire la réponse : « Madame, j'en aurai soin ; » et me remène à sa porte, et voilà qui est fait. Je fus dîner

chez M. de Pomponne ; les dames n'y étoient point ; j'ai fait les honneurs à sept ou huit courtisans, et je suis revenue sans voir personne : on m'auroit parlé de mon fils, de ma fille ; que pourrois-je en dire ? Voilà mon voyage, que je crains fort qui ne vous soit inutile.

90. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mardi au soir, 10^e août (1677).

Vous ne vous plaindrez pas, ma bonne, que je ne vous mande rien aujourd'hui. La nouvelle du siège de Charleroi a fait courir tous les jeunes gens, et même les boiteux. Mon fils, tout éclopé, s'en va demain en chaise roulante, sans nul équipage : tous ceux qui lui disent qu'il ne devrait pas y aller trouveroient fort étrange qu'il n'y allât pas. C'est dans son cœur qu'on doit trouver tous ses devoirs, et il n'est louable que de prendre sur lui pour faire le sien. Mais savez-vous qui sont ceux qui sont déjà partis ? C'est le duc de Lesdiguières, le marquis de Cœuvres, Dangeau, la Fare (oui, la Fare), le prince d'Elbeuf, M. de Marsan, le petit Villarceaux : enfin *tutti quanti*¹. J'oubliois M. de Louvois, qui partit samedi ; et de toute cette échauffourée bien des gens sont persuadés qu'il n'en arrivera qu'é le retardement,

1. En italien, « tous, tant qu'il y en a. »

c'est-à-dire la rupture, du voyage de Fontainebleau. M. de Vins, les mousquetaires et autres troupes se sont jetés dans Charleroi, dont on est persuadé qu'avec l'armée de M. de Luxembourg, grossie de beaucoup de garnisons, et prête à secourir, le prince d'Orange n'entreprendra jamais d'en faire le siège. Vous souvient-il d'une pareille nouvelle, dont nous écrivions de Lambesc des lamentations, qu'on ne reçut que six ou sept jours après que le siège fut levé? Peut-être que cette fois ils seront encore plus honnêtes, et se contenteront de l'avoir investi. Vous en saurez la suite. Ce qu'il y a présentement, c'est le départ des guerriers. Je revins hier de Livry, et pour dire adieu à mon fils, et pour me préparer à partir lundi.

Mais il faut que je vous mande une mort qui vous surprendra : c'est de la pauvre Mme du Plessis Guénégaud¹. Ma bonne, elle n'a jamais lu votre petite lettre; et elle tomba malade la semaine passée : un accès de fièvre, et puis un autre, et puis un autre, et puis le transport au cerveau; l'émétique, qu'il falloit donner, point donné, parce que Dieu ne vouloit pas; et cette nuit, qui étoit la septième, elle est morte sans connoissance. Cette nouvelle m'a surprise et touchée ce matin : je me suis souvenue de tant de choses, que j'en ai pleuré de tout mon cœur. Je n'étois son amie que par réverbération, comme vous savez; mais nous étions selon son goût, et je crois que bien de ses anciennes amies n'en sont

1. Il est parlé d'elle plusieurs fois dans les lettres sur le procès | de Fouquet : voyez ci-dessus p. 16, note 1, et p. 9 et 13.

pas plus touchées que moi. J'ai été chercher la famille : on ne les voyoit point ; je voulois donner de l'eau bénite, et méditer sur la vie et la mort de cette femme ; on n'a point voulu : de sorte que je m'en suis allée chez Mme de la Fayette, où l'on a fort parlé de cette triste aventure. Ses derniers malheurs étoient sans nombre. Elle avoit un arrêt favorable, et M. Poncet¹, par cruauté, ne le vouloit point signer, que certaines choses inutiles ne fussent achevées : elle mouroit à Paris ; cet injuste retardement la saisit à tel point, qu'elle revint chez elle avec la fièvre, et la voilà ; cela s'appelle communément que c'est M. Poncet qui l'a tuée, que les médecins y ont leur part, en ne lui donnant pas l'émétique. Mais, ma bonne, nous autres qui lisons dans la Providence, nous voyons que son heure étoit marquée de toute éternité : tous ces petits événements se sont enchaînés et entraînés les uns après les autres pour en venir là. Tous ces raisonnements ne consolent pas ceux qui sont vivement touchés ; mais parmi ceux qui la pleureront, il y aura bien des douleurs équivoques. « On ne pouvoit plus la satisfaire ; sa mauvaise fortune avoit aigri son esprit. » Vous entendez tout ce que je veux dire. Je me suis un peu étendue sur cette mort : il m'a paru que vous m'écoutiez avec attention. J'en fais de même, ma bonne, de tout ce que vous m'écrivez ; tout est bon, et quand vous croyez vous écarter, vous n'allez pas moins droit ni moins juste.

1. Président au grand conseil.

91. — A MADAME DE GRIGNAN

A Villeneuve-le-Roi, mercredi 18^e août (1677).

J'eus le cœur un peu embarrassé à Villeneuve-Saint-Georges¹ en revoyant ce lieu où nous pleurâmes de si bon cœur au lieu de rire. L'hôtesse me paroît une personne de fort bonne conversation : je lui demandai fort comme vous étiez la dernière fois ; elle me dit que vous étiez triste, que vous étiez maigre, et que M. de Grignan tâchoit de vous donner courage et de vous faire manger : voilà comme j'ai cru que cela étoit. Elle me dit qu'elle entroit bien dans nos sentiments ; qu'elle avoit marié aussi sa fille loin d'elle, et que le jour de leur séparation elles *demeurèrent* toutes deux pâmées : je crus qu'elle étoit pour le moins à Lyon. Je lui demandai pourquoi elle l'avoit envoyée si loin ; elle me dit que c'est qu'elle avoit trouvé un bon parti, un honnête homme, *Dieu merci*. Je la priai de me dire le nom de la ville : elle me dit que c'étoit à Paris, qu'il étoit boucher, logeant vis-à-vis du palais Mazarin, et qu'il avoit l'honneur de servir M. du Maine, M^{me} de Montespan, et le Roi fort souvent. Ma très chère, je vous laisse à méditer sur la justesse de la comparaison, et sur la naïveté de la bonne hôtesse. J'entrai dans sa douleur, comme elle étoit entrée dans la mienne.

1. Elle étoit allée là au-devant de sa fille vers la fin de 1676, et, | depuis, sa fille y avoit repassé pour retourner en Provence.

92. — A MADAME DE GRIGNAN

A Gien ¹, vendredi 1^{er} octobre (1677).

J'ai pris votre lettre, ma très chère, en passant par Briare : mon ami Roujoux ² est un homme admirable; j'espère que j'en pourrai recevoir encore une avant que de partir d'Autry ³, où nous allons demain dîner. Nous avons fait cette après-dînée un tour que vous auriez bien aimé : nous devons quitter notre bonne compagnie dès midi, et prendre chacun notre parti, les uns vers Paris, les autres à Autry. Cette bonne compagnie, n'ayant pas été préparée assez tôt à cette triste séparation, n'a pas eu la force de la supporter, et a voulu venir à Autry avec nous : nous avons représenté les inconvénients, et puis enfin nous avons cédé. Nous avons donc passé la rivière de Loire à Châtillon tous ensemble ; le temps étoit admirable, et nous étions ravis de voir qu'il falloit que le bac retournât encore pour prendre l'autre carrosse. Comme nous étions à bord, nous avons discoursu du chemin d'Autry : on nous a dit qu'il y avoit deux mortelles licues, des rochers, des bois, des précipices ; nous qui sommes accoutumés depuis Moulins à courir la bague, nous avons eu peur de cette idée,

1. Mme de Sévigné revenait de Vichy, où elle avait passé près d'un mois.

2. Maître de la poste de Lyon. C'étoit lui qui faisait tenir à

Mme de Sévigné les lettres de sa fille.

3. Terre et baronnie, près de Gien, appartenant à la famille de Sænzi : voyez p. 149, note 4.

et toute la bonne compagnie, et nous conjointement, nous avons repassé la rivière, en pâmant de rire de ce petit dérangement; tous nos gens en faisoient autant, et dans cette belle humeur, nous avons repris le chemin de Gien, où nous voilà tous; et après que la nuit nous aura donné conseil, qui sera apparemment de nous séparer courageusement, nous irons, la bonne compagnie de son côté, et nous du nôtre.

Hier au soir, à Cosne, nous allâmes dans un véritable enfer : ce sont des forges de Vulcain; nous y trouvâmes huit ou dix cyclopes forgeant, non pas les armes d'Énée, mais des ancres pour les vaisseaux; jamais vous n'avez vu redoubler des coups si justes, ni d'une si admirable cadence. Nous étions au milieu de quatre fourneaux; de temps en temps ces démons venoient autour de nous, tout fondus de sueur, avec des visages pâles, des yeux farouches, des moustaches brutes, des cheveux longs et noirs : cette vue pourroit effrayer des gens moins polis que nous. Pour moi, je ne comprenois pas qu'on pût résister à nulle des volontés de ces Messieurs-là dans leur enfer. Enfin nous en sortîmes avec une pluie de pièces de quatre sous dont notre bonne compagnie les rafraîchit pour faciliter notre sortie.

Nous avons vu la veille, à Nevers, une course, la plus hardie qu'on puisse imaginer : quatre belles dans un carrosse, nous ayant vus passer dans les nôtres, eurent une telle envie de nous revoir, qu'elles voulurent passer devant nous lorsque nous étions sur une chaussée qui n'a jamais été faite que pour un carrosse. Ce téméraire

cocher nous passa sur la moustache : elles étoient à deux doigts de tomber dans la rivière ; nous criions tous miséricorde ; elles pâmoient de rire, et coururent de cette sorte, et par-dessus nous et devant nous, d'une si surprenante manière, que nous en sommes encore effrayés. Voilà, ma très chère, nos plus grandes aventures ; car de vous dire que tout est plein de vendanges et de vendangeurs, cette nouvelle ne vous étonneroit pas au mois de septembre. Si vous aviez été Noé, comme vous disiez l'autre jour, nous n'aurions pas trouvé tant d'embarras.

93. — A MADAME DE GRIGNAN

A Autry, lundi 4^e octobre (1677).

Je vous écrivis de Langlar¹ un certain dimanche, dans la lettre du Chevalier. Tout étoit en joie et en danse chez cet abbé : les violons, les fifres, les tambours faisoient un bruit de fête de province, le plus agréable du monde, sur cette belle terrasse ; sa santé avoit été célébrée ; j'avois fait son portrait à ceux de notre troupe qui ne l'avoient jamais vu, et j'avois dit beaucoup de bien de son cœur et de son âme, parce qu'il y en avoit beaucoup à dire. Ma fille, savez-vous ce qui arrivoit pendant tout cela ? Il mouroit, il expiroit ; et le len-

1. Habitation de l'abbé Bayard, ami de Mme de Sévigné, pres de Vichy.

demain, quand je lui écrivis en partant une relation de ce qui s'étoit passé chez lui, dont il auroit été ravi, il n'étoit plus au monde, et c'étoit à un mort que j'écrivais. Je vous avoue que je fis un cri du fond de mon cœur, en apprenant cet arrangement de la Providence, et mon esprit en sera longtemps étonné. J'avois une véritable envie de le voir, et de lui conter la bonne vie que nous avions faite à Langlar, et le regret de ne l'avoir pas eu, comme la meilleure chose que nous pussions avoir; et la première ligne que je lis, c'est sa mort; mais quelle mort! Il se portoit très bien; il avoit passé la veille chez Mme de Coulanges avec M. de la Rochefoucauld; il avoit parlé de moi, et de la joie qu'il avoit de penser que j'étois chez lui. Le dimanche, il prend un bouillon, il le vomit; il eut soif l'après-dînée, il demande à boire; son valet le quitte pour lui obéir, il revient, et le trouve mort sur sa chaise : quelle surprise! mais quelle promptitude! On est souvent un fort honnête homme, qu'on n'est pas un très bon chrétien; sans confession, sans préparation : enfin c'est un abîme de méditation. Il avoit un abcès dans la poitrine, qui s'est crevé tout d'un coup, et l'a étouffé. Ma très chère, je vous demande pardon, je ne saurois me taire sur une aussi triste aventure.

94. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Livry, ce 3^e novembre 1677.

Je suis venue ici achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore toutes aux arbres ; elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes, elles sont aurores, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne seroit que pour changer. Je suis logée à l'hôtel de Carnavalet¹. C'est une belle et grande maison ; je souhaite d'y être longtemps, car le déménagement m'a beaucoup fatiguée. J'y attends la belle Madelonne², qui sera fort aise de savoir que vous l'aimez toujours. J'ai reçu ici votre lettre de Bussy³. Vous me parlez fort bien, en vérité, de Racine et de Despréaux⁴. Le Roi leur dit, il y a quatre jours : « Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » Racine lui répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville ; nous en commandâmes de campagne ; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » Cela fut reçu agréablement. Ah ! que je connois un homme de qualité⁵

1. A Paris, dans la rue nommée depuis peu *rue de Sévigné*.

2. Mme de Grignan : voyez p. 270, note 1.

3. En Bourgogne (Côte-d'Or),

dans l'arrondissement de Semur.

4. Ils accompagnaient Louis XIV à l'armée, avec le titre d'historiographes du Roi.

5. Celui-là même à qui elle écrit

à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étois son maître! C'est cela qui seroit digne de la postérité!

5. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 18^e mars 1678.

Que dites-vous de la prise de Gand¹? Il y avoit longtems, mon cousin, qu'on n'y avoit vu un roi de France. En vérité, le nôtre est admirable et mériteroit bien d'avoir d'autres historiens que deux poètes². Il ne faudroit ni fable ni fiction pour le mettre au-dessus des autres; il ne faudroit qu'un style droit, pur et net, comme j'en connois. J'ai toujours cela dans la tête.

Ces deux poètes historiens suivent donc la cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles, couchant poétiquement aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion. Il faut cependant qu'ils aient de bons yeux pour remarquer exactement toutes les actions du prince qu'ils veulent peindre. Ils font leur cour par l'étonnement qu'ils témoignent de ces légions si nombreuses, et des fatigues qui ne sont que trop vraies; il me semble qu'ils ont assez de l'air des deux *Jean Doucet*³. Ils

1. Ville de Belgique, chef-lieu de la Flandre orientale.

2. Voyez la lettre précédente.

3. Berger que la Fable dit aimé de la déesse de la Lune ou Phébé.

4. Bateleur qui jouait les niais.

disoient l'autre jour au Roi qu'ils n'étoient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats, qu'ils avoient raison de souhaiter d'être tués, pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire, et ils font leur cour. Ils disoient aussi qu'encore que le Roi craigne les senteurs, ce *gant d'Espagne* ne lui fera point de mal à la tête. J'y ajoute qu'un autre moins sage que Sa Majesté en pourroit bien être entêté, sans avoir de vapeurs. Voilà bien des sottises, mon cher cousin; je ne sais comment Racine et Despréaux m'ont conduite sans y penser; c'est ma plume qui a mis tout ceci sans mon consentement.

96. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Livry, ce 23^e août 1678

Où est votre fils, mon cousin? pour le mien, il ne mourra jamais, puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix étant faite et signée le 9^e août, M. le prince d'Orange a voulu se donner le divertissement de ce tournoi; vous savez qu'il n'y a pas eu moins de sang répandu qu'à Senef¹. Le lendemain du combat, il envoya faire ses excuses à M. de Luxembourg, et lui manda que s'il lui avoit fait savoir que la paix étoit signée, il se seroit bien gardé de le combattre. Cela ressemble assez à l'homme qui se bat

1. Ville de Belgique, à 20 kilomètres de Charleroi, où Condé | vainquit le prince d'Orange, dans une bataille sanglante en 1674.

en duel à la comédie, et qui demande pardon à tous les coups qu'il donne dans le corps de son ennemi.

Les principaux officiers des deux partis prirent donc dans une conférence un air de paix, et convinrent de faire entrer du secours dans Mons. Mon fils étoit à cette entrevue romanesque. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg qui étoit un escadron qui avoit soutenu, deux heures durant, le feu de neuf de ses canons, qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de la batterie que mon fils soutenoit. M. de Luxembourg lui dit que c'étoit¹ les gendarmes-Dauphin, et que M. de Sévigné², qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable, et combien, en pareille rencontre, on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui. Je ne comprends pas comme on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui vous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action, et qu'on s'occupe à battre et à se défendre.

Voilà l'aventure de mon pauvre fils; et c'est ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença. C'est comme cela qu'on pourroit dire de lui plus justement qu'on ne disoit de Dangeau :

Si la paix dure encor dix ans,
Il sera maréchal de France.

1. Au singulier dans l'original. | 2. Voyez p. 100, note 5.

97. — A MADAME DE GRIGNAN¹

Vous disiez hier cruellement, ma bonne, que je serois trop heureuse quand vous seriez loin de moi, que vous me donniez mille chagrins, que vous ne faisiez que me contrarier. Je ne puis penser à ce discours sans avoir le cœur percé et fondre en larmes. Ma très chère, vous ignorez bien comme je suis pour vous, si vous ne savez que tous les chagrins que me peut donner l'excès de la tendresse que j'ai pour vous, sont plus agréables que tous les plaisirs du monde où vous n'avez point de part. Il est vrai que je suis quelquefois blessée de l'entière ignorance où je suis de vos sentiments, du peu de part que j'ai à votre confiance; j'accorde avec peine l'amitié que vous avez pour moi avec cette séparation de toute sorte de confidences. Je sais que vos amis sont traités autrement; mais enfin je me dis que c'est mon malheur, que vous êtes de cette humeur, qu'on ne se change point; et plus que tout cela, ma bonne, admirez la foiblesse d'une véritable tendresse, c'est qu'effectivement votre présence, un mot d'amitié, un retour, une douceur, me ramène et me fait tout oublier. Ainsi, ma belle, yant mille fois plus de joie que de chagrin, et

1. Cette lettre sans date fut probablement écrite lors d'une séparation momentanée, durant le séjour que Mme de Grignan fit à Paris de novembre 1677 à sep-

tembre 1679. Elle trahit des dissentiments qui s'expliquent par l'excès de la tendresse maternelle et par le caractère de Mme de Grignan.

ce fonds étant invariable, jugez avec quelle douleur je souffre que vous pensiez que je puisse aimer votre absence. Vous ne sauriez le croire, si vous pensez à l'infinie tendresse que j'ai pour vous : voilà comme elle est invariable et toujours sensible. Tout autre sentiment est passager et ne dure qu'un moment; le fonds est comme je vous le dis. Jugez comme je m'accommoderai d'une absence qui m'ôte de légers chagrins que je ne sens plus, et qui m'ôte une créature dont la présence et la moindre amitié fait ma vie et mon unique plaisir. Joignez-y les inquiétudes de votre santé, et vous n'aurez pas la cruauté de me faire une si grande injustice; songez-y, ma bonne, à ce départ, et ne le pressez point; vous en êtes la maîtresse. Ma pauvre bonne, voilà une abominable lettre; je me suis abandonnée au plaisir de vous parler et de vous dire comme je suis pour vous : je parlerois d'ici à demain; je ne veux point de réponse; Dieu vous en garde! ce n'est pas mon dessein. Embrassez-moi seulement et me demandez pardon; mais je dis pardon d'avoir cru que je pusse trouver du repos dans votre absence.

98. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce mercredi au soir (13^e septembre 1679) ¹.

Le moyen, ma bonne, de vous faire comprendre ce que j'ai souffert, et par quelles sortes de paroles vous pourrois-je représenter les douleurs d'une telle séparation? Je ne sais pas moi-même comme j'ai pu la soutenir. Vous m'en avez paru si touchée aussi, que je crains que vous n'en ayez été plus mal qu'à votre ordinaire, qui est trop dire, car vous n'avez pas besoin d'aucune augmentation. Cette inquiétude trop bien fondée pour une santé qui m'est si chère, avec l'absence d'une personne comme vous, dont tout me va droit au cœur et dont rien ne m'est indifférent, vous pourront faire comprendre une partie de l'état où je suis. J'ai donc suivi des yeux cette barque, et je pensois à ce qu'elle m'emmenoit, et comme elle s'éloignoit, et combien de jours je passerois sans revoir cette personne et toute cette troupe que j'aime et que j'honore, et par elle et par rapport à vous : enfin toute cette séparation m'a été infiniment sensible. Je ne vous conte point mes larmes : c'est un effet de mon tempérament; mais croyez, ma bonne, qu'elles viennent d'un cœur si parfaitement et si uniquement à vous, que par cette raison il doit vous être cher : je crois qu'il vous l'est aussi, et cette pensée autorise tous mes

1. Mme de Grignan s'était embarquée à Paris, le jour même | d'où cette lettre est datée, pour retourner par eau en Provence.

sentiments. Après donc vous avoir perdu de vue, je suis demeurée avec la philosophie de Corbignelli, qui connoît trop le cœur humain pour n'avoir pas respecté ma douleur; il l'a laissée faire, et comme un bon ami il n'a point essayé sottement de me faire taire. J'ai été à la messe à Notre-Dame, et puis dans cet hôtel, dont la vue, et les chambres, et le jardin, et tout, et Lépine¹, et vos pauvres malades, que j'ai été voir, m'ont fait souffrir de certaines sortes de peines, que vous ignorez peut-être, parce que vous êtes forte, mais qui sont dures aux foibles comme moi. Nous avons regardé vos mémoires et commencé quelques paiements : nous vous rendrons compte de tout. Je n'ai point sorti. Mme de Lavardin et Mme de Mouci ont forcé ma porte. J'essayerai d'aller demain voir Mlle de Méri : pour aujourd'hui, il ne m'étoit pas possible. J'ai une envie extrême de savoir de vos nouvelles, et comme vous vous trouvez de la tranquillité et de la longueur de votre marche; si vous arrivez bien tard; quelles fatigues, quelles aventures; mais c'est à Montgobert² que je demande ce détail, car à vous, ma bonne, je ne veux point contribuer à votre épuisement : je suis contente d'une feuille. Vous devez juger par cette discrétion si je prends sur moi et si j'aime votre santé. J'embrasse tout ce qui est autour de vous : il me semble que je n'ai rien dit à Mlles de Grignan³ et à leur père; mais le moyen? et n'étoit-ce pas

1. Lépine paraît avoir été au service du comte de Grignan.

2. Mademoiselle de Montgo-

bert, demoiselle de compagnie de Madame de Grignan.

3. Les deux filles du premier mariage du Comte.

parler que de ne pouvoir rien dire ? En vérité, ma bonne, je ne comprends pas comme je pourrai m'accoutumer à ne vous plus voir et à la solitude de cette maison. Je suis si pleine de vous, que je ne puis rien souffrir ni rien regarder : il faut croire que le temps me remettra dans l'état d'une vie commune ; elle ne seroit pas supportable comme elle est. Je vous embrasse, ma bonne, avec le même cœur et les mêmes larmes de ce matin.

Le pauvre petit ¹ et son rhume ? Je ne cesse de penser à vous tous.

99. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 18^e septembre (1679).

J'attendois avec impatience votre lettre, ma fille, et j'avois besoin d'être instruite de l'état où vous êtes ; mais je n'ai jamais pu voir tout ce que vous me dites de vos réflexions et de votre repentir sur mon sujet sans fondre en larmes. Ah ! ma très chère, que me voulez-vous dire de pénitence et de pardon ? Je ne vois plus rien que tout ce que vous avez d'aimable, et mon cœur est fait d'une manière pour vous, qu'encore que je sois sensible jusqu'à l'excès à tout ce qui vient de vous, un mot, une douceur, un retour, une caresse, une tendresse me désarme et me guérit en un moment, comme par une puissance miraculeuse ; et mon cœur

1. Le petit marquis de Grignan : voyez p. 115, note 1.

retrouve toute sa tendresse, qui, sans se diminuer, change seulement de nom, selon les différents mouvements qu'elle me donne. Je vous ai dit ceci plusieurs fois, je vous le dis encore, et c'est une vérité ; je suis persuadée que vous ne voulez pas en abuser ; mais il est certain que vous faites toujours, en quelque façon que ce puisse être, la seule agitation de mon âme : jugez si je suis sensiblement touchée de ce que vous me mandez.

Plût à Dieu, ma fille, que je pusse vous revoir à l'hôtel de Carnavalet, non pas pour huit jours, ni pour y faire pénitence, mais pour vous embrasser, et vous faire voir clairement que je ne puis être heureuse sans vous, et que les chagrins que l'amitié que j'ai pour vous m'a pu donner, me sont plus agréables que toute la fausse paix d'une ennuyeuse absence ! Si votre cœur étoit un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste : par exemple, n'est-ce pas un assassinat que d'avoir cru qu'on vouloit vous ôter de mon cœur, et sur cela me dire des choses dures ? Et le moyen que je pusse deviner la cause de ces chagrins ? Vous dites qu'ils étoient fondés : c'étoit dans votre imagination, ma fille, et sur cela, vous aviez une conduite qui étoit plus capable de faire ce que vous craigniez (si c'étoit une chose faisable) que tous les discours que vous supposiez qu'on me faisoit : ils étoient sur un autre ton ; et puisque vous voyiez bien que je vous aimois toujours, pourquoi suiviez-vous votre injuste pensée, et que ne tâchiez-vous plutôt, à tout hasard, de me faire connoître que vous m'aimiez ? Je perdois beaucoup à me taire ; j'étois digne de louange dans tout ce

que je croyois ménager, et je me souviens que deux ou trois fois vous m'avez dit le soir des mots que je n'entendois point du tout alors. Ne retombez donc plus dans de pareilles injustices ; parlez, éclaircissez-vous : on ne devine pas ; ne faites point comme disoit le maréchal de Gramont, ne laissez point vivre ni rire des gens qui ont la gorge coupée, et qui ne le sentent pas. Il faut parler aux gens raisonnables : c'est par là qu'on s'entend ; et l'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité : le temps vous persuadera peut-être de cette vérité.

100. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 27^e septembre (1679).

Je suis venue ici¹ un jour ou deux, avec le bon abbé, pour mille petites affaires. Ah, mon Dieu ! ma très aimable, quel souvenir que le jour de votre départ ! J'en solennise souvent la mémoire : je ne puis encore du tout en soutenir la pensée, on dit qu'il faut la chasser, elle revient toujours. Il y a justement aujourd'hui quinze jours, ma chère enfant, que je vous voyois et vous embrassois encore : il me semble que je ne pourrai jamais avoir le courage de passer un mois, et deux mois, et trois mois. Ah ! ma fille, c'est une éternité !

1. De Livry, où elle était allée après le départ de sa fille.

J'ai des bouffées et des heures de tendresse que je ne puis soutenir. Quelle possession vous avez prise de mon cœur, et quelle trace vous avez faite dans ma tête ! Vous avez raison d'en être bien persuadée ; vous ne sauriez aller trop loin ; ne craignez point de passer le but ; allez, allez, portez vos idées où vous voudrez, elles n'iront pas au delà ; et pour vous, ma fille, ah ! ne croyez point que j'aie pour remède à ma tendresse la pensée de n'être pas aimée de vous : non, non, je crois que vous m'aimez, je m'abandonne sur ce pied-là, et j'y compte sûrement. Vous me dites que votre cœur est comme je le puis souhaiter, et comme je ne le crois pas : défaites-vous de cette pensée ; il est comme je le souhaite, et comme je le crois. Voilà qui est dit, je n'en parlerai plus ; je vous conjure de vous en tenir là, et de croire vous-même qu'un mot, un seul mot sera toujours capable de me remettre cette vérité devant les yeux, qui est toujours dans le fond de mon cœur, et que vous y trouverez quand vous voudrez m'ôter les illusions et les fantômes qui ne font que passer ; mais je vous l'ai dit une fois, ma fille, ils me font peur et me font transir, tout fantômes qu'ils sont : ôtez-les-moi donc, il vous est aisé ; et vous y trouverez toujours, je dis *toujours*, le même cœur persuadé du vôtre, ce cœur qui vous aime uniquement, et que vous appelez *votre bien* avec justice, puisqu'il ne peut vous manquer. Finissons ce chapitre, qui ne finiroit pas naturellement, la source étant inépuisable.

101. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce 20^e octobre (1679).

Mme de la Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui redonnent une âme et lui donnent des forces à vue d'œil; elle croit que cela vous seroit admirable. On prend cette vipère, on lui coupe la tête, la queue, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer. Nous comparâmes cette quantité d'esprits¹, si difficiles à apaiser, à de vieilles passions, et surtout celles de ce quartier²: que ne leur fait-on point? On dit des injures, des mépris, des rudesses, des cruautés, des querelles, des plaintes, des rages; et toujours elles remuent, on n'en sauroit voir la fin; on croit que quand on leur arrache le cœur, c'en est fait, qu'on n'en entendra plus parler: point du tout, elles sont encore en vie, elles remuent encore. Je ne sais pas si cette sottise vous paroitra comme à nous; mais nous étions en train de la trouver plaisante; on en peut faire souvent l'application.

1. Voyez p. 171 et note 2.

2. Mme de la Fayette habitait dans la rue de Vaugirard, vis-à-vis le petit Luxembourg, où lo-

geait Mademoiselle de Montpensier, toujours occupée du duc de Lauzun, alors prisonnier à Pignerol: voyez la *lettre 25*.

102. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce 22^e novembre (1679).

Je m'en vais bien vous surprendre et vous fâcher, ma chère enfant : M. de Pomponne est disgracié. Il eut ordre samedi au soir, comme il revenoit de Pomponne¹, de se défaire de sa charge ; qu'il en auroit sept cent mille francs, qu'on lui continueroit sa pension de vingt mille francs qu'il avoit comme ministre, et que le Roi avoit réglé toutes ces choses pour lui marquer qu'il étoit content de sa fidélité. Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il étoit au désespoir d'être obligé, etc. M. de Pomponne demanda s'il ne pourroit point avoir l'honneur de parler au Roi, et savoir de sa bouche quelle faute avoit attiré ce coup de tonnerre : on lui dit qu'il ne pouvoit point parler au Roi. Il lui écrivit, lui marqua son extrême douleur, et l'ignorance où il étoit de ce qui pouvoit lui avoir attiré sa disgrâce ; il lui parla de sa nombreuse famille, il le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avoit. Aussitôt il fit remettre ses chevaux au carrosse, et revint à Paris, où il arriva à minuit. M. de Pomponne n'étoit pas de ces ministres sur qui une disgrâce tombe à propos, pour leur apprendre l'humanité, qu'ils ont presque tous oubliée : la fortune n'avoit fait qu'employer les vertus qu'il

1. Sur les bords de la Marne, près de Lagny : voyez p. 16, note 1

avoit, pour le bonheur des autres ; on l'aimoit, et surtout parce qu'on l'honoroit infiniment. Nous avions été, comme je vous ai mandé, le vendredi à Pomponne, M. de Chaulnes, Lavardin et moi : nous le trouvâmes, et les dames, qui nous reçurent fort gaiement. On causa tout le soir, on joua aux échecs : ah ! quel échec et mat on lui préparoit à Saint-Germain ! Il y alla dès le lendemain matin, parce qu'un courrier l'attendoit : de sorte que M. Colbert, qui croyoit le trouver le samedi au soir comme à l'ordinaire, sachant qu'il étoit allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas, et pensa crever ses chevaux. Pour nous, nous ne partîmes de Pomponne qu'après dîner ; nous y laissâmes les dames, Mme de Vins m'ayant chargée de mille amitiés pour vous. Il fallut donc leur mander cette triste nouvelle : ce fut un valet de chambre de M. de Pomponne, qui arriva le dimanche à neuf heures dans la chambre de Mme de Vins. C'étoit une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il étoit si excessivement changé, que Mme de Vins crut absolument qu'il lui venoit dire la mort de M. de Pomponne : de sorte que quand elle sut qu'il n'étoit que disgracié, elle respira ; mais elle sentit son mal quand elle fut remise ; elle alla le dire à sa sœur¹. Elles partirent à l'instant ; et laissant tous ces petits garçons en larmes, et accablées de douleur, elles arrivèrent à Paris à deux heures après midi, où elles trouvèrent M. de Pomponne. Vous pouvez vous représenter cette entrevue, et ce

1. Mme de Vins étoit sœur de la marquise de Pomponne.

qu'ils sentirent, en se revoyant si différents de ce qu'ils pensoient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan¹; je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur. J'allai à leur porte vers le soir; on ne les voyoit point en public; j'entrai, je les trouvai tous trois. M. de Pomponne m'embrassa, sans pouvoir prononcer une parole; les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes; ma chère fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres : c'étoit un spectacle douloureux; la circonstance de ce que nous venions de nous quitter à Pomponne d'une manière si différente, augmenta notre tendresse. Enfin je ne vous puis représenter cet état. La pauvre Mme de Vins, que j'avois laissée si fleurie, n'étoit pas reconnoissable, je dis pas reconnoissable : une fièvre de quinze jours ne l'auroit pas tant changée. Elle me parla de vous, et me dit qu'elle étoit persuadée que vous sentiriez sa douleur, et l'état de M. de Pomponne; je l'en assurai. Nous parlâmes du contre-coup qu'elle ressentoit de cette disgrâce : il est épouvantable, et pour ses affaires, et pour l'agrément de sa vie et de son séjour, et pour la fortune de son mari; elle voit tout cela bien douloureusement et le sent bien, je vous en assure. M. de Pomponne n'étoit pas en faveur; mais il étoit en état d'obtenir de certaines choses ordinaires, qui font pourtant l'établissement des gens : il y a bien des degrés au-dessous de la faveur des autres, qui font la fortune des particuliers. C'étoit aussi une chose bien douce de se trouver

1. Un des frères du comte de Grignan, surnommé *le bel abbé*; | il fut nommé, peu après, évêque d'Évreux, puis de Carcassonne.

naturellement établie à la cour. O Dieu ! quel changement ! quel retranchement ! quelle économie dans cette maison ! Huit enfants ! n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grâce ! Ils doivent trente mille livres de rente : voyez ce qui leur restera ; ils vont se réduire tristement à Paris, à Pomponne. On dit que tant de voyages, et quelquefois des courriers qui attendoient, et même celui de Bavière ¹, qui étoit arrivé le vendredi, et que le Roi attendoit impatiemment, ont un peu contribué à ce malheur. Vous comprendrez aisément ces conduites de la Providence, quand vous saurez que c'est M. le président Colbert ² qui a la charge ; il est en Bavière ; Monsieur son frère la fait en attendant, et lui a écrit en se réjouissant, et pour le surprendre, et comme si on s'étoit trompé au dessus de la lettre : *A Monsieur Monsieur Colbert, ministre et secrétaire d'État.* J'en ai fait mon compliment dans la maison affligée ; rien ne pouvoit être mieux. Faites un peu de réflexion à toute la puissance de cette famille, et joignez les pays étrangers à tout le reste ; et vous verrez que tout ce qui est de l'autre côté, où l'on se marie ³, ne vaut point cela. Ma pauvre enfant, voilà bien des détails et des circonstances ; mais il me semble qu'ils ne sont point désagréables dans ces sortes d'occasions : il me semble que vous voulez toujours qu'on vous parle ; je n'ai que trop parlé. Quand votre courrier viendra, je n'ai plus à le présenter : c'est encore un de mes cha-

1. On négociait alors le mariage du Dauphin avec la princesse Marie-Anne-Victoire de Bavière.

2. Colbert, marquis de Croissy, frère du ministre.

3. Voy. la lettre suivante, p. 225.

grins de vous être désormais entièrement inutile : il est vrai que je l'étois déjà par Mme de Vins ; mais on se rallioit ensemble. Enfin, ma fille, voilà qui est fait, voilà le monde. M. de Pomponne est plus capable que personne de soutenir ce malheur avec courage, avec résignation et beaucoup de christianisme. Quand d'ailleurs on a usé comme lui de la fortune, on ne manque point d'être plaint dans l'adversité.

103. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce 29^e novembre (1679).

Vous nous parlerez longtemps du malheur de M. de Pomponne avant que nous vous trouvions à la vieille mode, ma très chère : cette disgrâce est encore bien vive dans nos têtes ; il est extrêmement regretté. Un ministre de cette humeur, avec une facilité d'esprit et une bonté comme la sienne, est une chose si rare, qu'il faut souffrir qu'on sente un peu une telle perte. Je les vois souvent : je fus l'autre jour touchée de le voir entrer avec cette mine aimable, sans tristesse, sans abattement. Mme de Coulanges m'avoit priée de l'y mener ; il la loua de s'être souvenue d'un malheureux ; il ne s'arrêta point longtemps sur ce chapitre ; il passa à ceux qui pouvoient former une conversation ; il la rendit agréable comme autrefois, sans affectation pourtant d'être gai, et d'une manière si noble, si naturelle, et si préci-

sément mêlée et composée de tout ce qu'il falloit pour attirer notre admiration, qu'il n'eut pas de peine à l'attirer, et même nos soupirs. Enfin, nous l'allons revoir, ce M. de Pomponne, si parfait, comme nous l'avons vu autrefois. Le premier jour nous toucha : il étoit désoccupé, et commençoit à sentir la vie et la véritable longueur des jours ; car de la manière dont les siens étoient pleins, c'étoit un torrent précipité que sa vie : il ne la sentoit pas ; elle couroit rapidement, sans qu'il pût la retenir. Nous le disions encore à Pomponne la dernière fois qu'il est sorti secrétaire d'État ; car vous savez que ce soir même il fut disgracié et déplacé. Je causai fort hier avec Mme de Vins : elle sentira bien plus longtemps cette douleur que M. de Pomponne ; je leur rends des soins si naturellement, que je me retiens, de peur que le vrai n'ait l'air d'une affectation et d'une fausse générosité : ils sont contents de moi. Enfin il ne sera plus que le plus honnête homme du monde : vous souvenez-vous de Voiture, en parlant de Monsieur le Prince ?

Il n'avoit pas un si haut rang :

Il n'étoit que prince du sang.

Voilà justement l'affaire. *Le monde, chère Agnès, est, en vérité, une étrange chose*¹. Lisez la fable des *Animaux*² :

Sa peccadille fut *trouvée* un cas pendable,

1. C'est un souvenir de *l'École des femmes*, de Molière (acte II, scène VI).

2. Des *Animaux malades de la peste*. Mme de Sévigné substitue *trouvée* à *jugée*.

et le reste. Vous entendez fort bien tout ce que je dis et ne dis point. Enfin il en faut revenir à la Providence, dont M. de Pomponne est adorateur et disciple; et le moyen de vivre sans cette divine doctrine? Il faudroit se pendre vingt fois le jour; et encore avec tout cela on a bien de la peine à s'en empêcher. En attendant vos lettres, ma très chère, je n'ai pu m'empêcher de causer un peu avec vous sur un sujet que je suis assurée qui vous tient à cœur.

Mme de Lesdiguières a écrit à la mère Angélique de Port-Royal, sœur de ce malheureux ministre : elle me montra sa réponse; je l'ai trouvée si belle que je l'ai copiée, et la voilà. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse. J'en ai bien vu qui étoient agitées du mariage de leurs parentes, qui sont au désespoir que leurs nièces ne soient point encore mariées : cela se trouve aisément; mais je n'en avois point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde. Jouissez, ma très chère, du même plaisir que cette rareté m'a donné. C'étoit la chère fille de M. d'Andilly, et dont il me disoit : « Comptez que tous mes frères, et tous mes enfants, et moi, nous sommes des sots en comparaison d'Angélique. » Jamais rien n'a été bon de tout ce qui est sorti de ces pays-là, qui n'ait été corrigé et approuvé d'elle; toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses; enfin c'est un prodige, d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion. J'en refusai hier une copie à Brancas; il en est indigne; et je lui dis : « Avouez seulement que cela n'est pas trop mal

écrit pour une hérétique. » J'en ai vu encore plusieurs autres d'elle, et bien plus belles, et bien plus justes : ceci est un billet écrit à course de plume. La mienne est bien en train de trotter.

J'ai été à cette noce de Mlle de Louvois : que vous dirai-je? Magnificence, illustration, toute la France, habits rabattus et rebrochés d'or, pierres, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculemens et gens roués; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, où ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisoient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est : *ô vanité des vanités!*

Je reçois votre lettre du 18^e : c'étoit un samedi, c'étoit le propre jour de la disgrâce de ce pauvre homme; tout ce que vous m'en dites me perce le cœur; quand je songe à cette chute, et combien vous êtes loin de la prévoir, je crains votre surprise. Comme il n'y a rien à ménager avec Mme de Vins, je lui montrerai comme vous sentiez ce souvenir obligeant de M. de Pomponne. Hélas! vous parlez du mariage de Monsieur le Dauphin, d'affaires étrangères, de ministère, et il faut parler de passer peut-être son hiver à Pomponne; car, quoiqu'il dise que non, je crains que le monde ne l'importune. Il a beaucoup de piété; et si c'est ici le chemin de son salut, il ne

perdra guère de temps à se jeter dans la solitude.

104. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 27^e décembre (1679).

La cour est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de Mademoiselle de Blois. Ils s'aiment comme dans les romans ; le Roi s'est fait un grand jeu de leur inclination : il parla tendrement à sa fille, et qu'il l'aimoit si fort, qu'il n'avoit point voulu l'éloigner de lui ; la petite fut si attendrie, et si aise, qu'elle pleura, et le Roi lui dit qu'il voyoit bien que c'est qu'elle avoit de l'aversion pour M. le prince de Conti ; elle redoubla ses pleurs : son petit cœur ne pouvoit contenir tant de joie. Le Roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir. Pour M. le prince de Conti, il étoit transporté ; il ne savoit ni ce qu'il disoit, ni ce qu'il faisoit ; il passoit par-dessus tous les gens qu'il trouvoit en son chemin, pour aller trouver Mademoiselle de Blois. Mme Colbert¹ ne vouloit pas qu'il la vît que le soir ; il força les portes, et se jeta à ses pieds, et lui baisa la main ; elle, sans autre façon, l'embrassa, et la revoilà encore à pleurer. Cette bonne petite princesse est si tendre et si jolie, que l'on

1. C'étoit Mme Colbert qui élevait Mademoiselle de Blois.

voudroit la manger. Le comte de Gramont fit ses compliments, comme les autres, au prince de Conti : « Monsieur, je me réjouis de votre mariage; croyez-moi, ménagez le beau-père, ne le chicanez point, ne prenez point garde à peu de chose avec lui; vivez bien dans cette famille, et je vous réponds que vous vous trouverez fort bien de cette alliance. » Le Roi se réjouit de tout cela, et marie sa fille, en faisant des compliments, comme un autre, à Monsieur le Prince, à Monsieur le Duc et à Madame la Duchesse, demandant son amitié à cette dernière pour Mademoiselle de Blois, disant qu'elle seroit trop heureuse d'être souvent auprès d'elle, et de suivre un si bon exemple. Il se réjouit à donner des transes au prince de Conti : il lui fait dire que les articles ne sont pas sans difficulté, qu'il faut remettre l'affaire à l'hiver qui vient : là-dessus le prince tombe comme évanoui ; la princesse l'assure qu'elle n'en aura jamais d'autre. Cette fin s'écarte un peu dans le roman; mais dans la vérité il n'y en eut jamais un si joli.

105. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 26^e janvier (1680)

M. de Luxembourg étoit mercredi à Saint-Germain, sans que le Roi lui fît moins bonne mine

qu'à l'ordinaire¹ : au contraire, il lui avoit donné une très belle épée pour un cheval qu'il lui avoit pris. On l'avertit qu'il y avoit contre lui un décret de prise de corps : il voulut parler au Roi ; vous pouvez penser ce qu'on dit. Sa Majesté lui dit que s'il étoit innocent, il n'avoit qu'à s'aller mettre en prison, et qu'il avoit donné de si bons juges pour examiner ces sortes d'affaires, qu'il leur en laissoit toute la conduite. M. de Luxembourg pria qu'on ne l'y menât point, et en effet il monta en carrosse, et s'en vint chez le P. de la Chaise ; Mmes de Lavardin et de Mouci, qui venoient ici, le rencontrèrent dans la rue Saint-Honoré, assez triste dans son carrosse ; après avoir été une heure aux Jésuites, il fut à la Bastille ; il donna à Beze-maux² l'ordre qu'il avoit apporté de Saint-Germain, et entra d'abord dans une assez belle chambre : c'est celle où étoit Tallard. Mme de Meckelbourg³ vint, qui pensa fondre en larmes ; elle s'en alla, et une heure après qu'elle fut sortie, il vint un ordre de le mettre dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le ciel, et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexion. Songez à la fortune brillante de cet homme, où il ne manquoit plus rien, à l'honneur qu'il avoit eu de commander les armées du Roi, et le voilà. Songez ce que ce fut pour lui

¹ Le maréchal de Luxembourg se trouvait compromis, ainsi que sa belle-sœur la princesse de Tingry, et la comtesse de Soissons, dans le procès de la Voisin, c'est-à-dire dans la nouvelle af-

faire des poisons, pour laquelle le Roi venait d'instituer une chambre de justice à l'arsenal.

² Gouverneur de la Bastille.

³ Sœur du maréchal de Luxembourg.

que d'entendre fermer ces gros verrous; et s'il a dormi par excès d'abattement, songez au réveil.

106. — AU COMTE DE GUITAUT ¹

A Paris, ce lundi 29^e janvier (1680).

Ne vous paroît-il pas de loin que nous ne respirons tous ici que du poison, que nous sommes dans les sacrilèges et les avortements? En vérité, cela fait horreur à toute l'Europe, et ceux qui nous liront dans cent ans plaindront ceux qui auront été témoins de ces accusations. Vous savez comme ce pauvre Luxembourg s'est remis de son bon gré à la Bastille : il a été l'officier qui s'y est mené, il a lui-même montré l'ordre à Bezemaux. Il vint de Saint-Germain; il rencontra Mme de Montespan en chemin; ils descendirent tous deux de leurs carrosses pour parler plus en liberté; il pleura fort. Il vint aux Jésuites, il demanda plusieurs pères, il pria Dieu dans l'église, et toujours des larmes : il paroissoit un peu qu'il ne savoit à quel saint se vouer. Il rencontra Mme de Vauvineux : il lui dit qu'il s'en alloit à la Bastille, qu'il en sortiroit innocent, mais qu'après un tel malheur il ne reverroit jamais le monde. Il fut d'abord mis dans une chambre assez belle; deux heures après, il est venu un ordre de le renfermer. Il est donc

1. Voyez p. 57, note 1.

dans une chambre d'en haut très désagréable ; il ne voit personne ; il a été interrogé quatre heures par M. de Bezons et M. de la Reynie¹. Pour Mme la comtesse de Soissons², c'est une autre manière de peindre : elle a porté son innocence au grand air ; elle partit la nuit, et dit qu'elle ne pouvoit envisager la prison, ni la honte d'être confrontée à des gueuses et à des coquines. La marquise d'Alluye est avec elle ; ils prennent le chemin de Namur ; on n'a pas dessein de les suivre. Il y a quelque chose d'assez naturel et d'assez noble à ce procédé ; pour moi, je l'approuve. On dit cependant que les choses dont elle est accusée ne sont que de pures sottises, qu'elle a redites mille fois, comme on fait toujours quand on revient de chez ces sorcières ou soi-disantes. Il y a beaucoup à raisonner sur toutes ces choses : on ne fait autre chose ; mais je crois que l'on n'écrit point ce que l'on pense. La suite nous fera voir de quelle couleur sont les crimes ; jusques ici ils paroissent gris-brun seulement. Vous savez les noms de toutes les personnes ajournées pour répondre. Le maréchal de Villeroi dit : « Ces Messieurs et ces Dames, ils croient au diable et ne croient pas en Dieu. »

1. La Reynie était lieutenant de police ; Bezons, conseiller d'État, fut avec lui rapporteur dans l'affaire des poisons.

2. Olympe de Mancini, nièce de Mazarin, veuve d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, et mère du prince Eugène.

107. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce mercredi 7^e février (1680).

On ne dit plus rien de M. de Luxembourg : vraiment j'admire comme les choses passent ; c'est bien un vrai fleuve qui emporte tout avec soi. On vous promet pourtant encore des scènes curieuses.

Il y en eut une lundi bien triste, et que vous comprendrez aisément : M. de Pomponne alla enfin à Saint-Germain. Il craignoit fort cette journée : vous pouvez penser tout ce qu'il pensa par le chemin, en revoyant les cours, son logis, en recevant les compliments de tous les courtisans, dont il fut accablé. Il étoit saisi. Il entra dans la chambre du Roi, qui l'attendoit. Que peut-on dire ? par où commencer ? Le Roi commença par le relever d'un très profond salut ; il lui dit qu'il étoit toujours content de sa fidélité, de ses services ; qu'il étoit en repos de toutes les affaires secrètes dont il avoit connoissance ; qu'il lui feroit du bien, et à sa famille. M. de Pomponne ne put retenir quelques larmes, en lui parlant du malheur qu'il avoit eu de lui déplaire ; que pour sa famille, il l'abandonnoit aux bontés de Sa Majesté ; que toute sa douleur étoit d'être éloigné d'un maître auquel il étoit attaché, autant par inclination que par devoir ; qu'il étoit difficile de ne pas sentir vivement cette sorte de perte ; que c'étoit celle qui le perçoit, et qui lui faisoit voir des marques de foiblesse, qu'il espéroit que

Sa Majesté lui pardonneroit. Le Roi lui dit qu'il en étoit touché; qu'elles venoient d'un si bon fonds, qu'il ne devoit pas en être fâché. Tout roula sur ce point, et M. de Pomponne sortit avec les yeux un peu rouges, et comme un homme qui ne méritoit pas son malheur. Il me conta tout cela hier au soir; il eût bien voulu paroître plus ferme, il étoit au désespoir, mais il ne fut pas le maître de son émotion. C'est la seule occasion où il ait paru trop touché; et ce n'étoit pas mal faire sa cour, s'il y avoit encore une cour à faire. Il reprendra la suite de son courage, et le voilà quitte d'une grande affaire: ce sont des renouvellements que l'on ne peut s'empêcher de sentir comme lui.

Adieu, ma très chère et très aimable enfant: j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; mais ne m'écrivez que deux mots, renoncez à l'écriture, épargnez sur moi: cela me fait horreur d'imaginer que ce sont ceux qui vous aiment, et que vous aimez, qui nuisent à votre santé.

108. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 23^e février (1680).

En vérité, ma fille, voici une assez jolie petite semaine pour les Grignans. Si la Providence vouloit favoriser l'aîné à proportion, nous le verrions dans une belle place; en attendant, je trouve qu'il est fort agréable d'avoir des frères si bien traités.

A peine le Chevalier a-t-il remercié de ses mille écus de pension, qu'on le choisit entre huit ou dix hommes de qualité et de mérite, pour l'attacher à Monsieur le Dauphin', avec une pension de deux mille écus : voilà neuf mille livres de rente en trois jours. Il retourna sur ses pas à Saint-Germain, pour remercier encore ; car ce fut en son absence, et pendant qu'il étoit ici, qu'il fut nommé. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix : une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, et l'on a trouvé que Sa Majesté ne pouvoit mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet. Il n'y en a encore que huit de nommés : Dangeau, d'Antin, Clermont, Sainte-Maure, Matignon, Chiverni, Florensac et Grignan. C'est une approbation générale pour ce dernier. J'en fais mes compliments à M. de Grignan, à Monsieur le Coadjuteur, et à vous.

Je ne vous parlerai que de Mme Voisin² : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avois mandé, qu'elle fut brûlée ; ce ne fut qu'hier. Elle savoit son arrêt dès lundi, chose fort extraordinaire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire ; elle avoit dîné et dormi huit heures ; elle fut confrontée à Mmes de Dreux, le Féron, et plusieurs autres, sur le matelas : on ne dit pas encore ce qu'elle a dit ; on croit toujours qu'on verra des choses étranges. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris ; elle étouffia un peu, et fut embarrassée :

1. Comme un des gentilshommes attachés, sous le nom de menins, à la personne du Dauphin.

2. Catherine des Hayes, veuve Montvoisin, dite la Voisin, devineresse et empoisonneuse.

on la voulut faire confesser, point de nouvelles. A cinq heures, on la lia; et avec une torche à la main, elle parut dans le tombeau, habillée d blanc : c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle étoit fort rouge, et l'on voyoit qu'elle repoussoit le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully¹, Mme de Chaulnes et Mme de Sully, la Comtesse², et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit, autant qu'elle put, de sortir du tombeau : on l'en tira de force, on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer; on la couvrit de paille; elle jura beaucoup; elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, et on l'a perdue de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. On croit qu'il y aura de grandes suites qui nous surprendront. Une de ces misérables, qui fut pendue l'autre jour, avoit demandé la vie à M. de Louvois, et qu'en ce cas elle diroit des choses étranges; elle fut refusée. « Eh bien ! dit-elle, soyez persuadé que nulle douleur ne me fera dire une seule parole. » On lui donna la question ordinaire, extraordinaire, et si extraordinairement extraordinaire, qu'elle pensa y mourir, comme une autre qui expira, le médecin lui tenant le pouls, cela soit dit en passant. Cette femme donc souffrit tout l'excès de ce martyre sans parler. On la mène

1. L'hôtel de Sully était situé
rue Saint-Antoine.

2. Gillonne d'Harcourt, com-
tesse de Fiesque.

à la Grève ; avant que d'être jetée, elle dit qu'elle vouloit parler ; elle se présente héroïquement : « Messieurs, dit-elle, assurez M. de Louvois que je suis sa servante, et que je lui ai tenu ma parole ; allons, qu'on achève. » Elle fut expédiée à l'instant. Que dites-vous de cette sorte de courage ? Je sais encore mille petits contes agréables comme celui-là ; mais le moyen de tout dire ?

Voilà ce qui forme nos douces conversations, pendant que vous vous réjouissez, que vous êtes au bal, que vous donnez de grands soupers. J'ai bien envie de savoir le détail de toutes vos fêtes ; vous ne ferez autre chose tous ces jours gras, et vous avez beau vous dépêcher de vous divertir, vous n'en trouverez pas sitôt la fin : nous avons le carême bien haut¹.

109. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 15^e mars (1680).

Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de la Rochefoucauld² : sa fièvre a continué ; il reçut hier Notre-Seigneur. Mais son état est une chose digne d'admiration : il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait ; du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question ; il n'en est pas effleuré, il n'en est

¹ En 1680, le mercredi des Cendres était le 6 mars.

² François VI, duc de la Ro-

chefoucauld, d'abord prince de Marsillac, l'auteur des *Maximes* voyez p. 139, note ?

pas troublé ; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange¹, et de l'Anglois², d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis ; je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit³.

Il ne voyoit point hier matin Mme de la Fayette, parce qu'elle pleuroit, et qu'il recevoit Notre-Seigneur ; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie ; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac arriva avant-hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance ; enfin il entra, et trouva M. de la Rochefoucauld dans cette chaise, peu différent de ce qu'il est toujours. Comme c'est lui qui est son ami, de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans étoit troublé ; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever ; et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglois, Langlade pour l'Anglois, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglois ; et hier, à cinq heures

1. Capucin qui exerçait la médecine.

2. On désignait ainsi un médecin anglais qui avait apporté en France un nouveau remède con-

sistant en une infusion de quinquina dans du vin.

3. C'est un vers du second acte (scène II) du *Pompée* de Corneille.

du soir, M. de la Rochefoucauld prit son remède ; à huit encore. Comme on n'entre plus du tout dans cette maison, on a peine à savoir la vérité ; cependant on m'assure qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de l'humeur de la goutte, il a fait une si considérable évacuation, que, quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer : pour moi, je suis persuadée qu'il en réchappera. M. de Marsillac n'ose encore ouvrir son âme à l'espérance ; il ne peut ressembler, dans sa tendresse et dans sa douleur, qu'à vous, ma chère enfant, qui ne voulez pas que je meure.

Je suis quasi toujours chez Mme de la Fayette¹, qui connoîtroit mal les délices de l'amitié et les tendresses du cœur, si elle n'étoit aussi affligée qu'elle l'est. C'est chez elle que je fais ce paquet, à neuf heures du soir ; elle a lu votre petit billet ; car, malgré ses craintes, elle espère assez pour avoir été en état de jeter les yeux dessus. M. de la Rochefoucauld est toujours dans la même situation ; il a les jambes enflées : cela déplaît à l'Anglois ; mais il croit que son remède viendra à bout de tout : si cela est, j'admirerai la bonté des médecins de ne le pas tuer, assassiner, déchirer, massacrer ; car enfin les voilà perdus : c'est leur ôter la vie que de tirer la fièvre de leur domaine. Du Chesne² ne s'en soucie pas trop ; mais les autres sont enragés.

1. Voyez ci-après les lettres
110 et 112, p. 239, 243 et 244.

2. Médecin des enfants de
France.

110. — A MADAME ET A MONSIEUR
DE GRIGNAN

A Paris, dimanche 17^e mars (1680).

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de la Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie, qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglois avoit fait des merveilles; toutes les espérances de vendredi que je vous écrivois étoient augmentées; on chantoit victoire, la poitrine étoit dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires; dans cet état, hier à six heures, il se tourne à la mort: tout d'un coup les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter; et à minuit il a rendu l'âme entre les mains de Monsieur de Condom¹. M. de Marsillac ne l'a pas quitté d'un moment; il est mort entre ses bras, dans cette chaise que vous connoissez. Il lui a parlé de Dieu avec courage. Il est dans une affliction qui ne se peut représenter; mais il retrouvera le Roi et la cour; toute sa famille se retrouvera en sa place; mais où Mme de

1. Bossuet : voyez p. 163, note 1

la Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues; M. de la Rochefoucauld étoit sédentaire aussi : cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre; rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Ma fille, songez-y, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus sensible, et dont le temps puisse moins consoler. Je ne l'ai pas quittée tous ces jours : elle n'alloit point faire la presse parmi cette famille; ainsi elle avoit besoin qu'on eût pitié d'elle. Mme de Coulanges a très bien fait aussi, et nous continuerons encore quelque temps, aux dépens de notre rate, qui est toute pleine de tristesse.

Voilà en quel temps sont arrivées vos jolies petites lettres, et votre billet, et une autre lettre encore pour réponse à la première de M. de Marsillac. Voilà leur destinée : jusques ici elles n'ont été admirées que de moi, et de Mme de Coulanges. M. de Grignan écrit en perfection. Quand le Chevalier arrivera, je lui donnerai; il trouvera peut-être un temps propre après les douleurs pour dire : « Les voilà. » En attendant, il faut en écrire une de douleur. Il met en honneur toute la tendresse des enfants, et fait voir que vous n'êtes pas seule; mais en vérité vous ne serez guère imités. Toute cette tristesse m'a réveillée, et représenté l'horreur des séparations. J'en ai le cœur serré, et plus que jamais je vous demande à genoux, avec des lar-

mes, de ne point remettre à l'infini les remèdes que M. de la Rouvière¹ veut que vous fassiez, et sans lesquels vous ne pouvez vous rétablir. Vous vous contentez de les savoir : voilà une provision ; ils sont dans votre cassette ; et cependant votre sang ne se guérit point, votre poitrine est souvent douloureuse ; il vous suffit de savoir des remèdes, vous ne voulez pas les faire ; et quand vous le voudrez, hélas ! peut-être que votre mal sera trop grand. Est-il possible que vous vouliez me donner cette douleur amère et continuelle ? Avez-vous peur de guérir ? M. de la Rouvière, M. de Grignan, tout cela n'a-t-il point de crédit auprès de vous ? Et vous, Monsieur de Grignan, n'êtes-vous pas cruel de la mener à Marseille, et peut-être plus loin ? Pouvez-vous sans trembler la faire trotter ainsi avec vous ? Hélas ! vous savez combien le repos lui est nécessaire : comment l'exposez-vous à de telles fatigues ? Je vous conjure que votre amitié m'explique cette conduite : est-ce que vous êtes parfaitement content de sa santé et que vous n'y souhaitez plus rien ? Plût à Dieu que cela fût ainsi ! J'ai vu que vous me parliez de cette chère santé : vous ne m'en dites plus rien, et je vois que vous la promenez.

Mercredi 20^e mars.

Il est enfin mercredi. M. de la Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marsillac toujours affligé, et si bien enfermé, qu'il ne semble pas qu'il songe à sortir de cette maison. La petite

1. Médecin d'Aix.

santé de Mme de la Fayette soutient mal une telle douleur : elle en a la fièvre ; et il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter l'ennui de cette privation ; sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire. Vous devez me dire tout au moins quelque chose pour elle dans ce que vous m'écrivez ; je vous prie toujours que cela ne passe pas une page.

Je suis troublée de votre santé et du voyage que vous faites. Vous n'irez pas en Barbarie ; mais il y aura bien de la barbarie si cette fatigue vous fait du mal. Il est vrai que ces deux bouts de la terre où nous sommes plantées, est une chose qui fait frémir, et surtout quand je serai près de notre Océan, pouvant aller aux Indes, comme vous en Afrique. Je vous assure que mon cœur ne regarde point cet éloignement avec tranquillité, comme vous disiez l'autre jour. Si vous saviez le trouble que me donne le moindre retardement de vos lettres, vous jugeriez aisément ce que je souffrirai dans mon chien de voyage. Je n'ai point vu nos Grignans : ils sont à Saint-Germain, le Chevalier à son régiment.

On m'a voulu mener voir Madame la Dauphine : en vérité, je ne suis pas si pressée. M. de Coulanges l'a vue ; le premier coup d'œil est à redouter, comme dit M. Sanguin ; mais il y a tant d'esprit, de mérite, de bonté, de manières charmantes, qu'il faut l'admirer :

S'il faut honorer Cybèle,
Il faut encor plus l'aimer ¹.

1. Ce sont deux vers de l'opéra d'*Atys* de Quinault

On ne conte que ses dits, pleins d'esprit et de raison.

111. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 29 mars (1680).

J'étois avant-hier tout au beau milieu de la cour; Mme de Chaulnes enfin m'y mena. Je vis Madame la Dauphine¹, dont la laideur n'est point du tout choquante, ni désagréable; son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement bien : elle ne fait pas une action, elle ne dit pas une parole qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants; elle entend et comprend facilement toutes choses; elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle étoit née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnoissance pour le Roi, mais c'est sans bassesse : ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté; elle aime les vers, la musique, la conversation; elle est fort bien quatre ou cinq heures dans sa chambre paisiblement à ne rien faire; elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir. Elle a fermé la porte aux moqueries et aux médi-

1. Voyez p. 221, note 1, et p. 245.

sances : l'autre jour, la duchesse de la Ferté vouloit lui dire une plaisanterie, comme un secret, sur cette pauvre princesse *Marianne*¹, dont la misère est à respecter; Madame la Dauphine lui dit avec un air sérieux : « Madame, je ne suis point curieuse, » et ferme ainsi la porte, c'est-à-dire la bouche, aux médisances et aux railleries.

112. — AU COMTE DE GUITAUT

Vendredi 5^e avril (1680).

M. de la Rochefoucauld est mort, comme vous le savez; cette perte est fort regrettée; j'ai une amie² qui ne peut jamais s'en consoler; vous l'aviez aimé, vous pouvez imaginer quelle douceur et quel agrément pour un commerce rempli de toute l'amitié et de toute la confiance possible entre deux personnes dont le mérite n'est pas commun; ajoutez-y la circonstance de leur mauvaise santé, qui les rendoit comme nécessaires l'un à l'autre, et qui leur donnoit un loisir de goûter leurs bonnes qualités, qui ne se rencontre point dans les autres liaisons. Il me paroît qu'à la cour on n'a pas le loisir des'aimer : le tourbillon, qui est si violent pour tous, étoit paisible pour eux, et donnoit un grand espace au plaisir

1. Ce nom paraît désigner la princesse de Conti. C'est sans doute une allusion, hyperboliquement plaisante, à la *Marianne*,

si mal mariée, qui donne son nom à une tragédie de Tristan.

2. Mme de la Fayette : voyez les *lettres* 109 et 110.

d'un commerce si délicieux. Je crois que nulle passion ne peut surpasser la force d'une telle liaison; il étoit impossible d'avoir été si souvent avec lui sans l'aimer beaucoup, de sorte que je l'ai regretté et par rapport à moi, et par rapport à cette pauvre Mme de la Fayette, qui seroit décriée sur l'amitié et sur la reconnoissance, si elle étoit moins affligée qu'elle ne l'est. Il est vrai qu'il n'a pas joui longtemps de la fortune et des biens répandus depuis peu dans sa maison; il le prévoyoit bien, et m'en a parlé plusieurs fois : rien n'échappoit à la sagesse de ses réflexions. Il est mort avec une grande fermeté. Nous causerions longtemps sur tout cela.

Et le pauvre M. Foucquet, que dites-vous de sa mort? Je croyois que tant de miracles pour sa conservation promettoient une fin plus heureuse; mais les *Essais de morale*¹ condamnent ce discours profane, et nous apprennent que ce que nous appelons des biens n'en sont pas, et que si Dieu lui a fait miséricorde, comme il y a bien de l'apparence, c'est là le véritable bonheur et la fin la plus digne et la plus heureuse qu'on puisse espérer, qui devoit être le but de tous nos desirs, si nous étions dignes de pénétrer ces vérités : ainsi nous corrigerions notre langage aussi bien que nos idées. Voilà encore un chapitre sur quoi nous ne finirions pas sitôt. Cette lettre devient une table des chapitres, et seroit un volume si j'y disois tout ce que je pense. Si la famille de ce pauvre homme me croyoit, elle ne le feroit

1. De Nicole : voyez p. 87. note 2.

point sortir de prison à demi : puisque son âme est allée de Pignerol dans le Ciel, j'y laisserois son corps après dix-neuf ans ; il iroit de là tout aussi aisément à la vallée de Josaphat que d'une sépulture au milieu de ses pères ; et comme la Providence l'a conduit d'une manière extraordinaire, son tombeau le seroit aussi. Je trouverois un ragoût dans cette pensée ; mais Mme Foucquet ne pensera point comme moi. Les deux frères sont allés bien près l'un de l'autre¹ ; leur haine a été le faux endroit de tous les deux, mais bien plus de l'abbé, qui avoit passé jusqu'à la rage.

Autre chapitre : disons un mot de Madame la Dauphine. J'ai eu l'honneur de la voir ; il est vrai qu'elle n'a nulle beauté, mais il est vrai que son esprit lui sied si parfaitement bien, qu'on ne voit que cela, et l'on n'est occupé que de la bonne grâce et de l'air naturel avec lequel elle se démêle de tous ses devoirs. Il n'y a nulle princesse née dans le Louvre qui pût s'en mieux acquitter. C'est beaucoup que d'avoir de l'esprit au-dessus des autres dans cette place, où pour l'ordinaire on se contente de ce que la politique vous donne : on est heureux quand on trouve du mérite. Elle est fort obligeante, mais avec dignité et sans fadeur ; elle a ses sentiments tout formés dès Munich, elle ne prend point ceux des autres. On lui propose de jouer : « Je n'aime point le jeu. » On la prie d'aller à la chasse : « Je n'ai jamais aimé la chasse. — Qu'aimez-vous donc ? — J'aime la conversation ; j'aime à être paisiblement dans ma cham-

1. L'abbé Basile Foucquet était mort vers la fin de janvier 1680.

bre ; j'aime à travailler ; » et voilà qui est réglé et ne se contraint point. Ce qu'elle aime parfaitement, c'est de plaire au Roi. Cette envie est digne de son bon esprit, et elle réussit tellement bien dans cette entreprise, que le Roi lui donne une grande partie de son temps, au dépens¹ de ses anciennes amies, qui souffrent cette privation avec impatience.

Songez, je vous prie, que voilà quasi toute la Fronde morte : il en mourra bien d'autres ; pour moi, je ne trouve point d'autre consolation, s'il y en a dans les pertes sensibles, que de penser qu'à tous les moments on les suit, et que le temps même qu'on emploie à les pleurer ne vous arrête pas un moment ; vous avancez toujours dans le chemin : que ne diroit-on point là-dessus ?

113. — A MADAME DE GRIGNAN

A Nantes, lundi au soir 27^e mai (1680)

Ma bonne, je vous écris ce soir, parce que, Dieu merci, je m'en vais demain dès le grand matin, et même je n'attendrai pas vos lettres pour y répondre : je laisse un homme à cheval qui me les apportera à la dînée, et je laisse ici cette lettre, qui partira ce soir, afin qu'autant que je le puis, il n'y ait rien de dérégulé dans notre commerce.

1. Il y a ainsi le singulier dans l'original autographe.

J'écris comme Arlequin, qui répond devant que d'avoir reçu la lettre. Je serois partie aujourd'hui, sans que j'ai voulu l'avoir le même jour¹.

Je fus hier au Buron², j'en revins le soir; je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avoit les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage, lui a donné les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisoit une assez grande beauté; tout cela est pitoyable : il en a rapporté quatre cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, où il étoit comme un gueux, car il avoit renvoyé ses laquais et son cocher à Paris : il n'avoit que le seul Larmechin³ dans cette ville, où il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paroître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre; c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, mais sa main est un creuset qui fond l'argent. Ma bonne, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis, depuis deux cents ans, dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes : tout cela me fit hier des plaintes qui

1. C'est-à-dire, si je n'avois voulu l'avoir le jour même où elle arrivera.

2. Terre appartenant à Mme de Sévigné, près de Nantes.

3. Voyez p. 191, note 1.

me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où étoit Clorinde¹? Ce lieu étoit un *luogo d'incanto*², s'il en fut jamais : j'en revins toute triste; le soupé que me donna le premier président et sa femme ne fut point capable de me réjouir.

Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président; vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve comme votre Ragusse³ : point du tout : c'est un jeune homme de vingt-sept ans, neveu de M. d'Harouys; un petit de la Bunelaye fort joli, qui a été élevé avec le petit de la Silleraye⁴, que j'ai vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat; cependant il l'est devenu par son crédit, et moyennant quarante mille francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la chambre des comptes de Nantes; il a de plus épousé une fille que je connois fort, que j'ai vue cinq semaines tous les jours aux états de Vitré : de sorte que ce premier président et cette première présidente sont pour moi un petit jeune garçon que je ne puis respecter, et une jeune petite demoiselle que je ne puis honorer. Ils sont revenus pour me voir de la campagne, où ils étoient; ils ne me quittent point. D'un autre côté, M. de Nointel⁵ me vint voir samedi en arrivant de Brest : cette civilité m'obligea d'aller le

1. Allusion à un épisode bien connu qui est au XIII^e chant de *la Jérusalem délivrée*, du Tasse.

2. En italien, « un lieu d'en-

chantement, un lieu enchanté. »

3. Membre du parlement d'Aix.

4. Fils de d'Harouys.

5. Intendant de Bretagne.

lendemain chez sa sottte femme; elle me rendit ma visite dès le soir; et aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, que le moindre poisson paroissoit *la señora ballena*¹. J'ai été de là dire adieu à mes pauvres sœurs², que j'aime. J'ai pris congé de la belle prairie³. Mon Agnès⁴ pleurè quasi mon départ; moi, ma bonne, je ne le pleure point, et suis ravie de m'en aller dans mes bois; j'en trouverai au moins aux Rochers qui ne sont point abattus. Voilà, ma bonne, toutes les inutilités que je puis vous mander aujourd'hui.

114. — A MADAME DE GRIGNAN

A Rennes, mardi 6^e août (1630).

J'ai à vous parler de la réception qu'on fit hier en cette ville à Mme la princesse de Tarente⁵. M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment: c'étoit à une grande lieue. Un peu après, Mme de Marbeuf, deux présidents des amis de la princesse de Tarente, et puis enfin M. de Chaul-

1. En espagnol, « la dame baleine. »

2. Les sœurs de Sainte-Marie, les Visitandines.

3. C'était la prairie de Mauves, près du cours de Saint-Pierre, à

Nantes, sur le bord de la Loire.

4. Jeune fille, alliée de M. d'Harouys, que Mme de Sévigné rencontra à Nantes et qui lui plut beaucoup.

5. Voyez p. 83, note 2.

nes, Monsieur de Rennes, M. de Coetlogon, Tonquedec, de Beaucé, de Kercado, de *Crapodo*, de *Kenpart*, de *Keriquimini* : sérieusement un *drappello eletto* ¹. On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit; on avance, on entend des trompettes, des tambours; un peuple qui mourroit d'envie de crier quelque chose. Sans vanité, je conseille d'aller descendre un moment chez Mme de Chaulnes. Nous la trouvâmes, accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité; pas une qui n'eût un bon nom. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes; ce fut un manège étrange : la Princesse me montrait le chemin, et je la suivais avec une cadence admirable; sur la fin, on ne se séparoit plus de la joue qu'on avoit approchée; c'étoit une union parfaite, la sueur nous surmontoit : enfin nous remontâmes en carrosse, entièrement méconnoissables, et nous vînmes chez Mme de Marbeuf, qui a fait ajuster sa maison et meubler si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur, qu'elle mérite toutes sortes de louanges. Nous nous enfermâmes dans nos chambres : vous devinez à peu près ce que nous fîmes. Pour moi, je changeai de chemise et d'habit; et, sans vanité, l'honneur de la grande maternité fut soutenu avec dignité. Nous retournâmes chez Mme de Chaulnes, après qu'elle fut revenue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables servies également, de

1. En italien, « une troupe choisie. »

seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les soirs la même vie. L'après-soupée se passa en jeu, en conversation ; mais ce qui causa mon chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, qui donna deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici très délicieusement ; je me suis éveillée du matin, et je vous écris, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose : du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté ; et enfin vous en conclurez que c'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne. Cependant je vous ai vue dans votre petite Provence, accompagnée d'autant de dames, et M. de Grignan suivi d'autant de gens de qualité, et reçu une fois à Lambesc¹ aussi dignement que M. de Chaulnes le peut être ici. Je fis réflexion que vous receviez là votre cour, et que je viens ici faire la mienne : c'est ainsi que la Providence en a ordonné.

Je ne vous conseille point de mettre de cadre à cette peinture : il me semble qu'elle ne vaut guère. Je ne connois leur prix que par vous : on peut dire de celle-ci comme de celles de Rubens : « Il y a bien de la vérité. » Du reste, si nous voulons nous mettre dans les cadres, mon cabinet sera sans comparaison plus beau que le vôtre : je ne barbouille que de misérables narrations, et

1. Voyez p. 109, note 1.

vous achevez des raisonnements et des réflexions d'un pinceau que j'aime et que j'estime. M. de la Garde¹ m'écrit, en me disant adieu pour Provence ; il s'en va regarder une personne que je voudrois bien voir : j'examine et j'admire souvent de quel cœur et de quelle manière je le desire. Il a vu votre appartement, qu'il a approuvé.

Mercredi matin, 7^e août.

Dîner, souper en festin chez M. et Mme de Chaulnes, avoir fait mille visites de devoirs et de couvents, aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur, c'est ce que nous fîmes hier. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop : je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit ; mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe en sottises ; et cela ne laisse pas de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien ; on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds : justement comme je pensois à vous, j'entends un homme derrière moi qui dit assez haut : « Je n'ai jamais vu si bien danser que Mme la comtesse de Grignan. » Je me tourne, je trouve un visage inconnu ; je lui demande où il avoit vu cette Mme de Grignan. C'est un chevalier de Cissé, frère de Mme Martel, qui vous a vue à Toulon avec Mme de Sinturion. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau, vous dan-

1. Cousin germain maternel du comte de Grignan.

sâtes, vous étiez belle comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme; mais, ma pauvre bonne, je voudrois que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on me venoit découvrir dans le secret de mon cœur lorsque je m'y attendois le moins.

Adieu, ma chère enfant : il faut que je dîne chez Monsieur de Rennes; ce sont des festins continuels. Ah, mon Dieu! quand pourrai-je mourir de faim et me taire? Je vous écrirai des Rochers, où j'espère retourner demain.

115. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 21^e août (1680).

Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense : c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse. Il y a de l'enchantement à la magnificence de votre château et de votre bonne chère; votre débris est une chose étonnante; et quand vous me dites que cela n'est pas considérable, je me perds et ne peux comprendre comme cela se peut faire; cela me paroît une sorte de magie noire, comme la gueuserie des courtisans : ils n'ont jamais un sou, et font tous les voyages, toutes les campagnes, suivent toutes les modes, sont de tous les bals, de toutes les courses de bague, de toutes les loteries, et vont toujours, quoiqu'ils soient abîmés; j'oublois le jeu, qui

est un bel article; leurs terres diminuent, il n'importe, ils vont toujours. Quand il faudra aller au-devant de M. de Vendôme¹, on ira, on fera de la dépense; faut-il faire une libéralité? faut-il refuser un présent? faut-il courir au passage de M. de Louvois? faut-il courir sur la côte? faut-il ressusciter à Grignan l'ancienne souveraineté des Adhémar²? faut-il avoir une musique? a-t-on envie de quelque tableau? on entreprend et l'on fait tout. Mon enfant, je mets tout cela au nombre de certaines choses que je ne comprends point du tout; mais comme je prends beaucoup d'intérêt en celle-ci, j'en suis fort occupée, et je m'y trouve plus sensible qu'à mes propres affaires : c'est une vérité. N'appuyons point dans nos lettres sur ces sortes de méditations; on ne les trouve que trop dans ces bois, et la nuit quand on se réveille.

116. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, ce mercredi 11^e septembre (1680).

Je ne savois point du tout la manière dont étoit mort ce vieux Évreux³; c'est une chose effroyable vous avez raison de dire que j'en serai frappée.

1. Le duc de Vendôme étoit gouverneur de Provence. Le comte de Grignan commandait à sa place, avec le titre de lieutenant général.

2. De qui descendait le comte de Grignan.

3. Ce vieil évêque d'Évreux. L'abbé de Grignan (voyez p. 220, note 1) venait d'être nommé à sa place; il n'eut pas ses bulles, et passa, peu après, à l'évêché de Carcassonne

Vraiment, ma fille, je le suis, et je vois Dieu qui tourne les volontés de ce bonhomme d'une manière extraordinaire, pour le conduire à être massacré et déchiré, et tiré enfin à quatre chevaux. Voyez par combien de circonstances on voit la destinée s'opiniâtrer à vouloir premièrement qu'il se remette en équipage à quatre-vingts ans ; des chevaux neufs, point de postillon, les avertissements de tout le monde : point de nouvelles, il faut qu'il périsse, il faut qu'il soit déchiré, il faut que MM. de Grignan en profitent. Ma fille, je parlerois d'ici à demain. Je trouve aussi qu'on n'est point heureux à demi : voyez combien le Chevalier sera bien établi, et quel contre-coup pour sa maison et pour son nom. En vérité, si tout cela s'achève comme je le crois et comme je le souhaite, c'est un grand bonheur pour vous aussi. Il me semble que vous y avez même contribué par votre bon exemple, votre douceur, votre conduite avec cette sainte fille¹. Vous lui avez donné de la tendresse pour de plus grands desseins et de plus hautes vues : que ses proches profitent de ce qu'elle laisse et de ce qu'elle méprise. Ne trouvez-vous point que c'est un vrai miracle que ces sortes de vocations si solides et si bien méditées ? Notre bon abbé, à qui j'en ai fait part, comme vous l'avez voulu, en a été tout attendri. Il est si touché de Dieu qu'il prend un intérêt particulier aux grâces particulières que l'on reçoit de lui. Il vous en fait tous ses compliments ; nous les ferons à Monsieur l'Archevêque et à la famille

1. La fille aînée du comte de Grignan et de sa première femme | venait de déclarer qu'elle voulait entrer en religion.

quand vous nous le direz. Mon fils prend intérêt aussi à cette nouvelle, qui est de si grande importance pour vous tous.

117. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU¹

A Paris, 7^e août (1682).

Madame la Dauphine est accouchée hier jeudi à dix heures du soir d'un duc de Bourgogne : votre ami² vous mandera la joie éclatante de toute la cour, avec quel empressement on la témoignoît au Roi, à Monsieur le Dauphin, à la Reine ; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses autour des portes, quels cris de *vive le Roi*, quelles cloches sonnées à Paris, quels canons tirés, quel concours de compliments et de harangues ; et tout cela finira.

118. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU

A Paris, ce 26^e mai (1683)

N'avez-vous pas été bien surpris, Monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes,

1. Président de la chambre des comptes de Montpellier.

2. Corbinelli, ami de Mme de

Sévigné, de Bussy, de Retz, dont il est souvent parlé dans la Correspondance : voyez p. 69, note 4.

que vous teniez depuis dix-neuf ans¹? Voilà le temps que notre Providence avoit marqué; en vérité on n'y pensoit plus, il paroissoit oublié et sacrifié à l'exemple. Le Roi, qui pense et qui range tout dans sa tête, déclara un beau matin que M. de Vardes seroit à la cour dans deux ou trois jours; il conta qu'il lui avoit fait écrire par la poste, qu'il avoit voulu le surprendre, et qu'il y avoit plus de six mois que personne ne lui en avoit parlé. Sa Majesté eut contentement; il vouloit surprendre, et tout le monde fut surpris: jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression, ni un si grand bruit que celle-là. Enfin il arriva samedi matin, avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet² comme on le portoit en 1663. Il se mit un genou à terre dans la chambre du Roi, où il n'y avoit que M. de Châteauneuf; le Roi lui dit que, tant que son cœur avoit été blessé, il ne l'avoit point rappelé, mais que présentement c'étoit de bon cœur, et qu'il étoit aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le Roi fit appeler Monsieur le Dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan; M. de Vardes le reconnut et le salua; le Roi lui dit en riant: « Vardes, voilà une sottise:

1. Le marquis de Vardes avoit été enfermé, en 1665, dans la citadelle de Montpellier. Ensuite il étoit demeuré exilé, dans le Midi, jusqu'en 1683.

2. On appelloit ainsi des justau-

corps d'une forme et d'une couleur particulières, que ne pouvoient porter, à l'exemple du Roi, que certains courtisans, autorisés par lui, d'abord une douzaine, plus tard jusqu'à quarante.

vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié ; il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. — Eh bien ! je le veux, dit le Roi, reste à vingt-neuf. » Ensuite le Roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule. » Tout est sur ce ton de liberté et d'agrément. Tous les courtisans lui ont fait des merveilles. Il est venu un jour à Paris, il m'est venu voir : j'étois sortie pour aller chez lui ; il trouva ma fille et mon fils, et je le trouvai le soir chez lui : ce fut une joie véritable. Je lui dis un mot de notre ami ¹. « Quoi, Madame ? mon maître ! mon intime ! l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obligation ! pouvez-vous douter que je ne l'aime de tout mon cœur ? » Cela me plut fort. Il loge chez sa fille, il est à Versailles. La cour part aujourd'hui ; je crois qu'il reviendra pour rattraper le Roi à Auxerre ; car il paroît à tous ses amis qu'il doit faire le voyage, où assurément il fera bien sa cour, en donnant des louanges fort naturelles à trois petites choses, les troupes, les fortifications et les conquêtes de Sa Majesté. Peut-être que notre ami vous dira tout ceci, et que ma lettre ne sera qu'un misérable écho ; mais, à tout hasard, je me suis jetée dans ces détails, parce que j'aimerois qu'on me les écrivît en pareille occasion, et je juge de moi par vous, mon cher

1. Corbinelli : voyez p 256, note.

Monsieur; souvent j'y suis attrapée avec d'autres, mais non jamais avec vous. On dit que M. de Noailles, votre digne et généreux ami, a rendu de très bons offices à M. de Vardes; il est assez généreux pour n'en pas douter. M. de Cauvisson est arrivé; cela doit rompre ou conclure notre mariage. En vérité, je suis fatiguée de cette longueur, je ne suis pas en humeur de parler bien, que de M. de Vardes, et toujours M. de Vardes : c'est l'évangile du jour.

119. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 4^e décembre 1683.

Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien, qui est en Bretagne, et sur le point d'épouser une fille de bonne maison¹, dont le père est conseiller au parlement, et riche de plus de soixante mille livres de rente. Il donne deux cent mille francs à sa fille : c'est un grand mariage en ce temps-ci. Il y a eu beaucoup de choses à ajuster avant que d'en venir à signer les articles, comme nous avons fait il y a quatre

1. Jeanne-Marguerite de Brehan, fille de Maurille de Brehan, | comte de Mauron. Charles de Sévigné l'épousa le 8 février 1684.

jours. Je vous souhaite, mon cher cousin, le même embarras, et je vous promets, en ce cas, de recevoir vos excuses de ne m'avoir point écrit depuis longtemps, comme je vous conjure de recevoir les miennes. On m'a dit que Mme de Bussy étoit encore à Paris; cependant j'avois ouï dire qu'elle vous alloit trouver. Adieu, mon cousin; adieu, ma nièce¹ : je vous laisse tous deux avec notre cher Corbinelli, après vous avoir embrassés de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous en dire autant pour elle.

120. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 15^e décembre 1683.

Enfin, après tant de peines, je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour signer à son contrat de mariage. Voilà deux petites lettres d'honnêteté, que je vous prie de faire tenir à ma tante et à mon grand cousin². Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyois mon fils hors d'état de pouvoir prétendre un bon parti, après tant d'orages et tant de naufrages, sans charge³, et sans chemin pour

1. Sa nièce à la mode de Bretagne, la troisième fille du premier mariage de Bussy Rabutin, veuve du marquis de Coligny, qu'elle avait épousé en 1675. Elle vivait auprès de son père.

2. Mme de Toulangeon (sœur du père de Mme de Sévigné), et son fils, qui était beau-frère de Bussy.

3. Mme de Sévigné annonce dans une lettre de janvier 1683

la fortune; et pendant que je m'entretenois de ces tristes pensées, la Providence nous destinoit ou nous avoit destinés à un mariage si avantageux que, dans le temps où mon fils pouvoit le plus espérer, je ne lui en aurois pas désiré un meilleur. C'est ainsi que nous vivons et que nous marchons en aveugles, ne sachant où nous allons, prenant pour mauvais ce qui est bon, prenant pour bon ce qui est mauvais, et toujours dans une entière ignorance.

Auriez-vous jamais cru aussi que le P. Bourdaloue, pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours aux Jésuites la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le prince¹ dans ses points de vue avantageux; et comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit, manié par le P. Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé. Je vous l'enverrai, si on l'imprime. Adieu, mon cher cousin, et son aimable fille : je vous embrasse tous deux.

que son fils vient de vendre sa charge de sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin.

1. Henri II de Bourbon, père du grand Condé. Il était mort depuis longtemps (à la fin de 1646); mais le président Perrault, de la chambre des comptes, qui avait

été secrétaire de ses commandements, fonda en mourant un service pour le repos de l'âme de ce prince. Ce service fut célébré, pour la première fois, le 10 décembre 1683, dans l'église de la maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine.

121. — A MADAME DE GRIGNAN

A Angers, mercredi 20^e septembre (1684).

J'arrivai hier à cinq heures au pont de Cé¹, après avoir vu le matin, à Saumur, ma nièce de Bussy, et entendu la messe à la bonne Notre-Dame. Je trouvai, sur le bord de ce pont, un carrosse à six chevaux, qui me parut être mon fils : c'étoit son carrosse et l'abbé Charrier, qu'il a envoyé me recevoir, parce qu'il est un peu malade aux Rochers; cet abbé me fut agréable : il a une petite impression de Grignan par son père et par vous avoir vue, qui lui donna un prix au-dessus de tout ce qui pouvoit venir au-devant de moi. Il me donna votre lettre écrite de Versailles, et je ne me contraignis point devant lui de répandre quelques larmes, tellement amères, que je serois étouffée, s'il avoit fallu me contraindre. Ah! ma bonne et très aimable, que ce commencement a été bien rangé! vous affectez de paroître une véritable Dulcinée; ah! que vous l'êtes peu! et que j'ai vu, au travers de la peine que vous prenez à vous contraindre, cette même douceur et cette même tendresse qui nous fit répandre tant de larmes en nous séparant! Ah! ma bonne, que mon cœur est pénétré de votre amitié! que j'en suis bien parfaitement persuadée, et que vous me

1. A une lieue et demie au sud d'Angers. — Mme de Sévigné venait de quitter sa fille à Paris,

pour aller en Bretagne, à sa terre des Rochers, où ses affaires l'apelaient.

fâchez, quand, même en badinant, vous dites que je devrois avoir une fille comme Mlle d'Alerac¹, et que vous êtes imparfaite! Cette Alerac est aimable de me regretter comme elle fait; mais ne me souhaitez jamais rien que vous : vous êtes pour moi toutes choses, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous. Ah! quels trésors infinis m'avez-vous quelquefois cachés! Je vous assure pourtant, ma très chère bonne, que je n'ai jamais douté du fond; mais vous me comblez présentement de toutes ces richesses, et je n'en suis digne que par la très parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au delà de tout ce que je pourrois vous en dire.

122. — A MADAME DE GRIGNAN

(Aux Rochers,) dimanche 25^e février (1685).

Réponse au 21.

Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne : vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, et, comme vous dites, plus vivement que pour soi-même : j'ai tant passé par ces émotions! C'est un plaisir, quand on les a pour quelque jolie petite personne qui en vaut la peine et qui fait l'attention des autres. Votre fils plaît extrêmement : il a quelque chose

1. La seconde fille du premier lit du comte de Grignan.

de piquant et d'agréable dans la physionomie ; on ne sauroit passer les yeux sur lui comme sur un autre, on s'arrête. Mme de la Fayette me mande qu'elle avoit écrit à Mme de Montespan qu'il y alloit de son honneur que vous, et votre fils, fussiez contente d'elle : il n'y a personne qui soit plus aise qu'elle de vous faire plaisir.

Je ne suis pas surprise que vous ayez envie d'aller à Livry ; bon Dieu, quel temps ! il est parfait ; je suis depuis le matin jusqu'à cinq heures dans ces belles allées, car je ne veux point du froid du soir. J'ai sur mon dos votre belle brandebourg, qui me pare ; ma jambe est guérie, je marche tout comme un autre. Ne me plaignez plus, ma chère bonne ; il faudroit mourir si j'étois prisonnière par ce temps-là. Je mande à mon fils que je n'ai que faire de lui, que je me promène, et qu'avec cela je l'envoie promener. Ils sont dans les plaisirs de Rennes, d'où ils ne reviendront que la veille du dimanche gras¹ : j'en suis ravie, je n'ai que trop de monde. La princesse² vient jouir de mon soleil ; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une foiblesse qui me faisoit grand'peur. Dites à ce *bien Bon* combien vous êtes ravie de sa santé. La princesse est le meilleur médecin du monde ; tout de bon, les capucins admiroient sa boutique : elle guérit une infinité de gens ; elle a des compositions rares et précieuses, dont elle nous a donné trois prises qui ont fait un effet prodigieux. Ce *bien Bon* voudroit vous faire les

1. Le dimanche gras tombait
cette année au 4 mars.

2. La princesse de Tarente :
voyez p. 83, note 2.

honneurs de Livry ; si c'est le carême, ma bonne, vous y ferez une mauvaise chère : songerez-vous à l'entreprendre avec votre côté douloureux ? On ne me parle cependant que de votre beauté : Mme de Vins m'assure que c'est tout autre chose que quand je suis partie. Vous parlez du temps qui vous respecte pour l'amour de moi : c'est bien à vous à parler du temps ! Mais que c'est une plaisante chose que nous n'ayons pas encore parlé de la mort du roi d'Angleterre ¹ ! Il n'étoit point vieux, c'est un roi, cela fait penser qu'elle n'épargne personne : c'est un grand bonheur si dans son cœur il étoit catholique, et qu'il soit mort dans notre religion. Il me semble que voilà un théâtre où il se va faire de grandes scènes : le prince d'Orange ², M. de Monmouth, cette infinité de luthériens, cette horreur pour les catholiques ; nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie ; elle n'empêchera pas qu'on ne se divertisse encore à Versailles, puisque vous y retournez lundi. Vous me dites mille amitiés sur la peine que vous auriez à me quitter, si j'étois à Paris ; j'en suis persuadée, ma très aimable bonne ; mais cela n'étant point, à mon grand regret, profitez des raisons qui vous font aller à la cour ; vous y faites fort bien votre personnage : il semble que tout se dispose à faire réussir ce que vous souhaitez. Les souhaits que j'en fais de loin ne sont pas moins sincères ni moins ardents que si j'étois auprès de vous. Hélas ! ma bonne, j'y suis toujours, et je sens, mais moins délicatement,

1. Charles II ; il étoit né en 1630
et mourut le 16 février 1685.

2. Le futur Guillaume III,
gendre de Jacques II.

ce que vous me disiez un jour, dont je me moquois : c'est qu'effectivement vous êtes d'une telle sorte dans mon cœur et mon imagination, que je vous vois et vous suis toujours ; mais j'honore infiniment davantage, ma bonne, un peu de réalité.

Mais, ma bonne, quelle folie d'avoir quatre personnes à la cuisine ? Où va-t-on avec de telles dépenses, et à quoi servent tant de gens ? Est-ce une table que la vôtre pour en occuper seulement deux ? L'air de Lachan¹ et sa perruque vous coûte bien cher. Je suis fort mal contente de ce désordre ; ne sauriez-vous en être la maîtresse ? Tout est cher à Paris, et trois valets de chambre ! Tout est double et triple chez vous. Je vous dirai comme l'autre jour, vous êtes en bonne ville, faites des présents, ma bonne, de tout ce qui vous est inutile. N'est-ce point l'avis de M. Anfossy² ? M. de Grignan peut-il vouloir cet excès ? Ma chère bonne, je ne puis m'empêcher de vous parler bonnement là-dessus. Après cette gronderie toute maternelle, laissez-moi vous embrasser chèrement et tendrement, persuadée que vous n'êtes point fâchée.

Ma bonne, il faut que votre mal de côté soit de bonne composition pour souffrir tous vos voyages de Versailles ; songez au moins que le maigre vous est mortel, et que le mal intérieur doit être ménagé et respecté. Bien des amitiés aux grands et petits Grignans.

1. Lachan ou la Chau, cuisinier
du comte de Grignan.

2. Secrétaire du comte de Grignan.

123. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 15^e décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami Corbinelli et moi, de vous, mon cher cousin, mais toujours tristement, parce que tout ce que nous desirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon cousin votre fils est à Paris; il vous aura mandé le choix très exquis que le Roi a fait du duc de Beauvillier, pour remplir la place du maréchal de Villeroi¹ : c'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et *la capacité n'attend pas le nombre des années*; au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désintéressés sont contents de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami² qui est à la tête du conseil, et qui sera bien avant dans les affaires.

Le jeune d'Antin est menin³ depuis deux jours. Plût à Dieu que notre garçon⁴ le pût être! Il faut en tout regarder la Providence; sans cela, on supporteroit avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon cher cousin : c'est la consolation des misérables et la douleur des

1. La place de président du conseil des finances. — Le duc de Beauvillier n'avait pas encore trente-huit ans.

2. Du duc de Saint-Aignan. Voyez la *lettre* 129, p. 279.

3. Voyez p. 233, note 1.

4. Charles de Sévigné.

gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir en un moment Mlle de la Trousse¹, retirée aux Feuillantines. Une religieuse entra le matin dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portoit fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies, et une réputation de sainteté qui m'a servi de leçon et qui m'a fait faire des réflexions depuis trois jours.

124. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 14^e mai 1686.

Je ne vous puis dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnoissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner : c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si longtemps sur le même sentiment; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tem-

1. Cousine germaine de Mme de Sévigné : voyez p. 60, note 2.

pérament; *e me ne pregio*¹, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, n'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et la Fontaine contre ce vilain *factum*². Je l'avois déjà fait, en basse note, à tous ceux qui vouloient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des ballets de Benserade et des fables de la Fontaine : cette porte leur est fermée, et la mienne aussi; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver, et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied : il y auroit trop d'affaires à le vouloir réparer; et enfin nous trouvions qu'il n'y

1. En italien, « et je m'en pique, et je m'en glorifie. »

2. Bussy avait communiqué à sa cousine une lettre qu'il venait

d'adresser à Furetière, au sujet du second *factum* de celui-ci, dirigé contre Benserade et la Fontaine.

avoit qu'à prier Dieu pour eux; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le Roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connoît pas les charmes des fables de la Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui.

J'ai reçu la réponse de mon cousin de Toulangeon; son épouse est très aimable, et vous avez fait à Autun une fort jolie société. Ma fille veut que je vous dise bien des amitiés pour elle. Elle est toujours la belle Madelonne¹, et votre très humble servante et de ma nièce: elle a le même sentiment que nous des jolis vers que nous lui avons montrés.

125. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU

A Paris, vendredi 13^e décembre 1686.

Je vous ai écrit, Monsieur, une grande lettre, il y a plus d'un mois, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance. Je ne sais ce qu'elle est devenue: elle se sera égarée, en vous allant cher-

1. Bussy appelait souvent Mme de Grignan la belle Madelonne ou Maguelonne, sans doute | par allusion à l'héroïne de ce nom, du joli roman de *Pierre de Provence*.

cher peut-être aux états : tant y a que vous ne m'avez point fait de réponse ; mais cela ne m'empêchera pas de vous apprendre une triste nouvelle : la mort de Monsieur le Prince¹, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11^e du courant, à sept heures et un quart du soir ; et le retour de M. le prince de Conti² à la cour, par la bonté de Monsieur le Prince, qui demanda cette grâce au Roi un peu avant que de tourner à l'agonie, et le Roi lui accorda dans le moment, et Monsieur le Prince eut cette consolation en mourant ; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite : elle ne pourroit être plus grande, surtout depuis qu'il a passé tout le temps de sa disgrâce à Chantilly, faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de Monsieur le Prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avoit de bon à apprendre sous un si grand maître, dont il étoit chèrement aimé. Monsieur le Prince avoit couru, avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand Madame de Bourbon³ y tomba malade de la petite vérole, afin d'empêcher Monsieur le Duc de la garder et d'être auprès d'elle, parce qu'il n'a point eu la petite vérole ; car sans cela, Madame la Duchesse, qui l'a toujours gardée, suffisoit bien pour être en repos

1. Du grand Condé.

2. Neveu du grand Condé. Il avoit été disgracié à l'occasion d'une saisie de lettres compromettantes pour lui.

3. Femme du petit-fils de Condé.
— Quatre lignes plus loin, *Madame la Duchesse* est la duchesse d'Enghien, belle-mère de la duchesse de Bourbon.

de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression, qui lui fit dire, comme il croyoit venir à Paris, qu'il alloit faire un plus grand voyage. Il envoya querir le P. Deschamps, son confesseur, et après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis; le Roi en a témoigné beaucoup de tristesse; et enfin on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si grand héros, dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place.

Il arriva une chose extraordinaire il y a trois semaines, un peu devant que Monsieur le Prince partît pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli : il descendit de son cheval et s'approcha, il le vit toujours. Son valet, qui étoit avec lui, lui dit : « Monsieur, je vois ce que vous voyez. » Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château, et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes; il y va, et trouva toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avoit pas été troublé il y avoit plus de six mois. On conta cela à Monsieur le Prince; il en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire, et trembloit pour Monsieur le Prince, et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi peu capable de vision que le pourroit être notre

ami Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande, afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous.

Depuis que cette lettre est commencée, j'ai vu Briolle¹, qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au Roi est la plus belle chose du monde, et le Roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance des larmes : c'étoit un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps ; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince ; ensuite une recommandation à sa famille d'être unis : il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères ; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples ; et un christianisme partout et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes² sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.

1. Briolle ou Briord, premier
cuyer du duc d'Enghien.

2 Le marquis de Vardes était

parent du prince de Condé, par
son grand-père, François de la
Trémoille, mort en 1541.

126. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU

Ce 27^e janvier 1687.

Je veux vous demander par occasion comme vous vous portez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous fais sur l'horreur que vous me témoigniez de cette dignité : je vous donnois mon exemple et vous disois : « Petus, *non dolet*¹. » En effet, ce n'est point ce que l'on pense : la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différens de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas ; cette pente va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnoit le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fit voir dans un miroir le visage que nous avons, ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure ; mais c'est jour à jour que nous avançons ; nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui ; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un des miracles de cette Providence que j'adore. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite sans y penser.

Adieu, Monsieur : je ne change point d'avis sur l'estime et l'amitié que je vous ai promise.

1. « Cela ne fait pas de mal. » son mari Pétus, en lui donnant C'est le mot célèbre d'Arria à l'exemple du suicide.

127. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 10^e mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels? c'est celle de feu Monsieur le Prince, qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame. Tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis; toutes ses victoires par des basses-tailles¹, couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché*. Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en

1. Des bas-reliefs.

oublie la moitié ; mais vous aurez le livre, qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette lettre ; mais ce duplicata ne vous auroit pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à Monsieur le Prince d'aujourd'hui ; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est Monsieur de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avois osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus content.

Je viens de voir un prélat qui étoit à l'oraison funèbre. Il nous a dit que Monsieur de Meaux s'étoit surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière.

Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Coligny¹. C'est un beau nom à medicamenter, comme dit Molière², et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan. Adieu, mon cher cousin adieu, ma chère nièce.

1. Le jeune fils de Mme de Coligny : voyez p. 260, note 1.

2. Dans *le Médecin malgré lui* (acte II, scène III).

128. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 25^e avril 1687.

Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de Monsieur le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il se surpassa lui-même, c'est beaucoup dire. Son texte fut : *Que le Roi l'avoit pleuré, et dit à son peuple : « Nous avons perdu un prince qui étoit le soutien d'Israël. »* C'est dans la *Sagesse*¹.

Il étoit question de son cœur; car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites². Il en parla donc, et avec une grâce et une éloquence qui entraîne, ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fit voir que son cœur étoit solide, droit et chrétien.

Solide, parce que dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avoit été au-dessus des louanges; et là il repassa en abrégé toutes ses victoires, et nous fit voir comme un prodige qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela fut traité divinement.

Un cœur droit; et sur cela, il se jeta sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le Roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y jeta, lui, à corps perdu, et fit voir par cinq ou

1. Mme de Sévigné cite de mémoire. C'est un extrait du chapitre III du livre II des *Rois*.

2 Rue Saint-Antoine : voyez p. 261, note 1. Il y avait été porté le 24 décembre précédent.

six réflexions, dont l'une étoit le refus de la souveraineté de Cambrai, et l'offre qu'il avoit faite de renoncer à tous ses intérêts, plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur, dans ces dérèglements, étoit droit, et qu'il étoit emporté par le malheur de sa destinée et par des raisons qui l'avoient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestoit intérieurement, et qu'il avoit réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme Tollus¹, Senef², etc., soit par les infinies tendresses, et par les desirs continuels de plaire au Roi et de réparer le passé. On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit fut conduit, et quel éclat il donna à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous peignit si bien et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien, parce que Monsieur le Prince a dit, dans ses derniers temps, que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avoit jamais senti la foi éteinte dans son cœur, qu'il en avoit toujours conservé les principes; et cela supposé, parce que le prince disoit vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques, qu'il avoit consommées par la sainteté de sa mort. Il parla de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il fit voir noble, grand et sincère; et il nous peignit sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de tout l'auditoire, qui paroissoit pendu et suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte que l'on

1. C'est-à-dire le passage du Rhin près du village de Tollus, | ou plutôt Tolbuys, en Hollande.

2. Voyez p. 207, note 1.

ne respiroit pas. De vous dire de quels traits tout cela étoit orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de Monsieur de Meaux l'est déjà. Elle est fort belle et de la main de maître. Le parallèle de Monsieur le Prince et de M. de Turenne est un peu violent; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au Roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau.

Adieu, mon cousin : je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma nièce, et ton petit de Coligny.

129. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 17^e juin 1687.

Je ne m'amuserai point, mon cousin, à répondre à vos réponses, quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidèle ami le duc de Saint-Aignan. Sept ou huit

jours de fièvre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le Roi à genoux, avec cette disposition¹ que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfants depuis deux ans. Enfin tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde ! J'ai senti vivement cette mort, par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissoit. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'auroit osé ni voulu vous rendre. Il avoit un air et une manière qui paroît la cour. Quand la mode viendrait de faire des parallèles dans les oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne ; car il étoit assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie.

Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au Roi. En voulant le toucher, vous nous avez pénétrés. Ce n'étoit pas à moi que vous visiez. Plût à Dieu que cette lettre eût fait l'effet qu'elle doit faire ! Ce que vous lui représentez en est bien digne. Il y a des endroits touchants et des tours pour le porter à vous secourir qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables : c'est ce qui nous tue. Cette lettre a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami, ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des justices et des grâces. Il est

1. *Disposition* veut dire ici « qualité de qui est dispos, agile »

vrai que vos malheurs, quoique très grands, sont au-dessous de votre courage.

130. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 2^e septembre 1687.

Je suis accablée de tristesse : j'ai vu mourir depuis dix jours mon cher oncle¹ ; vous savez ce qu'il étoit pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et en rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de Sévigné : il a gagné des procès ; il a remis toutes mes terres en bon état ; il a payé nos dettes ; il a fait la terre où demeure mon fils² la plus jolie et la plus agréable du monde ; il a marié mes enfants : en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations, et une si longue habitude fait souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avoit quatre-vingts ans ; il étoit accablé de la pesanteur de cet âge ;

1. L'abbé de Coulanges, qui
avait été le tuteur de Mme de

Sévigné : voyez p. 70, note 1.

2. La terre des Rochers.

il étoit infirme , et triste de son état ; la vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui : qu'eût-on donc voulu lui souhaiter ? Une continuation de souffrances ? Ce sont ces réflexions qui ont aidé à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans : une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnaissance.

131. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 13^e novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation et à l'agrément de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connoître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'Abbé, à qui, comme vous savez, j'avois des obligations infinies. Je lui devois la douceur et le repos de ma vie; c'est à lui à qui

vous devez la joie que j'apportoïis dans votre société : sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avois de vous bien entendre, l'intelligence qui me faisoit comprendre ce que vous aviez dit et deviner ce que vous alliez dire; en un mot, le bon abbé, en me retirant des abîmes où M. de Sévigné m'avoit laissée, m'a rendue telle que j'étois, telle que vous m'avez vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai senti vivement la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très chrétiens, dont j'étois extrêmement touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grâce ! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté, s'il eût vécu autant que moi. Mais voyant au 15^e ou 16^e septembre que je n'étois que trop libre, je me résolus d'aller à Vichy, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisoient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à Mme la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle; et, comme j'avois quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne vouloit que Bourbon; j'y fis

venir des eaux de Vichy, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mélange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommo­dées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une âme : Vichy se repose dans le sein de Bourbon, et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvée en si bonne santé, qu'on me l'a refusée ; et l'on s'est moqué de mes craintes : on les a traitées de visions, et l'on m'a renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée, que je l'ai cru, et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point.

Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon ; notre jolie petite abbaye¹ n'étoit point encore donnée ; nous y avons été douze jours ; enfin on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes², très saint prélat. J'en sortis il y a trois jours, toute affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée : après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye.

1. L'abbaye de Livry, vacante par la mort de l'abbé de Coulanges.

2. Jean-Jacques Segulier de la Verrière.

Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre : je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté; car je sais, et c'est Salomon qui le dit, que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui. Notre ami Corbinelli dit que pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale; mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serois fort aise que votre plume fût aussi inconsiderée que la mienne, et je sens que je serois ravie que vous me parlassiez longtemps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit; et, dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin, et la belle Coligny.

Je rends mille grâces à Mme de Bussy de son compliment : on me tueroit plutôt que de me faire écrire davantage.

132. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 13^e août 1688.

J'ai toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher cousin; et quoique je

connusse des gens qui se seroient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici, le passé me répondoit un peu de l'avenir. Il me semble

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui pour les coups du désespoir
Sont aux malheureux si propices,

n'étoit point du tout le chemin qu'il prendroit. Et en vérité vous avez raison : la vie est courte, et vous êtes déjà bien avancé ; ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal ; cependant il doit faire son effet, aussi bien que la pensée, qui n'est guère plus réjouissante, du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sais que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux ; mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que si vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres, selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne¹ soit romanesquement transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes ; mais enfin c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, et

1. Jean-Louis, comte de Rabutin, cousin de Mme de Sévigné et de Bussy, avait été page de la femme du grand Condé. Il était sorti de France, en 1671, à la

suite d'une scène violente, qui s'était passée à l'hôtel de Condé et avait eu un grand éclat. Il épousa en Allemagne, en 1682, la duchesse de Holstein.

si loin de nous faire deviner la fin du roman, qu'on ne peut en tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous.

133. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Paris, ce 22^e septembre 1688.

Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne. Le marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. Je sentis la force du sang, et je la sens encore dans ce que dit la *Gazette* de sa blessure¹. Vous êtes cause, mon cher cousin, que j'écris à cette duchesse-comtesse, en lui envoyant votre paquet. J'admire toujours les jeux et les arrangements de la Providence. Elle veut que ce Rabutin d'Allemagne, par des chemins bizarres et obliques, s'élève et soit heureux; et qu'un comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit et de services, même avec la plus brillante charge de la guerre², soit le plus malheureux

1. Jean-Louis de Rabutin venait d'être blessé au siège de Belgrade.

2. Celle de mestre de camp général de la cavalerie légère.

homme de la cour de France. Oh bien ! Providence, faites donc comme vous l'entendrez : vous êtes la maîtresse ; vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe et qui nous punit ; car devant elle nous méritons toujours d'être punis.

Je suis bien triste, mon cher cousin : notre chère comtesse de Provence, que vous aimez tant, s'en va dans huit jours ; cette séparation m'arrache l'âme, et fait que je m'en vais en Bretagne ; j'y ai beaucoup d'affaires, mais je sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux : je ne veux plus de Paris sans elle, je suis en colère contre le monde entier, je m'en vais me jeter dans un désert. Eh bien ! Monsieur et Madame, en savez-vous plus que nous sur l'amitié ? Nous donnerions des leçons aux autres ; mais en vérité il est bien douloureux d'exceller en ce genre : ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux. Parlons d'autre chose.

Le Roi va le 28^e de ce mois à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein ; mais il est encore caché. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord. La flotte seule du prince d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant on garde nos côtes : on a fait partir les gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort brouillé ; il y a bien des nuages amassés : ce dénouement mérite qu'on ne le perde pas de vue.

Adieu, mon cher cousin : je vous écrirai encore avant que de partir, et je vous embrasse tous deux.

134. — A MADAME ET A MONSIEUR
DE GRIGNAN

A Paris, le jour de la Toussaint,
à neuf heures du soir (1688).

*Philisbourg*¹ est pris, ma chère enfant; *votre fils se porte bien*. Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprendrez donc par ce billet que *votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris*. Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf², qui dit que celui de Monseigneur est arrivé à Fontainebleau, pendant que le P. Gaillard prêchoit; on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. du Plessis³ disoit vrai, quand il disoit que le gouverneur faisoit faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant; remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siège; jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philisbourg; c'est une date admirable, c'est la

1. Ville du grand-duché de Bade. Elle avait été prise le 29 octobre.

2. Édouard Colbert, marquis

de Villacerf, cousin du ministre.
3. Gouverneur du marquis de Grignan, qu'il avait accompagné au siège de Philisbourg.

première campagne de Monsieur le Dauphin : ne seriez-vous pas au désespoir qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus? Ah, mon Dieu! ne parlons point de cela, tout est à souhait. Mon cher Comte, c'est vous qu'il en faut remercier : je me réjouis de la joie que vous devez avoir ; j'en fais mon compliment à notre Coadjuteur : voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très belle, mais dormez sur notre parole. Si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant : nous en sommes transportés, et je vous embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

135. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce mercredi 8^e décembre (1688).

DE M^{me} DE SÉVIGNÉ

Le petit fripon¹, après nous avoir mandé qu'il n'arriveroit qu'hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étois pas revenue de la ville. Son oncle² le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'em-

1. Le marquis de Grignan.

2. Le chevalier de Grignan.

brassa cinq ou six fois de très bonne grâce ; il me vouloit baiser les mains, je voulois baiser ses joues, cela faisoit une contestation : enfin je pris possession de sa tête, je la baisai à ma fantaisie ; je voulus voir sa contusion ; mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le soir avec ce petit compère ; il adore votre portrait, il voudroit bien voir sa chère maman ; mais la qualité de guerrier est si sévère, que l'on n'oseroit rien proposer. Je voudrois que vous l'eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en étoit en peine. Au reste, ma chère enfant, s'il avoit retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il étoit mort ; mais suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il étoit penché sur le comte de Guiche¹, avec qui il causoit : vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'avez point le même plaisir. M. et Mme de Coulanges le vinrent voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite ; il a été chez M. de Lamoignon ; à cause, il répond : enfin c'est un autre garçon. Il n'est question que de vous et de vos Grignans.

J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements ; mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru

1. Petit-fils du maréchal de Gramont.

bien plus long et plus ennuyeux : je ne pouvois du tout m'accoutumer à ne vous point trouver à tout moment; ce temps a été bien douloureux; votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin je ne vous dirai plus : « Il reviendra ; » vous ne le voulez pas; vous voulez qu'on vous dise : « Le voilà. » Oh ! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

DU MARQUIS DE GRIGNAN

*Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère, ou bien quelqu'un des siens*¹. Me voilà donc arrivé, Madame, et songez que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon², Mme de Coulanges et Mme de Bagnols³ : n'est-ce pas là l'action d'un homme qui revient de trois sièges³? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu; j'ai pris du café avec Mme de Bagnols. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation⁵; je l'irai voir quand elle passera à Châlons. Voilà donc déjà une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal des logis : pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en répons. Adieu, Madame : permettez-moi de baiser vos deux mains bien respectueusement.

1. Le Marquis sait sa fable du *Loup et l'Agneau*; à la page suivante, nous verrons sa grand-mère faire allusion à celle du *Chêne et le Roseau*.

2. Avocat général au Parlement.

3. Voyez p. 46, note 2.

4. Philisbourg, Mannheim et Frankendal.

5. Mme de Grignan venait de former elle-même pour son fils une compagnie de cheveu-légers, que le duc de Sévigné déclarait « la plus belle de l'armée. »

136. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 10^e décembre (1688).

Je ne réponds à rien aujourd'hui ; car vos lettres ne viennent que fort tard, et c'est le lundi que je réponds à deux. Le Marquis est un peu crû, mais ce n'est pas assez pour se récrier ; sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser ; du reste, il est fort joli, répondant bien à tout ce qu'on lui demande, et comme un homme de sens, et comme ayant regardé, et voulu s'instruire dans sa campagne : il y a dans tous ses discours une modestie et une vérité qui nous charment. M. du Plessis est fort digne de l'estime que vous avez pour lui. Nous mangeons tous ensemble fort joliment, nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons quelquefois les uns sur les autres : soyez en repos sur cela, n'y pensez plus, et laissez-moi la honte de trouver qu'*un roitelet sur moi soit un pesant fardeau*. J'en suis affligée ; mais il faut céder à la grande justice de payer ses dettes ; et vous comprenez cela mieux que personne ; vous êtes même assez bonne pour croire que je ne suis pas naturellement avare, et que je n'ai pas dessein de rien amasser. Quand vous êtes ici, ma chère bonne, vous parlez si bien à votre fils, que je n'ai qu'à vous admirer ; mais en votre absence, je me mêle de lui apprendre les manèges des conversations ordinaires, qu'il est important de savoir : il y a

des choses qu'il ne faut pas ignorer. Il seroit ridicule de paroître étonné de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne; je suis assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche fort aussi l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite et y répondre : cela est tout à fait capital dans le monde. Je lui parle des prodiges de présence d'esprit que Dangeau nous contoit l'autre jour; il les admire, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette sorte de vivacité. Enfin je ne suis point désapprouvée par Monsieur le Chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur extrême d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté; nous disons que c'est la paresse d'esprit qui ôte le goût des bons livres, et même des romans : comme ce chapitre nous tient au cœur, il recommence souvent. Le petit d'Auvergne¹ est amoureux de la lecture : il n'avoit pas un moment de repos à l'armée qu'il n'eût un livre à la main; et Dieu sait si M. du Plessis et nous faisons valoir cette passion si noble et si belle; nous voulons être persuadés que le Marquis en sera susceptible : nous n'oublions rien du moins pour lui inspirer un goût si convenable. Monsieur le Chevalier est plus utile à ce petit garçon qu'on ne peut se l'imaginer : il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires dont vous ne sauriez trop le remercier; il entre dans tout, il s'en mêle de tout, et veut que le Marquis ménage

1. Le prince d'Auvergne, petit-neveu de Turenne.

lui-même son argent, qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile : c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de *qu'importe* ? d'ignorance et d'indifférence, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres.

Vous savez présentement que vous êtes chevaliers de l'Ordre¹ : c'est une fort belle et agréable chose au milieu de votre province, dans le service actuel ; et cela siéra fort bien à la belle taille de M. de Grignan ; au moins n'y aura-t-il personne qui lui dispute en Provence, car il ne sera pas envié de Monsieur son oncle² : cela ne sort point de la famille.

137. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce vendredi 24^e décembre (1688).

Le Marquis a été seul à Versailles, ma chère fille ; il s'y est fort bien comporté ; il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Montausier, soupé chez

1. Le comte de Grignan avait été nommé chevalier du Saint-Esprit, à la promotion du 2 décembre 1688.

2. L'archevêque d'Arles, oncle du comte de Grignan, était commandeur des ordres du Roi depuis le 1^{er} janvier 1662.

Mme d'Armagnac, fait sa cour à tous les levers, à tous les couchers. Monseigneur lui a fait donner le bougeoir¹; enfin le voilà jeté dans le monde, et il y fait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de si heureux commencements ni une si bonne réputation; car je ne finirois point, si je voulois vous nommer tous ceux qui en disent du bien. Je ne me console point que vous n'ayez pas le plaisir de le voir et de l'embrasser, comme je fais tous les jours.

Mais ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement avec vous, que je n'aie rien à vous mander? Écoutez, écoutez, voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler. La reine d'Angleterre² et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement, seront ici incessamment. Le Roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais, où elle arriva mardi dernier, 21^e de ce mois, conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que M. Courtin, revenant de Versailles, nous conta hier chez Mme de la Fayette. Vous avez su comme M. de Lauzun se résolut, il y a cinq ou six semaines, d'aller en Angleterre : il ne pouvoit faire un meilleur usage de son loisir. Il n'a point abandonné le roi, pendant que tout le monde le trahissoit et l'abandonnoit. Enfin, dimanche dernier, 19^e de ce mois, le roi, ayant pris sa résolution, se coucha avec la reine,

1. Ici ce mot désigne le petit chandelier d'or qu'un valet de chambre portait au coucher du Roi, et, comme on le peut conclure, ce semble, de cet endroit et d'un passage d'une autre lettre

de date antérieure, au coucher du Dauphin. C'était une distinction pour les seigneurs de la cour de le tenir.

2. Femme du roi d'Angleterre détrôné, Jacques II.

chassa tous ceux qui le servent encore; et une heure après se relève, et dit à un valet de chambre qu'il fit entrer un homme qu'il trouveroit à la porte de l'antichambre : c'étoit M. de Lauzun. Il lui dit : « Monsieur, je vous confie la reine et mon fils; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire en France. » M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connoît, qui a beaucoup de courage et de mérite. Il vint, il prit le petit prince dans son manteau, qu'on disoit être à Portsmouth, qui étoit caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine : vous pouvez jeter un regard sur l'adieu qu'elle fit au roi; et suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps qu'ils ne savoient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils se mirent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais il ne croyoit mener que des gens du commun, comme il en passe souvent : il ne songea qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtimens hollandois, qui ne regardoient pas seulement cette petite barque; et ainsi protégée du Ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost¹ la reçut avec tout le respect que vous

1. Le duc de Béthune-Charost, lieutenant général au gouverne- | ment de Picardie et gouverneur de Calais.

pouvez penser. Le courrier arriva hier à midi au Roi, qui conta toutes ces particularités; et en même temps on donna ordre aux carosses du Roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincennes, que l'on fait meubler. On dit que Sa Majesté ira au devant. Voilà le premier tome du roman, dont vous aurez incessamment la suite.

On vient de nous assurer que pour achever la beauté de l'aventure, M. de Lauzun, après avoir mis la reine et le prince en sûreté entre les mains de M. de Charost, a voulu retourner en Angleterre avec Saint-Victor, pour courir la triste et cruelle fortune du roi. J'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout à fait enterré. Il avoit porté vingt mille pistoles au roi d'Angleterre. En vérité, ma bonne, voilà une jolie action, et d'une grande hardiesse; et ce qui la rend parfaite, c'est d'être retourné dans un pays où, selon toutes les apparences, il doit périr, soit avec le roi, soit par les Anglois, du coup qu'il leur vient de faire. Je vous laisse rêver sur ce grand événement, et je vous embrasse avec une sorte d'amitié et d'attachement qui n'est pas ordinaire, et que vous méritez.

138 — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce lundi 3^e janvier (1689).

Votre cher enfant est arrivé ce matin; nous avons été ravis de le voir et M. du Plessis. Nous étions à table; ils ont dîné miraculeusement sur notre dîner, qui étoit déjà un peu endommagé. Mais que n'avez-vous pu entendre tout ce que le Marquis nous a dit de la beauté de sa compagnie! Il s'informa d'abord si la compagnie étoit arrivée, et ensuite si elle étoit belle : « Vraiment, Monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles; *c'est une vieille compagnie*, qui vaut bien mieux que *les nouvelles*. » Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savoit pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous, qui êtes la bonne connoisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut une véritable joie pour lui, où Monsieur de Châlons¹ et Mme de Noailles prirent part; il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan; mais quelle folie de vous parler de tout cela! c'est l'affaire du Marquis.

La cérémonie de vos frères² fut donc faite le

1. Louis-Anatole de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, plus tard cardinal et archevêque de Paris.

2. La réception des nouveaux chevaliers du Saint-Esprit, qui se fit en deux fois, le 31 décembre à vêpres, et le lendemain à la messe.

jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille grâces de votre jolie réponse ; j'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ceux-là étoient profès¹, avec de beaux habits et leurs colliers et de fort bonne mine. Le samedi, c'étoient tous les autres ; deux maréchaux de France étoient demeurés : le maréchal de Bellefonds, totalement ridicule, parce que, par modestie et par mine indifférente, il avoit négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'étoit une véritable nudité. Toute la troupe étoit magnifique, M. de la Trousse² des mieux : il y eut un embarras dans sa perruque qui lui fit passer ce qui étoit à côté assez longtemps derrière, de sorte que sa joue étoit fort découverte ; il tiroit toujours ce qui l'embarrassoit, qui ne vouloit pas venir : cela fut un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie, les épées, les rubans, les dentelles, tous les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étoient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer : plus on y

1. C'est-à-dire avaient prêté le serment ; se dit proprement des religieux qui ont prononcé leurs vœux.

2. Fils de la tante de Mme de Sévigné (voyez p. 60, note 2), commandant des gendarmes-Dauphin,

tâchoit, plus on brouilloit, comme les anneaux des armes de Roger¹; enfin toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt, qui étoit tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il a d'ordinaire, sa chemise ne voulut jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît; car sachant son état, il tâchoit incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement : de sorte que Madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire; ce fut une grande pitié; la majesté du Roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'étoit vu, dans les registres de l'Ordre, l'exemple d'une telle aventure. Le Roi dit le soir : « C'est toujours moi qui soutiens ce pauvre d'Hocquincourt, car c'étoit la faute de son tailleur; » mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avois eu mon cher gendre dans cette cérémonie, j'y aurois été avec ma chère fille : il y avoit bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferoit, et c'étoit comme à ce carrousel. Le lendemain, toute la cour brilloit de cordons bleus; toutes les belles tailles et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont

1. Allusion à la fin du X^e chant du *Roland furieux* de l'Arioste.

chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan¹. On m'a dit qu'on manderait aux absents de prendre le cordon qu'on leur envoie avec la croix : c'est à Monsieur le Chevalier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons bleus épuisé.

Le roi d'Angleterre a été pris², on dit, en faisant le chasseur et voulant se sauver. Il est dans Vittal³ : je ne sais point écrire ce mot. Il a son capitaine des gardes, ses gardes, des milords à son lever, beaucoup d'honneurs; mais tout cela est fort bien gardé. Le prince d'Orange à Saint-Jem, qui est de l'autre côté du jardin. On tiendra le parlement : Dieu conduise cette barque! La reine d'Angleterre sera ici mercredi; elle vient à Saint-Germain, pour être plus près du Roi et de ses bontés.

139. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce lundi 10^e janvier (1689).

Le Roi fait pour ces Majestés angloises des choses toutes divines; car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il est? La belle âme du Roi se plaît à jouer ce grand rôle. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent

1. Dans l'information de vie et mœurs exigée par les statuts.

2. Il fut pris le 22 décembre, mais il s'enfuit le 28.

3. On reconnaît aisément sous

cette orthographe et, trois lignes plus loin, sous celle de *Saint-Jem*, les noms des palais de *Whitehall* et de *Saint-James*, de Londres.

carrosses à six chevaux. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit, et ne voulut pas que ce petit enfant, beau comme un ange, à ce qu'on dit, descendît; il l'embrassa tendrement; puis il courut au-devant de la reine, qui étoit descendue; il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans son carrosse, et lui présenta Monseigneur¹ et Monsieur, qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie, comme la Reine, de toutes sortes de hardes, et une cassette très riche, avec six mille louis d'or.

Le lendemain, le roi d'Angleterre devoit arriver; il l'attendoit à Saint-Germain; il y arriva tard, parce qu'il venoit de Versailles; enfin le Roi alla au bout de la salle des gardes, au-devant de lui; le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux; le Roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart d'heure; le Roi lui présenta Monseigneur, Monsieur, les princes du sang, et le cardinal de Bonzi²; il le mena ensuite dans la chambre de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Ils furent quelque temps à causer, puis le Roi les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps, et les y laissa, ne voulant point être reconduit, et disant au roi : « Voici votre maison; quand j'y viendrai, vous m'en ferez les honneurs, et je vous les ferai quand vous viendrez à Versailles. » Le lendemain, qui étoit hier, Madame

1. Le Dauphin.

2. Archevêque de Toulouse,

| puis de Narbonne, grand aumônier de la Reine.

la Dauphine y alla, et toute la cour. Je ne sais comme on aura réglé les chaises des princesses, car elles en eurent à la reine d'Espagne; et la reine mère d'Angleterre étoit traitée comme fille de France : je vous manderai ce détail. Le Roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre. Il paroît vieilli et fatigué, la reine maigre, et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs; un beau teint un peu pâle; la bouche grande, de belles dents, une belle taille, et bien de l'esprit; une personne fort posée, qui plaît fort. Voilà, ma chère bonne, de quoi subsister longtemps dans les conversations publiques.

140. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce vendredi 14^e janvier (1689).

Me voici, ma chère fille, après le dîner, dans la chambre du Chevalier : il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne. Il a fort bien dormi, mais cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs : j'en suis touchée, et j'en connois le malheur et les conséquences plus que personne. Il fait un froid extrême; notre thermomètre est au dernier degré, notre rivière est prise; il neige, et gèle et regèle en même temps; on ne se soutient pas dans les rues; je garde notre maison et la chambre du

Chevalier. Si vous n'étiez point quinze jours à me répondre, je vous prierois de me mander si je ne l'incommode point d'y être tout le jour; mais comme le temps me presse, je le demande à lui-même, et il me semble qu'il le veut bien. Voilà un froid qui contribue encore à ses incommodités : ce n'est pas de ces froids qu'il souhaite; il est mauvais quand il est à cet excès.

Mme de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles¹; ce sera une fort belle chose, à ce que l'on dit. Elle a été voir la reine d'Angleterre, qui, pour l'avoir fait attendre un moment, lui dit qu'elle étoit fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine; elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au Roi, lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avois envié le bonheur de mon fils, qui ne sent point ses malheurs; mais présentement je le plains de ne point sentir les caresses et les bontés de Votre Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens; son mari n'est pas de même : il a bien du courage, mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. Il est bon homme, et prend part à tous les plaisirs de Versailles. Madame la Dauphine n'ira point voir cette reine : elle voudroit avoir la droite et un fauteuil, cela n'a jamais été; elle sera toujours au lit; la reine la viendra voir.

1. La tragédie d'*Esther*, composée pour être jouée par les demoiselles de Saint-Cyr. — *Comédie*, pièce de théâtre en général.

141. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 17^e janvier (1689)

Cette cour d'Angleterre est toute établie à Saint-Germain; ils n'ont voulu que cinquante mille francs par mois, et ont réglé leur cour sur ce pied. La reine plaît fort; le Roi cause agréablement avec elle; elle a l'esprit juste et aisé. Le Roi avoit désiré que Madame la Dauphine y allât la première; elle a toujours si bien dit qu'*elle étoit malade*, que cette reine la vint voir il y a trois jours, habillée en perfection : une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté. Le Roi alla la recevoir à son carrosse; elle fut d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du Roi; elle y fut une demi-heure, puis il la mena chez Madame la Dauphine, qui fut trouvée debout : cela fit un peu de surprise; la reine lui dit : « Madame, je vous croyois au lit. — Madame, dit Madame la Dauphine, j'ai voulu me lever pour recevoir l'honneur que Votre Majesté me fait. » Le Roi les laissa, parce que Madame la Dauphine n'a pas de fauteuil devant lui. Cette reine se mit à la bonne place, dans un fauteuil, Madame la Dauphine à sa droite, Madame à sa gauche, trois autres fauteuils pour les trois petits princes; on causa fort bien plus d'une demi-heure; il y avoit beaucoup de duchesses, la cour fort grosse. Enfin elle s'en alla; le Roi se fit

avertir, et la remit dans son carrosse. Je ne sais jusqu'où la conduisit Madame la Dauphine; je le saurai. Le Roi remonta, et loua fort la reine; il dit : « Voilà comme il faut que soit une reine, et de corps et d'esprit, tenant sa cour avec dignité. » Il admira son courage dans ses malheurs, et la passion qu'elle avoit pour le roi son mari; car il est vrai qu'elle l'aime. Celles de nos dames qui vouloient faire les princesses, n'avoient point baisé la robe de la reine; quelques duchesses en vouloient faire autant : le Roi l'a trouvé fort mauvais; on lui baise les pieds présentement. Mme de Chaulnes a su tous ces détails, et n'a point encore rendu ce devoir.

142. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce lundi 24^e janvier (1689).

Enfin, ma chère enfant, votre Durance a laissé passer nos lettres; il faut que la glace soit bien habile pour l'attraper et pour l'arrêter, de la furie dont elle court. Nous avons eu de cruels temps, de cruels froids, et je n'en ai pas été seulement enrhumée. J'ai gardé plusieurs fois la chambre de Monsieur le Chevalier; et pour parler comme Mme de Coulanges, il n'y avoit que lui qui fût à plaindre de la rigueur de la saison; mais je vous dirai plus naïvement qu'il me semble qu'il n'étoit point fâché que j'y fusse.

Voilà le dégel ; je me porte si bien, que je n'ose me purger, parce que je n'ai rien à désirer, et que cette précaution me paroît une ingratitude envers Dieu. Monsieur le Chevalier n'a plus de douleurs ; mais il n'ose encore hasarder Versailles.

Il faut que je vous dise un mot de Mme de Coulanges, qui me fit rire et me parut plaisant. M. de Barrillon est ravi de retrouver toutes ses vieilles amies ; il est souvent chez Mme de la Fayette, et chez Mme de Coulanges ; il disoit à cette dernière, l'autre jour : « Ah, Madame ! que votre maison me plaît ! j'y viendrai bien les soirs, quand je serai las de ma famille. — Monsieur, lui dit-elle, je vous attends demain. » Cela partit plus vite qu'un trait et nous en rîmes tous plus ou moins.

Votre enfant fut hier au bal chez Monsieur de Chartres¹ ; il étoit fort joli ; il vous mandera ses prospérités. Il ne faut point, ma fille, que vous comptiez sur ses lectures : il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable présentement ; sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas. Nous sommes affligés qu'au moins il n'en ait pas d'envie ; nous voudrions que ce ne fût que le temps qui lui manquât, mais c'est la volonté. Sa sincérité nous empêcha de le gronder ; je ne sais ce que nous ne lui dûmes point, le Chevalier et moi, et Corbinelli, qui s'en échauffe ; mais il ne faut point le fatiguer, ni le contraindre : cela viendra sans doute ; il est impossible qu'avec autant d'esprit et de bon sens, aimant

1. Le futur régent, fils de Monsieur, duc d'Orléans.

la guerre, il n'ait point envie de savoir ce qu'ont fait les grands hommes du temps passé, et *César à la tête de ses Commentaires*. Il faut avoir un peu de patience, et ne vous en point chagriner : il seroit trop parfait, s'il aimoit à lire.

J'ai fait une réponse à Monsieur de Carcassonne¹, que Monsieur le Chevalier a fort approuvée, et qu'il appelle un chef-d'œuvre. Je l'ai pris à mon avantage, et comme je le tiens à cent cinquante lieues de moi, je lui dis tout ce que je pense ; je soutiens qu'il faut approcher de ses affaires, qu'il faut les connoître, les calculer, les supputer, les régler, prendre ses mesures, savoir ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas ; que c'est cela seul qui le fera riche, et qu'avec cela on suffit à tout, et aux devoirs, et aux plaisirs, et aux sentiments de son cœur pour son neveu, dont il doit être la ressource ; qu'avec de l'ordre on fait tout, que sans cela on ne fait rien, on manque à tout ; et puis il me prend un enthousiasme pour vous, pour M. de Grignan, pour son fils, pour votre maison, pour ce nom qu'il doit soutenir, et auquel je suis inséparablement attachée ; j'ajoute que ma douleur la plus sensible, c'est de ne pouvoir plus rien faire pour vous, mais que je l'en charge, que je demande à Dieu de faire passer tous mes sentiments dans son cœur, afin d'augmenter et de redoubler tous ceux qu'il a déjà ; enfin, ma fille, cette lettre est mieux rangée, quoique écrite impétueusement et en la lisant Monsieur le Chevalier en eut les

1. Voyez p. 254, note 3.

yeux rouges ; pour moi, je me blessai tellement de ma propre épée, que j'en pleurai de tout mon cœur. Monsieur le Chevalier m'assura qu'il n'y avoit qu'à l'envoyer, et c'est ce que j'ai fait.

143. — A MONSIEUR ET A MADAME
DE GRIGNAN

A Paris, le matin, vendredi 4^e février (1689).

Je dînai hier chez Mme de la Fayette, avec Tréville et Corbinelli : c'étoient des perdrix d'Auvergne, des poulardes de Caen. Son fils, qui est, comme vous savez, l'espion du Marquis, me dit qu'il faisoit fort bien, qu'il avoit un bon air, voyoit bonne compagnie, mangeant aux bonnes tables ; qu'on l'aimoit fort, qu'on prenoit quelquefois la liberté de l'appeler *le petit matou*¹, d'autres plus polis, à cause de la jeunesse, *le minet*. Enfin il me paroît que cela va fort bien. Monsieur le Chevalier me le mandoit aussi ; tenez, voilà son billet : cette louange en l'air, toute naturelle, vous fera plaisir. Vous en aurez aussi d'apprendre ce que c'est que d'avoir une belle compagnie, ou d'en avoir une mauvaise. M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret : « Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état. — Monsieur, dit-il, je ne le savois pas. — Il faut le savoir, dit M. de Lou-

1. En souvenir du sobriquet de son père : *le matou*.

vois; l'avez-vous vue? — Non, dit Nogaret. — Il faudroit l'avoir vue, Monsieur. — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudroit l'avoir donné. Il faut prendre parti, Monsieur : ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est officier. » Il me paroît que tout cela perce à jour Mme de Cauvisson¹ : elle voit ce que c'est que de négliger le service; et vous devez avoir une grande joie de la belle et bonne compagnie du Marquis que vous avez faite, et de son exactitude, et de son *pied de la lettre*, et de son voyage à Châlons : voilà le paiement de vos peines et des siennes. C'est de Monsieur le Chevalier que je sais ce petit dialogue; mais comme il dit qu'il ne vous mande pas ces sortes de détails, j'ai cru vous divertir de vous l'apprendre.

144. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce lundi 14^e février (1689).

Une chose qui m'afflige véritablement, c'est l'état affreux de votre château, et par le désordre des vents, et par la fureur de Monsieur le Coadjuteur, aussi préjudiciable que le tourbillon : quelle rage est la sienne, de bâtir et de débâter, comme vous dites justement qu'on voit faire aux petites filles à qui on donne un morceau de

1. La marquise de Cauvisson, | son, dit le marquis de Nogaret, tué
mère de Louis de Louet de Cauvis- | en 1690 à la bataille de Fleurus.

canevas ! Il fait tout de même, il met votre maison en état de n'y pouvoir pas habiter : il en fait un camp de Maintenon ¹, dont l'air ne sera pas moins mortel. C'est tout de bon, ma fille, que vous devriez venir à Paris, ne sachant où vous mettre en sûreté. Je ne crois pas que M. de Grignan vous laisse passer l'été dans un lieu si désagréable, et si peu propre à vous recevoir, et si contraire enfin à la santé. Je vous le dis, ma fille, tout comme je le pense, il faut vous sauver quelque part. Mais que dit M. de Grignan de cette furie ? Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple de quelque conduite comme celle-là, de venir renverser le château de ses pères, et le rendre inhabitable. Je m'en vais en écrire à M. de la Garde : je suis assurée qu'il pensera comme nous.

Je ne veux point encore songer au départ de nos pauvres Grignans ² : cela me touche sensiblement, et j'admire avec vous la résolution de Monsieur le Chevalier ; le Dieu des armées le soutiendra, car il ne lui faut pas un moindre appui. Mme de Chaulnes me mande que je verrai *Esther* ; que Mme de Coulanges viendra à Versailles avec moi, et qu'elle nous donnera son équipage, car je ne vais qu'à cette condition. Je rends donc la liberté à Monsieur le Chevalier, qui m'auroit menée après dîner ; il va faire sa cour, cette

1. Un camp avait été établi entre Chartres et Maintenon pour travailler à détourner le cours de la rivière d'Eure et à la conduire à Versailles, au moyen d'un aqueduc. La rudesse du travail et les

mouvements de terres auxquels il donna lieu avaient causé de grandes maladies.

2. Le marquis de Grignan et le Chevalier devaient partir tous deux pour l'armée

cour que je suis ravie qu'il puisse faire, et fâchée que ce soit en quittant cette petite chambre qui fait tout ce qui reste de supportable et de liant à ce triste hôtel de Carnavalet : sans cela chacun est dans son trou. Adieu, très aimable et très chère : je vous embrasse mille fois. Mon Dieu ! que tous vos sentiments passent vite dans mon cœur, et que tous vos intérêts sont véritablement les miens !

145. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce mercredi 16^e février (1689).

Monsieur le Chevalier est encore à Versailles ; je l'attends ce soir. Le Marquis a soupé il y a trois jours avec moi ; je le fis fort causer, et j'en fus, en vérité, très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit, qui ne sent point le style de tous ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. Il me contoit les fatigues de son voyage de Philisbourg ; elles furent extrêmes : le petit d'Auvergne en eut quatre jours la fièvre, de pure lassitude ; le Marquis est vigoureux, il soutint celle qu'il avoit avec bien du courage. Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avoient passé autour de lui, et sa contusion ; et tout cela sans ostentation, avec un air froid et reposé et vrai, qui plaît infiniment. J'aime à

parler à lui, je n'en perds point d'occasion. Il soupa hier avec M. Turgot et quelques jeunes gens chez le petit la Martillière, qui est si riche; il revint à minuit. Il est allé au marché aux chevaux; il est occupé de son équipage. Il vous écrira ce soir. Il vous aime et connoît votre extrême tendresse : il est sensible à tout ce que vous faites pour lui autant que vous le pouvez souhaiter ; il n'est pas même besoin de le réveiller là-dessus.

Je dînai hier chez Mlle de Goileau ¹, qui vous adore ; c'étoit un dîner de beaux esprits : l'abbé de Polignac ², l'abbé de Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli. Ils discoururent après le dîner fort agréablement sur la philosophie de votre *père* Descartes ³ ; ils avoient bien de la peine à comprendre ce mouvement que Dieu donne à la boule poussée par l'autre ⁴ ; ils vouloient que la première communiquât son mouvement, et vous savez comme l'abbé de Polignac et Corbinelli crioient là-dessus : cela me divertissoit, et me faisoit souvenir grossièrement de ma petite Cartésienne, que j'étois si aise d'entendre, quoique indigne. J'allai de là chez Mme de la Fayette, où le bonheur fit que je trouvai *uniquement* M. de Pomponne et M. Barrillon ; nous y fûmes deux heures avec plaisir, d'autant plus que ce bonheur est rare. Ils dirent que le parlement d'Angleterre avoit élu le prince d'Orange roi, disant

1. Anne de Goëlle, fille du comte de Vertus.

2. Le futur cardinal, auteur de l'*Anti-Lucrèce*.

3. Mme de Grignan se piquait de cartésianisme.

4. Descartes enseignait que tout mouvement vient de Dieu.

que celui-ci¹ a quitté son royaume et rompu le traité du souverain avec ses sujets; que sa fuite est une abdication, et qu'ils veulent rendre ce royaume électif; et en effet ils n'ont point voulu de la princesse d'Orange pour reine². Voilà ce qui se disoit hier. Monsieur le Chevalier nous apportera des nouvelles de Versailles. Quelqu'un a dit, sur la froideur du roi d'Angleterre, que quand on l'écoutoit, on voyoit bien pourquoi il étoit ici.

146. — A MADAME DE GRIGNAN

Paris, ce lundi 21^e février (1689).

Je fis ma cour l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, Mme de Coulanges, Mme de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées. Un officier dit à Mme de Coulanges que Mme de Maintenon lui faisoit garder un siège auprès d'elle : vous voyez quel honneur. « Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir. » Je me mis avec Mme de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maré-

1 Le roi Jacques II.

2. Quelques hommes politiques avoient voulu d'abord que Marie, fille de Jacques II, princesse d'Orange, ne fût que reine épouse, et sujette de Guillaume; mais en-

suite il fut décidé que chacun des deux époux aurait tous les privilèges de la royauté, que toutefois l'administration du royaume appartiendrait à Guillaume seul.

chal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étoient Mmes d'Auguergne, de Coislin, de Sully. Nous écoutâmes, le Maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étoient peut-être pas sous les fontanges¹ de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien : les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants, convenables aux paroles, qui sont tirées des *Psaumes* ou de *la Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le Maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au Roi combien il étoit content, et qu'il étoit auprès d'une dame qui étoit bien digne d'avoir vu *Esther*. Le Roi vint vers nos places, et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée; ce que je sens

1. Sorte de coiffure à plusieurs étages

est au-dessus des paroles. » Le Roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; mais en vérité ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet comme si elles n'avoient jamais fait autre chose. » Il me dit : « Ah ! pour cela, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avoit quasi que moi de nouvelle venue, il eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. Monsieur le Prince ¹, Madame la Princesse me vinrent dire un mot ; Mme de Maintenon, un éclair : elle s'en alloit avec le Roi ; je répondis à tout, car j'étois en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux. Je soupai chez Mme de Coulanges, à qui le Roi avoit parlé aussi avec un air d'être chez lui qui lui donnoit une douceur trop aimable. Je vis le soir Monsieur le Chevalier ; je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachoter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes : il en fut content, et voilà qui est fait ; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sottise vanité, ni un transport de bourgeoise : demandez-lui. Monsieur de Meaux me parla fort de vous ; Monsieur le Prince aussi ; je vous plaignis de n'être point là ; mais le moyen, ma chère enfant ? on ne peut pas être partout.

1. Henri-Jules de Bourbon, | cembre 1686, date de la mort de
prince de Condé depuis le 8 de- | son père, le grand Condé.

147. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce mercredi des Cendres 23^e fevrier (1689).

Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit : j'aime cette ville qui ne ressemble à nulle autre. Ah! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline¹! Que cela est naïf, que cela est vrai, que toutes ses surprises sont neuves! que je la crois jolie! que je lui crois un esprit qui me plaît! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez : vous voudriez qu'elle fût parfaite; avait-elle gagé de l'être au sortir de son couvent? vous n'êtes point juste; et qui est-ce qui n'a point de défauts? en conscience, vous attendiez-vous qu'elle n'en eût point? où preniez-vous cette espérance? ce n'étoit pas dans la nature : vous vouliez donc qu'elle fût un prodige prodigieux, comme il n'y en a jamais eu. Il me semble que si j'étois avec vous, je lui rendrais de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination, et en vous demandant si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint, et qui a bien de l'esprit, n'est pas dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur. Voilà ce que mon cœur vous a voulu dire de ma chère Pauline, que j'aime et que je vous prie d'embrasser tout à l'heure pour l'amour de moi. Ajoutez-y cette bonne conscience qui la fait si bien renoncer au pacte², quand elle

1. Pauline, seconde fille de
Mme de Grignan.

2. Pacte, absolument, pour
« pacte avec le diable. »

voit les diableries des joueurs de gobelets. Cette vie, quoique agréable, vous aura fatiguée : en voilà trop pour vous, ma chère fille ; vous vous couchiez tard, vous vous leviez matin : j'ai eu peur pour votre santé. Ce qui fait que je ne vous parle point de la mienne, c'est qu'elle est comme je souhaite la vôtre, et que je n'ai rien à dire sur ce sujet.

148. — A MADAME DE GRIGNAN

Paris, ce lundi 28^e février (1689).

C'est tout de bon que le roi d'Angleterre est parti ce matin pour aller en Irlande, où on l'attend avec impatience ; il sera mieux là qu'ici. Il passe par la Bretagne comme un éclair, et va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes, s'il peut le trouver encore, car la poste et la bonne chaise que lui a donnée Monsieur le Dauphin le mèneront bien vite. Il doit trouver à Brest des vaisseaux tout prêts, et des frégates ; il porte cinq cent mille écus. Le Roi lui a donné des armes pour armer dix mille hommes ; et lui disant adieu, il dit au Roi, en riant, qu'il n'avoit oublié qu'une chose, c'étoit des armes pour sa personne : le Roi lui a donné les siennes ; nos romans ne faisoient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses ?

Le voilà donc avec le casque, la cuirasse de Renaud, d'Amadis et de tous nos paladins les plus célèbres; je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il étoit malheureux. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le Roi ne lui ait faites : la générosité, la magnanimité ne passe point plus loin, ma chère bonne. M. d'Avaux va avec lui; il est parti deux jours plus tôt. Vous m'allez dire : « Pourquoi n'est-ce pas M. de Barrillon ? » C'est que M. d'Avaux, qui possède fort bien les affaires d'Hollande, est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La reine est allée s'enfermer à Poissy, avec son fils : elle sera près du Roi et des nouvelles; elle est accablée de douleur, et d'une néphrétique qui fait craindre qu'elle n'ait la pierre : cette princesse fait grand'pitié. Vous voyez, ma chère enfant, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci; car Monsieur le Chevalier et la *Gazette* vous les diront mieux que moi : il vous enverra aussi la liste des officiers. Votre enfant m'est demeuré : je ne le quitte point; il en est content. Il est occupé de son devoir, de son équipage, de ses comptes; il est ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres, et d'être tout reposé à Philippeville¹, quand il faudra marcher. au lieu de tuer son équipage, comme font les autres. Il n'est encore question de rien; nous n'attaquerons rien, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante, qu'elle fait trembler : jamais roi de

1. Philippeville, à une lieue de Namur, étoit alors à la France. | Le marquis de Grignan y devait aller en garnison.

France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied; il n'y avoit que les rois de Perse : tout est nouveau, tout est miraculeux.

Je le menai, ce minet¹, souper chez Mme de Coulanges. Je le mène tantôt chez M. de Pomponne, Mme de Vins, la marquise d'Uxelles; demain chez Mme du Puy-du-Fou et Mme de Lavardin; et puis il attendra son oncle, et partira sur la fin de la semaine; mais, ma chère bonne, soutenez un peu votre cœur contre ce voyage, qui n'a point d'autre nom présentement.

Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, toute aimable, toute jolie; je n'eusse jamais cru qu'elle eût été farouche: je la croyois toute de miel; mais, mon enfant, ne vous rebutez point: elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même, elle veut plaire; il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige: c'est quand on a de la raison; l'amour-propre, si mauvais à tant d'autres choses, est admirable à celle-là; entreprenez donc de lui parler raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur, et même de conscience: apprenez-lui être habile; c'est un grand point que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.

Esther n'est pas encore imprimée. J'avois bien envie de dire un mot de vous à Mme de Maintenon: je l'avois tout prêt; mais elle fit vingt pas

1. Voyez p. 310 et note 1.

pour me venir dire un petit mot ; car le Roi, qui venait de me dire ce que je vous ai mandé, s'en alloit dans sa chambre, et elle le suivit : je n'eus que le moment de faire un geste de remerciement et de reconnoissance ; c'étoit un tourbillon. Monsieur de Meaux me parla fort de vous et vous fit mille amitiés. Je dis à Monsieur le Prince, en courant : « Ah ! que je plains ceux qui ne sont pas ici ! » Il m'entendit, et tout cela étoit si pressé, qu'il n'y avoit pas moyen de placer une pensée ; hélas ! j'en mourois d'envie. Racine va retravailler à une autre tragédie : le Roi y a pris goût, on ne verra autre chose ; mais l'histoire d'Esther est unique ; ni Judith, ni Ruth, ni rien ne sauroit si bien réussir.

149. — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce mercredi 2^e mars (1689).

Monsieur le Chevalier vous doit mander ce que dit le Roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : « Monsieur, je vous vois partir avec douleur ; cependant je souhaite de ne vous revoir jamais ; mais si vous revenez, soyez persuadé que vous me retrouverez tel que vous me laissez. » Peut-on mieux dire ? Il l'a comblé de toutes choses, et grandes et petites : deux millions, des vaisseaux, des frégates, des troupes, des officiers, M. d'Avaux (votre M. d'Irval), qui fait en cette occasion la plus belle et la plus brillante

figure du monde : l'eussiez-vous cru de *Figuriborum*¹ ? c'étoit un présage ; oui, tout le monde trouve cet emploi digne d'envie, et d'un homme consommé dans les affaires, et capable de donner de bons conseils ; si M. de Barrillon ne sent cela, il est bien heureux². Je reviens aux petites choses : des toilettes, des lits de camp, des services de vaisselle vermeil doré et d'argent, des armes pour sa personne, qui sont celles du Roi, des armes pour des troupes qui sont en Irlande ; celles qui vont avec lui sont considérables : enfin la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont jamais tant paru que dans cette occasion. Le Roi n'a point voulu que la reine soit allée à Poissy ; elle verra peu de monde ; mais le Roi en aura soin, et elle saura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi son mari et d'elle faisoit fendre le cœur de tout le monde : ce furent des pleurs, des cris, des sanglots, des évanouissements : cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être : il a une bonne cause, il protège la bonne religion ; il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage.

Vous ai-je mandé que M. le président Barentin mourut à sa place du grand Conseil, il y a deux jours ? Il tomba mort tout d'un coup ; sa femme, qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure ?

Adieu, chère enfant : vous me faites rire,

1. Mme de Sévigné, dans ses lettres, désigne plusieurs fois par ce plaisant sobriquet Jean-Antoine de Mesme, qui, avant de prendre le nom de comte d'Avaux, avait porté celui de d'Irval.

2. Voyez la lettre précédente,

p. 320. — Barrillon, ambassadeur de France en Angleterre, avait tout ignoré, n'avait rien prévu. tandis que le comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande, n'avait cessé d'avertir de la révolution que préparait le prince d'Orange

quand vous dites que vous n'avez plus d'esprit ; mais si vous heurtiez tant soit peu à cette porte, vous trouveriez bientôt qui vous répondroit. Ne dites point de mal de vos lettres : il y a du tour et de l'esprit partout. Je vous embrasse mille fois.

150. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU

Mercredi 2^e mars 1689.

Que de choses à dire, Monsieur ! quel endroit dans l'histoire du Roi que la manière dont il a reçu le roi d'Angleterre, les présents dont il l'a accablé en partant pour aller en Irlande : des vaisseaux à Brest, où il est présentement, des frégates, des troupes, des officiers, et le comte d'Avaux pour ambassadeur extraordinaire et pour conseil, et pour avoir soin des troupes et de l'argent ; deux millions en partant, et dans la suite tout ce qu'il demandera ! Mais après ces grandes choses, il lui a donné ses armes, son casque, sa cuirasse, qui lui porteront bonheur. Il a donné de quoi armer dix ou douze mille hommes. Mais pour les petites choses et les commodités, elles sont en abondance : des chaises de poste faites en perfection, des calèches, des attelages, des chevaux de main, des services d'or et d'argent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets, et enfin de tout ce qui peut s'imaginer ; et en lui disant adieu et

en l'embrassant, il lui a dit : « Vous ne sauriez dire que je ne sois touché de vous voir partir ; cependant je vous avoue que je souhaite de ne vous revoir jamais ; mais si, par malheur, vous revenez, soyez persuadé que vous me retrouverez tel que vous me voyez. » Rien n'est mieux dit, rien n'est plus juste : jamais la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont été exercées comme elles l'ont été par Sa Majesté.

Nous espérons que la guerre d'Irlande fera une puissante diversion, et empêchera le prince d'Orange de nous tourmenter par des descentes ; ainsi tous nos trois cent mille hommes sur pied, toutes nos armées si bien placées partout, ne serviront qu'à faire craindre et redouter le Roi, sans que personne ose l'attaquer. Voici un temps de raisonnemens et de politique : j'aimerois bien à vous entendre parler sur tous ces grands événemens.

Pour notre ami¹, il vous rendra compte lui-même de ce qu'il fait : je ne le sais pas ; depuis qu'il est logé ici, je ne le vois plus, et quand on lui en demande la raison, il répond que je suis trop près : cette plaisanterie est une vérité. Si quelquefois, le matin, je ne me trouvois à son passage quand il va à l'un des trois ou quatre dîners où il est tous les jours prié, je ne le reconnoîtrois plus ; je suis contrainte de le souhaiter au faubourg Saint-Germain, afin de reprendre le commerce que nous avons depuis plus de trente ans.

1 Corbinelli.

151 — A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, ce vendredi 11^e mars (1689).

M. le duc de Chaulnes a fait les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre en perfection : il avoit fait préparer deux soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit; il poussa jusqu'au dernier, à la Roche-Bernard, au delà de Nantes; le roi l'embrassa fort; il l'a connu autrefois. M. de Chaulnes, plongé comme vous savez, lui dit qu'il y avoit une chambre préparée pour lui, et voulut l'y mener; le roi lui dit : « Je n'ai besoin de rien que de manger. » Il entra dans une salle où les fées avoient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, des plus beaux poissons de la mer et des rivières; tout étoit de la même force, c'est-à-dire beaucoup de commodités, beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette, voulut le servir à table; il ne le voulut jamais, et le fit souper avec lui, et plusieurs personnes de qualité. Le roi mangea comme s'il n'y avoit point de prince d'Orange dans le monde. Il partit le lendemain, et s'embarqua à Brest à peu près le 7^e de ce mois. Quel diantre d'homme que ce prince d'Orange, quand on songe que lui seul met toute l'Europe en mouvement! quelle étoile!

152. -- A MADAME DE GRIGNAN

A Rennes, ce dimanche 15^e mai (1689).

M. et Mme de Chaulnes nous retiennent ici par tant d'amitiés, qu'il est difficile de leur refuser encore quelques jours. Je crois qu'ils iront bientôt courir à Saint-Malo, ou le Roi fait travailler : ainsi nous leur témoignerons bien de la complaisance, sans qu'il nous en coûte beaucoup. Cette bonne duchesse a quitté son cercle infini pour me venir voir, si fort comme une amie, que vous l'en aimeriez : elle m'a trouvée comme j'allois vous écrire, et m'a bien priée de vous mander à quel point elle est glorieuse de m'avoir amenée en si bonne santé. M. de Chaulnes me parle souvent de vous. Il est occupé des milices : c'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête ; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend. Quand ils avoient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paroissoit, ils vouloient le saluer, l'arme tomboit d'un côté, et le chapeau de l'autre : on leur a dit qu'il ne faut point saluer, et, quand ils sont désarmés, ils voient passer M. de Chaulnes, ils enfoncent leurs chapeaux avec les deux mains, et se gardent bien de le saluer. On leur a dit qu'il ne faut pas branler ni aller et venir quand ils sont dans leurs rangs : ils se laissoient rouer l'autre jour par le carrosse de Mme de Chaulnes, sans vouloir se

retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos bas Bretons sont étranges. Je ne sais comme faisoit Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus, en son temps, les meilleurs soldats de France.

Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs : c'est un homme. Je trouve ici sa réputation tout établie, j'en suis surprise : enfin, *Dieu le conserve!*

153. — A MADAME DE GRIGNAN

A Rennes, ce lundi 25^e juillet (1689).

Je pars demain à la pointe du jour, avec M. et Mme de Chaulnes, pour un voyage de quinze jours : voici, ma chère enfant, comme cela s'est fait. M. de Chaulnes me dit : « Madame, vous devriez venir avec nous à Vannes, voir le premier président¹ ; il vous a fait des civilités depuis que vous êtes dans la province : c'est une espèce de devoir à une femme de qualité. » Je n'entendis point cela, je lui dis : « Monsieur, je meurs d'envie de m'en aller à mes Rochers, dans un repos dont on a besoin quand on sort d'ici, et que vous seul pouvez me faire quitter. » Cela demeure. Le lendemain, Mme de Chaulnes me dit tout bas à table : « Ma chère gouvernante, vous

1. Le parlement de Bretagne était exilé à Vannes depuis 1675.

devriez venir avec nous ; il n'y a qu'une couchée d'ici à Vannes ; on a quelquefois besoin de ce parlement. Nous irons ensuite à Auray, qui n'est qu'à trois lieues de là ; nous n'y serons point accablés ; nous reviendrons dans quinze jours. » Je lui répondis encore un peu trop simplement : « Madame, vous n'avez point besoin de moi, c'est une bonté ; je ne vois rien qui m'oblige à ménager ces Messieurs ; je m'en vais dans ma solitude, dont j'ai un véritable besoin. » Mme de Chaulnes se retire assez froidement ; tout d'un coup mon imagination fait un tour, et je songe : « Qu'est-ce que je refuse à des gens à qui je dois mille amitiés et mille complaisances ? Je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode, et je leur refuse un petit voyage où peut-être ils seroient bien aises de m'avoir. Ils pourroient choisir ; ils me demandent cette complaisance avec timidité, avec honnêteté ; et moi, avec beaucoup de santé, sans aucune bonne raison, je les refuse, et c'est dans le temps que nous voulons la députation pour mon fils¹, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année. » Tout cela passa vite dans ma tête ; je vis que je ne faisais pas bien. Je me rapproche, je lui dis : « Madame, je n'ai pensé d'abord qu'à moi, et j'étois peu touchée d'aller voir M. de la Faluère² ; mais seroit-il possible que vous le souhaitassiez pour vous, et que cela vous fît le moindre plaisir ? » Elle rougit, et

1. Charles de Sévigné ambitionnait l'honneur d'être le député de la noblesse de Bretagne, pour aller porter au Roi le don des

états : cela s'appelait la grande députation.

2. Premier président du parlement de Bretagne.

me dit avec un air de vérité : « Ah ! vous pouvez penser. — C'est assez, Madame, il ne m'en faut pas davantage ; je vous assure que j'irai avec vous. » Elle me fit voir une joie très sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : « Elle vient avec nous. » Il dit : « Elle m'avoit refusé ; mais j'ai espéré qu'elle ne vous refuseroit pas. » Enfin, ma chère fille, je pars, et je suis persuadée que je fais bien, et selon la reconnaissance que je leur dois de leur continuelle amitié, et selon la politique, et que vous-même vous me l'auriez conseillé. Mon fils en est ravi, et m'en remercie : le voilà qui entre

154. — A MADAME DE GRIGNAN

A Auray, ce samedi 30^e juillet (1689).

Regardez un peu où je suis, ma chère enfant : me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer. Où est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris, à deux pas l'une de l'autre ? Il faut espérer que nous nous y retrouverons. Cependant voici où la Providence me jette : je vous écrivis lundi de Rennes tout ce que je pensois sur ce voyage ; nous en partîmes mardi. Rien ne peut égaler les soins et l'amitié de Mme de Chaulnes : son attention principale est que je n'aie aucune incommodité ; elle vient voir elle-même comme je suis logée ; et pour M. de

Chaulnes, il est souvent à table auprès de moi, et je l'entends qui dit entre bas et haut : « Non, Madame, cela ne lui fera point de mal, voyez comme elle se porte ; voilà un fort bon melon, ne croyez pas que notre Bretagne en soit dépourvue : il faut qu'elle en mange une petite côte ; » et enfin, quand je lui demande ce qu'il marmotte, il se trouve que c'est qu'il vous répond, et qu'il vous a toujours présente pour la conservation de ma santé. Cette folie n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois. Nous sommes venus en trois jours de Rennes à Vannes, c'est six ou sept lieues par jour ; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons. Nous trouvons partout les communautés¹, les compliments, et le tintamarre qui accompagne vos grandeurs ; et de plus, des troupes, des officiers et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable. Le régiment de Kerman est fort beau : ce sont tous bas Bretons grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de françois, si ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font d'aussi bonne grâce que s'ils dansoient des passe-pieds : c'est un plaisir que de les voir. Je crois que c'étoit de ceux de cette espèce que Bertrand du Guesclin disoit qu'il étoit invincible à la tête de ses Bretons. Nous sommes en carrosse, M. et Mme de Chaulnes, M. de Revel² et moi. Un jour je fais épuiser à

1. Les corps de ville, les corporations.

2. Charles-Amédée de Broglie,

comte de Revel, frère du premier maréchal de la famille, Victor-Maurice, comte de Broglie.

Revel la Savoie, où il y a beaucoup à dire; une autre fois le passage du Rhin : nous appelons cela *dévider* tantôt une chose, tantôt une autre. Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes; nous logeâmes chez l'évêque, fils de M. d'Argouges¹; c'est la plus belle et agréable maison, et la mieux meublée qu'on puisse voir. Il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim; je disois à Revel : « Ab! que j'ai faim! » On me donnoit un perdreau, j'eusse voulu du veau; une tourterelle, je voulois une aile de ces bonnes poulardes de Rennes; enfin je ne m'en dédis point; si vous dites : *Je mangerai tant que l'on voudra, parce que je n'ai point de faim*, je dirai : *Je mangerois le mieux du monde, s'il n'y avoit rien sur la table*; il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue.

M. de la Faluère me fit des honnêtetés au delà de ce que je puis dire; il me regardoit, et ne me parloit qu'avec des exclamations : « Quoi? c'est là Mme de Sévigné! quoi? c'est elle-même! » Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savoient faire : c'est ici le pays des festins. *

1. Premier président, avant la Faluère, du parlement de Bretagne.

155. — A MADAME DE GRIGNAN

A Rennes, ce mercredi 17^e août (1689).

En vérité, ma chère fille, j'ai bien des choses à vous dire et à vous répondre. Je reprends à ce courrier qui vint trouver M. de Chaulnes à Hennebon¹; il portoit une lettre du Roi, que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, qui ne demande point : « Pouvez-vous faire un voyage à Rome? » Il ne veut ni retardement, ni excuses, il prévient tout. Le Roi mande : « Qu'il a résolu de l'envoyer à Rome, parce qu'il n'a jugé que lui seul capable de faire la plus grande chose qui soit dans l'Europe, en donnant à l'Église un chef qui puisse également gouverner l'Église, et contenter tout le monde, et la France en particulier; qu'il a appris que le Pape ne peut pas vivre longtemps²; que la satisfaction que Sa Majesté a eue des deux autres exaltations qu'il a faites³, lui fait croire qu'il n'en aura pas moins de celle-ci, qui est la plus importante; qu'ainsi il parte incessamment

1. Chef-lieu de canton du Morbihan, à douze kilomètres de Lorient. — Mme de Sévigné disait à sa fille, dans la lettre précédente, que nous n'avons point donnée : « Ce fut hier, en sortant de cette ville, que vint le courrier dont vous entendrez parler. »

2. Le pape Innocent XI était mort cinq jours avant la date de cette lettre, le 12 août.

3. Le duc de Chaulnes avait été ambassadeur extraordinaire à Rome, aux conclaves de 1667 et de 1670, dans lesquels furent exaltés Clément IX et Clément X.

pour venir recevoir ses ordres ; que les cardinaux françois se tiendront prêts ; qu'il laisse le commandement de la Bretagne au maréchal d'Estrées en son absence ; que son voyage ne sera point long ; qu'il le fera revenir dès qu'il y aura un nouveau pape, etc. » M. de Croissy¹ ajoute à tout cela : « Que le Roi ne peut douter du succès d'une affaire dont M. de Chaulnes sera le négociateur ; que Sa Majesté sait que ses affaires ne sont pas en bon état, mais qu'elle donnera ce qui sera nécessaire pour un voyage si précipité et si important, et qu'il vienne, et que le voyage sera court et si glorieux pour lui, qu'on ne sauroit douter qu'il n'obéisse avec joie ; et que cependant il n'en parle point encore. »

Voilà donc un assez grand mouvement dans notre petite troupe : M. de Revel et moi dans la confiance, nos bouches cousues ; M. de Chaulnes, partagé entre le goût que son amour-propre trouvoit à ce choix, qui le fait venir chercher dans le fond de la Bretagne pour lui donner l'honneur d'une si belle ambassade, et le regret de quitter les états, où il y aura de grandes affaires, et où il pourroit également servir le Roi et la province. Pour Mme de Chaulnes, à bride abattue, elle pleure, elle soupire : une absence, un grand voyage, un âge assez avancé ; elle comptoit pour rien de n'avoir pas un sou ; elle ne chantoit que sur le ton douloureux des fatigues de ce voyage. On avance le retour à Rennes de deux ou trois¹ jours ; on dit que le Roi sera bien aise que M de

1. Colbert de Croissy : voyez p. 221, note 2.

Chaulnes fasse un tour à la cour avant les états : ceux qui ont bon nez devinent le voyage de Rome. On va coucher à Auray ; le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes entre au parlement, pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au premier président. A peine est-il descendu de sa chaise chez l'Évêque, que ce prélat lui dit : « Monsieur, je vous demande mes bulles. » Les autres : « Monsieur, nous nous réjouissons et nous nous affligeons. » Il ne répond rien ; il s'habille de noir, il entre au parlement : le premier président, dans son compliment, lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire ; le duc est embarrassé, il répond en l'air ; enfin il sort de sa réponse, et revient se déshabiller et dîner. Mme de Chaulnes est accablée de compliments ; elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est, que le Roi est le maître ; enfin nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout.

156. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 20^e novembre (1689).

DE M^{me} DE SÉVIGNÉ

Vous me tirez d'une grande peine, ma chère enfant, en m'apprenant que voilà notre marquis colonel du beau et bon régiment de son oncle¹ ;

1. Du chevalier de Grignau

rien ne sauroit être plus avantageux pour lui : à dix-huit ans, on ne sauroit être plus avancé. Voilà vos craintes bien dissipées, et voilà le dialogue de la crainte et de l'espérance bien heureusement fini. Je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus : il n'est plus question, ma chère Comtesse, que de soutenir cette place, qui emporte plus de dépense que celle de capitaine. Il faut payer Monsieur le Chevalier : combien est-ce ? Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains. Enfin, ma fille, les biens et les maux sont mêlés, les honneurs augmentent la dépense ; on seroit bien fâchée que cela ne fût pas ; on est bien embarrassée quand cela est voilà parfaitement le monde. Votre colonel ne viendra-t-il point vous voir ? il me semble qu'il en auroit le temps.

Mon fils est enfin revenu des états ; il est fort aise d'être avec nous. Nous attendons notre fermier : nous ferons un beau compte sans argent. M. le comte d'Estrées¹ a soupé et couché ici ; il est parti ce matin pour Paris ; je l'ai trouvé fort joli, fort vif : son esprit est tout noble, et si fort tourné sur les sciences, et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, que s'il n'avoit une fort bonne réputation, et sur mer, et sur terre (demandez à Monsieur le Chevalier), je croirois qu'il seroit du nombre de ceux que le bel esprit empêche de faire leur fortune ; mais il sait fort bien ajuster

1. Victor-Marie comte d'Estrées, fils du second maréchal de France, qui est nommé dans la lettre précédente, p. 334.

l'un et l'autre aux dépens de ses nuits ; car il les passe à lire : c'est trop ; je voudrois que notre marquis eût seulement la moitié de cette inclination : ce seroit assez. C'étoit un plaisir de l'entendre causer avec mon fils, et sur les poètes anciens et modernes, l'histoire, la philosophie, la morale : il sait tout, il n'est neuf sur rien ; cela est joli.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ

Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de maman mignonne, ravi de la retrouver en très parfaite santé, ravi de me voir en repos aux Rochers, et hors de la frénésie des états, et ravi encore de rentrer en commerce avec vous. Ma mère m'a gardé toutes vos lettres, qui ont encore pour moi les grâces de la nouveauté : en sorte que je ne sais que depuis un jour tout ce que vous avez pensé sur mon sujet. Je ne vous ferai ni compliments ni remerciements sur ce que vous avez écrit à ma mère et à moi, puisque vous savez à quel point je suis sensible aux marques de votre amitié.

157. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 11^e décembre (1689).

Mon petit colonel m'a écrit, et à son oncle, et à sa *cousine*¹, pour nous donner part de son exal-

1. Le marquis de Grignan appelait, en badinant, *cousine* sa

tante, la jeune marquise de Sévigné

tation. Il n'avoit point encore reçu notre lettre de compliment : il nous avoue joliment qu'il est ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire *mon régiment*; que cela est un peu jeune, mais qu'il n'a que dix-huit ans; il nous parle de la manière dont ses dernières années ont été pressées; je vous l'enverrois cette lettre, sans que je l'aime¹. Il semble que d'être *la bonne*² d'un colonel vous fasse plus de peur pour moi, que de l'être d'un capitaine de cavalerie; votre tendresse va trop loin, ma chère Comtesse; j'ai plus de courage que vous, et je voudrois l'être d'un colonel bien marié; quand il devrait avoir un enfant au bout de l'an, j'en serois ravie; il faut accoutumer son imagination à tout ce qu'il y a de pis : il y a sur ce sujet certains endroits dans vos lettres qui sont si tendres et si naturels, que j'en suis touchée d'une sensible reconnoissance, et d'une tendresse qu'il n'est pas bien aisé de vous représenter : il faut dire, comme vous dites quelquefois si bien, *Dieu le sait*.

Mandez-moi, ma chère Comtesse, comme vous vous accommoderez de passer l'hiver dans votre château, sur votre montagne, avec votre ouragan : cela fait frémir. Pour moi, je suis tout doucement terre à terre dans ces bois; je suis quelque fois huit jours sans sortir de mon appartement : quand il pleut, quand il fait un vent de tempête, je ne songe pas à sortir; quand il fait beau, on est comme en été par la beauté du terrain; depuis deux jours, le soleil est chaud et brille partout; il

1. N'était que je l'aime.

2. La grand'mère.

fait doux : voilà le temps où je me promène ; vous approuveriez ma conduite, n'est-ce pas tout dire ?

Votre enfant est dans un étrange lieu, Kaiserslautern¹ : quand ce seroit un mot breton, il ne seroit pas pis. Il nous mande qu'il se va mettre à lire ; il le faut, ma fille ; c'est une vilaine chose que d'être ignorant : puisqu'il aime la guerre, il doit aimer tout naturellement les histoires qui en parlent ; conseillez-lui d'employer utilement le temps qu'il sera dans cette étrange ville. Mais ne vous ira-t-il point voir ? je le souhaite fort pour votre satisfaction et pour son intérêt. Je serai aussi étonnée que vous, si je le retrouve comme un brûleur de maisons, avec un ton de commandement : *Dieu le conserve !* Je vous embrasse avec une véritable tendresse, et je fais tous mes compliments, toutes mes amitiés, toutes mes embrassades, comme il vous plaira de les distribuer.

158. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 14^e décembre (1689).

J'ai écrit au Marquis, quoique je lui eusse déjà fait mon compliment : je le prie de lire dans cette vilaine garnison où il n'a rien à faire ; je lui dis que, puisqu'il aime la guerre, il est monstrueux

1. Ville du bas Palatinat, aujourd'hui de la Bavière rhénane.

de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, et les gens qui ont excellé dans cet art; je le gronde, je le tourmente; j'espère que nous le ferons changer : ce seroit la première porte qu'il nous auroit refusé d'ouvrir. Je suis moins fâchée qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est sa ruine, et ce qui lui apprendra mille mauvaises choses qu'il devoit ignorer : s'il joue peu, il perdra peu; mais c'est une petite pluie qui mouille : s'il joue mal, il sera trompé; il faudra payer; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parce qu'on est ignorant; car même sans s'être trompé, il arrive que l'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce seroit une très mauvaise chose, et pour lui, et pour vous, qui en sentiriez le contre-coup. Il serait donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline, qui aime à savoir et à connoître. La jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus : je voudrois qu'elle eût quelque ordre dans le choix des histoires, qu'elle commençât par un bout et finît par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale, de toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie? Nous reprendrons une autre fois cette conversation. Ma fille, c'est à vous à gouverner et à rectifier : c'est votre devoir, vous le savez. Pour le reste, je me doutois bien que dans très peu de temps vous la rendriez très aimable et très jolie;

de l'esprit, et une grande envie de vous plaire : il n'en faut pas davantage.

159. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 28^e décembre (1689).

Nous avons eu ici, ma fille, les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de Noël : j'étois au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil s'alla plonger, en même temps un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre, ni de la chapelle jusqu'à aujourd'hui, que la colombe a apporté le rameau : la terre a repris sa couleur, et le soleil ressortant de son trou fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades ; car vous pouvez compter, ma très chère, puisque vous aimez ma santé, que quand le temps est vilain, je suis au coin de mon feu, lisant ou causant avec mon fils et sa femme. N'avez-vous point remarqué que les jours n'ont point été si courts qu'à l'ordinaire ? Il y a trois ou quatre ans que je l'entends dire à Paris. L'abbé Têtu en avoit parlé à l'Observatoire, et disoit qu'à cinq heures la nuit étoit fermée autrefois, et qu'à présent on lisoit encore à cinq heures. Nous avons tellement éprouvé cette vérité ici, où rien ne nous distrait, que tous les jours, à cette heure-

là, mon fils lit encore, et le jour ne finit qu'à cinq heures et demie : voilà, ma chère enfant, un vrai discours pour remplir une lettre sans réponse. Beaulieu¹ me mande qu'on attend notre marquis; je suis curieuse de savoir mille détails qui le regardent, et de confronter la différence d'un colonel avec notre petit mousquetaire.

Mme de Coulanges me mande que la nouvelle Mme de la Fayette² étoit magnifiquement sur son lit dans une belle maison; la salle parée avec des fleurs de lis d'une belle tapisserie de garde des sceaux; le lit de la chambre rajusté d'un vieux manteau de l'Ordre, et une très belle tapisserie avec les armes ornées des bâtons de maréchal de France et du collier de l'Ordre; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques, de glaces et de cristaux, suivant la mode présente; beaucoup de domestiques, de valets de chambre, de livrées; de beaux habits à la petite mariée; enfin un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles, que notre Mme de la Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et honorable alliance.

1. Voyez p. 190, note 2.

2. Le second fils de Mme de la Fayette venait d'épouser Jeanne-Madeleine de Marillac, dont le

trisaïeul, Michel de Marillac, fut garde des sceaux. Le frère de Michel, Louis de Marillac, était maréchal de France.

160. — A COULANGES

Aux Rochers, le 8^e janvier (1690).

Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin ! elle convient à une solitaire comme moi, et celle de Rome ¹ à celui dont l'étoile est errante et libertine ², et qui

Promène son oisiveté
Aux deux bouts de la terre ³.

La jolie vie ! et que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'*elle vous ait fait querelle* ! Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince, un pape ⁴ (car j'y veux ajouter le saint-père pour la rareté), toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition ; mais surtout quel avantage de ne point vieillir ! voilà le comble du bonheur. Vous vous doutez bien à peu près de certaines supputations de temps et d'années ; mais ce n'est que de loin, cela ne s'ap-

1. Coulanges avait accompagné à Rome le duc de Chaulnes.

2. Libertin, allant à l'aventure.

3. Ce sont deux vers d'une chanson faite par Coulanges sur son arrivée à Rome. — Les mots imprimés en italique deux lignes plus bas font allusion à un passage

d'une autre chanson composée par le même, également à Rome.

4. Le duc de Chaulnes, qui l'avait emmené ; le prince de Turrenne, qui lui témoignait beaucoup d'amitié ; le nouveau pape, Alexandre VIII, qui l'accueillait avec grande faveur.

proche point de vous avec horreur, comme de quelques personnes que je connois : c'est pour votre voisin que tout cela se fait, et vous n'avez pas même la frayeur qu'on a ordinairement, quand on voit le feu dans son voisinage. Enfin, après y avoir bien pensé, je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde. Ce dernier voyage de Rome est à mon gré la plus agréable aventure qui vous pût arriver : avec un ambassadeur adorable, dans une belle et grande occasion, revoir cette belle maîtresse du monde, qu'on a toujours envie de revoir ! J'aime fort les couplets que vous avez faits pour elle, on ne sauroit trop la célébrer ; je suis assurée que ma fille les approuvera : ils sont bien faits, ils sont jolis, nous les chantons.

Je suis ravie de tout ce que vous me mandez de Pauline, que vous avez vue en passant à Grignan ; je n'ai jugé favorablement d'elle que sur vos louanges, et sur la lettre toute naturelle que vous avez écrite à Mme de Chaulnes, et qu'elle m'a envoyée.

Ah ! que j'aimerois à faire un voyage à Rome, comme vous me le proposez ! mais ce seroit avec le visage et l'air que j'avois il y a bien des années, et non avec celui que j'ai présentement ; il ne faut point remuer ses vieux os, surtout les femmes, à moins que d'être ambassadrice. Je crois que Mme de Coulanges, quoique jeune encore, est de ce sentiment ; mais dans ma jeunesse j'eusse été transportée d'une pareille aventure ; ce n'est point la même chose pour vous, tout vous sied bien ; jouissez donc de votre privilège, et de la jalousie que vous donnez pour savoir à qui vous aura. Je

ne m'amuserai point à raisonner avec vous sur les affaires présentes. Toutes les prospérités de M. le duc de Chaulnes m'ont causé une joie sensible : vous craignez justement ce qu'appréhendent ses amis, c'est qu'étant seul capable de remplir la place qu'il occupe avec tant de succès et de réputation, on ne l'y laisse trop longtemps. Cet appartement dans votre nouveau palais donne de nouvelles craintes ; mais faisons mieux, n'avancions point nos chagrins : espérons plutôt que tout se tournera selon nos desirs, et que nous nous retrouverons tous à Paris. J'ai été transportée de votre souvenir, de votre lettre, de vos chansons ; écrivez-moi par les voies douces et commodes ; je prends la liberté d'envoyer celle-ci par Madame l'Ambassadrice ; et je fais bien plus, mon cher cousin, car, sous votre protection, je prends la liberté aussi d'embrasser avec une véritable tendresse, sans préjudice du respect, mon cher gouverneur de Bretagne et Monsieur l'Ambassadeur ; toutes ses grandes qualités ne me font point de peur ; je suis assurée qu'il m'aime toujours ; Dieu le conserve et le ramène ! voilà mes souhaits pour la nouvelle année. Adieu, mon très cher : je vous embrasse ; aimez-moi toujours, je le veux, c'est ma folie, et de vous aimer plus que vous ne m'aimez ; mais vous êtes trop aimable, il ne faut pas compter juste avec vous.

161. -- A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, ce mercredi 11^e janvier (1690).

Quelles étrennes, bon Dieu ! quels souhaits ! en fut-il jamais de plus propres à me charmer, moi qui en connois les tons, et qui vois le cœur dont ils partent ? Je m'en vais vous dire un sentiment que je trouve en moi ; s'il pouvoit payer le vôtre, j'en serois fort aise, car je n'ai point d'autre monnoie : au lieu de ces craintes si aimables que vous donnent toutes ces morts qui volent sans cesse autour de vous, et qui vous font penser à d'autres, je vous présente la véritable consolation et même la joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous : vous savez que je ne suis pas insensible à la tristesse de cet état ; mais je le suis encore moins à la pensée que les premiers vont devant, et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang avec ma chère fille : je ne puis vous représenter la véritable douceur de cette confiance. Que n'ai-je pas souffert aussi dans les temps où votre mauvaise santé me faisoit craindre un dérangement ! ce temps a été rigoureux : ah ! n'en parlons point, *ne parlons point de cela* ; vous vous portez bien, Dieu merci ; toutes choses ont repris leur place naturelle : *Dieu vous conserve !* je pense que vous entendez mon ton aussi, et que vous me connoissez.

Pour Pauline, je crois que vous ne balancez pas

entre le parti d'en faire quelque chose de bon ou quelque chose de mauvais. La supériorité de votre esprit sur le sien vous fera suivre facilement la bonne route; tout vous convie d'en faire votre devoir : et l'honneur, et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire, comme elle est devenue jolie¹, cela vous rendra coupable de tout le bien qu'elle ne fera pas.

162. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 26^e février (1690).

Je n'eusse jamais cru pleurer comme j'ai fait le pauvre la Chau²; mais il n'est pas possible de lire ce que vous mandez de la douleur si vive et si naturelle de sa pauvre femme, sans avoir le cœur touché, et en même temps les larmes aux yeux. Voilà vraiment un malheur bien marqué, et une destinée que rien ne pouvoit empêcher. Cet homme est pressé, il veut arriver : on lui conseille de ne se point exposer; on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau : non, il n'écouterà rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit juste au rendez-vous; la mort l'attend sur le Rhône, à un certain endroit : il s'y trouvera, il faut qu'il y périsse.

1. Voyez p. 133, note 1.

2. Voyez p. 266, note 1.

Mon Dieu ! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé ! Tout le monde se retrouve dans cet accident et dans la douleur de cette femme : comme nous sommes exposés à de pareilles détresses, c'est notre intérêt qui nous fait pleurer, quand nous croyons pleurer le malheur des autres. Le christianisme veut que l'on pense d'abord au salut de ce pauvre homme ; mais sa femme sera fâché ; ensuite d'avoir perdu quatre mille francs ; si le corps mort ne reparoît point, ou que la furie du Rhône l'ait jeté au delà d'Arles, en des bords écartés, la Providence disposera de cet or cousu dans cet habit mouillé, comme du reste.

Je loue fort la résolution de ne point faire venir votre marquis ; c'est le plus sûr : ce voyage est une dépense, une fatigue, uniquement pour contenter votre tendresse ; prenez encore cela sur vous avec tant d'autres choses, et attendez plutôt qu'il soit brigadier ou maréchal de camp que de le faire courir présentement.

Vous êtes trop aimable d'aimer mes lettres : quand vous en recevez trois à la fois, vous dites que vous êtes riche ; mais quelle fatigue ! elles sont d'une longueur qui devrait vous empêcher d'y répondre si exactement. Adieu, ma chère belle : comment vous portez-vous du carême ? pour moi, je m'en trouve fort bien. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait ; je n'en suis point encore dégoûtée, non plus que des sermons ; car nous ne tâtons que de ceux de M. le Tourneux et de saint Jean Chrysostome. Nous avons un fort aimable temps, plus d'hiver, une espérance de printemps qui vaut mieux que le printemps.

163. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, ce 26^e avril (1690).

Enfin, voilà cette pauvre Dauphine morte bien tristement¹. La Troche² m'en mande mille détails qu'on aime à savoir; comme elle veut répondre à votre lettre, peut-être vous en dira-t-elle quelques-uns. Le Roi et Monsieur la virent mourir; elle demanda mille pardons au Roi de son peu de complaisance, elle voulut baiser sa main; il l'embrassa; les sanglots l'avoient empêchée de parler à Monsieur le Dauphin, qui ne fut pas longtemps dans sa chambre. Le Roi et toute la cour est à Marly pour quinze jours. Elle a donné quarante mille francs à Bessola³, et l'a fort recommandée au Roi; un diamant à Madame; une bague de cinquante louis à la maréchale de Rochefort. On ne porte le deuil que six mois. Je suis folle, ma pauvre bonne, de vous dire toutes ces choses, qu'on vous mande comme à moi. J'ai été accablée de lettres sur cette mort; il sembloit que tous mes amis et amies eussent peur que je l'ignorasse : c'étoit comme une conspiration. Je ne sais qui se sera chargé de son oraison funèbre⁴; pour moi je n'y trouve que trois points : M. le duc de Bourgogne, M. le duc

1. Elle était morte le 20 avril.
— Voyez p. 221, note 1, et p. 242.

2. Mme de la Troche : voyez ci-dessus, p. 79, note 1.

3. Femme de chambre alle-

mande, qui était venue de Bavière avec la Dauphine.

4. Elle fut prononcée par Fléchier, à Notre-Dame, le 15 juin suivant.

d'Anjou, M. le duc de Berry¹, et c'est un assez grand panégyrique pour une Dauphine

164. — A MADAME DE GRIGNAN

(Aux Rochers, . . . juin 1690)

Il se passe à notre hôtel de Carnavalet une scène bien pitoyable et bien triste pour moi : c'est mon pauvre Beaulieu²; je le crois mort présentement, mais samedi 24^e juin il souffrit encore tout ce qu'on peut souffrir. Il avoit le côté ouvert, et il en étoit sorti un abcès et une partie de son foie, qui est gâté. Ce pauvre garçon est résigné, et prie Dieu, et lui demande miséricorde, et puis il parle de sa chère maîtresse, qu'il eût bien voulu revoir encore une fois, et lui rendre encore ses services; il me recommande sa femme et son fils; il me demande pardon; des grosses larmes lui tombent des yeux, et à moi aussi : je ne suis pas propre à soutenir cette pensée, et cet état d'un garçon si digne de mon affection, si fidèle, si digne de ma confiance, si attaché à moi. Il étoit aimable, vous le savez, et se faisoit aimer de tout le monde. Il me sembloit que, pourvu qu'il se mêlât de mes petites affaires, je n'avois rien à craindre, et qu'elles iroient toujours bien. En effet, comme

1. Les trois fils du Dauphin et le futur roi d'Espagne, Philippe V.
de la Dauphine. Le duc d'Anjou est 2. Voyez p. 190 et 342.

elles ne passoient point sa portée, il les conduisoit avec une honnêteté, une adresse et une exactitude admirables. Je ne pouvois faire une plus incommode perte dans mon petit domestique. Il faut se soumettre.

165. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 9^e juillet (1690).

Parlons de vous, ma chère bonne, parlons de vos accablements extrêmes, surprenants, imprévus; car la frénésie de Monsieur de Savoie¹ contre tous ses intérêts ne peut avoir d'autre fondement que votre malheur et l'étoile de l'année 90. Ma bonne, je me trouve riche, je ne suis obligée à rien; mais vous, mon enfant, comme je vous disois une fois, toutes vos dépenses sont nécessaires, pressantes, étranglantes, et toujours sur peine de la vie ou de l'honneur. On ne sauroit imaginer un si terrible état, encore moins le soutenir; et quand vous me dites que votre santé est parfaite et que vous dormez, je n'en crois rien; ce n'est pas une chose possible: vous êtes trop l'âme et l'esprit de ce grand tourbillon pour avoir un moment de repos, et je ne crois pas que, tout éloignée et tout inutile

1. La rupture entre Victor-Amédée, duc de Savoie, et

Louis XIV avait éclaté le 4 juin 1690.

que je suis, je pusse en avoir beaucoup, si je ne faisais ma consolation de ce qui fait la vôtre, et que je ne visse Monsieur le Chevalier et M. de la Garde partager vos peines, et vous aider à les soutenir. C'est une douceur que la Providence vous donne pour diminuer l'excès des amertumes de votre vie ; car quoique la maxime soit admirable, et prise même du Seigneur ¹, de dire qu'à chaque jour suffit son mal, quand ce mal est au-dessus de nos forces, et qu'il est si fréquent, nous y succomberions sans doute, si lui-même ne nous soutenoit, et c'est à lui que je m'adresse pour le soulagement des peines qu'il vous envoie. Mille francs par mois à votre fils, la Provence à nourrir à M. de Grignan, et tous les engagements que vous avez cette année : ma bonne, *ne parlons point de cela* ; c'est quasi pis que ce qui vous faisoit dire cette parole. Mais pour en sentir pourtant la différence, songez, ma bonne, à cette grande bataille gagnée par M. de Luxembourg, où Dieu a conservé votre enfant. Il n'y étoit pas encore ; mais enfin vous êtes assurée qu'il se porte bien. Voyez les noms de tous ceux qui ont péri ; songez à Mme de Cauvisson : ce fils, ce cher fils, dont les moindres intérêts la faisoient monter aux nues, marié contre son gré ; une stérilité dont elle étoit inconsolable : le voilà mort ; que deviendra-t-elle ? On pourra bien dire d'elle : *forsennata gridava* ² ; l'air sera rempli de ses clameurs : ma bonne, elle me fait pitié, et à vous aussi, j'en suis as-

1. *Évangile de saint Matthieu*, chapitre vi, verset 34.

2. « Hors d'elle-même, elle

criait. » C'est le commencement de la stance 40 du XVI^e chant de *la Jérusalem délivrée*.

surée. Voilà sa jolie fille un grand parti : donnons-la au Marquis. Et ce pauvre Villarceaux¹ ! et Jussac² ! ce philosophe ! cet homme retiré ! la cour le tente : il suit son pupille ; le jeune prince tombe, parce qu'il a eu deux chevaux tués sous lui : ce bon gouverneur veut le relever ; on le tue : voilà qui est fait.

M. de la Roche-Guyon³ a tellement bien fait à la tête de son régiment, que le Roi en a fait compliment à M. de la Rochefoucauld, dont vous pouvez imaginer la joie, ayant appris sa sensibilité pour ses enfants.

Voilà, ma bonne, de quoi remercier Dieu et pour l'État et pour vous ; car cette bataille est une chose de grande conséquence et d'une grande réputation : elle fera son effet par toute l'Europe, et peut-être en Savoie.

166. — A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, mercredi 12^e juillet (1690).

Réponse au 1^{er} juillet.

Ce fut un grand jour, ma chère bonne, pour M. de Luxembourg : quelle belle victoire⁴, pleine, entière, glorieuse, et qui ne pouvoit être placée

1. Voyez p. 356, note 1.

2. Voyez p. 355, note 1.

3. Fils aîné du duc de la Rochefoucauld.

4. La victoire remportée à

Fleurus, près de Charleroi, par le maréchal de Luxembourg, sur le prince de Waldeck, qui commandait l'armée des États Généraux de Hollande.

plus à propos ! Je suis assurée qu'encore que vous n'avez point été en peine de notre marquis, qui, je crois, n'étoit pas du détachement que M. de Boufflers y envoya, vous n'aurez pas laissé d'être extraordinairement émue. Pour moi, je l'étois à ne savoir à qui j'en avois ; car je compris bien que notre enfant, ou n'y étoit pas, ou n'étoit pas du nombre des malheureux ; mais je ne saurois que vous dire. Une si grande chose, alors qu'on l'espère le moins, voir tant de personnes affligées, songer que la guerre n'est pas encore passée, tout cela fait un composé qui fait circuler le sang plus vite qu'à l'ordinaire. J'ai senti vivement la belle et brillante action du chevalier de Pomponne¹ : elle vous viendra de tous côtés. Après le Marquis, il n'y a personne où je prisse tant d'intérêt, à cause de M. de Pomponne, que j'aime comme vous savez. Vraiment les larmes me vinrent bien aux yeux, en apprenant ce que le Roi lui dit sur ce sujet. Mme de Vins, qui sait mes sentiments, m'a écrit une lettre dont je lui serai toute ma vie obligée. Je lui devois une réponse ; mais sachant comme je suis sur ce nom, elle m'écrit d'une manière si aimable, que je ne puis assez l'en remercier. Sa lettre ne sent point du tout le fagot d'épines², je vous en assure ; elle sent l'amitié, et n'a point été reçue aussi par un fagot d'épines. Dites-lui, ma bonne, combien j'en suis contente et reconnoissante. C'est une aimable amie, et digne de vous.

1. L'avant-veille de la bataille, le chevalier de Pomponne, ayant traversé la Sambre, avec deux cents dragons, avait enlevé, l'épée à la

main, deux redoutes des ennemis.
2. Mots de signification bien connue, souvent employés par Mme de Sévigné au sujet de Mme de Vins.

167. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

Aux Rochers, ce 12^e juillet 1690.

Je veux vous écrire, mon cousin, sur la bataille qu'a gagnée M. de Luxembourg : c'est un sujet de discourir fort naturel. Ne trouvez-vous pas que Dieu prend toujours le parti du Roi, et que rien ne pouvoit être ni plus glorieux à la réputation de ses armes, ni mieux placé que cette pleine victoire ? Ces grandes nouvelles donnent toujours beaucoup d'émotion aux intéressés, ou qui ont peur de l'être. Le petit de Grignan, qui étoit dans le corps que commande M. de Boufflers, a pu être de ceux qui ont été détachés pour aller joindre M. de Luxembourg. J'ai encore deux ou trois jeunes gens à qui je prends intérêt. Jusqu'à ce que j'aie démêlé ce qu'ils sont devenus, le cœur me bat un peu, et puis je n'ai plus que la pitié générale pour tous ceux qui ont péri à cette bataille. Je suis très fâchée de la mort du pauvre Jussac¹ ; cette sorte de mort est non seulement violente, mais encore violentée, car il étoit comme retiré, et Mme de Montespan le fit venir par force à la cour, et puis à la guerre, où avec un tel prince, qui prend goût au métier et qui ne trouve rien de trop chaud, il ne devoit pas apparemment

1. Le comte de Jussac étoit premier gentilhomme de la chambre du duc du Maine. Il périt

dans une charge de cavalerie par laquelle le prince avoit mis en déroute un escadron ennemi.

faire de vieux os : cela est arrivé comme je crois qu'il le prévoyoit bien lui-même, et c'est dommage ; dans de certains âges le repos est ce qui convient le plus. J'ai été fâchée de Villarceaux¹ : il y a des circonstances à sa mort qui me paroissent terribles. Je plains aussi les pauvres mères, comme Mme de Saucourt et Mme de Cauvisson². Je prends part à la gloire du Roi, et au bon effet de cette nouvelle répandue dans l'Europe, dont nous sentirons les effets en plus d'un endroit. Je suis amie et servante de M. de Luxembourg et de Madame sa sœur³, à qui je viens d'écrire. Enfin, mon cousin, vous voyez bien, par tout ce que je vous dis, que je n'ai pas manqué d'affaires depuis quatre ou cinq jours ; et, en vérité, ces émotions sont nécessaires de temps en temps à la campagne : sans cela on oublieroit aisément qu'on a une âme. Le repos y est si grand qu'il vise à la léthargie. Dieu merci, me voilà bien ressuscitée, et jamais l'eau de la reine de Hongrie n'a fait un plus grand effet⁴.

1. Charles de Mornay, marquis de Villarceaux. Nous lisons dans une lettre de Bussy du 16 juillet 1690 que ceux qui l'avaient pris, « disputant entre eux à qui auroit un prisonnier de cette importance, le tuèrent, ne se pouvant accorder. »

2. Mme de Soyecourt (Saucourt) avait perdu à Fleurus ses deux fils, et Mme de Cauvisson son

fil unique, le marquis de Nogaret (voyez p. 311, note 1).

3. La duchesse de Meckelbourg (Mecklembourg) : voyez ci-dessus, p. 228, et note 3.

4. L'eau de la reine de Hongrie avait été ainsi nommée, disaient-on, à cause du merveilleux effet qu'en avait ressenti une reine de Hongrie à l'âge de soixante-deux ans.

168. — A DU PLESSIS ¹Aux Rochers, mercredi 19^e juillet (1690).

Mon Dieu ! mon cher Monsieur, que vous dites bien, que vous dites vrai sur la perte que j'ai faite du pauvre Beaulieu ² ! Vous en dites toutes les raisons d'une manière qui me fait souvenir d'une conversation que nous eûmes un jour ensemble sur ce sujet. Nous la reprendrons quelque jour, et à mon tour je vous dirai mes pensées ; présentement il est vrai que je fais une perte qui me dérange et qui m'embarrasse plus que vous ne sauriez vous le représenter. Il faut faire usage, dans ces occasions, de la soumission à notre chère Providence, trop heureux qu'elle nous ait bien voulu conserver notre pauvre petit marquis en le laissant au nombre de ceux qui demeurèrent avec M. de Boufflers. Je la remercie aussi d'avoir si soigneusement conservé le chevalier de Pomponne. Savez-vous bien que nul autre, après le Marquis, ne me pouvoit donner tant d'émotion ? Je fus accablée de tous côtés de ses louanges, et suivant ma bonne coutume, les grosses larmes me tomboient des yeux : j'étois ravie, j'étois transportée. M. de Pomponne n'est-il pas content au dernier point ? le Roi lui dit tout ce qui se peut souhaiter si on avoit imaginé une occasion et des paroles à plaisir. Mais je ne comprends point du tout ce

1. Voyez p. 289, note 3.

| 2. Voyez p. 350.

que vous me dites : vous mentez. Comment diantre voulez-vous qu'on passe cette rivière à nage tout nu (car vous le dites), et qu'on ait son épée dans sa bouche, et qu'on arrive, et que, sans se rhabiller, on se batte contre des gens que vous forcez dans une redoute? Si vous ne me rendez cet endroit vraisemblable, je croirai que j'ai lu un roman. Quand vous en ôteriez la moitié, il y en auroit encore assez; car passer à la faveur des coups de mousquet et à la nage, à cheval, et se battre en arrivant, et faire le diable à quatre, comme il a fait trois jours durant comme un dragon au milieu de ses dragons, dont il a perdu deux cents autour de lui : en vérité ce seroit encore plus qu'il ne m'en faut pour être parfaitement contente. Mme de Vins me fit un véritable plaisir de me mander cette agréable aventure, mais elle en cachoit la moitié.

169. — AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU

A Grignan, vendredi 10^e novembre 1690.

Où pensez-vous que je suis, Monsieur? n'avez-vous pas su que j'étois en Bretagne? notre Corbinnelli doit vous l'avoir mandé. Après y avoir été seize mois chez mon fils, j'ai trouvé qu'il seroit fort joli de venir passer l'hiver ici avec ma fille. Ce projet d'un voyage de cent cinquante lieues parut d'abord un château en Espagne, mais l'amitié l'a rendu si facile, qu'enfin je l'ai exécuté

depuis le 3^e d'octobre jusqu'au 24^e, que j'arrive au port de Robinet¹, où je suis reçue à bras ouverts de Mme de Grignan, avec tant de joie, d'amitié et de reconnoissance, que je trouvai que je n'étois pas venue encore assez tôt, ni d'assez loin. Après cela, Monsieur, dites que l'amitié n'est pas une belle chose ! c'est elle qui me fait très souvent penser à vous, et souhaiter de vous revoir encore une fois ici en ma vie. Nous y serons tout l'hiver et tout l'été : si vous ne trouvez un moment pour nous venir voir, je croirai que vous m'avez oubliée. Vous ne reconnoîtrez pas cette maison, tant elle est embellie ; mais vous y retrouverez les maîtres toujours tout pleins d'estime pour vous ; et moi, Monsieur, avec une amitié capable de faire enrager notre ami², et très digne que vous fassiez cette visite.

170. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Grignan, ce 13^e novembre 1690

Quand vous verrez la date de cette lettre, mon cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. Si ma fille eût été à Paris, j'y serois allée ; mais sachant qu'elle passeroit l'hiver dans ce beau pays, e me suis résolue de le venir passer avec elle,

1. Robinet est le port du Rhône où l'on débarque pour aller à Grignan. Il est à une lieue de

Montélimart, à cinq grandes lieues de Grignan.

2. Corbinelli.

jouir de son beau soleil, et retourner à Paris avec elle l'année qui vient. J'ai trouvé qu'après avoir donné seize mois à mon fils, il étoit bien juste d'en donner quelques-uns à ma fille ; et ce projet, qui paroissoit de difficile exécution, ne m'a pas coûté trop de peine. J'ai été trois semaines à faire ce trajet, en litière, et sur le Rhône. J'ai pris même quelques jours de repos ; et enfin j'ai été reçue de M. de Grignan et de ma fille avec une amitié si cordiale, une joie et une reconnoissance si sincère, que j'ai trouvé que je n'ai pas fait encore assez de chemin pour venir voir de si bonnes gens, et que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont point du tout fatiguée. Cette maison est d'une grandeur, d'une beauté et d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour. J'ai voulu vous donner avis de mon changement de climat, afin que vous ne m'écriviez plus aux Rochers, mais bien ici, où je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur. Nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher cousin. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne ; mais j'étois si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici. Nous apprîmes l'autre jour la mort de M. de Seignelay¹. Quelle jeunesse ! quelle fortune ! quels établissemens ! Rien ne manquoit à son bonheur : il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. Ce qui nous a surpris, c'est qu'on dit que Mme de Seignelay renonce à la com-

1. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État, fils aîné du grand

Colbert, étoit mort à Versailles, après une longue maladie, à l'âge de trente-neuf ans.

munauté, parce que son mari doit cinq millions. Cela fait voir que les grands revenus sont inutiles quand on en dépense deux ou trois fois autant. Enfin, mon cher cousin, la mort nous égale tous ; c'est où nous attendons les gens heureux : elle rabat leur joie et leur orgueil, et console par là ceux qui ne sont pas fortunés. Un petit mot de christianisme ne seroit pas mauvais en cet endroit ; mais je ne veux pas faire un sermon, je ne veux faire qu'une lettre d'amitié à mon cher cousin, lui demander de ses nouvelles, de celles de sa chère fille¹, les embrasser tous deux de tout mon cœur, l'assurer de l'estime et des services de Mme de Grignan et de son époux, qui m'en prient, et le conjurer de m'aimer toujours : ce n'est pas la peine de changer après tant d'années.

171. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Lambesc, le 1^{er} décembre 1690.

Je suis fort aise, mon cher cousin, que vous approuviez le trajet que j'ai fait de Bretagne en Provence ; quand je n'y aurois cherché que le soleil, il mérite bien cette peine : on ne peut venir de trop loin pour passer un hiver en ce pays-ci ; c'est assurément la plus agréable chose du monde. J'y trouve de plus la belle Madelonne²,

1. Voyez p. 260, note 1.

;

2. Voyez p. 270, note 1.

qui est une circonstance qui vaut bien pour moi toute la douceur du printemps.

Nous avons lu ensemble, admiré et approuvé les dernières offres que vous avez faites au Roi. Le style en est noble, particulier pour vous, et ne peut convenir à nul autre. Vous avez fort bien rassemblé tout ce qui doit honorer l'emploi que vous demandez ¹; il me paroît si bon pour celui dont vous voulez parler, que ce devrait être lui, ce me semble, qui vous le devrait demander; car, comme vous dites, quelque grand que soit le sujet, vous avez toutes les qualités nécessaires pour le rehausser encore et pour rendre incontestables toutes les merveilles que vous en direz. Je suis fâchée que la circonstance d'être bien malheureux soit la plus considérable : il est fâcheux de prouver à nos dépens toutes les vérités que vous persuaderez aux siècles à venir. Cet endroit est neuf et surprend, et nous appréhenderions seulement qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés, pour laisser à ce que vous diriez toute sa force, si nous n'étions persuadées que la justice l'emportera toujours sur l'intérêt particulier.

Enfin, mon cher cousin, vous me direz la suite de ce commencement, dont je vous suis très obligée de m'avoir instruite : personne assurément n'y prend tant d'intérêt que moi. Je crois que je vous ai porté malheur : mon cœur auroit été trop sensible à tous les honneurs qui devoient rehausser et faire briller notre illustre et

1. Dans un mémoire que Bussy avait remis à Louis XIV, puis communiqué à sa cousine, il de-

mandait l'emploi d'historiographe, et offrait d'écrire la vie du Roi. Voyez les *lettres* 94 et 95.

vieille chevalerie. Dieu m'a voulu punir en vous humiliant; mais vous n'êtes pas humilié, votre courage vous soutient; c'est moi seulement qui suis foible et sotte.

Il y a longtemps que vous devez croire que le maître et tous ses courtisans sont persuadés que vous avez bien de l'esprit; si cette marchandise entroit dans le commerce, vous en auriez dû trafiquer pour avoir du bonheur et de la fortune; mais elle est souvent de contrebande. Quoi qu'il en soit, Dieu a conduit votre vie et vous fait la grâce d'être soumis à ses volontés : c'est tout ce que vous pouvez désirer présentement, et je croirois volontiers que cette résignation viendrait un peu de notre grand'mère ¹.

Nous allons passer l'hiver à Grignan très paisiblement. M. de Grignan ira à Paris, quand il sera remis d'une fièvre et d'une colique violente qu'il a eue depuis dix jours; il vous fait mille compliments, et ma fille bien des amitiés. Pour moi, mon cher cousin, vous savez comment je suis pour vous : il est trop tard pour changer. N'est-il pas vrai, ma chère nièce ²? Vous devez répondre pour moi, et vous assurer aussi que je vous aimerai toute ma vie. Si vous voulez m'écrire quelquefois, vous mettez la suscription de vos lettres à moi, à *Grignan par Montélimart*. Elles viendront, et me donneront beaucoup de joie.

1. Sainte Chantal, grand'mère de Mme de Sévigné et de la première femme du comte de Bussy.

2. Mme de Coligny, qui, depuis son veuvage, vivait auprès de son père : voyez p. 260, note 1.

172. — A COULANGES

A Grignan, le 10^e avril (1691).

Nous avons reçu cette épître de M. de Nevers au petit le Clerc¹ de l'Académie; elle est accompagnée d'une de vos lettres; elles nous font toujours un plaisir extrême; le paquet est venu fort doucement, nous ne savons pourquoi : il n'y a ni rime ni raison à la conduite des postes. Cette épître de M. de Nevers nous a paru jolie, fort agréable : *es de Lope*²; enfin tout ce qui vient de lui a un caractère si particulier et si bon, qu'on ne peut souffrir les autres.

Mais parlons de votre affliction d'avoir perdu cet aimable ménage³, qui a si bien célébré votre mérite en vers et en prose, tandis que vous avez si bien senti l'agrément de leur société. La douleur de cette séparation est aisée à comprendre; M. de Chaulnes ne veut pas que nous croyions qu'il la partage avec vous : il ne faut pas qu'un ambassadeur soit occupé d'autres choses que des affaires du Roi son maître, qui de son côté prend Mons avec cent mille hommes, d'une manière toute héroïque, allant partout, visitant tout, et s'exposant trop. La politique du prince d'Orange,

1. Michel le Clerc, auteur d'une *Iphigénie*, et qui n'est plus connu que par l'épigramme où Racine l'a nommé.

2. Locution proverbiale espagnole : « C'est de Lope (de

Vega), » l'illustre poète, c'est-à-dire : « c'est excellent. »

3. Le duc et la duchesse de Nevers, amis intimes de Coulanges, étaient partis de Rome à la fin de mars.

qui prenoit tranquillement des mesures, avec les princes confédérés, pour le commencement du mois de mai, s'est trouvée un peu déconcertée de cette promptitude ; il menace de venir au secours de cette grande place ; un prisonnier le dit ainsi au Roi, qui répondit froidement : « Nous sommes ici pour l'attendre. » Je vous défie d'imaginer une réponse plus parfaite et plus précise. Je crois donc, mon cher cousin, qu'en vous mandant encore dans quatre jours cette belle conquête, votre Rome ne sera point fâchée de vivre paternellement avec son fils aîné. Dieu sait si notre ambassadeur soutiendra bien *l'identité du plus grand roi du monde*¹, comme dit M. de Nevers.

Revenons un peu terre à terre. Notre petit marquis de Grignan étoit allé à ce siège de Nice, comme un aventurier *vago di fama*². M. de Catinat lui a fait commander plusieurs jours la cavalerie, pour ne le point laisser volontaire ; ce qui ne l'a pas empêché d'aller partout, d'essuyer tout le feu, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air ; mais quelles fascines ! toutes d'orangers, mon cousin, de lauriers-roses, de grenadiers ! ils ne craignoient que d'être trop parfumés. Jamais il ne s'est vu un si beau pays ni si délicieux : vous en comprenez les délices par ceux de votre Italie. Voilà ce que Monsieur de Savoie a pris plaisir de perdre et de ruiner : dirons-nous que c'est un habile politique ? Nous attendons ce petit colonel, qui vient se préparer pour aller en Piémont ; car

1. Ces mots se trouvent dans | duchesse de Bouillon, sa sœur.
une épître du duc de Nevers à la | 2. Voyez p. 84, note 2.

cette expédition de Nice n'est que peloter en attendant partie; il ne sera plus ici quand vous y passerez; mais savez-vous qui vous y trouverez? Mon fils, qui vient passer l'été avec nous¹, et qui vient au-devant de son gouverneur² sur les pas de sa mère.

173. — AU DUC DE CHAULNES

A Grignan, le 15^e mai (1691).

Mais, mon Dieu! quel homme vous êtes, mon cher gouverneur! on ne pourra plus vivre avec vous : vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnâtes-vous point l'autre jour à ce pauvre ambassadeur d'Espagne? Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long d'une rue? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'Empereur sur les franchises? Ce pauvre sbire si bien épousseté en est une belle marque; enfin vous êtes devenu tellement pointilleux, que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec Votre Excellence. Si vous nous apportez cette humeur, nous ne vous reconnoîtrons plus.

Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à

1. Pour prendre les eaux : voyez la lettre 174, p. 369

2. Le duc de Chaulnes, revenant de Rome.

de nouvelles entreprises ; vous croyez que le Roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siège de Namur : point du tout ; c'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes ; c'est la défaite des *fontanges*¹ à plate couture : plus de coiffures élevées jusques aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières* ; les princesses ont paru de trois quartiers² moins hautes qu'à l'ordinaire ; on fait usage de ses cheveux, comme on faisoit il y a dix ans. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne sauroit vous représenter. Chacun raisonnoit à fond sur cette matière, et c'étoit l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée³ a fait un traité sur ce changement pour envoyer dans les provinces : dès que nous l'aurons, Monsieur, nous ne manquerons pas de vous l'envoyer ; et cependant je baise très humblement les mains de Votre Excellence.

Vous aurez la bonté d'excuser si ce que j'ajoute ici n'est pas écrit d'une main aussi ferme qu'au-paravant : ma lettre étoit cachetée, et je l'ouvre pour vous dire que nous sortons de table, où, avec trois Bretons de votre connoissance, MM. du Cambout, de Trévigni et du Guesclin, nous avons bu à votre santé en vin blanc, le plus excellent et le plus frais qu'on puisse boire ; Mme de Grignan a commencé, les autres ont suivi, la Bre-

1. Voyez p. 316, note 1.

2. *Quartier* au sens de *quart d'aune*.

3. Fils de la femme de chambre d'Anne d'Autriche. Voyez ci-après les *lettres* 177 et 178.

tagne a fait son devoir : « A la santé de Monsieur l'Ambassadeur ! à la santé de Mme la duchesse de Chaulnes ! — Tope à notre cher gouverneur ! tope à la grande gouvernante ! — Monsieur, je vous la porte ; Madame, je vous fais raison. » Enfin tant a été procédé, que nous l'avons portée à M. de Coulanges : c'est à lui de répondre.

174. — AU COMTE DE BUSSY RABUTIN

A Grignan, ce 12^e juillet 1691.

Il y a huit mois que je suis ici. Je vous mandai le courage que j'avois eu d'y venir de Bretagne ; je ne m'en suis pas repentie :

Je le ferois encor si j'avois à le faire ¹.

Ma fille est aimable, comme vous le savez, elle m'aime extrêmement. M. de Grignan a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très beau et très magnifique. Cette maison a un grand air ; on y fait bonne chère, et on y voit mille gens. Nous y avens passé l'hiver sans autre chagrin que d'y voir le maître de la maison malade d'une fièvre, dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est. Enfin il est guéri. Il a fait un voyage à Aix, où l'on a été ravi de le revoir. D'un autre

1. Ce vers est deux fois dans | scène IV), et dans *Polyeucte*
 Corneille : dans *le Cid* (acte III, | (acte V, scène III).

côté, mon fils est venu encore de Bretagne prendre des eaux en ce pays¹, où la bonne compagnie, qu'il augmente fort par sa présence, lui fait plus de bien que tout autre remède. Nous sommes donc ici tous ensemble. Il y a une jeune petite Grignan² que vous ne connoissez pas, qui tient fort bien sa place. Elle a seize ans, elle est jolie, elle a de l'esprit; nous lui en donnons encore. Tout cela ensemble fait fort bien et trop bien; car je trouve que les jours vont si vite, et les mois et les années, que pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retenir. Le temps vole et m'emporte malgré moi; j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne; et cette pensée me fait grand'peur: vous devinez à peu près pourquoi. Le petit Grignan a passé l'hiver avec nous; il a eu la fièvre ce printemps; il n'est que depuis quinze jours retourné à son régiment, qui heureusement n'étoit pas à Coni³. Ainsi on ne l'accusera pas d'y avoir fui.

1. Sans doute les eaux de Vals, qui ne sont pas bien loin de Grignan, de l'autre côté du Rhône, dans le département de l'Ardèche.

2. Pauline.

3. Les Français assiégeaient Coni. Bulonde, qui les comman-

dait, ayant cru, par suite d'une ruse du prince Eugène, que ce général marchait au secours de la place, avait pris l'épouvante et levé précipitamment le siège, abandonnant son artillerie et ses blessés.

175. — A COULANGES

(A Grignan, 26^e juillet 1691.)

Voilà donc M. de Louvois mort¹, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, étoit si étendu, qui étoit le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! « Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps : je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. » Faut-il raisonner sur cette étrange aventure ? En vérité, il faut y faire des réflexions dans son cabinet. Voilà le second ministre que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome² ; rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et leurs attachements, et les cent mille millions de chaînes dont ils étoient tous deux attachés à la terre.

1. Louvois étoit mort subitement, le 10 juillet 1691.

2. Le premier étoit le marquis de Seignelay : voyez p. 360 et note 1

176. — A LA COMTESSE DE GUITAUT

Vendredi 7^e août (1693).

Mon Dieu! Madame, que de morts, que de blessés, que de visites de consolation à faire, et que ce combat¹, qui fut dit d'abord comme un avantage qui nous avoit coûté trop cher, est devenu enfin une grande victoire! Nous avons tant de canons, tant de timbales, tant de drapeaux, tant d'étendards, tant de prisonniers, que jamais aucune bataille rangée ni gagnée, depuis cinquante ans, n'a fait voir tant de marques de victoire! L'armée du prince d'Orange n'est plus en corps, elle est par pelotons en divers endroits, et M. de Luxembourg *peut, s'il veut*, marcher vers Bruxelles sans que personne l'en empêche. Enfin, Madame, tout est en mouvement; nous tremblons pour le marquis de Grignan, qui est en Allemagne, où l'on ne doute pas que Monseigneur² ne veuille donner une grande bataille. Gardez bien vos deux petits garçons tant que vous pourrez; car quand ils seront à la chair³, vous ne les pourrez non plus retenir que de petits lions. Vous vous souviendrez en ce temps-là pourtant que la balle a sa commission, qu'il n'y en a pas

1. La bataille de Nerwinde en Brabant, gagnée le 20 juillet par le maréchal de Luxembourg sur le prince d'Orange et l'électeur de Brandebourg.

2. Le Dauphin (p. 303 note 1).

3. Terme de fauconnerie; on dit que l'oiseau « est à la chair, » lorsqu'il chasse; « bien à la chair, » lorsqu'il chasse bien.

une qui ne soit poussée par l'ordre de la Providence, et que les plus braves et les plus exposés meurent dans leur lit *quand il plaît à Dieu*.

177. — A MADAME DE GRIGNAN

Paris, lundi 19^e avril (1694).

Je crois que présentement, ma chère bonne, je ne me tromperai pas, quand je vous croirai à portée de pouvoir embrasser M. de Grignan pour moi. Le miracle que le Ciel vient de faire pour dissiper cette flotte¹, si bien concertée avec les troupes qui devoient venir du côté des montagnes pour dévorer la Provence, me persuade que M. de Grignan est revenu dans son château, où il a trouvé assurément une très bonne compagnie.

C'est enfin aujourd'hui que finit la longue magnificence de la noce de Mlle de Louvois². Il y a deux mois qu'elle est exposée au public : j'admire qu'elle n'ait pas été pillée, comme ces grands festins dont la vue fait succomber à la tentation. Monsieur de Reims³ a donné, outre beaucoup de louis d'or, qui ont accompagné ceux de Madame la Chancelière⁴ et de Mme de Bois-Dauphin⁵, et

1. Six vaisseaux de la flotte anglo-hollandaise de Smyrne venaient de périr, avec douze vaisseaux marchands, dont un portait une grosse somme d'argent destinée au duc de Savoie.

2. Elle épousait le fils du maréchal de Villeroy.

3. L'oncle de la mariée.

4. La veuve du chancelier le Tellier, père de Louvois.

5. La mère de Mme de Louvois

ceux d'un des coins de la cassette de pierreries de la maréchale de Villeroi, deux pendeloques que vous avez sans doute vues et admirées à feu Mademoiselle, qu'on estimoit douze mille écus; il les a eues pour treize mille francs, et les jette encore à deux des quatre ou six oreilles que je souhaite à sa nièce : enfin cette pauvre créature, importunée comme Midas de l'or dont elle est chargée, est présentement chez sa grand'mère la Chancelière, avec toute sa noble compagnie, où l'on signera et lira le contrat. A huit heures, on sera chez Mme de Louvois, où M. de Langlée, pour la soulager, prend le soin du souper. Ce sont cinq tables de vingt personnes chacune, servies comme chez *Psyché*¹ : on a jeté six cents pistoles pour faire que ce soit un petit repas bien propre. Mme de Coulanges² n'est point priée chez la Chancelière; elle me mande qu'elle en est tout étonnée : c'est que les parents des alliances ont tenu un si grand terrain, que les tantes à la mode de Bretagne ont été cassées et suffoquées. Le seul M. de la Rochefoucauld, avec un peu de dureté et d'inhumanité, refuse l'honneur de sa présence à cette grande fête, où tous les ducs, les Estrées, les Armagnacs, les Brissacs et autres, se font un plaisir de se montrer.

Ma chère bonne, je ne vous répéterai point ennuyeusement tout ce que je suis pour vous. Si

Marguerite de Barentin, veuve, en secondes noces, d'Urbain de Laval, marquis de Bois-Dauphin.

1. Chez *Psyché*, « il fut servi, dit la Fontaine, de l'ambrosie en toutes les sortes. Quant au nec-

tar, les Amours en furent les échansons. »

2. Mme de Coulanges était cousine germaine de Louvois, et, par conséquent, tante à la mode de Bretagne de la mariée.

vous m'aimez, comme je le crois, je suis trop bien payée.

178. — A MADAME DE GRIGNAN

Avril 1694.

Mme de Chaulnes me mena hier chez Mme de Louvois, et Coulanges nous y reçut fort bien. Mme la maréchale de Villeroi nous dit qu'elle nous attendoit avec impatience, et que Monsieur et tous les princes qui sortoient de là ne lui avoient point ôté cette attention. Vous m'avouerez que cela est bien obligeant. Elle étoit habillée comme une reine mère. Je dis à Mme de Louvois que je lui faisois vos compliments; et que sans avoir envoyé aucun courrier, vous saviez le jour de cette fête, et que vous m'aviez priée de faire vos compliments avec les miens; elle les reçut très agréablement, et me pria bien sérieusement de vous en faire mille remerciements. La petite mariée étoit toute brillante d'or et de diamants; elle me parla de Pauline avec un petit air honteux, comme si elle n'eût pas été digne de la nommer. Toutes les cousines et les sœurs avoient de beaux habits tout neufs, de différentes couleurs, avec beaucoup de pierreries : cela faisoit le plus bel effet du monde, comme l'émail d'un parterre. Nous trouvâmes d'abord pour notre

consolation Mme de Mouci ¹ et sa troupe, Mme la maréchale de Créquy; et l'on étoit si occupé à voir tous ces beaux appartements, si bien parés, qu'on n'avoit pas le temps de s'ennuyer. Langlée a fait tendre son beau lit dans la chambre de la Courtenvaux ², qui est ouverte pour allonger l'enfilade, et c'est une nouvelle beauté le soir. Il avoit ordonné le souper : il coûtoit six mille francs; il y avoit quatre tables; tout y étoit exquis; tous les alliés et les amis des amis avoient pris un si grand terrain, que les tantes à la mode de Bretagne ont été entièrement suffoquées, et Mme de Coulanges ne fut pas même en état d'y aller hier faire ses compliments. Sa colique ne lui donne point de repos; c'est Saint-Donat qui la traite; je ne sais s'il est bien habile à ces sortes de maux. Il y eut les deux derniers soirs une illumination très admirable, dans la cour, le degré et toutes les chambres. Langlée avoit raffiné en cette occasion; vous ferez part de ce récit à Pauline.

1. Marie de Harlay, marquise de Mouci, étoit la sœur du premier président Achille de Harlay, une des amies que Mme de Sévigné désignait collective-

ment par le nom des *Veuves*

2. Marie-Anne-Catherine d'Estrées, marquise de Courtenvaux femme du fils aîné de Louvois, qu'elle avoit épousé en 1691.

179. — A COULANGES

A Grignan, le 9^e septembre (1694).

J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin ; il n'y en a point de perdues : ce seroit grand dommage ; elles ont toutes leur mérite particulier, et font la joie de toute notre société. Ce que vous mettez pour adresse sur la dernière, en disant adieu à tous ceux que vous nommez, ne vous a brouillé avec personne : *Au château royal de Grignan*. Cette adresse frappe, et donne tout au moins le plaisir de croire que, dans le nombre de toutes les beautés dont votre imagination est remplie, celle de ce château, qui n'est pas commune, y conserve toujours sa place, et c'est une de ses plus beaux titres : il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez. Ce vilain degré par où l'on montoit dans la seconde cour, à la honte des Adhémars¹, est entièrement renversé, et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer ; je ne dis point grand, ni magnifique, parce que ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'œuvre. Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise ; on y monte par un grand perron ; les armes de Grignan sont sur la porte : vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des prélats, dont vous ne connoissez que le salon, sont meublés fort hon-

1. Voyez p. 254, note 2.

nêtement, et l'usage que nous en faisons est très délicieux. Mais puisque nous y sommes, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, surtout en ce temps-ci; ce ne sont pourtant que les mêmes choses qu'on mange partout : des perdreaux, cela est commun; mais il n'est pas commun qu'ils soient tous comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine mine, et criant : « Ah, quel fumet ! sentez un peu; » nous supprimons tous ces étonnements; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine, et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets; il n'y a point à choisir; j'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce (elle n'y manque jamais), et des tourterelles, toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange : si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris, il ne s'en trouve point ici; les figues blanches et sucrées, les muscats comme des grains d'ambre que l'on peut croquer, et qui vous feroient fort bien tourner la tête, si vous en mangiez sans mesure, parce que c'est comme si l'on buvoit à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent¹. Mon cher cousin, quelle vie ! vous la connoissez sous de moindres degrés de soleil : elle ne fait point du tout souvenir de celle de la Trappe. Voyez dans quelle sorte de détails je me suis jetée : c'est le hasard qui conduit nos

1. Bourg du canton de Vence, | commerce d'excellent vin muscat,
sur le Var où il se fait un | déjà renommé dès cette époque.

plumes : je vous rends ceux que vous m'avez mandés, et que j'aime tant ; cette liberté est assez commode ; on ne va pas chercher bien loin le sujet de ses lettres.

180. — A MADAME DE COULANGES

A Grignan, le 3^e février (1695).

Ah ! ne me parlez point de Mme de Meckelbourg¹ : je la renonce. Comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres dont on étoit accablé dans ces derniers temps ? mais comment peut-on vouloir paroître aux yeux du monde, ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au delà du tombeau, comment veut-on lui paroître la plus avare personne du monde ? Avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien ; avare pour elle-même, puisqu'elle se laissoit quasi mourir de faim ; et en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette horrible passion, paroître aux yeux du public l'avarice même ? Ma chère Madame, je parlerois un an sur ce sujet ; j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain, et c'est m'offenser personnellement que d'en user comme

1. Voyez ci-dessus, p. 228, note 3, et p. 356, note 3.

vient de faire Mme de Meckelbourg; nous nous étions fort aimées autrefois, nous nous appelions sœurs : je la renonce, qu'on ne m'en parle plus.

Parlons de notre hôtel de Chaulnes, c'est justement le contraire : ce sont des gens adorables, et qui font un usage admirable de leur bien; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre; et quand ils n'avoient point les lingots de Saint-Malo¹, ils savoit fort bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés; les pauvres se sentent de leur magnificence, enfin ce sont des gens qu'on ne sauroit trop aimer, et honorer, et admirer.

181. — A COULANGES

A Grignan, le 3^e février (1695).

Mme de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris; nous sommes exposés à tous les vents : c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable, c'est à qui nous insultera; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres; toutes nos rivières

1. Peut-être quelque droit sur les prises. Saint-Simon parle dans ses *Mémoires* des profits im-

menses du droit d'amirauté de Bretagne, attaché au gouvernement de Bretagne.

sont prises; le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas; nos écritaires sont gelées, nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts, qui sont transis; nous ne respirons que de la neige; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'étendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. ConteZ un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies, avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers. Vous avez très bien imaginé toutes les magnificences champêtres de notre noce¹; tout le monde a pris sa part des louanges que vous donnez. J'ai été charmée de l'air et de la modestie de cette soirée; je l'ai mandé à Mme de Coulanges.

Le froid me glace et me fait tomber la plume des mains. Où êtes-vous? à Saint-Martin, à Meudon, à Bâville²? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et *jeune* Coulanges? Je viens de dire pis que pendre de l'avarice à Mme de Coulanges : les richesses que laisse Mme de Meckelbourg me donnent une joie extrême de penser que je mourrai sans aucun argent comptant, mais aussi sans dettes; c'est tout ce que je demande à Dieu, et c'est assez pour une chrétienne.

1. Il s'agit du mariage du marquis de Grignan avec Mlle de Saint-Amant, fille d'un fermier général.

2. A Saint-Martin (abbaye béné-

dictine de Pontoise), chez le cardinal de Bouillon (p. 170, note 1) à Meudon, chez Mme de Louvois, à Bâville, chez le premier président Guillaume de Lamoignon.

182. — A COULANGES

A Grignan, le 26^e avril (1695).

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin, j'en ai une joie sensible : vos lettres sont agréables comme vous, on les lit avec un plaisir qui se répand partout ; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire, chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis : « Mon cousin est dans quelque palais enchanté ; mon cousin n'est point à lui ; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin ; » et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié ; car le moyen que vous ne m'aimiez pas ? c'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux, et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable : une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps. Il nous paroît que ce temps, qui fait tant de mal en passant sur la tête des autres, ne vous en fait aucun : vous ne connoissez plus rien à votre baptistaire, vous êtes persuadé qu'on a fait une très grosse erreur à la date de l'année ; le chevalier de Grignan dit qu'on a mis sur le sien tout ce qu'on a ôté du vôtre, et il a raison : c'est ainsi qu'il faut compter son âge. Pour moi, que rien n'avertit encore du nombre de mes années, je suis quelquefois surprise de ma

santé; je suis guérie de mille petites incommodités que j'avois autrefois; non seulement j'avance doucement comme une tortue, mais je suis prête à croire que je vais comme une écrevisse : cependant je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années je vous conseillerai d'en faire autant.

Vous êtes à Chaulnes¹, mon cher cousin : c'est un lieu très enchanté, dont M. et Mme de Chaulnes vont reprendre possession; vous allez retrouver les enfants de ces petits rossignols que vous avez si joliment chantés : ils doivent redoubler leurs chants, en apprenant de vous le bonheur qu'ils auront de voir plus souvent les maîtres de ce beau séjour. J'ai suivi tous les sentiments de ces gouverneurs : je n'en ai trouvé aucun qui n'ait été en sa place, et qui ne soit venu de la raison et de la générosité la plus parfaite; ils ont senti les vives douleurs de toute une province qu'ils ont gouvernée et comblée de biens depuis vingt-six ans²; ils ont obéi cependant d'une manière très noble; ils ont eu besoin de leur courage pour vaincre la force de l'habitude, qui les avoit comme unis à cette Bretagne; présentement ils ont d'autres pensées; ils entrent dans le goût de jouir tranquillement de leurs grandeurs : je ne trouve rien que d'admirable dans toute cette conduite; je l'ai suivie et sentie avec l'intérêt et l'attention d'une

1. En Picardie, entre les villes de Roye et de Péronne.

2. Au commencement de mars, le duc de Chaulnes, d'après le désir du Roi, avait donné sa dé-

mission du gouvernement de Bretagne, et avait été nommé gouverneur de Guyenne. Le nouveau gouverneur de Bretagne était le comte de Toulouse.

personne qui les aime et qui les honore du fond du cœur.

183. — AU MARQUIS DE POMPONNE

A Grignan, 24^e novembre (1695).

Que j'aurois de choses à vous dire, Monsieur, si je voulois repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté, et moi du mien! le respect, la crainte de renouveler vos peines¹, et plus que tout la confiance que vous connoissez mon cœur, et comme il est sensible à tout ce qui vous touche, m'a retenue dans un silence que je crois que vous avez entendu. Je le romps aujourd'hui, Monsieur, parce que M. de Grignan ne trouve pas que le mariage d'une fille² mérite d'en écrire à un ministre comme vous³; et ma fille ne pouvant encore vous écrire de sa main, et n'osant en prendre une autre que la mienne, je me trouve insensiblement le secrétaire de l'un et de l'autre. Je sais que vous aimez Mlle de Grignan; elle n'oseroit changer de nom sans que vous en soyez informé: celui de Simiane n'est pas inconnu.

Voilà, Monsieur, toute ma commission finie; et comme il y a quelque plaisir à se défaire de telle

1. Pomponne avait perdu un de ses fils en 1693.

2. Pauline. Son mariage avec le marquis de Simiane fut célébré cinq jours après la date de cette lettre, le 29 novembre.

3. Disgracié au mois de novembre 1679 (voyez les *lettres* 102 et 103, p. 218 et 222), Pomponne était rentré au Conseil du Roi, avec le titre de ministre d'État, le 24 juillet 1691.

marchandise, nous vous prions de faire Mademoiselle votre fille la *Félicité*¹ d'une autre maison : c'est un présent digne de vous, et qui recevra un nouveau prix quand vous le ferez vous-même. Voilà, Monsieur, les conseils que l'on donne quand on est sur le point de faire une noce ; mais elle se fera sans bruit et sans aucune cérémonie, et comme il convient à l'état de foiblesse où ma fille est encore. J'espère qu'il nous reviendra des forces, que nous emploierons à vous aller dire nous-mêmes à quel point vous êtes sincèrement honoré de tout ce qui est ici. Cependant nous perdons M. Nicole² : c'est le dernier des Romains. Et je suis toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

Nous vous supplions de faire part de cette lettre à Madame votre femme, en l'assurant de nos très humbles services.

184. — A COULANGES³

A Grignan, le 29^e mars (1696).

Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort⁴, cet ai-

1. Une des filles de Pomponne s'appelait Catherine-Félicité.

2. Nicole était mort le 16 novembre, à l'âge de soixante-dix ans.

3. C'est la dernière lettre qui nous reste de Mme de Sévigné.

4. Charles-François de Créquy marquis de Blanchefort, second

mable garçon, tout parfait, qu'on donnoit pour exemple à tous nos jeunes gens. Une réputation toute faite, une valeur reconnue et digne de son nom, une humeur admirable pour lui (car la mauvaise humeur tourmente), bonne pour ses amis, bonne pour sa famille; sensible à la tendresse de Madame sa mère, de Madame sa grand'mère¹, les aimant, les honorant, connoissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnoissance, et à les payer par là de l'excès de leur amitié; un bon sens avec une jolie figure; point enivré de sa jeunesse, comme le sont tous les jeunes gens, qui semblent avoir le diable au corps; et cet aimable garçon disparoît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air! Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici? Nous ne songeons pas à leur écrire; mais si, dans quelque occasion, vous trouvez le moment de nommer ma fille et moi, et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable.

fil du maréchal de Créquy, était mort à Tournay, le 16 mars 1696, à l'âge de vingt-sept ans.

1. Sa mère était la maréchale de Créquy, et sa grand'mère. Mme du Plessis Bellière.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PROPRE A FACILITER LA RECHERCHE

DU SUJET DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME

A

ANGLETERRE (Rois et reine d'). Voyez CHARLES II, GUILLAUME III, JACQUES II, MARIE-BÉATRIX DE MODÈNE.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert), solitaire de Port-Royal. Sa visite au Roi, *lettre* 48, p. 107 et 108. — Mme de Sévigné va le voir à Port-Royal, *lettre* 71, p. 158.

ARNAULD (Angélique), abbesse de Port-Royal, fille du précédent. Elle écrit au sujet de la disgrâce d'Arnauld de Pomponne, son frère ; son éloge, *lettre* 103, p. 224 et 225.

AUTRY (Promenade projetée à), *lettre* 92, p. 201 et 202.

B

BAYARD (l'abbé). Sa mort, *lettre* 93, p. 203 et 204.

BEAULIEU, maître d'hôtel de Mme de Sévigné. Sa mort, *lettre* 164, p. 350 et 351 ; *lettre* 168, p. 357.

BEAUVILLIER (le duc de). Le Roi le choisit pour remplir les fonctions de président du conseil des finances, *lettre* 123, p. 267.

BENSERADE (Isaac de). Mme de Sévigné prend son parti contre Furetière, *lettre* 124, p. 269 et 270.

BLANCHEFORT (le marquis de). Sa mort, *lettre* 184, p. 384 et 385.

BLOIS (Mademoiselle de). Voyez CONTI (Louis-Armand, prince de).

BOILEAU. Voyez RACINE.

BOSSUET, évêque de Condom, puis de Meaux. Le duc de la Rochefoucauld rend l'âme entre ses mains, *lettre* 110, p. 238. — Il prononce l'oraison funèbre du grand Condé, *lettre* 127, p. 276.

BOURBON (Voyage à), *lettre* 131, p. 283 et 284.

BOURDALOUE (le P.). Il prononce l'oraison funèbre de Henri II de Bourbon, père du grand Condé, *lettre* 120,

p. 261. — Son oraison funèbre du grand Condé, *lettre* 128, p. 277-279.

BRETONS (les). Voyez *Milices de Bretagne*.

BRINVILLIERS (la marquise de). Son jugement, son exécution, *lettres* 86 et 87, p. 192-194.

BUNELAYE (M. de la), premier président de la chambre des comptes de Nantes, *lettre* 113, p. 248.

BURON (le), terre près de Nantes, appartenant à Mme de Sévigné. Ravage que son fils a fait dans les bois de ce domaine, *lettre* 113, p. 247 et 248.

BUSSY (Roger de Rabutin, comte de), cousin de Mme de Sévigné. Il se distingue au siège de Landrecies, *lettres* 1 et 2, p. 1-3. — Il sollicite de demeurer l'hiver sur la frontière, *lettre* 3, p. 3 et 4. — Il est à plaindre de ne pouvoir prendre part à la campagne de Flandre, *lettre* 19, p. 38. — Mme de Sévigné et lui ont toujours eu le don de s'entendre, *lettre* 59, p. 130. — Elle le loue de sa philosophie, *lettre* 124, p. 268 et 269; *lettre* 132, p. 285 et 286. — Il écrit au Roi, *lettre* 129, p. 280 et 281. — Il offre au Roi d'écrire son histoire, *lettre* 171, p. 362.

C

Carrosse (le) versé. Voyez TELLIER (Charles-Maurice le).

CHANTAL (Celse-Bénigne de Rabutin, baron de), père de Mme de Sévigné. Son compliment à Schomberg nommé maréchal de France, *lettre* 78, p. 174.

CHARLES II, roi d'Angleterre. Sa mort, *lettre* 122, p. 265.

CHAULNES (la terre et le château de), *lettre* 182, p. 382.

CHAULNES (le duc de), gouverneur de Bretagne, ambassadeur à Rome. Il arrive à Vitré; comment il y est reçu; grands repas et fêtes qu'il y donne, à l'occasion des états, *lettres* 45 et 46, p. 98-104. — Visite que lui font à Rennes la princesse de Tarente et Mme de Sévigné, *lettre* 114, p. 249-253. — Réception qu'il fait au roi d'Angleterre Jacques II, *lettre* 151, p. 326. — Mme de Sévigné l'accompagne dans un voyage à Vannes, *lettres* 153 et 154, p. 328-332. — Le Roi l'envoie à Rome à la mort d'Innocent XI; son séjour dans cette ville, *lettre* 155, p. 333-335; *lettre* 173, p. 366. — Sa santé a été portée à Grignan, dans un repas, *lettre* 173, p. 367 et 368. — Eloge de sa générosité, *lettre* 180, p. 379. — Il n'est plus gouverneur de Bretagne, *lettre* 182, p. 382 et 383.

CHAULNES (la duchesse de), femme du précédent. Elle vient surprendre Mme de Sévigné aux Rochers, *lettre* 44, p. 95-97. — Une pluie soudaine la surprend dans le parc, *lettre* 47, p. 104-106.

Chiens (les petits) de Mme de Sévigné. *Marphise*, *lettre* 35, p. 70. — *Fidèle*, don de la princesse de Tarente, *lettre* 84, p. 189 et 190.

Coiffures des dames à Versailles, *lettre* 173, p. 366 et 367.

COLBERT (Jean-Baptiste). Visite que lui fait Mme de Sévigné, *lettre* 89, p. 196 et 197.

CONDÉ (Louis II de Bourbon, prince de), surnommé *le Grand*. Sa mort, *lettre* 125, p. 271-273. — Magnificence de ses funérailles, *lettres* 127 et 128, p. 275-279.

CONTI (Anne-Marie Martinozzi, princesse de). Elle tombe en apoplexie, *lettre* 54, p. 118 et 119. — Sa mort, son testament, *lettre* 55, p. 121 et 122.

CONTI (Louis-Armand de Bourbon, prince de), fils de la précédente. Son mariage avec Mademoiselle de Blois, *lettre* 104, p. 226 et 227.

CORBINELLI (Jean). Mme de Sévigné ne le voit plus depuis qu'il demeure auprès d'elle, *lettre* 150, p. 325.

COULANGES (l'abbé de), oncle et tuteur de Mme de Sévigné, abbé de Livry. Sa mort, *lettres* 130 et 131, p. 281-283.

COULANGES (Philippe-Emanuel de), neveu du précédent, cousin germain de Mme de Sévigné. Son séjour à Rome avec le duc de Chaulnes, *lettre* 160, p. 343-345. —

Il ne vieillit pas, *lettre* 160, p. 343 et 344; *lettre* 182, p. 381. — Vieille amitié qui le lie à Mme de Sévigné, *lettre* 182, p. 381. — Son séjour à Chaulnes, *lettre* 182, p. 382.

Curieuses (les) de Nevers, *lettre* 92, p. 202 et 203.

D

DAUPHINE (la), Marie-Anne-Victoire de Bavière. Détails sur sa personne, sur son esprit, *lettres* 110-112, p. 241-243, 245 et 246. — Naissance de son fils aîné, le duc de Bourgogne, *lettre* 117, p. 256. — Sa mort, ses legs, *lettre* 163, p. 349 et 350.

DESCARTES (René). On discute sur sa philosophie à un diner de beaux esprits, *lettre* 145, p. 314.

DESPRÉAUX Voyez RACINE.

Dessous de cartes (les), *lettre* 75, p. 165 et 166.

E

Esther (Représentation d'), à Saint-Cyr. Mme de Sévigné y assiste, *lettre* 146, p. 315-317; *lettre* 148, p. 321 et 322.

États de Bretagne. Voyez CHAULNES (le duc de).

ÉVREUX (l'évêque d'). Voyez TOUR (Henri de Maupas du).

F

Fantôme (le) du cabinet des armes de Chantilly, *lettre* 125, p. 272 et 273.

FAYETTE (la comtesse de la). Elle prend des bouillons de vipères, *lettre* 101, p. 217. — Douleur que lui causent la maladie et la mort du duc de la Rochefoucauld, *lettres* 109, 110 et 112, p. 236, 237, 239, 241, 243 et 244.

FAYETTE (Jeanne-Madeleine de Marillac, marquise de la), belle-fille de la précédente. Description de la chambre où elle reçoit les visites sur son lit de nocces, *lettre* 159, p. 342.

FEULLADE (le duc de la). Sa querelle avec le prince d'Harcourt, *lettre* 3, p. 4. — Son voyage de l'armée à Versailles pour remercier le Roi, *lettre* 81, p. 183.

FLEURUS (la bataille de), *lettres* 165 et 166, p. 352-354; *lettre* 167, p. 355 et 356.

Foins (*lettre dite des*). Voyez *Prairie*.

FONTAINE (Jean de la). Jugement sur quelques-unes de ses fables, *lettre* 38, p. 80. — Mme de Sévigné prend son parti contre Furetière, *lettre* 124, p. 269 et 270.

FORBIN JANSON (Toussaint de), évêque de Marseille. Conseils au comte de Grignan sur la conduite à tenir envers lui, *lettre* 24, p. 44 et 45.

Forgerons (*les*), *lettre* 92, p. 202.

FOUCQUET (le surintendant). Son procès, *lettres* 5-16, p. 5-35. — On l'emmène à Pignerol, *lettres* 16-18, p. 35-37. — Soins que d'Artagnan

prend de lui, *lettre* 18, p. 37. — Sa mort et celle de son frère l'abbé, *lettre* 112, p. 244 et 245.

G

GRAMONT (le maréchal de). Anecdote plaisante au sujet d'un madrigal du Roi, *lettre* 10, p. 17 et 18. — Mort de son fils, le comte de Guiche, *lettre* 69, p. 154 et 155.

GRAMONT (le comte de), frère du précédent. Son compliment à Rochefort nommé maréchal de France, *lettre* 78, p. 174.

GRIGNAN (le château de). Beauté de ce séjour, *lettres* 169 et 170, p. 359 et 360; *lettre* 174, p. 368; *lettre* 179, p. 376 et 377. — Vie qu'on y mène, bonne chère qu'on y fait, *lettre* 179, p. 377. — L'hiver à Grignan, *lettre* 181, p. 379 et 380. — Voyez la fin de l'article SÉVIGNÉ (marquise de).

GRIGNAN (François de), archevêque d'Arles, oncle du comte de Grignan, *lettre* 136, p. 295.

GRIGNAN (le comte de). Ses lettres sont admirées dans le Conseil, *lettre* 55, p. 122. — Il est nommé chevalier du Saint-Esprit, *lettre* 136, p. 295. — Accueil qu'il fait à Mme de Sévigné en Provence, *lettre* 170, p. 360. — Il est malade de la fièvre, *lettre* 171, p. 363; *lettre* 174, p. 368. — Voyez GRIGNAN (comtesse de).

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de), femme du précédent. Son mariage, *lettres* 21 et 22, p. 41 et 42. — Elle est attachée à ses devoirs d'épouse, *lettre* 23, p. 42-44. — Tendresse de sa mère pour elle; regrets de son absence, *lettres* 29 et 30, p. 53-55; *lettres* 32 et 33, p. 61-64; *lettre* 34, p. 66-69; *lettre* 35, p. 70-72; *lettre* 36, p. 74 et 75; *lettres* 38 et 39, p. 81, 82 et 84; *lettre* 41, p. 86; *lettre* 55, p. 123 et 124; *lettre* 56, p. 125; *lettre* 60, p. 132, *lettres* 61 et 62, p. 135 et 136; *lettre* 65, p. 142; *lettre* 68, p. 152 et 153; *lettre* 72, p. 159 et 160; *lettres* 73 et 74, p. 161-165; *lettres* 97 et 98, p. 209-213; *lettre* 100, p. 215 et 216; *lettre* 110, p. 239-241; *lettre* 121, p. 262 et 263; *lettre* 161, p. 346. — Inquiétudes que cause à sa mère son voyage de Paris en Provence, *lettre* 32, p. 60. — Danger qu'elle court sur le Rhône, *lettres* 33 et 36, p. 64-66, et p. 73. — Sa mère attend ses lettres avec impatience, *lettre* 40, p. 85; *lettre* 42, p. 89; *lettre* 45, p. 101; *lettre* 55, p. 123; *lettre* 72, p. 160; *lettre* 107, p. 232; *lettre* 113, p. 246 et 247. — Elle les lit et relit avec tendresse, *lettre* 49, p. 110. — Elle la loue d'être vraie, *lettre* 42, p. 91. — Elle la félicite d'être accouchée d'un fils, *lettre* 52, p. 114 et 115. — Dangers courus dans un voyage à travers les Alpes, *lettre* 62, p. 136 et 137. — Susceptibi-

lités, légers dissentiments entre la mère et la fille, *lettre* 97, p. 209 et 210; *lettres* 99 et 100, p. 213-216. — Sa mère la conjure de prendre des remèdes, *lettre* 110, p. 240. — Sa dépense est trop grande, *lettre* 115, p. 253 et 254; *lettre* 122, p. 266; *lettre* 165, p. 351 et 352. — Éloge de ses lettres, *lettre* 62, p. 135 et 136; *lettre* 149, p. 324. — Elle aime celles de sa mère, *lettre* 162, p. 348. — Accueil qu'elle fait à Mme de Sévigné en Provence, *lettres* 169 et 170, p. 359 et 360.

GRIGNAN (Louise-Catherine de), fille aînée du comte de Grignan et de sa première femme. Sa vocation religieuse, *lettre* 116, p. 255.

GRIGNAN (Louis-Provence, marquis de), fils du comte de Grignan et de Françoise de Sévigné, sa troisième femme. Sa physionomie piquante, *lettre* 122, p. 263 et 264. — Il est au siège de Philisbourg, *lettre* 134, p. 289 et 290. — Il a reçu une contusion au siège de Manheim, *lettre* 135, p. 290-292; *lettre* 145, p. 313. — Son billet à sa mère, p. 292. — Conseils que lui donnent Mme de Sévigné et son oncle le Chevalier, *lettre* 136, p. 293-295. — Il va à Versailles, *lettre* 137, p. 295 et 296. — Il est enchanté de la beauté de sa compagnie, *lettre* 135, p. 292; *lettre* 138, p. 299; *lettre* 143, p. 310 et 311. — Il n'aime pas la lecture, *lettre* 142, p. 308 et 309; *lettre* 158, p. 339 et 340. — Mme

de Sévigné cherche à exciter en sa faveur la générosité de l'évêque de Carcassonne, son oncle, *lettre* 142, p. 309 et 310. — Il a bon air, voit bonne société, *lettre* 143, p. 310. — Sa conversation; sa tendresse pour sa mère, *lettre* 145, p. 313 et 314. — Visites que sa grand'mère lui fait faire, *lettre* 148, p. 321. — Il est appliqué à son devoir, *lettre* 152, p. 328. — Son oncle le Chevalier lui cède son régiment, *lettre* 156, p. 335 et 336. — Sa joie d'être colonel, *lettre* 157, p. 337 et 338. — Il est à Kaiserslautern, *lettre* 157, p. 339. — Il faut le guérir de l'amour du jeu, *lettre* 158, p. 340. — Il n'a pas assisté à la bataille de Fleurus; sa mère et sa grand'mère n'ont pas laissé d'être fort émues, *lettres* 165 et 166, p. 352-354; *lettre* 168, p. 357. — Il est allé au siège de Nice, *lettre* 172, p. 365 et 366. — Il a passé l'hiver à Grignan, *lettre* 174, p. 369. — Il est en Allemagne; inquiétudes à son sujet, *lettre* 176, p. 371.

GRIGNAN (Marie-Blanche de), sœur du précédent. Mme de Sévigné la garde auprès d'elle, *lettre* 30, p. 55 et 56; *lettre* 34, p. 69; *lettre* 61, p. 133; *lettre* 66, p. 149 et 150. — La Reine regrette qu'elle ressemble plutôt à son père qu'à sa mère, *lettre* 36, p. 74. — Choix d'une nourrice, *lettre* 38, p. 81; *lettre* 44, p. 98. — Elle embellit tous les jours,

lettre 54, p. 120. — Ses gentillesses, *lettre* 60, p. 132 et 133; *lettre* 62, p. 138.

GRIGNAN (Pauline de), sœur des deux précédents. Sa mère voudrait qu'elle fût parfaite, *lettre* 147, p. 318. — Conseils sur son éducation, *lettre* 148, p. 321; *lettre* 158, p. 340; *lettre* 161, p. 346 et 347. — Éloge de sa personne et de son esprit, *lettre* 174, p. 369. — Elle épouse le marquis de Simiane, *lettre* 183, p. 383 et 384.

GRIGNAN (Jean-Baptiste de), évêque de Claudiopolis, coadjuteur, puis archevêque d'Arles, frère du comte de Grignan. Sa fureur de bâtir et de débâter, *lettre* 144, p. 311 et 312.

GRIGNAN (Louis - Joseph de), frère du précédent, évêque nommé d'Évreux, puis évêque de Carcassonne, *lettre* 116, p. 255. — Mme de Sévigné lui écrit, *lettre* 142, p. 309 et 310.

GRIGNAN (Joseph, chevalier de), frère des précédents. Sa conduite héroïque à la guerre, *lettre* 79, p. 176; *lettre* 80, p. 178 et 179; *lettre* 81, p. 182. — Il est nommé menin du Dauphin, *lettre* 108, p. 232 et 233. — Ses bons conseils à son neveu le marquis de Grignan, *lettre* 136, p. 293-295. — Mme de Sévigné va souvent le voir dans sa chambre, où des douleurs le retiennent, *lettre* 140, p. 304 et 305; *lettre* 142, p. 307. — Il

fait sa cour à Versailles, *lettres* 144 et 145, p. 312 et 313. — Il cède son régiment à son neveu, *lettre* 156, p. 335 et 336.

GROTIUS (Pierre), ambassadeur de Hollande. Sa réception par Louis XIV, *lettre* 53, p. 115-117.

GUILLAUME III (Guillaume prince d'Orange, stathouder de Hollande, et plus tard roi d'Angleterre sous le nom de). Motifs du parlement d'Angleterre pour l'appeler au trône, *lettre* 145, p. 314 et 315. — Il met à lui seul toute l'Europe en mouvement, *lettre* 151, p. 326. — Sa politique est déconcertée par la promptitude de Louis XIV à attaquer Mons, *lettre* 172, p. 364 et 365. — Son armée est dispersée après sa défaite à Nerwinde, *lettre* 176, p. 371.

GUIAUT (le comte de). Incendie de sa maison, *lettre* 31, p. 56-59.

H

HARCOURT (le prince d'). Sa querelle avec la Feuillade, *lettre* 3, p. 4.

HOLLANDE (l'ambassadeur de). Voyez GROTIUS.

Hôtesse (l') de Villeneuve-Saint-Georges, *lettre* 91, p. 200.

I

Incendie de la maison du comte de Guitaut, *lettre* 31, p. 56-59.

J

JACQUES II, roi d'Angleterre. Il est prisonnier à Whitehall, *lettre* 138, p. 302. — Accueil qu'il reçoit de Louis XIV, *lettre* 139, p. 302-304. — Son esprit commun, *lettre* 140, p. 305. — Le parlement d'Angleterre met le prince d'Orange à sa place, *lettre* 145, p. 314 et 315. — Son départ pour l'Irlande, *lettre* 148, p. 319 et 320. — Adieux que lui fait Louis XIV, *lettres* 149 et 150, p. 322-325. — Sa réception en Bretagne, *lettre* 151, p. 326.

Jeu (le), passion ruineuse, *lettre* 158, p. 340.

JUSSAC (le comte de). Il est tué à la bataille de Fleurus, *lettres* 165 et 167, p. 353, 355 et 356.

L

LACHAN ou LA CHAU, domestique de Mme de Grignan, *lettre* 122, p. 266. — Il meurt noyé dans le Rhône, *lettre* 162, p. 347 et 348.

LAUZUN (le duc de). Nouvelle de son mariage avec Mademoiselle de Montpensier, *lettre* 25, p. 46 et 47. — Avantages qu'elle veut lui faire, *lettre* 26, p. 48. — Le mariage est rompu, *lettres* 26 et 27, p. 48-50. — Il accepte du roi d'Angleterre la mission d'amener en France sa femme et son fils, *lettre* 137, p. 296-298. — Voyez MONTPENSIER (duchesse de).

LIVRY, abbaye de Christophe de Coulanges, oncle de Mme de Sévigné. Le printemps à Livry, *lettre* 38, p. 78 et 79; *lettre* 61, p. 134. — L'automne à Livry, *lettre* 94, p. 205.

LONGUEVILLE (Anne-Genève de Bourbon, duchesse de), sœur du grand Condé. Elle apprend la mort de son fils, *lettre* 65, p. 143 et 145.

LONGUEVILLE (Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, puis duc de), fils de la précédente. Il est tué au passage du Rhin, *lettres* 63 et 64, p. 138, 139 et 141; *lettres* 65 et 66, p. 143-146. — Sa mort est annoncée à sa mère, *lettre* 65, p. 143. — Son éloge, *lettre* 66, p. 148.

LOUIS XIV. Anecdote plaisante au sujet d'un madrigal qu'il vient de faire, *lettre* 10, p. 17 et 18. — Son bon accueil à Arnauld d'Andilly, *lettre* 48, p. 107 et 108. — Son entretien avec Mme de Sévigné à la représentation d'*Esther*, *lettre* 146, p. 316 et 317. — Il déconcerte la politique de Guillaume III par la prompte attaque de Mons; sa conduite héroïque; sa parfaite réponse à un prisonnier, *lettre* 172, p. 364 et 365.

LOUVOIS (François-Michel le Tellier, marquis de), secrétaire d'État au ministère de la Guerre. Réprimande qu'il adresse à Nogaret, *lettre* 143, p. 310 et 311. —

Son style et son esprit décisifs, *lettre* 155, p. 333. — Réflexions sur sa mort, *lettre* 175, p. 370.

LOUVOIS (Mlles de), filles du précédent. Voyez ROCHE-GUYON (la duchesse de la), et VILLEROI (la duchesse de).

LUXEMBOURG (le maréchal de). Bataille que lui livre le prince d'Orange, près de Mons, *lettre* 96, p. 207 et 208. — Il est compromis dans l'affaire des poisons, *lettres* 105 et 106, p. 227-230. — Sa victoire de Fleurus, *lettres* 165 et 166, p. 352-354; *lettre* 167, p. 355 et 356. — Sa victoire de Nerwinde, *lettre* 176, p. 371.

M

MADEMOISELLE. Voyez MONT-PENSIER (duchesse de).

MAINTENON (la marquise de). Elle s'occupe de faire jouer *Esther* aux demoiselles de Saint-Cyr, *lettre* 140, p. 305. — Elle dit un mot à Mme de Sévigné à la représentation de la pièce, *lettres* 146 et 148, p. 317, 321 et 322.

MARANS (la comtesse de). Changement que la dévotion produit en elle, *lettre* 70, p. 156 et 157.

MARIE-BÉATRIX-ÉLÉONORE DE MODÈNE OU D'ESTE, reine d'Angleterre, seconde femme de Jacques II. Sa fuite d'Angleterre, *lettre* 137, p. 296-298. — Accueil qu'elle reçoit de Louis XIV; détails sur sa

personne et son esprit, *lettres* 139 et 140, p. 302-305. — Comment elle est reçue chez la Dauphine, *lettre* 141, p. 306 et 307. — Ses adieux à son mari, *lettres* 148 et 149, p. 320 et 323.

MARIE-BLANCHE. Voyez GRIGNAN (Marie-Blanche de).

MARIE-THÉRÈSE, reine de France, femme de Louis XIV. Sa maladie, *lettre* 6, p. 8 et 9. — Son entretien avec Mme de Sévigné, *lettre* 36, p. 76 et 77.

MARSEILLE. Beauté de cette ville. *lettre* 67, p. 150 et 151.

MECKELBOURG OU MECKLEMBOURG (la duchesse de). Son avarice, *lettre* 180, p. 378 et 379.

MÉNAGE (l'abbé). Mme de Sévigné le remercie de l'avoir célébrée dans ses vers, *lettre* 4, p. 4 et 5.

Milices de Bretagne (les), *lettre* 152, p. 327 et 328; *lettre* 154, p. 331.

MONTAUSIER (le duc de). Sa franchise avec le Roi, *lettre* 88, p. 195 et 196.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), la grande Mademoiselle. Annonce de son mariage avec Lauzun; joie qu'elle en éprouve; son désespoir lorsqu'il est rompu; visite que lui rend Mme de Sévigné, *lettre* 28, p. 50-52. — Voyez LAUZUN (le duc de).

Mort (Réflexions sur la). Voyez SÉVIGNÉ (la marquise de).

MOULCEAU (le président de). Mme de Sévigné le presse de venir à Grignan, *lettre* 169, p. 359.

N

NERWINDE (la bataille de). *lettre* 176, p. 371.

NOGARET (Louis de Cauvisson, marquis de). Reproches que Louvois lui adresse, *lettre* 143, p. 310 et 311. — Il est tué à la bataille de Fleurus, *lettres* 165 et 167, p. 352 et 356.

O

ORANGE (le prince d'). Voyez GUILLAUME III.

P

PAULINE. Voyez GRIGNAN (Pauline de).

PHILISBOURG. Prise de cette place, *lettre* 134, p. 289.

PICARD, domestique de Mme de Sévigné. Il refuse de faner; son renvoi, *lettre* 43, p. 93 et 94.

PLESSIS D'ARGENTRÉ (Mlle du). Ses ridicules, *lettre* 39, p. 83; *lettre* 41, p. 88; *lettre* 42, p. 92; *lettre* 44, p. 96 et 97.

PLESSIS-GUÉNÉGAUD (Mme du). Sa mort, *lettre* 90, p. 198 et 199.

Poisons (Affaires des), *lettres* 86 et 87, p. 192-194; *lettres* 105 et 106, p. 227-230; *lettre* 108, p. 233-235.

POMENARS (le marquis de). Son arrivée aux Rochers, *lettre* 44, p. 95-97.

POMPONNE (Simon Arnauld, marquis de). Mme de Sévigné lui rend compte des divers incidents du procès de Foucquet, *lettres* 5-18, p. 5-37. — Son ambassade à Stockholm, *lettre* 20, p. 39 et 40. — Son amitié pour Mme de Sévigné, *lettre* 54, p. 117 et 118. — Histoire de sa disgrâce, *lettre* 102, p. 218-222. — Comment il la supporte, *lettre* 103, p. 222-226. — Son entrevue avec le Roi, *lettre* 107, p. 231 et 232. — Le Roi le complimente sur la conduite de son fils, à la bataille de Fleurus, *lettre* 164, p. 356 ; *lettre* 168, p. 357. — Mme de Sévigné lui fait part du mariage de Pauline de Grignan, *lettre* 183, p. 383 et 384.

POMPONNE (Antoine-Joseph-Arnauld de), fils du précédent. Son beau fait d'armes à la bataille de Fleurus, *lettre* 164, p. 356 ; *lettre* 168, p. 357 et 358.

PORT-ROYAL (le couvent et les solitaires de), *lettre* 71, p. 158 et 159.

Prairie (lettre dite des Foins ou de la), *lettre* 43, p. 93 et 94.

Providence (la), *lettre* 138, p. 288.

R

RABUTIN (Jean-Louis, comte de). Sa destinée romanesque.

lettre 132, p. 286 et 287. — Il est blessé au siège de Belgrade, *lettre* 133, p. 287.

RACINE. Mot du Roi à son sujet, *lettre* 146, p. 317. Voyez *Esther*. — Racine et Boileau Despréaux, historio-graphes du Roi, *lettres* 94 et 95, p. 205-207.

RETZ (le cardinal de). Adieux que lui fait Mme de Sévigné chez Caumartin, *lettre* 74, p. 163-165.

RHIN (Passage du), *lettres* 63-66, p. 138-149.

Rhumatisme (le), *lettre* 85, p. 190.

ROCHEFOUCAULD (François VI, duc de la), l'auteur des *Maximes*. Il apprend la mort d'un de ses fils, la blessure d'un autre et la mort du duc de Longueville, *lettre* 63, p. 139 ; *lettre* 65, p. 145. — Ses derniers moments, sa mort, *lettres* 109, 110 et 112, p. 235-241, 243 et 244.

ROCHE-GUYON (la duchesse de la), fille de Louvois. Magnificence de son mariage, *lettre* 103, p. 225.

ROCHERS (la terre et le château des). Beauté du parc, des allées, *lettre* 39, p. 82 et 83 ; *lettre* 41, p. 86 ; *lettre* 42, p. 91 ; *lettre* 122, p. 264. — Réparations et embellissements, *lettre* 51, p. 113. — L'hiver aux Rochers, *lettre* 157, p. 338 et 339 ; *lettre* 159, p. 341.

S

SAINT-AIGNAN (le duc de). Sa mort, *lettre* 129, p. 279 et 280.

Saint-Cyr. Voyez *Esther*.

Saint-Esprit (l'ordre du). Cérémonie de la réception des chevaliers, *lettre* 138, p. 299-302.

SEGUIER (le chancelier). Il préside la chambre de l' Arsenal qui juge Foucquet, *lettres* 5-16, p. 5-35. — Sa mort, *lettre* 54, p. 119. — Service célébré pour lui à l'Oratoire, *lettre* 58, p. 127-129.

SEIGNELAY (Jean-Baptiste Colbert, marquis de). Sa mort, *lettre* 170, p. 360 et 361. — Rapprochement entre sa mort et celle de Louvois, *lettre* 175, p. 370.

SÉVIGNÉ (la marquise de). Ses lectures, *lettre* 38, p. 80; *lettre* 41, p. 87 et 88; *lettre* 42, p. 91; *lettre* 48, p. 106 et 107; *lettre* 49, p. 109; *lettre* 50, p. 110 et 111; *lettre* 51, p. 112 et 113; *lettre* 73, p. 163. — Ses pensées sur la mort, *lettre* 57, p. 126 et 127; *lettre* 112, p. 246; *lettre* 170, p. 361. — Elle souffre d'un rhumatisme, *lettre* 85, p. 190 et 191. — Sa résignation, sa philosophie, *lettres* 123 et 124, p. 267-269; *lettre* 132, p. 285-287; *lettre* 133, p. 288. — Ses réflexions sur le temps, la fuite des années, *lettre* 126, p. 274; *lettre* 160, p. 343 et 344; *lettre* 161, p. 346; *lettre* 174,

p. 369; *lettre* 182, p. 381 et 382. — Son regret de n'avoir pu faire un voyage à Rome, *lettre* 160, p. 344. — Ses séjours à Grignan, *lettres* 169-171, p. 358-363; *lettres* 173 et 174, p. 367-369; *lettre* 179, p. 376-378; *lettre* 181, p. 379 et 380. — Voyez **GRIGNAN** (comtesse de).

SÉVIGNÉ (Charles, marquis de), fils de la précédente. Sa réception aux Rochers, *lettre* 39, p. 82 et 83. — Il prend part à la campagne de Flandre; agrément de ses lettres, *lettre* 62, p. 137 et 138. — Il est à la prise d'Aire, *lettre* 88, p. 194 et 195. — Il se rend, quoique blessé, au siège de Charleroi, *lettre* 90, p. 197 et 198. — Sa bravoure à Mons, *lettre* 96, p. 207 et 208. — Son besoin d'argent, sa prodigalité, *lettre* 113, p. 247. — Il est sur le point de se marier, *lettres* 119 et 120, p. 259-261. — Sa mère cherche à lui ménager la réputation de la noblesse de Bretagne, *lettre* 153, p. 329 et 330. — Son billet à sa sœur, Mme de Grignan, *lettre* 156, p. 337. — Il vient de Bretagne à Grignan, *lettre* 174, p. 369.

SÉVIGNÉ (Françoise-Marguerite de), sœur du précédent. Voyez **GRIGNAN** (comtesse de).

SIMIANE (la marquise de). Voyez **GRIGNAN** (Pauline de).

SOISSONS (la comtesse de). Compromise dans l'affaire

des poisons, elle quitte la France, *lettre* 106, p. 230.

T

TELLIER (Charles-Maurice le), archevêque de Reims. Histoire de son carrosse versé, *lettre* 72, p. 160 et 161.

Temps (Réflexions sur le). Voyez SÉVIGNÉ (la marquise de).

TOUR (Henri Cauchon de Maupas du), évêque d'Évreux. Sa mort, *lettre* 116, p. 254 et 255.

TURENNE (le vicomte de). Sa mort; détails, réflexions sur cet événement, *lettres* 76-82, p. 167-187. — Son service est célébré à Saint-Denis, *lettre* 83, p. 188 et 189.

V

VARDES (le marquis de). Son rappel et sa rentrée à la cour, *lettre* 118, p. 256-259.

VATEL, intendant de la maison de Condé. Sa mort, *lettre* 37, p. 75-77.

VICHY. Mme de Sévigné prend les eaux de Vichy, réchauffées dans les puits de Bourbon, *lettre* 131, p. 283 et 284.

VILLEROI (la duchesse de), fille de Louvois. Magnificences de sa noce, *lettres* 177 et 178, p. 372-375.

Vipères (Bouillons de), *lettre* 101, p. 217.

VOISIN (Catherine des Hayes, veuve Montvoisin, dite la). Elle est brûlée en place de Grève, *lettre* 103, p. 233-235.

TABLE,

PAR LES NOMS DES DESTINATAIRES,
DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME

BUSSY RABUTIN (au comte de), *lettres* 1, 2, 3, 19, 21, 22, 59, 64, 78, 94, 95, 96, 119, 120, 123, 124, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 167, 170, 171, 174.

CHAULNES (au duc de), *lettre* 173.

COULANGES (à Emmanuel de), *lettres* 25, 26, 27, 28, 43, 160, 172, 175, 179, 181, 182, 184.

COULANGES (à Mme de), *lettre* 180.

GRIGNAN (au comte de), *lettres* 23, 24.

GRIGNAN (à la comtesse de), *lettres* 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 97, 98, 99,

100, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 111, 113, 114, 115, 116, 121, 122, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 177, 178.

GRIGNAN (au comte et à la comtesse de), *lettres* 62, 76, 80, 110, 134, 143.

GUITAUT (au comte de), *lettres* 106, 112.

GUITAUT (à la comtesse de), *lettre* 176.

MÉNAGE (à), *lettre* 4.

MOULCEAU (au président de), *lettres* 117, 118, 125, 126, 150, 169.

PLESSIS (à du), *lettre* 168.

POMPONNE (au marquis de), *lettres* 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 183.

606258

LF Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de
S511keke Lettres choisies. [Éditées] par Ad. Régnier

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

CLASSIQUES FRANÇAIS

Format petit in-16, cartonnés

(Les noms des annotateurs sont indiqués entre parenthèses)

BOILEAU : <i>Œuvres poétiques</i> (Géruzez)	1 50
— <i>L'Art poétique</i> , séparément.	" 40
BOSSUET : <i>De la connaissance de Dieu</i> (de Lens).	1 60
— <i>Sermons choisis</i> (Rébelliau).	3 "
BUFFON : <i>Morceaux choisis</i> (E. Dupré).	1 50
— <i>Discours sur le style</i>	" 30
CHANSON DE ROLAND ET JOINVILLE : <i>Extraits</i> (G. Paris).	2 50
CONDILLAC : <i>Traité des sensations</i> (Charpentier).	1 50
CORNEILLE : <i>Cinna</i> (Petit de Julleville).	1 "
— <i>Horace</i> (Petit de Julleville).	1 "
— <i>Le Cid</i> (Petit de Julleville).	1 "
— <i>Le menteur</i> (Lavigne).	1 "
— <i>Nicomède</i> (Petit de Julleville).	1 "
— <i>Polyeucte</i> (Petit de Julleville).	1 "
DESCARTES : <i>Discours de la méthode</i> (Charpentier).	1 50
— <i>Principes de la philosophie</i> . Livre I (Charpentier).	1 50
FÉNELON : <i>Fables</i> (Ad. Regnier).	" 75
— <i>Sermon pour la fête de l'Épiphanie</i> (G. Morlet).	" 60
— <i>Télémaque</i> (A. Chassang).	1 80
FLORIAN : <i>Fables</i> (Géruzez).	" 75
JOINVILLE : <i>Histoire de saint Louis</i> (Natalis de Wailly).	2 "
LA FONTAINE : <i>Fables</i> (Géruzez et Thirion).	1 60
LAMARTINE : <i>Morceaux choisis</i>	2 "
LEIBNIZ : <i>Extraits de la Théodicée</i> (Janet).	2 50
— <i>Monadologie</i> (Lachelier).	1 "
— <i>Nouveaux essais</i> . Avant-propos et livre I (Lachelier).	1 75
MALEBRANCHE : <i>De la recherche de la vérité</i> . Livre II. (R. Thamin).	1 50
MOLIÈRE : <i>L'Avare</i> (Lavigne).	1 "
— <i>Le Misanthrope</i> (Lavigne).	1 "
— <i>Le Tartufe</i> (Lavigne).	1 "
— <i>Les Femmes savantes</i> (Larroumet).	" "
MONTAIGNE : <i>Extraits</i> (G. Guizot).	" "
PASCAL : <i>Opuscules</i> (C. Adam).	" 90
RACINE : <i>Andromaque</i> (Lavigné).	" 75
— <i>Britannicus</i> (Lanson).	1 "
— <i>Esther</i> (Lanson).	1 "
— <i>Iphigénie</i> (Lanson).	1 "
— <i>Les Plaideurs</i> (Lavigne).	" 75
— <i>Mithridate</i> (Lanson).	1 "
SÉVIGNÉ : <i>Lettres choisies</i> (Ad. Regnier).	1 80
THÉÂTRE CLASSIQUE (Ad. Regnier).	3 "
VOLTAIRE : <i>Choix de lettres</i> (Brunel).	2 25

D'autres auteurs sont en préparation.
Coulommiers. — Imp. P. Drodard et Gallois.